UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00457435 6

EX-LIBRIS.YVES.REFOULÉ

BRANTOME

LES

# DAMES GALANTES

TOME TROISIÈME

*ÉDITION JOUAUST*

PARIS, 1882

# LES SEPT DISCOURS

TOUCHANT LES

# DAMES GALANTES

—

TOME TROISIÈME

De Beaumont, pinx. Jouaust, ed. Bouvin sc.

LE CARDINAL DE LORRAINE

(Dames Galantes, Discours VI)

# LES SEPT DISCOURS

TOUCHANT LES

# DAMES GALANTES

DU SIEUR DE BRANTOME

PUBLIÉS

*Sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale*

PAR HENRI BOUCHOT

—

*Dessins d'Édouard de Beaumont*

GRAVÉS PAR E. BOILVIN

PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

—

M DCCC LXXXII

HQ
461
B73
1982
c.2

LIBRARY
DEC 23 1987
UNIVERSITY OF TORONTO

# SIXIÉME DISCOURS

SUR CE QU'IL

NE FAUT JAMAIS PARLER MAL DES DAMES

ET LA CONSEQUENCE QUI EN VIENT.

UN point y a-il à noter en ces belles et honnestes dames qui font l'amour, et qui, quelque esbat qu'elles se donnent, ne veulent estre offensées ny escandalisées des paroles de personne; et qui les offensent, s'en sçavent bien revancher, ou tost ou tard. Bref, elles le veulent bien faire, mais non pas qu'on en parle. Aussi certes n'est-il pas beau d'escandaliser une honneste dame ny la divulguer : car qu'ont à faire plusieurs personnes, si elles [ne] se contentent et leurs amoureux aussi?

Nos cours de France, aucunes, et mesme les dernieres, ont esté fort sujettes à blasonner de ces honnestes dames; et ay veu le temps qu'il n'estoit

pas gallant homme qui ne controuvast quelque faux dire contre ces dames, ou bien qui n'en rapportast quelque vray. A quoy il y a un tres-grand blasme : car on ne doit jamais offenser l'honneur des dames, et surtout les grandes. Je parle autant de ceux qui en reçoivent des jouissances comme de ceux qui ne peuvent taster de la venaison et la descrient.

Nos cours dernieres de nos rois, comme j'ay dit, ont esté fort sujettes à ces medisances et pasquins, bien differentes à celles de nos autres rois leurs predecesseurs, fors celle du roy Louys XI, ce bon rompu, duquel on dit que la pluspart du temps il mangeoit en commun, à pleine sale, avec force gentilshommes de ses plus privez, et autres et tout ; et celuy qui luy faisoit le meilleur et plus lascif conte des dames de joye, il estoit le mieux venu et festoyé; et luy-mesme ne s'espargnoit à en faire, car il s'en enqueroit fort, et en vouloit souvent sçavoir, et puis en faisoit part aux autres, et publiquement. C'estoit bien un scandale grand que celuy-là. Il avoit tres-mauvaise opinion des femmes, et ne les croyoit toutes chastes. Quand il convia le roy d'Angleterre de venir à Paris faire bonne chere, et qu'il fut pris au mot, il s'en repentit aussitost, et trouva un *alibi* pour rompre le coup. « Ha! Pasque-Dieu! ce dit-il, je ne veux pas qu'il y vienne; il y trouveroit quelque petite affettée et saffrette de laquelle il s'amouracheroit; et elle luy feroit venir le goust d'y demeurer

plus longtemps et d'y venir plus souvent que je ne voudrois. »

Il eut pourtant tres-bonne opinion de sa femme, qui estoit sage et vertueuse : aussi la luy falloit-il telle, car, estant ombrageux et soupçonneux prince s'il en fut onc, il luy eust bien tost fait passer le pas des autres. Et, quand il mourut, il commanda à son fils d'aymer et honnorer fort sa mere, mais non de se gouverner par elle : « non qu'elle ne fust fort sage et chaste, dit-il, mais qu'elle estoit plus bourguignone que françoise. » Aussi ne l'ayma-il jamais que pour en avoir lignée; et, quand il en eut, il n'en faisoit guieres de cas. Il la tenoit au chasteau d'Amboise comme une simple dame, portant fort petit estat, et aussi mal habillée que simple damoiselle; et la laissoit là avec petite cour à faire ses prieres, et luy s'alloit pourmener et donner du bon temps d'ailleurs. Je vous laisse à penser, puisque le roy avoit opinion telle des dames et s'en plaisoit à mal dire, comment elles estoyent repassées parmy toutes les bouches de la cour; non qu'il leur voulust mal autrement pour ainsi s'esbattre, ny qu'il les voulust reprimer rien de leurs jeux, comme j'ay veu aucuns; mais son plus grand plaisir estoit de les gaudir; si bien que ces pauvres femmes, pressées de tel bast de medisances, ne pouvoyent bien souvent hausser la croupiere si librement comme elles eussent voulu. Et toutesfois le putanisme regna fort de son temps : car le roy luy-mesme aydoit fort à le faire et le

maintenir avec les gentilshommes de sa cour ; et puis c'estoit à qui mieux mieux en riroit, fust en public ou en cachette, et qui en feroit de meilleurs contes de leurs lascivetez, et de leurs tordions (ainsi parloit-il), et de leur gaillardise. Il est vray que l'on couvroit le nom des grandes, qu'on ne jugeoit que par apparences et conjectures; je croy qu'elles avoyent meilleur temps que plusieurs que j'ay veu du regne du feu roy, qui les tançoit et censuroit, et reprimoit estrangement. Voilà ce que j'ay ouy dire de ce bon roy à d'aucuns anciens.

¶ Or, le roy Charles VIII son fils, qui luy succeda, ne fut de cette complexion : car on dit de luy que ç'a esté le plus sobre et honneste roy en paroles que l'on vid jamais, et n'a jamais offensé ny homme ny femme de la moindre parole du monde. Je vous laisse donc à penser si les belles dames de son regne, et qui se resjouissoyent, n'avoyent pas bon temps. Aussi les ayma-il fort et les servit bien, voire trop : car, tournant de son voyage de Naples tres-victorieux et glorieux, il s'amusa si fort à les servir, caresser, et leur donner tant de plaisirs à Lion par les beaux combats et tournois qu'il fit pour l'amour d'elles, que, ne se souvenant point des siens qu'il avoit laissé en ce royaume, les laissa perdre et villes et royaume et chasteaux qui tenoyent encor et luy tendoyent les bras pour avoir secours. On dit aussi que les dames furent cause de sa mort, auxquelles pour s'estre trop abandonné, luy qui estoit de fort debile complexion,

s'y enerva et debilita tant que cela luy aida à mourir.

¶ Le roy Louys XII fut fort respectueux aux dames : car, comme j'ay dit ailleurs, il pardonnoit à tous les comedians de son royaume, comme escoliers et clercs de palais en leurs basoches, de quiconque ils parleroyent, fors de la reine sa femme et de ses dames et damoiselles, encor qu'il fust bon compagnon en son temps et qu'il aymast bien les dames autant que les autres, tenant en cela, mais non de la mauvaise langue, ny de la grand presomption, ny vanterie, du duc Louis d'Orleans, son ayeul; aussi cela luy cousta-il la vie : car, s'estant une fois vanté tout haut, en un banquet où estoit le duc Jean de Bourgogne son cousin, qu'il avoit dans son cabinet le pourtrait des plus belles dames dont il avoit jouy, par cas fortuit un jour le duc Jean entra dans ce cabinet; la premiere dame qu'il voit pourtraitte et se presente de premier aspect à ses yeux, ce fut sa noble dame espouse, qu'on tenoit de ce temps là tresbelle : elle s'appelloit Marguerite, fille d'Albert de Baviere, comte de Hainault et de Zelande. Qui fut esbahy? ce fut le bon espoux; pensez que tout bas il dit le mot : « Ha! j'en ay. » Et, ne faisant cas de la puce qui le piquoit autrement, dissimula tout, et, en couvant vengeance, le querella pour la regence et administration du royaume; et, colorant son mal sur ce sujet et non sur sa femme, le fit assassiner à la porte Barbette, à

Paris; et, sa femme premiere morte, pensez de poison, et, aprés la vache morte, espousa en secondes nopces la fille de Louis troisiesme, duc de Bourbon. Possible qu'il n'empira le marché : car à telles gens sujets aux cornes ils ont beau changer de chambre et de repaires, ils y en trouvent tousjours.

Le duc en cela fit tres-sagement de se vanger de son adultere sans s'escandaliser ny luy ny sa femme; qui fut à luy une tres-sage dissimulation. Aussi ay-je ouy dire à un tres-grand capitaine qu'il y a trois choses lesquelles l'homme sage ne doit jamais publier s'il en est offensé, et en doit taire le sujet, et plustost en inventer un autre nouveau pour en avoir le combat et la vengeance, si ce n'est que la chose fust si evidente et claire devant plusieurs qu'autrement il ne se pust desdire.

L'une est, quand l'on reproche à un autre qu'il est cocu et sa femme publique; l'autre, quand on le taxe de bougrerie et sodomie; la troisiesme, quand on luy met à sus que c'est un poltron, et qu'il a fuy vilainement d'un combat ou d'une bataille. Ces trois choses, disoit ce grand capitaine, sont fort scandaleuses quand on en publie le sujet; desquelles on combat, et pense-on quelquesfois s'en bien nettoyer que l'on s'en sallist villainement; et le sujet en estant publié scandalise fort, et tant plus il est remué, tant plus mal il sent, ny plus ny moins qu'une grande puanteur quand plus on la remue. Voilà pourquoy, qui peut avec son honneur

caler, c'est le meilleur, et escogiter et tenter un nouveau sujet pour avoir raison du vieu ; et telles offenses, le plus tard que l'on peut, ne se doivent jamais mettre en cause, contestations ny combat. Force exemples alleguerois-je pour ce fait ; mais il m'incommoderoit et allongeroit par trop mon discours.

Voilà pourquoy ce duc Jean fut tres-sage de dissimuler et cacher ses cornes, et se revanger d'ailleurs sur son cousin qui l'avoit hony ; encor s'en mocquoit-il, et le faisoit entendre : dont il ne faut point douter que telle derision et escandale ne luy touchast autant au cœur que son ambition, et luy fit faire ce coup en fort habile et sage mondain.

¶ Or, pour retourner de là où j'estois demeuré, le roy François, qui a bien aymé les dames, et encor qu'il eust opinion qu'elles fussent fort inconstantes et variables, comme j'ay dit ailleurs, ne voulut point qu'on en medist en sa cour, et voulut fort qu'on leur portast un grand honneur et respect. J'ay ouy raconter qu'une fois, luy passant son caresme à Meudon prés Paris, il y eut un sien gentilhomme servant, qui s'appelloit le sieur de Brizambourg, de Xaintonge, lequel servant le roy de la viande, dont il avoit dispense, le roy luy commanda de porter le reste, comme l'on void quelquesfois à la cour, aux dames de la petite bande, que je ne veux nommer, de peur d'escandale. Ce gentilhomme se mit à dire, parmy ses compagnons et autres de la cour, que ces

dames ne se contentoyent pas de manger de la chair crue en caresme, mais en mangeoient de la cuitte, et leur benoist saoul. Les dames le sceurent, qui s'en plaignirent aussitost au roy, qui entra en si grande colere qu'à l'instant il commanda aux archers de la garde de son hostel de l'aller prendre et pendre sans autre delay. Par cas, ce pauvre gentilhomme en sceut le vent par quelqu'un de ses amis, qui evada et se sauva bravement. Que s'il eust esté pris, pour le seur il estoit pendu, encor qu'il fust gentilhomme de bonne part, tant on vid le roy cette fois en collere, ny faire plus de jurement. Je tiens ce conte d'une personne d'honneur qui y estoit; et lors le roy dit tout haut que quiconque toucheroit à l'honneur des dames, sans remission il seroit pendu.

Un peu auparavant, le pape Paul Farneze estant venu à Nice, le roy le visitant en toute sa cour et de seigneurs et dames, il y en eut quelques-unes, qui n'estoyent pas des plus laides, qui luy allerent baiser la pantoufle. Sur quoy un gentilhomme se mit à dire qu'elles estoyent allées demander à Sa Saincteté dispense de taster de la chair crue sans escandale, toutes fois et quantes qu'elles voudroyent. Le roy le sceut; et bien servit au gentilhomme de se sauver, car il fust esté pendu, tant pour la reverence du pape que du respect des dames.

¶ Ces gentilshommes ne furent si heureux en leurs rencontres et causeries comme feu M. d'Al-

banie. Lorsque le pape Clement vint à Marseille faire les nopces de sa niepce avec M. d'Orleans, il y eut trois dames veufves, belles et honnestes, lesquelles, pour les douleurs, ennuis et tristesses qu'elles avoyent de l'absence et des plaisirs passez de leurs marys, vindrent si bas et si fort attenuées, debiles et maladives, qu'elles prierent M. d'Albanie, son parent, qui avoit bonne part aux graces du pape, de luy demander dispense pour elles trois de manger de la chair les jours defendus. Le duc d'Albanie leur accorda, et les fit venir un jour fort familierement au logis du pape; et pour ce en advertit le roy, et qu'il luy en donneroit du passe-temps; et luy ayant descouvert la baye, estans toutes trois à genoux devant Sa Sainteté, M. d'Albanie commença le premier, et dit et assez bas en italien, que les dames ne l'entendoyent point : « Pere Saint, voilà trois dames veufves, belles et bien honnestes, comme vous voyez, lesquelles, pour la reverence qu'elles portent à leurs marys trespassez et à l'amitié des enfans qu'elles ont eu d'eux, ne veulent pour rien du monde aller aux secondes nopces, pour faire tort à leurs marys et enfans; et, parce que quelquesfois elles sont tentées des aiguillons de la chair, elles supplient tres-humblement Vostre Sainteté de pouvoir avoir approche des hommes hors mariage, si et quantes fois qu'elles seroyent en cette tentation. — Comment! dit le pape, (mon cousin,) ce seroit contre les commandemens de Dieu, dont je ne puis

dispenser. — Les voylà, Pere Saint, s'il vous plaist de les ouir parler. » Alors l'une des trois, prenant la parole, dit : « Pere Saint, nous avons prié M. d'Albanie de vous faire une requeste tres-humble pour nous autres trois, et vous remonstrer nos fragilitez et debiles complexions. — Mes filles, dit le pape, la requeste n'est nullement raisonnable, car ce seroit contre les commandemens de Dieu. » Lesdites veufves, ignorantes de ce que luy avoit dit M. d'Albanie, luy repliquerent : « Pere Saint, au moins plaise nous en donner congé trois fois de la sepmaine, et sans scandale. — Comment ! dit le pape, de vous permettre *il peccato di lussuria* ? je me damnerois; aussi que je ne le puis faire. » Lesdites dames, cognoissans alors qu'il y avoit de la fourbe et raillerie, et que M. d'Albanie leur en avoit donné d'une : « Nous ne parlons pas de cela, Pere Saint ; mais nous demandons permission de manger de la chair les jours prohibez. » Là dessus, le duc d'Albanie leur dit : « Je pensois, Mesdames, que ce fust de la chair vive. » Le pape aussitost entendit la raillerie, et se prit à sousrire, disant : « Mon cousin, vous avez fait rougir ces honnestes dames; la reine s'en faschera quand elle le sçaura »; laquelle le sceut et n'en fit autre semblant, mais trouva le conte bon; et le roy puis aprés aussi en rit bien fort avec le pape, lequel, aprés leur avoir donné sa benediction, leur octroya le congé qu'elles demandoyent, et s'en allerent tres-contentes.

L'on m'a nommé les trois dames : madame de Chasteaubriant ou madame de Canaples, madame de Chastillon et madame la baillifve de Caen, tres-honnestes dames. Je tiens ce conte des anciens de la cour.

¶ Madame d'Usez fit bien mieux, du temps que le pape Paul troisiesme vint à Nice voir le roy François, elle estant madame du Bellay, et qui dez sa jeunesse a tousjours eu de plaisans traits et dit de fort bons mots. Un jour, se prosternant devant Sa Sainteté, le supplia de trois choses : l'une, qu'il luy donnast l'absolution, d'autant que, petite garce, fille à madame la regente, et qu'on la nommoit Tallard, elle perdit ses ciseaux en faisant son ouvrage, et elle fit vœu à sainct Allivergot de le luy accomplir si elle les trouvoit ; ce qu'elle fit, mais elle ne l'accomplit, ne sçachant où gisoit son corps saint. L'autre requeste fut qu'il luy donnast pardon de quoy, quand le pape Clement vint à Marseille, elle estant fille Tallard encore, elle prit un de ses oreillers en sa ruelle de lict, et s'en torcha le devant et le derriere, dont aprés Sa Sainteté y reposa dessus son digne chef et visage, et bouche qui le baisa. Le troisiesme, qu'il excommuniast le sieur de Tays, parce qu'elle l'aymoit et luy ne l'aymoit point, et qu'il est maudit, et est celuy excommunié qui n'aime point s'il est aymé.

Le pape, estonné de ces demandes, et s'estant enquis au roy qui elle estoit, sceut ses causeries et en rit son saoul avec le roy. Je ne m'estonne pas

si despuis elle a esté huguenotte et s'est bien mocquée des papes, puisque de si bonne heure elle commença; et de ce temps, toutesfois, tout a esté trouvé bon d'elle, tant elle avoit bonne grace en ses traits et bons mots.

Or ne pensez pas que ce grand roy fust si abstraint et si reformé au respect des dames qu'il n'en aimast de bons contes qu'on luy en faisoit, sans aucun escandale pourtant ny decriement, et qu'il n'en fist aussi; mais, comme grand roy qu'il estoit et bien privilegié, il ne vouloit pas qu'un chacun, ny le commun, usât de pareils privileges que luy.

J'ay ouy conter à aucuns qu'il vouloit fort que les honnestes gentilshommes de sa cour ne fussent jamais sans des maistresses; et s'ils n'en faisoyent il les estimoit des fats et des sots; et bien souvent aux uns et aux autres leur en demandoit les noms, et promettoit les y servir et leur en dire du bien; tant il estoit bon et famillier! Et souvent aussi, quand il les voyoit en grand arraisonnement avec leurs maistresses, il les venoit accoster et leur demander quels bons propos ils avoyent avec elles, et, s'il ne les trouvoit bons, il les corrigeoit et leur en apprenoit d'autres. A ses plus familliers, il n'estoit point avarre ny chiche de leur en dire ny departir de ses contes; dont j'en ay ouy faire un plaisant qui luy advint, puis aprés le recita, d'une belle jeune dame venue à la cour, laquelle, pour n'y estre bien rusée, se laissa aller fort doucement aux persuasions des grands, et surtout de ce grand roy;

lequel un jour, ainsi qu'il voulut planter son estendart bien arboré dans son fort, elle qui avoit ouy dire, et qui commençoit à le voir, que, quand on donnoit quelque chose au roy, ou que, quand on le prenoit de luy et qu'on le touchoit, le falloit premierement baiser, ou bien la main pour le prendre et toucher, elle-mesme, sans autre ceremonie, n'y faillit pas, et, baisant tres-humblement la main, prit l'estendart du roy et le planta dans le fort avec une tres-grande humilité ; puis luy demanda de sens froid comment il vouloit qu'elle le servist, ou en femme de bien et chaste, ou en desbauchée. Ne faut point douter qu'il luy en demanda la desbauchée, puisqu'en cela elle y estoit plus agreable que la modeste : en quoy il trouva qu'elle n'y avoit perdu son temps, et aprés le coup, et avant, et tout; puis luy faisoit une grande reverence en le remerciant humblement de l'honneur qu'il luy avoit fait, dont elle n'en estoit pas digne, en luy recommandant souvent quelque advancement pour son mary. J'ay ouy nommer la dame, laquelle depuis n'a esté si sotte comme alors, mais bien habile et bien rusée. Ce roy n'en espargna pas le conte, qui courut à plusieurs oreilles.

Il estoit fort curieux de sçavoir l'amour et des uns et des autres, et surtout des combats amoureux, et mesme de quels beaux airs se manioyent les dames quand elles estoyent en leurs maneges, et quelles contenances et postures elles y tenoyent, et de quelles paroles elles usoyent; et puis en rioit à

pleine gorge; et aprés en defendoit la publication et l'escandale, et recommandoit le secret et l'honneur.

Il avoit pour son bon second ce tres-grand, tres-magnifique et tres-liberal cardinal de Lorraine; tres-liberal le puis-je appeller, puisqu'il n'eut son pareil de son temps; ses despenses, ses dons de gracieuseté, en ont fait foy, et surtout la charité envers les pauvres. Il portoit ordinairement une grande gibeciere, que son vallet de chambre qui luy manioit son argent des menus plaisirs ne failloit d'emplir, tous les matins, de trois ou quatre cens escus; et, tant de pauvres qu'il trouvoit, mettoit la main à la gibeciere, et ce qu'il en tiroit, sans consideration, il le donnoit, et sans rien trier. Ce fut de luy que dit un pauvre aveugle, — ainsi qu'il passoit dans Rome et que l'aumosne luy fut demandée de luy, il luy jetta à son accoustumée une grande poignée d'or, — et en s'escriant tout haut, en italien : *O tu sei Christo, o veramente el cardinal di Lorrena :* « Ou tu es Christ, ou tu es le cardinal de Lorraine. » S'il estoit aumosnier et charitable en cela, il estoit bien autant liberal es autres personnes, et principalement à l'endroit des dames, lesquelles il attrapoit aisement par cet appast : car l'argent n'estoit en si grand abondance de ce temps comme il est aujourd'huy, et pour ce en estoyent-elles plus friandes, et des bombances aussi et des parures.

J'ay ouy conter que, quand il arrivoit à la cour

quelque belle fille ou dame nouvelle qui fust belle, il la venoit aussitost accoster, et, l'arraisonnant, il disoit qu'il la vouloit dresser de sa main. Quel dresseur ! Je croy que la peine n'estoit pas si grande comme à dresser quelque poulain sauvage. Aussi pour lors disoit-on qu'il n'y avoit guieres dame ou fille residente à la cour ou fraischement venue, qui ne fust desbauchée ou attrapée par son avarice et par la largesse dudit M. le cardinal; et peu ou nulles sont-elles sorties de cette cour femmes et filles de bien. Aussi voyoit-on pour lors leurs coffres et grandes garde-robbes plus pleines de robbes, de cottes, et d'or et d'argent et de soye, que ne sont aujourd'huy celles de nos reines et grandes princesses d'aujourd'huy. J'en ay fait l'experience pour l'avoir veu en deux ou trois, qui avoyent gaigné tout cela par leur devant : car leurs peres, meres et maris, ne leur eussent pu donner en si grand quantité.

Je me fusse bien passé, ce dira quelqu'un, de dire cecy de ce grand cardinal, veu son honnorable habit et reverendissime estat; mais son roy le vouloit ainsi et y prenoit plaisir; et pour complaire à son roy l'on est dispensé de tout, et pour faire l'amour et d'autres choses, mais qu'elles ne soyent point meschantes, comme alors d'aller à la guerre, à la chasse, aux dances, aux mascarades et autres exercices; aussi qu'il estoit un homme de chair comme un autre, et qu'il avoit plusieurs grandes vertus et perfections qui offusquoyent cette petite

imperfection, si imperfection se doit appeller faire l'amour.

J'ay ouy faire un conte de luy à propos du respect deu aux dames. Il leur en portoit de son naturel beaucoup ; mais il l'oublia, et non sans sujet, à l'endroit de madame la duchesse de Savoye, donne Beatrix de Portugal. Luy, passant une fois par le Piedmont, allant à Rome pour le service du roy son maistre, visita le duc et la duchesse. Aprés avoir assez entretenu M. le duc, s'en alla trouver madame la duchesse en sa chambre pour la saluer ; et, s'approchant d'elle, elle, qui estoit la mesme arrogance du monde, luy presenta la main pour la baiser. M. le cardinal, impatient de cet affront, s'approcha pour la baiser à la bouche, et elle de se reculer. Luy, perdant patience et s'approchant plus prés encore d'elle, la prend par la teste et en depit d'elle la baisa deux ou trois fois. Et, quoyqu'elle en fît ses cris et exclamations, à la portugaise et espagnole, si fallut-il qu'elle passât par là. « Comment, dit-il, est-ce à moy à qui il faut user de cette mine et façon ? Je baise bien la reine ma maistresse, qui est la plus grande reine du monde, et vous, je ne vous baiserois pas, qui n'estes qu'une petite duchesse crottée ! Et si veux que vous sçachiez que j'ay couché avec des dames aussi belles et d'aussi bonne ou plus grande maison que vous. » Possible pouvoit-il dire vray. Cette princesse eut tort de tenir cette grandeur à l'endroit d'un tel prince de si grande maison, et mesme cardinal, car il n'y a car-

dinal, veu ce grand rang d'eglise qu'ils tiennent, qui ne s'accompare aux plus grandes princesses de la chrestienté. M. le cardinal aussi eut tort d'user de revanche si dure; mais il est bien fascheux à un noble et genereux cœur, de quelque profession qu'il soit, d'endurer un affront.

¶ Le cardinal de Granvelle le sceut bien faire sentir au comte d'Egmont, et d'autres que je laisse au bout de ma plume, car je brouillerois par trop mes discours, auxquels je retourne; et le reprens au feu roy Henry second qui a esté fort respectueux aux dames, qu'il servoit avec de grands respects, qui detestoit fort les calomniateurs de l'honneur des dames. Et, lorsqu'un roy sert telles dames, et de tel poids et de telle complexion, malaisement la suitte de la cour ose ouvrir la bouche pour en parler mal. De plus, la reine mere y tenoit fort la main pour soustenir ses dames et filles, et le bien faire sentir à ces detracteurs et pasquineurs, quand ils estoyent une fois descouverts, encore qu'elle-mesme n'y aye esté espargnée non plus que ses dames; mais ne s'en soucioit pas tant d'elle comme des autres, d'autant, disoit-elle, qu'elle sentoit son ame et sa conscience pure et nette, qui parloit assez pour soy; et la pluspart du temps se rioit et se mocquoit de ces medisans escrivains et pasquineurs. « Laissez-les tourmenter, disoit-elle, et prendre de la peine pour rien »; mais, quand elle les descouvroit, elle leur faisoit bien sentir.

Il escheut à l'aisnée Limueil, à son commence-

ment qu'elle vint à la cour, de faire un pasquin (car elle disoit et escrivoit bien) de toute la cour, mais non point scandaleux pourtant, sinon plaisant; asseurez-vous qu'elle la repassa par le fouet à bon escient, avec deux de ses compagnes qui en estoyent de consente; et, sans qu'elle avoit cet honneur de luy appartenir, à cause de la maison de Thurenne, alliée à celle de Boulogne, elle l'eust chastiée ignominieusement, par le commandement exprés du roy, qui detestoit estrangement tels escrits.

¶ Jé me souviens qu'une fois le sieur de Matha, qui estoit un brave et vaillant gentilhomme que le roy aimoit, et estoit parent de madame de Valentinois, il avoit ordinairement quelque plaisante querelle contre les dames et les filles, tant il estoit fol. Un jour, s'estant attacqué à une de la reine, il y en avoit une, qu'on nommoit la grande Meray, qui s'en voulut prendre pour sa compagne; luy ne fit que simplement respondre : « Ah! je ne m'attaque pas à vous, Meray, car vous estes une grande courciere bardable. » Comme de vray, c'estoit la plus grande fille et femme que je vis jamais. Elle s'en plaignit à la reine, que l'autre l'avoit appellée jument et courciere bardable. La reine fut en telle colere qu'il fallut que Matha vuidast de la cour pour aucuns jours, quelque faveur qu'il eust de madame de Valentinois, sa parente; et d'un mois aprés son retour n'entra en la chambre de la reine et des filles.

¶ Le sieur de Gersay fit bien pis à l'endroit d'une des filles de la reine à qui il vouloit mal, pour s'en vanger, encor que la parole ne luy manquast nullement : car il disoit et rencontroit des mieux, mais surtout quand il medisoit, dont il en estoit le maistre; mais la medisance estoit lors fort defendue. Un jour qu'elle estoit à l'aprés-disnée dans la chambre de la reine avec ses compagnes et gentilshommes, comme alors la coustume estoit qu'on ne s'assioit autrement qu'en terre quand la reine y estoit, ledict sieur, ayant pris entre les mains des pages et laquais une couille de bellier, dont ils s'en jouoyent à la basse-court (elle estoit fort grosse et enflée tout bellement) estant couché prés d'elle, la coula entre la robbe et la juppe de cette fille, et si doucement qu'elle ne s'en advisa jamais, sinon que, lorsque la reine se vint à se lever de sa chaire pour aller en son cabinet, cette fille, que je ne nommeray, se vint lever aussi-tost, et, en se levant tout devant la reine, pousse si fort ceste balle belliniere, pellue, velue, qu'elle fit six ou sept bonds joyeux, que vous eussiez dit qu'elle vouloit donner de soy-mesme du passe-temps à la compagnie sans qu'il luy coustast rien. Qui fut estonné? ce fut la fille, et la reine aussi, car c'estoit en belle place visible sans aucun obstacle. « Nostre-Dame ! s'escria la reine, et qu'est cela, m'amie, et que voulez-vous faire de cela ? » La pauvre fille, rougissant, à demy esplorée, se mit à dire qu'elle ne sçavoit que c'estoit, et que

c'estoit quelqu'un qui luy vouloit mal qui luy avoit fait ce meschant trait, et qu'elle pensoit que ce ne fust autre que Gersay. Luy, qui en avoit veu le commencement du jeu et des bonds, avoit passé la porte. On l'envoya querir; mais ne voulut jamais venir, voyant la reine si collere, et niant pourtant le tout fort ferme. Si fallut-il que pour quelques jours il fuist sa collere, et du roy aussi; et, sans qu'il estoit un des plus grands favoris du roy-dauphin avec Fontaine-Guerin, il fust esté en peine, encore que rien ne se prouvast contre luy que par conjecture, nonobstant que le roy et ses courtisans et plusieurs dames ne s'en pussent engarder d'en rire, ne l'osant pourtant manifester, voyant la collere de la reine : car c'estoit la dame du monde qui sçavoit [le] mieux rebrouer et estonner les personnes.

¶ Un honneste gentilhomme et une damoiselle de la cour vindrent une fois, de bonne amitié qu'ils avoyent ensemble, à tomber en haine et querelle, si bien que la damoiselle luy dit tout haut dans la chambre de la reine, estans sur ce different: « Laissez-moi, autrement je diray ce que m'avez dit. » Le gentilhomme, qui luy avoit rapporté quelque chose, en fidelité, d'une tres-grande dame, et craignant que mal ne luy en advinst, que pour le moins il ne fust banny de la cour, sans s'estonner il respondit, car il disoit tres-bien le mot : « Si vous dittes ce que je vous ay dit, je diray ce que je vous ay fait. » Qui fut estonnée? ce fut la

fille; toutesfois elle respondit: « Que m'avez-vous fait? » L'autre respondit: « Que vous ay-je dit? » La fille par amprés replique: « Je sçay bien ce que vous m'avez dit »; l'autre : « Je sçay bien ce que je vous ay fait. » La fille duplique: « Je prouveray fort bien ce que vous m'avez dit. » L'autre respondit: « Je prouveray encor mieux ce que je vous ay fait. » Enfin, aprés avoir demeuré assez de temps en telles contestations par dialogues de repliques et dupliques en pareils et semblables mots, s'en separerent par ceux et celles qui se trouverent là, encore qu'ils en tirassent du plaisir.

Tel debat parvint aux oreilles de la reine, qui en fut fort en collere, et en voulut aussitost sçavoir les paroles de l'un et les faits de l'autre, et les envoya querir. Mais l'un et l'autre, voyant que cela tireroit à consequence , adviserent à s'accorder aussitost ensemble, et, comparoissant devant la reine, de dire que ce n'estoit qu'en jeu qu'ils se contestoyent ainsi, et que le gentilhomme ne luy avoit rien dit, ny luy rien fait à elle. Ainsi ilz payerent la reine, laquelle pourtant tansa et blasma fort le gentilhomme, d'autant que ses paroles estoyent par trop scandaleuses. Le gentilhomme me jura vingt fois que, s'ilz ne se fussent rapatriez et concertez ensemble, et que la damoiselle eust descouvert les paroles qu'il luy avoit dites, qui luy tournoyent à grande consequence, que resolument il eust maintenu son dire qu'il luy avoit fait, à peine qu'on la visitast, et qu'on ne la trouveroit

point pucelle, et que c'estoit luy qui l'avoit despucellée. « Ouy, luy respondis-je; mais, si on l'eust visitée et qu'on l'eust trouvée pucelle, car elle estoit fille, vous fussiez esté perdu, et vous y fust allé de la vie. — Ha! mort-Dieu! me respondit-il, c'est ce que j'eusse voulu le plus, qu'on l'eust visitée: je n'avois point peur que la vie y eust couru; j'estois bien asseuré de mon baston: car je sçavois bien qui l'avoit depucellée, et qu'un autre y avoit tres-bien passé, mais non pas moy, dont j'en suis bien marry; et, la trouvant entamée et tracée, elle estoit perdue et moy vangé, et elle scandalisée. Je fusse esté quitte pour l'espouser, et puis m'en deffaire comme j'eusse pu. » Voilà comme les pauvres filles et dames courent fortune, aussi bien à droit comme à tort.

¶ J'en ay cogneu une de tres-grande part, laquelle vint à estre grosse du fait d'un tres-brave et gallant prince; on disoit pourtant que c'estoit en nom de mariage, mais par amprés on en sceut le contraire. Le roy Henry le sceut le premier, qui en fut extresmement fasché, car elle luy (en) appartenoit un peu. Toutesfois, sans faire plus grand bruit ny scandale, le soir au bal la voulut mener dancer le bransle de la *torche;* et puis la fit mener dancer à un autre la *gaillarde* et les autres bransles, là où monstra sa disposition et dexterité mieux que jamais, avec sa taille qui estoit tres-belle, et qu'elle accommodoit si bien ce jour là qu'il n'y avoit aucune apparence de grossesse: de sorte que le roy,

qui avoit jetté ses yeux tousjours fort fixement sur elle, ne s'en apperceut non plus que si elle ne fust esté grosse; et vint à dire à un tres-grand de ses plus familiers: « Ceux-là sont bien malheureux et meschants d'estre allés inventer que cette pauvre fille estoit grosse; jamais je ne luy ay veu meilleure grace. Ces meschans detracteurs qui en ont parlé ont menty et ont tres-grand tort. » Et ainsi ce bon prince excusa cette fille et honneste damoiselle, et en dit de mesmes à la reine, estant couché le soir avec elle. Mais la reine, ne se fiant à cela, la fit visiter le lendemain au matin, elle estant presente, et se trouva grosse de six mois; laquelle luy advoua et confessa le tout sous la courtine de mariage. Pourtant le roy, qui estoit tout bon, fit tenir le mystere le plus secret qu'il peut, sans scandaliser la fille, encor que la reine en fust fort en collere. Toutesfois ils l'envoyerent tout coy chez ses plus proches parens, où elle accoucha d'un beau fils, qui pourtant fut si malheureux qu'il ne put jamais estre advoué du pere putatif; et la cause en traisna longuement, mais la mere n'y put jamais rien gaigner.

Or, le roy Henry aimoit aussi bien les bons contes comme les rois ses predecesseurs, mais il ne vouloit point que les dames en fussent scandalisées ny divulguées; si bien que luy, qui estoit d'assez amoureuse complexion, quand il alloit voir les dames, y alloit le plus caché et le plus couvert qu'il pouvoit, afin qu'elles fussent hors de soup-

çon et diffame. Et, s'il en avoit aucune qui fust descouverte, ce n'estoit pas sa faute ny de son consentement, mais plustost de la dame, comme une que j'ay ouy dire, de bonne maison, nommée madame Flamin, d'Escosse, laquelle, ayant esté enceinte du fait du roy, elle n'en faisoit point la petite bouche, mais tres-hardiment disoit en son escossiment francizé : « J'ay fait tant que j'ay pu, que, Dieu mercy, je suis enceinte du roy, dont je m'en sens tres-honnorée et tres-heureuse ; et si je veux dire que le sang royal a je ne sçay quoy de plus suave et friande liqueur que l'autre, tant je m'en trouve bien, sans conter les bons brins de presents que l'on en tire. »

Son fils, qu'elle en eut alors, fut le feu grand prieur de France, qui fut tué dernierement à Marseille, qui fut un tres-grand dommage, car c'estoit un tres-honneste, brave et vaillant seigneur : il le monstra bien à sa mort. Et si estoit homme de bien et le moins tiran gouverneur de son temps, ny depuis ; et la Provence en sçauroit bien que dire, et encore que ce fust un seigneur fort splendide et de grande despense ; mais il estoit homme de bien et se contentoit de raison.

Cette dame, avec d'autres que j'ay ouy dire, estoit en cette opinion que, pour coucher avec son roy, ce n'estoit point diffame, et que putains sont celles qui s'adonnent aux petits, mais non pas aux grands rois et gallants gentilshommes ; comme cette reine amazone que j'ay dit, qui vint de trois

cens lieues pour se faire engrosser à Alexandre, pour en avoir de la race : toutesfois l'on dit qu'autant vaut l'un que l'autre.

¶ Aprés le roy Henry vint le roy François second, duquel le regne fut si court que les medisans n'eurent loisir de se mettre en place pour medire des dames ; encore que, s'il eust regné longtemps, ne faut point croire qu'il les eust permis en sa cour : car c'estoit un roy de tres-bon et tres-franc naturel, et qui ne se plaisoit point en medisances, outre qu'il estoit fort respectueux à l'endroit des dames et les honnoroit fort ; [aussi avoit-il la reine sa femme, et la reine sa mere, et messieurs ses oncles, qui rabrouoient fort] ces causeurs et piqueurs de la langue. Il me souvient qu'une fois, luy estant à Sainct-Germain en Laye, sur le mois d'aoust et de septembre, il luy prist envie d'aller le soir voir les cerfs en leurs ruths en cette belle forest de Sainct-Germain, et menoit des princes ses plus grands familiers, et aucunes grandes dames et filles que je dirois bien. Il y en eut quelqu'un qui en voulut causer, et dire que cela ne sentoit point sa femme de bien ny chaste, d'aller voir de telles amours et tels ruths de bestes, d'autant que l'appetit de Venus les en eschauffoit davantage, à telle imitation et telle veue, si bien que, quand elles s'en voudroyent degouster, l'eau ou la salive leur en viendroit à la bouche du mitan, que par aprés il n'y auroit autre remede de l'en oster, sinon par autre cause ou salive de sperme.

Le roy le sceut, et les princes et dames qui l'y avoyent accompagné. Asseurez-vous que, si le gentilhomme n'eust sitost escampé, il estoit tres-mal, et ne parut à la cour qu'aprés sa mort et son regne.

Il y eut force libelles diffamatoires contre ceux qui gouvernoyent alors le royaume; mais il n'y eut aucun qui piquast et offensast plus qu'une invective intitulée *le Tigre*, sur l'imitation de la premiere invective de Ciceron contre Catillina, d'autant qu'elle parloit des amours d'une tres-grande et belle dame et d'un grand son proche. Si le gallant auteur fust esté apprehendé, quand il eust eu cent mille vies il les eust toutes perdues: car et le grand et la grande en furent si estommacquez qu'ils en cuiderent desesperer.

Ce roy François ne fut point sujet à l'amour comme ses predecesseurs : aussi eust-il eu grand tort, car il avoit pour espouse la plus belle femme du monde et la plus aimable; et qui l'a telle ne va point au pourchas comme d'autres, autrement il est bien miserable; et qui n'y va, peu se soucie-il de dire mal des dames, ny bien et tout, sinon que de la sienne. C'est une maxime que j'ay ouy tenir à une honneste personne; toutesfois je l'ay veu faillir plusieurs fois.

¶ Le roy Charles vint par amprés, lequel, pour sa tendresse d'aage, ne se soucioit, du commencement, des dames, ains se soucio.t plustost à passer son temps en exercice de jeunesse. Toutesfois feu

M. de Sipierre, son gouverneur, et qui estoit, à mon gré et d'un chacun aussi, le plus honneste et le plus gentil cavallier de son temps, et le plus courtois et reverentieux aux dames, en apprit si bien la leçon au roy son maistre et disciple qu'il a esté autant à l'endroit des dames qu'aucuns roys ses predecesseurs : car jamais, et petit et grand, il n'a veu dame, fust-il le plus empesché du monde ailleurs, ou qu'il courust ou qu'il s'arrestast, ou à pied ou à cheval, qu'aussitost il ne la saluast et luy ostast son bonnet fort reverentieusement. Quand il vint sur l'aage d'amour, il servit quelques honnestes dames et filles que je sçay, mais avec si grand honneur et respect que le moindre gentilhomme de sa cour eust sceu faire.

De son regne, les grands pasquineurs commencerent pourtant avoir vogue, et mesmes aucuns gentilshommes bien gallants de la cour, lesquels je ne nommeray point, qui detractoyent estrangement des dames, et en general et en particulier, voire des plus grandes, dont aucuns en ont eu des querelles à bon escient, et s'en sont tres-mal trouvez : non pourtant qu'ils advouassent le fait, car ils nioient tout; aussi s'en fussent-ilz trouvez de l'escot s'ils l'eussent advoué, et le roy leur eust bien fait sentir, car ilz s'attaquoyent à de trop grandes. D'autres faisoyent bonne mine, et enduroyent à leur barbe mille dementis qu'on disoit conditionels et en l'air, et mille injures qu'ils beuvoyent doux comme laict, et n'osoyent nullement repartir, au-

trement il leur alloit de la vie. En quoy bien souvent me suis-je estonné de telles gens qui se mettoyent ainsi à medire d'autruy, et permettre qu'on medist à leur nez tant et tant d'eux. Si avoyent-ils pourtant la reputation d'estre vaillants; mais en cela ilz enduroyent le petit affront gallantement sans sonner mot.

Je me souviens d'un pasquin qui fut fait contre une tres-grande dame, veufve, belle et bien honneste, qui voulloit convoler avec un tres-grand prince jeune et beau. Il y eut quelques-uns, que je sçay bien, qui, ne voulans ce mariage, pour en destourner le prince firent un pasquin d'elle, le plus scandaleux que j'aye point veu, là où ils l'accomparoyent à cinq ou six grandes putains anciennes, fameuses, fort lubriques, et qu'elle les surpassoit toutes quatre. Ceux mesmes qui avoyent fait le pasquin le luy presenterent, disans pourtant qu'il venoit d'autres, et qu'on leur avoit baillé. Ce prince, l'ayant veu, donna des dementis et dit mille injures en l'air à ceux qui l'avoyent fait; eux passerent tout sous silence, encor qu'ils fussent des braves et vaillans. Cela donna pourtant pour le coup à songer au prince, car le pasquin portoit et monstroit au doigt plusieurs particularitez; mais au bout de deux ans le mariage s'accomplit.

Le roy estoit si genereux et bon que nullement il favorisoit telles gens d'avoir de petits mots joyeux avec eux à part; bien les aimoit-il, mais ne vouloit que le vulgaire en fust abreuvé, disant que

sa cour, qui estoit la plus noble et la plus illustre de grandes et belles dames de tout le monde, et pour telle reputée, ne vouloit qu'elle fust villipendée et mesestimée, par la bouche de tels causeurs et gallants; et c'estoit à parler ainsi des courtizannes de Rome, de Venise et d'autres lieux, et non de la cour de France, et que, s'il estoit permis de le faire, il n'estoit permis de le dire.

Voilà comment ce roy estoit respectueux aux dames, voire tellement qu'en ses derniers jours je sçay qu'on luy voulut donner quelque mauvaise impression de quelques tres-grandes et tres-belles et honnestes dames, pour estre brouillées en quelques tres-grandes affaires qui luy touchoient; mais il n'en voulut jamais croire rien; ains leur fit aussi bonne chere que jamais, et mourut avec leurs bonnes graces et grande quantité de leurs larmes qu'elles espandirent sur son corps. Et le trouverent à dire, puis aprés bien, quand le roy Henry troisiesme vint à luy succeder, lequel, pour aucuns mauvais rapports qu'on luy avoit fait d'elles en Pologne, n'en fit à son retour si grand conte comme il en avoit fait auparavant; et d'icelles, et d'autres que je sçay, s'en fit un tres-rigoureux censeur, dont pour cela il n'en fut pas plus aymé; si que je croy qu'en partie elles ne luy ont point peu nuy, ny à sa male fortune, ny à sa ruine. J'en dirois bien quelques particularitez, mais je m'en passeray bien, sinon qu'il faut considerer que la femme est fort encline à la vengeance : car, quoy qu'il tarde, elle

l'execute; au contraire du naturel de la vengeance d'aucuns, laquelle du commencement est fort ardente et chaude à s'en faire acroire, mais par le temporisement et longueur elle s'attiedist et vient à neant. Voilà pourquoy il s'en faut garder du premier abord, et par le temps parer aux coups; mais la furie, l'abord et le temporisement, durent tousjours en la femme jusqu'à la fin; je dis d'aucunes, mais peu.

Aucuns ont voulu excuser le roy de la guerre qu'il faisoit aux dames par descriemens, que c'estoit pour refrener et corriger le vice, comme si la correction en cela luy servoit; veu que la femme est de tel naturel que tant plus on luy defend cela, tant plus y est-elle ardente, et a-on beau luy faire le guet. Aussi, par experience, ay-je veu que pour luy on ne se destournoit de son grand chemin.

Aucunes dames a-il aymé, que je sçay bien, avec de tres-grands respects, et servy avec tres-grand honneur, et mesmes une tres-grande et belle princesse, dont il devint tant amoureux avant qu'aller en Poulogne, qu'aprés estre roy il se resolut de l'espouser, encor qu'elle fust mariée à un grand et brave prince, mais il estoit à luy rebelle, et refugié en païs estrange pour amasser gens et luy faire la guerre; mais à son retour en France la dame mourut en ses couches. La mort seule empescha ce mariage, car il y estoit resolu : par la faveur et dispense du pape il l'espousoit, qu'il ne luy eust re-

fusée, estant un si grand roy, et pour plusieurs autres raisons que l'on peut penser.

A d'autres aussi a-il fait l'amour pour les descrier. J'en sçay une grande que, pour des desplaisirs que son mary luy avoit faits, et ne le pouvant atrapper, s'en vengea sur sa femme, qu'il divulgua en la presence de plusieurs; encor cette vengeance estoit-elle douce, car, au lieu de la faire mourir, il la faisoit vivre.

J'en sçay une qui, faisant trop de la gallante, et pour un desplaisir qu'elle luy fit, exprés luy fit l'amour, et, sans grand peine de persuasion, luy donna un rendez-vous en un jardin où ne faillit de se trouver; mais il ne la voulut toucher autrement (ce disent aucuns), mais il la toucha fort bien, ains la faire voir en place de marché, et puis la bannir de la cour avec opprobre.

Il desiroit et estoit fort curieux de sçavoir la vie des unes et des autres et en sonder leur vouloir. On dit qu'il faisoit quelquesfois part de ses bonnes fortunes à aucuns de ses plus privez. Bien heureux estoient-ilz ceux-là : car les restes de ces grands roys ne sçauroyent estre que tres-bons.

Les dames le craignoyent fort, comme j'ay veu; et leur faisoit luy-mesme des reprimendes, ou en prioit la reine sa mere, qui de soy en estoit assez prompte, mais non pour aymer les medisans, ainsi que je l'ay monstré cy-devant par ces petits exemples que j'ay allegué; auxquels y prenant pied et alteration, que pouvoit-elle faire aux autres

quand ils touchoient au vif et à l'honneur des dames?

Ce roy avoit tant accoustumé, dez son jeune aage, comme j'ay veu, de sçavoir des contes des dames, voire moy-mesme luy en ay-je fait aussi quelqu'un, et en disoit aussi, mais fort secretement, de peur que la reine sa mere le sceust, car elle ne vouloit qu'il les dît à d'autres qu'à elle, pour en faire la correction; tellement que, venant en aage et en liberté, n'en perdit la possession. Et, pour ce, sçavoit aussi bien comme elles vivoyent en sa cour et en son royaume (au moins aucunes) et mesmes les grandes, que s'il les eust toutes pratiquées. Et si aucunes y en avoit qui vinssent à la cour nouvellement, en les accostant fort courtoisement et honnestement, pourtant leur en contoit de telle façon, qu'elles en demeuroient estonnées en leurs ames d'où il avoit appris toutes ces nouvelles, luy niant et desadvouant pourtant le tout. Et, s'il s'amusoit en cela, il ne laissoit, en autres et plus grandes choses, y applicquer son esprit si hautement qu'on l'a tenu pour le plus grand roy que de cent ans il y a eu en France, ainsi que j'en ay escrit ailleurs en un chapitre de luy fait à part.

Je n'en parle doncques plus, encor qu'on me pust dire que je ne suis esté assez copieux d'exemples de luy pour ce sujet, et que j'en devois dire davantage si j'en sçavois. Ouy, j'en sçay prou, et des plus sublins; mais je ne veux pas tout à coup dire les nouvelles de la cour ny du reste du monde;

et aussi que je ne pourrois si bien pallier et couvrir mes contes, que l'on ne s'en apperceust sans escandale.

¶ Or, il y a de ces detracteurs des dames de diverses sortes. Les uns en medisent d'aucunes pour quelque desplaisir qu'elles leur auront fait, encor qu'elles soyent des plus chastes du monde, et les font, d'un ange beau et pur qu'elles sont, un diable tout infect de meschanceté; comme un honneste gentilhomme que j'ay veu et cogneu, lequel, pour un leger desplaisir qu'une tres-honneste et sage dame luy avoit fait, la descria fort villainement; dont il en eut bonne querelle. Et disoit : « Je sçay bien que j'ay tort, et ne nie point que cette dame ne soit tres-chaste et tres-vertueuse; mais quiconque sera-elle celle-là qui m'aura le moins du monde offensé, quand elle seroit aussi sage et pudique que la vierge Marie, puisqu'autrement il ne m'est permis d'en avoir raison comme d'un homme, j'en diray pis que pendre. » Mais Dieu pourtant s'en peut irriter.

D'autres detracteurs y a-il qui, aymans des dames et ne pouvant rien tirer de leur chasteté, de depit en causent comme de publiques; et si font pis : ils disent et publient qu'ils en ont tiré ce qu'ils vouloyent, mais, les ayant cogneues et apperceues par trop lubriques, les ont quittées. J'en ay cogneu force gentilshommes en nos cours de ces humeurs. D'autres [dames], qui à bon escient quittent leurs mignons et favoris de couchette, et puis, suivant

leurs legeretez et inconstances, s'en sont degoustées et repris d'autres en leurs places : sur ce, ces mignons, depitez et desesperez, vous peignent et descrient ces pauvres femmes ne faut point dire comment, jusques à raconter particulierement leurs lascivetez et paillardises qu'ils ont ensemble exercées, et à descouvrir leurs sis qu'elles portent sur leurs corps nuds, afin que mieux on les croye.

D'autres y a-il qui, depitez qu'elles en donnent aux autres et non à eux, en medisent à toute outrance, et les font guetter, espier et veiller, afin qu'au monde ilz donnent plus grandes conjectures de leurs veritez.

D'autres qui, espris de belle jalousie, sans aucun sujet que celuy-là, maldisent de ceux qu'elles ayment le plus, et qu'eux-mesmes ayment tant qu'ilz ne les voyent pas à demy. Voilà l'un des grands effets de jalousie. Et tels detracteurs ne sont tant à blasmer que l'on diroit bien : car il faut imputer cela à l'amour et à la jalousie, deux frere et sœur d'une mesme naissance.

D'autres detracteurs y a-il qui sont si fort naiz et accoustumez à la medisance que plustost qu'ilz ne medisent de quelque personne ils mediroyent d'eux-mesmes. A vostre advis, si l'honneur des dames est espargné en la bouche de telles gens? Plusieurs en nos cours en ay-je veu tels qui, craignans de parler des hommes de peur de la touche, se mettoyent sur la draperie des pauvres dames, qui n'ont autre revange que les larmes, regrets et

paroles. Toutesfois en ay-je cogneu plusieurs qui s'en sont tres-mal trouvez : car il y a eu des parents, des freres, des amys, de leurs serviteurs, voire des marys, qui en ont fait repentir plusieurs, et remascher et avaller leurs paroles. Enfin, si je voulois raconter toutes les diversitez des detracteurs des dames qu'il y en a, je n'aurois jamais fait.

¶ Une opinion en amour ay-je veu tenir à plusieurs : qu'un amour secret ne vaut rien, s'il n'est un peu manifeste, sinon à tous, pour le moins à ses plus privez amis; et, si à tous il ne se peut dire, pour le moins que le manifeste s'en face, ou par monstres ou par faveurs, ou de livrées et couleurs, ou actes chevalleresques, comme courremens de bagues, tournois, masquarades, combats à la barriere, voire à ceux de bon escient quand on est à la guerre; certes, le contentement en est tres-grand en soy.

Comme de vray, de quoy serviroit à un grand capitaine d'avoir fait un beau et signalé exploict de guerre, et qu'il fust teu et nullement sceu ? Je crois que ce luy seroit un depit mortel. De mesme en doivent estre les amoureux qui ayment en bon lieu, ce disent aucuns. Et de cette opinion en a esté le principal chef, M. de Nemours, le parangon de toute chevallerie : car, si jamais prince, seigneur ou gentilhomme a esté heureux en amours, ç'a esté celuy-là. Il ne prenoit pas plaisir à les cacher à ses plus privez amis; si est-ce qu'à

plusieurs il les a tenues si secretes qu'on ne les jugeoit que malaisement.

Certes, pour les dames mariées, la descouverte en est fort dangereuse; mais, pour les filles et veufves qui sont à marier, n'importe : car la couleur et pretexte d'un mariage futur couvre tout.

¶ J'ay cogneu un gentilhomme tres-honneste à la cour, qui, servant une tres-grande dame, estant parmy ses compagnons un jour en devis de leurs maistresses, et se conjurans tous de les descouvrir entre eux de leurs faveurs, ce gentilhomme ne voulut jamais deceler la sienne, ains en alla controuver une autre d'autre part, et leur donna ainsi le bigu, encor qu'il y eust un grand prince en la troupe qui l'en conjurast et se doutast pourtant de cet amour secret; mais luy et ses compagnons n'en tirerent que cela de luy; et pourtant à part soy maudit cent fois sa destinée qui l'avoit là contraint de ne racconter, comme les autres, sa bonne fortune, qui est plus gratieuse à dire que sa male.

¶ Un autre ay-je cogneu, bien gallant cavallier, lequel, par sa presomption trop libre qu'il prit de descouvrir sa maistresse, qu'il devoit taire, tant par signes que paroles et effets, en cuida estre tué par un assassinat qu'il faillit; mais pour un autre sujet il n'en faillit un autre, dont la mort s'ensuivit.

¶ J'estois à la cour du temps du roy François second, que le comte de Saint-Aignan espousa à Fontainebleau la jeune Bourdeziere. L'endemain, le nouveau marié estant venu en la chambre du roy, un chacun

luy commença à faire la guerre, selon la coustume; dont il y eut un grand seigneur tres-brave qui luy demanda combien de postes il avoit couru. Le marié respondit cinq. Par cas, il y eut present un honneste gentilhomme, secretaire, qui estoit là fort favory d'une tres-grande princesse que je ne nommeray point, qui dit que ce n'estoit guieres, pour le beau chemin qu'il avoit battu et pour le beau temps qu'il faisoit, car c'estoit en esté. Ce grand seigneur luy dit : « A mort-Dieu ! il vous faudroit des perdriaux à vous ! — Pourquoy non ? repliqua le secretaire. Par Dieu ! j'en ay pris une douzaine en vingt-quatre heures sur la plus belle motte qui soit icy à l'entour, ny qui soit possible en France. » Qui fut esbahy ? Ce fut ce seigneur, car par là il apprit ce dont il se doutoit il y avoit longtemps; et, d'autant qu'il estoit fort amoureux de cette princesse, fut fort marry de ce qu'il avoit si longuement chassé en cet endroit et n'avoit jamais rien pris, et l'autre avoit esté si heureux en rencontre et en sa prise. Ce que le seigneur dissimula pour ce coup; mais depuis, en temporisant son martel, la luy cuida rendre chaud et couvert, sans une consideration que je ne diray point; mais pourtant il luy porta tousjours quelque haine sourde. Et, si le secretaire fust esté bien advisé, il n'eust vanté ainsi sa chasse, mais l'eust tenue tres-secrete, et mesme en une si heureuse adventure, dont il en cuida arriver de la brouillerie et de l'escandale.

¶ Que diroit-on d'un gentilhomme de par le

monde, qui, pour quelque desplaisir que luy avoit fait sa maistresse, [fut si impudent qu'il alla monstrer à son mary sa peinture qu'elle luy avoit donnée, qu'il portoit au col, dont le mary fut fort estonné et moins aimant sa femme qui en sceut colorer le fait ainsi qu'elle put.

¶ Celui eut bien plus grand tort, que je sçay, grand seigneur, qui, depité de quelque tour que luy avoit fait sa maistresse,] alla jouer et perdre son pourtrait aux dez contre un de ses soldats, car il avoit grand charge en l'infanterie; ce qu'elle sceut, et en cuida crever de depit, et qui s'en fascha fort. La reine mere le sceut, qui luy en fit la reprimende, sur ce que le desdain en estoit par trop grand, que d'aller ainsi abandonner au sort de dez le pourtrait d'une belle et honneste dame. Mais ce seigneur en rabilla le fait, disant que, de sa couche, il avoit reservé le parchemin du dedans, et n'avoit que couché la boete qui l'enserroit, qui estoit d'or et enrichie de pierreries. J'en ay veu souvent demener le conte entre la dame et le seigneur bien plaisamment, et en ay ry d'autres fois mon saoul.

¶ Si diray-je une chose : qu'il y a des dames, dont j'en ay veu aucunes, qui veulent estre en leurs amours bravées, menacées, voire gourmandées, et les a-t-on plustost de telle sorte que par douces compositions; ny plus ny moins qu'aucunes forteresses qu'on a par force, et d'autres par douceur; mais pourtant elles ne veulent estre inju-

riées, ny descriées pour putains : car bien souvent les paroles offensent plus que les effets.

Silla ne voulut jamais pardonner à la ville d'Athenes qu'il ne la ruinast de fonds en comble, non pour opiniastreté d'avoir tenu contre luy, mais seulement parce que dessus les murailles ceux de dedans en parlerent mal, et toucherent l'honneur bien au vif de Metella sa femme.

¶ En quelques lieux de par le monde, que je ne nommeray point, les soldats aux escarmouches et aux sieges de places se reprochoyent les uns aux autres l'honneur de deux de leurs princesses souveraines, jusques-là à s'entredire : « La tienne joue bien aux quilles. — La tienne rempelle aussi bien. » Par ces brocards et sobriquets, les princesses animoyent bien autant les leurs à faire du mal et des cruautez que d'autres sujets, ainsi que je l'ay veu.

¶ J'ay ouy raconter que la principale occasion qui anima plus la reine d'Hongrie à allumer ces beaux feux vers la Picardie et autres parts de France, ce fut à l'appetit de quelques insolents bavards et causeurs, qui parloyent ordinairement de ses amours, et chantoyent tout haut et partout :

Au, au Barbanson
Et la reine d'Ongrie !

chanson grossiere pourtant, et sentant à pleine gorge son advanturier ou villageois.

¶ Caton ne put jamais aymer Cesar, depuis

qu'estant au senat, qu'on deliberoit contre Catilina et sa conjuration, et qu'on en soupçonnoit Cesar estant au conseil, fut apporté audict Cesar, en cachette, un petit billet, ou, pour mieux dire, un poullet, que Servilla, sœur de Caton, luy envoyoit, qui portoit assignation ou rendez-vous pour coucher ensemble. Caton, ne s'en doutant point, ains de la consente dudict Cesar avec Catilina, cria tout haut que le senat luy fit commandement d'exhiber ce dont estoit question. Cesar, à ce contraint, le monstra, où l'honneur de sa sœur se trouva fort escandalizé et divulgué. Je vous laisse à penser donc si Caton, quelque bonne mine qu'il fit d'haïr Cesar à cause de la Republique, s'il le put jamais aymer, veu ce trait scandaleux. Ce n'estoit pas pourtant la faute de Cesar, car il falloit necessairement qu'il manifestast ce brevet; autrement il luy alloit de la vie. Et croy que Servilla ne luy en voulut point de mal autrement pour cela; comme de fait ne laisserent à continuer leurs amours, desquelles vint Brutus, qu'on disoit Cesar en estre pere; mais il luy rendit mal pour l'avoir mis au monde.

Or les dames, pour s'abandonner aux grands, courent beaucoup de fortunes, et, si elles en tirent des faveurs, des grandeurs et des moyens, elles les acheptent bien.

¶ J'ay ouy conter d'une dame belle, honneste et de bonne maison, mais non de si grande comme d'un grand seigneur qui en estoit tres-fort amou-

reux; et, l'ayant trouvée un jour en sa chambre seule avec ses femmes, assise sur son lict, aprés quelques devis et propos tenus d'amour, ce seigneur vint à l'embrasser, et par douce force la coucha sur son lict; puis venant au grand assaut, et elle l'endurant avec une petite et civile opiniastreté, elle luy dit : « C'est un grand cas que vous autres grands seigneurs ne vous pouvez engarder d'user de vos autoritez et libertez à l'endroit de nous autres inferieures. Au moins, si le silence vous estoit aussi commun comme la liberté de parler, vous seriez par trop desirables et pardonnables. Je vous prie donc, Monsieur, tenir secret cecy que vous faittes, et garder mon honneur. »

Ce sont les propos coustumiers dont usent les dames inferieures à leurs superieurs : « Hà! Monsieur, disent-elles, advisez au moins à mon honneur. » D'autres disent : « Ha! Monsieur, si vous dites cecy, je suis perdue; gardez, pour Dieu, mon honneur! » D'autres disent : « Monsieur, mais que vous n'en sonniez mot et mon honneur soit sauvé, je ne m'en soucie point »; comme voulant arguer par là qu'on en peut faire tant qu'on voudra en cachette; et mais que le monde n'en sçache rien, elles ne pensent point estre deshonnorées.

Les plus grandes et superbes dames disent à leurs gallants inferieurs : « Donnez-vous bien garde d'en dire mot, tant seul soit-il; autrement il vous va de la vie; je vous feray jetter [en] un sac

dans l'eau, ou je vous feray tuer, ou je vous feray couper les jarrets » ; et autres tels et semblables propos prononcent-elles : si bien qu'il n'y a dame, de quelque qualité qui soit, qui vueille estre scandalisée ny pourmenée tant soit peu par le palais de la bouche des hommes. Si en a-il aucunes qui sont si mal advisées, ou forcenées, ou transportées d'amour, que, sans que les hommes les accusent, d'elles-mesmes se decrient : comme fut, il n'y a pas longtemps, une tres-belle et honneste dame, de bonne part, de laquelle un grand seigneur en estant [de]venu fort amoureux, et puis aprés en jouissant, et luy ayant donné un tres-beau et riche bracellet, où luy et elle estoyent tres-bien pourtraits, elle fut si mal advisée de le porter ordinairement sur son bras tout nud par-dessus le coude ; mais un jour son mary, estant couché avec elle, par cas il le trouva et le visita, et là-dessus trouva sujet de s'en defaire par la violence de la mort. Quelle mal advisée femme !

¶ J'ay cogneu d'autres fois un tres-grand prince souverain, lequel, ayant gardé une maistresse des plus belles de la cour l'espace de trois ans, au bout desquels luy fallut faire un voyage pour quelque conqueste, avant qu'y aller vint tout à coup tres-amoureux d'une tres-belle et honneste princesse s'il en fut onc ; et, pour luy monstrer qu'il avoit quitté son ancienne maistresse pour elle, et la vouloit du tout honnorer et servir, sans plus se soucier de la memoire de l'autre, luy donna avant partir

toutes les faveurs, joyaux, bagues, pourtraits, bracellets et toutes gentillesses que l'ancienne luy avoit donnez, dont aucunes estant veues et apperceues d'elle, elle en cuida crever de depit, non pourtant sans le taire; mais en s'escandallisant fut contente d'escandalliser l'autre. [Je croy que, si ceste princesse ne fust morte par aprés, le prince, au retour de son voyage, l'eut espousée.]

¶ J'ay cogneu un autre prince, mais non si grand, lequel, durant ses premieres nopces et sa viduité, vint à aymer une fort belle et honneste damoiselle de par le monde, à qui il fit, durant leurs amours et soulas, de fort beaux presents de carcans, de bagues, de pierreries et force autres belles hardes, dont entre autres il y avoit un fort beau et riche mirouer où estoit sa peinture. Or, le prince vint à espouser une fort belle et tres-honneste princesse de par le monde, qui luy fit perdre le goust de sa premiere maistresse, encor qu'elles ne se deussent rien l'une à l'autre de la beauté. Cette princesse persuada et sollicita tant monsieur son mary qu'il envoya demander à sa premiere maistresse tout ce qu'il luy avoit jamais donné de plus beau et de plus exquis. Cette dame en eut un grand crevecœur; mais pourtant elle avoit le cœur si grand et si haut, encor qu'elle ne fust point princesse, mais pourtant d'une des meilleures maisons de France, qu'elle luy renvoya le tout du plus beau et du plus exquis, où estoit un beau mirouer avec la peinture dudict prince; mais (avant pour le

mieux decorer), elle prit une plume et de l'ancre, et luy ficha dedans de grandes cornes au beau mitan du front; et, delivrant le tout au gentilhomme, luy dit: « Tenez, mon amy, portez cela à vostre maistre, et que je luy envoye tout ainsi qu'il me le donna, et que je ne luy ay rien osté ny adjousté, si ce n'est que de luy mesme il y ait adjousté quelque chose du depuis; et dittes à cette belle princesse sa femme, qui l'a tant sollicité à me demander ce qu'il m'a donné, que, si un seigneur de par le monde (le nommant par son nom, comme je sçay) en eust fait de mesme à sa mere, et luy eust repeté et osté ce qu'il luy avoit donné pour coucher souvent avec elle, par don d'amourettes et jouissances, qu'elle seroit aussi pauvre d'affiquets et pierreries que damoiselle de la cour; et que sa teste, qui en est si fort chargée aux despens d'un tel seigneur et du devant de sa mere, que maintenant elle seroit tous les matins par les jardins à cueillir des fleurs pour s'en accommoder, au lieu de ses pierreries: or, qu'elle en face des pastez et des chevilles, je les luy quitte. » Qui a cogneu cette damoiselle la jugeroit telle pour avoir fait le coup; et ainsi elle-mesme me l'a-elle dit, et qu'elle estoit tres-libre en paroles; mais pourtant elle s'en cuida trouver mal, tant du mary que de la femme, pour se sentir ainsi decriée; à quoy on luy donna blasme, disant que c'estoit sa faute, pour avoir ainsi depité et desesperé cette pauvre dame, qui avoit tres-bien gaigné tels presents par la sueur de son corps.

Cette damoiselle, pour estre l'une des belles et agreables de son temps, nonobstant l'abandon qu'elle avoit fait de son corps à ce prince, ne laissa à trouver party d'un tres-riche homme, mais non semblable de maison; si bien que, venant un jour à se reprocher l'un à l'autre les honneurs qu'ils s'estoyent faits de s'estre entre mariez, elle, qui estoit d'un si grand lieu, de l'avoir espousé, il luy fit response: « Et moy, j'ay fait plus pour vous que vous pour moy : car je me suis deshonnoré pour vous remettre vostre honneur » ; voulant inferer par là que, puisqu'elle l'avoit perdu estant fille, le luy avoit remis l'ayant prise pour femme.

¶ J'ay ouy conter, et le tiens de bon lieu, que, lorsque le roy François premier eut laissé madame de Chasteaubriand, sa maistresse fort favorite, pour prendre madame d'Estampes, estant fille appellée Helly, que madame la Regente avoit prise avec elle pour une de ses filles, et la produisit au roy François à son retour d'Espagne à Bourdeaux, laquelle il prit pour sa maistresse, et laissa ladite madame de Chasteaubriand , ainsi qu'un cloud chasse l'autre, madame d'Estampes pria le roy de retirer de ladicte madame de Chasteaubriand tous les plus beaux joyaux qu'il luy avoit donné, non pour le prix et la valeur, car pour lors les perles et pierreries n'avoyent la vogue qu'elles ont eu depuis, mais pour l'amour des belles devises qui estoyent mises, engravées et empreintes, lesquelles la reine

de Navarre, sa sœur, avoit faites et composées : car elle en estoit tres-bonne maistresse. Le roy François luy accorda sa priere, et luy promit qu'il le feroit : ce qu'il fit ; et, pour ce, ayant envoyé un gentilhomme vers elle pour les luy demander, elle fit de la malade sur le coup, et remit le gentilhomme dans trois jours à venir, et qu'il auroit ce qu'il demandoit. Cependant, de depit, elle envoya querir un orfevre, et luy fit fondre tous ces joyaux, sans avoir acception ny respect des belles devises qui y estoyent engravées ; et emprés, le gentilhomme tourné, elle luy donna tous les joyaux convertis et contournez en lingots d'or. [« Allez, dit-elle, portez cela au roy, et dites-luy que, puisqu'il luy a pleu me revoquer ce qu'il m'avoit donné si liberalement, que je le luy rends et renvoye en lingots d'or.] Pour quant aux devises, je les ay si bien empreintes et colloquées en ma pensée, et les y tiens si cheres, que je n'ay peu permettre que personne en disposât, en jouist et en eust de plaisir que moy-mesme. »

Quand le roy eut receu le tout, et lingots et propos de cette dame, il ne dist autre chose, sinon : « Retournez-luy le tout. Ce que j'en faisois, ce n'estoit pas pour la valeur, car je luy eusse rendu deux fois plus, mais pour l'amour des devises ; et, puisqu'elle les a faites ainsi perdre, je ne veux point de l'or, et le luy renvoye : elle a monstré en cela plus de generosité, de courage, que n'eusse pensé pouvoir provenir d'une femme. » Un cœur

de femme genereuse despité, et ainsi desdaigné (e), fait de grandes choses.

¶ Ces princes qui font ces revocations de presens ne font pas comme fit une fois madame de Nevers, de la maison de Bourbon, fille de M. de Montpensier, qui a esté en son temps une tres-sage, tres-vertueuse et belle princesse, et pour telle tenue en France et en Espagne, où elle avoit esté nourrie quelque temps avec la reine Elisabeth de France, estant sa coupiere, luy donnant à boire, d'autant que la reine estoit servie de ses dames et filles, et chacune avoit son estat, comme nous autres gentilshommes à l'entour de nos rois. Cette princesse fut mariée avec le comte d'Eu, fils aisné de M. de Nevers, elle digne de luy, et luy tres-digne d'elle, car c'estoit un des beaux et agreables princes de son temps ; et pour ce il fut aymé et recherché des belles et honnestes de la cour, et entr'autres d'une qui estoit telle, et avec ce tres-excorte et habile. Advint qu'il prit un jour à sa femme une bague dans son doigt, fort belle, d'un diamant de quinze cens à deux mille escus, que la reine d'Espagne luy avoit donné à son depart. Ce prince, voyant que sa maistresse la luy louoit fort et monstroit envie de la vouloir, luy, qui estoit tres-magnanime et liberal, la luy donna librement, luy faisant accroire qu'il l'avoit gaignée à la paulme : elle ne la refusa point, et la prit fort privement, et, pour l'amour de luy, la portoit tousjours au doigt ; si bien que madame de Nevers, à qui monsieur son

mary avoit fait acroire qu'il l'avoit perdue à la paume, ou bien qu'elle demeureroit engagée, vint à voir la bague entre les mains de cette damoiselle, qu'elle sçavoit bien estre maistresse de son mary. Elle fut si sage et si fort commandant à soy que, changeant seulement de couleur et rongeant tout doucement son despit, sans faire autre semblant, tourna la teste de l'autre costé, et jamais n'en sonna mot à son mary ny à sa maistresse. En quoy elle fut fort à louer, pour ne contrefaire de l'acariastre, et se courroucer, et escandaliser la damoiselle, comme plusieurs autres que je sçay qui en eussent donné plaisir à la compagnie, et occasion d'en causer et d'en mesdire.

Voilà comment la modestie en telles choses y est fort necessaire et tres-bonne, et aussi qu'il y a là de l'heur et du malheur aussi bien qu'ailleurs : car telles dames y a-il qu'elles ne sçauroyent marcher ny broncher le moins du monde sur leur honneur, et en taster seulement d'un petit bout de doigt, que les voilà aussitost descriées, et divulguées et pasquinées partout.

D'autres y a-il, qui à pleines voiles voguent dans la mer et douces eaux de Venus, et à corps nud et estendues y nagent à nages estendues, et y follastrent leur corps, et voyagent vers Cypre au temple de Venus et ses jardins, et s'y delectent comme il leur plaist ; au diable si l'on parle d'elles, ny plus ny moins que si jamais ne fussent esté nées. Ainsi la fortune favorise les unes et defavorise les autres

en medisance ; comme j'en ay veu plusieurs en mon temps, et y en a encore.

¶ Du temps du roy Charles fut fait un pasquin à Fontainebleau, fort villain et escandaleux, où il n'espargnoit les princesses et les plus grandes dames, ny autres. Que si l'on en eust sceu au vray l'auteur, il s'en fust trouvé tres-mal.

¶ A Blois aussi, lorsque le mariage de la reine de Navarre fut accordé avec le roy son mary, il s'en fit un autre aussi, fort escandaleux, contre une tres-grande dame, dont on n'en put sçavoir l'auteur; mais bien y eut-il de braves et vaillans gentilshommes qui y estoyent compris, qui braverent fort et donnerent force dementis en l'air. Tant d'autres se sont faits, qu'on ne voyoit autre chose, ny de ce regne, ny de celuy du roy Henry troisiesme, dont entre autres en fut fait un fort escandaleux en forme d'une chanson, et sur le chant d'une courante qui se dansoit pour lors à la cour, et pour ce se chanta entre les pages et laquais en basse et haute note.

¶ [Du temps du roy Henry troisiesme fut bien pis fait : car un gentilhomme, que j'ay ouy nommer et cogneu, fit un jour present à sa maistresse d'un livre de peintures où il y avoit trente-deux dames grandes et moyennes de la cour, peintes au naturel, couchées et se jouans avec leurs serviteurs peints de mesmes et au naïf. Telle y avoit-il qui avoit deux ou trois serviteurs, telle plus, telle moins; et ces trente-

deux dames representoient plus de sept-vingt figures de celles de l'Aretin, toutes diverses. Les personnages estoient si bien representez et au naturel qu'il sembloit qu'ils parlassent et le fissent; les unes deshabillées et nues, les autres vestues avec mesmes robbes, coeffures, paremens et habillemens qu'elles portojent et qu'on les voyoit quelquesfois. Les hommes tout de mesmes. Bref, ce livre fut si curieusement peint et faict qu'il n'y avoit rien que dire : aussi avoit-il cousté huict à neuf cens escus, et estoit tout enluminé.

Ceste dame le monstra et presta un jour à une autre sienne compaigne et grande amye, laquelle estoit fort aymée et fort familiere d'une grande dame qui estoit dans ce livre, et des plus avant et au plus haut degré; ainsy que bien à elle appartenoit, luy en fit cas. Elle, qui estoit curieuse du tout, voulut voir avec une autre, une grande dame sa cousine qu'elle aymoit fort, laquelle l'avoit conviée au festin de ceste veue, et qui estoit aussy de la peinture, comme d'autres.

La visite en fut faicte fort curieusement et avec grande peine, de feuillet à feuillet, sans en passer un à la legere, si bien qu'elles y consumerent deux bonnes heures de l'aprés-disnée. Elle, au lieu de s'en estomacquer et de s'en fascher, ce fut à elle à en rire, et de les admirer, et de les fixement considerer, et se ravir tellement

en leurs sens sensuels et lubriques, qu'elles s'entremirent à s'entre-baiser à la colombine, et à s'entre-embrasser et passer plus outre, car elles avoient entre elles deux accoustumé ce jeu tres-bien.

Ces deux dames furent plus hardies et vaillantes et constantes qu'une qu'on m'a dit, qui, voyant un jour ce mesme livre avec deux autres de ses amyes, elle fut si ravie et entra en telle extase d'amour et d'ardent desir à l'imitation de ces lascives peintures qu'elle ne peut voir qu'au quatriesme feuillet, et au cinquiesme elle tomba esvanouie. Voylà un terrible esvanouissement! bien contraire à celuy d'Octavia, sœur de Cæsar Auguste, laquelle, oyant un jour reciter à Virgile les trois vers qu'il avoit fait de son fils Marcellus mort (dont elle lui en donna trois mille escus pour les trois seulement), s'esvanouit incontinent. Que c'est que l'amour, et d'une autre sorte!

¶ J'ay ouy conter, et lors j'estois à la cour, qu'un grand prince de par le monde, vieux et fort aagé, et qui, despuis sa femme perdue, s'estoit fort continemment porté en vefvage, comme sa grande profession de sainteté le portoit, il voulut revoler en secondes nopces avec une tres-belle, vertueuse et jeune princesse. Et, d'autant que despuis dix ans qu'il avoit esté veuf n'avoit touché à femme, et craignant d'en avoir oublié l'usage (comme si c'estoit un art qui s'oublie) et de recevoir un affront la premiere nuict de ses nopces,

et ne rien faire qui vallust, pour ce, il se voulut essayer; et par argent fit gaigner une belle jeune fille, pucelle comme la femme qu'il devoit espouser : encor dit-on qu'il la fit choisir qu'elle ressemblast un peu des traits du visage de sa femme future. La fortune fut si bonne pour lui qu'il monstra n'avoir point oublié encor ses vieilles leçons; et son essay luy fut si heureux que, hardy et joyeux, il alla à l'assault du fort de sa femme dont il rapporta bonne victoire et reputation.

Cet essay fut plus heureux que celuy d'un gentilhomme que j'ay ouy nommer, lequel estant fort jeune et nigault, pourtant son pere le voulut maryer. Il voulut premierement faire l'essai, pour sçavoir s'il seroit gentil compaignon avec sa femme; et, pour ce, quelques mois avant, il recouvra quelque fille de joye belle, qu'il faisoit venir toutes les aprés-disnées dans la garenne de son pere, car c'estoit en esté, et là il s'esbaudissoit et se rigouloit, soubs la fraischeur des arbres verds et d'une fontaine, avec sa damoiselle, qu'il faisoit rage : de façon qu'il ne craignoit nul homme pour faire ceste diantrerie à sa femme. Mais le pis fut que, le soir des nopces, venant à joindre sa femme, il ne peut rien faire. Qui fut esbahy? Ce fut luy, et maugreer sa maudicte piece traistresse, qui luy avoit failli feu, ensemble le lieu où il estoit; puis, prenant courage, il dit à sa femme : « M'amye, je ne sçay que veut dire

cecy, car tous ces jours j'ay faict rage à la garenne à mon pere » ; et lui conta ses vaillances. « Dormons, et j'en suis d'advis, demain aprés disner je vous y meneray, et vous verrez autre jeu. » Ce qu'il fit, et sa femme s'en trouva bien ; dont despuis à la cour courut le proverbe : *Si je vous tenois à la garenne à mon pere, vous verriez ce que je sçaurois faire.* Pensez que le dieu des jardins, messer Priapus, les faunes et les satyres paillards qui president aux bois, assistent là aux bons compaignons, et leur favorisent leurs faits et executions.

Tous essais pourtant ne sont pas pareils, ny ne portent pas coup tousjours : car, pour l'amour, j'y en ay veu et ouy dire plusieurs bons champions s'estre faillis à recorder leurs leçons et recoller leurs tesmoins quand ils venoient à la grande escole. Car les uns, ou sont trop ardens et froids, ainsi que telle humeur de glace et de chaud les y surprend tout à coup ; les autres, ou sont perdus en extases d'un si souverain bien entre leurs bras ; autres viennent apprehensifs ; les autres tout à trac viennent flacqs, qu'ils ne sçauroient qu'en dire la cause ; autres tout de vray ont l'esguillette nouée. Bref, il y a tant d'inconveniens inopinés qui là dessus arrivent à l'improviste que, si je les voulois raconter, je n'aurois fait de longtemps. Je m'en rapporte à plusieurs gens maryés et autres advanturiers d'amour, qui en sçauroient plus dire cent fois que moy. Tels essays sont bons pour

les hommes, mais non pour les femmes; ainsy que j'ay ouy conter d'une mere et dame de qualité, laquelle, tenant une fille tres-chere qu'elle avoit, et unique, l'ayant compromise à un honneste gentilhomme en maryage, advant que de l'y faire entrer, et craignant qu'elle ne pust souffrir ce premier et dur effort, à quoy on disoit le gentilhomme estre tres-rude et fort proportionné, elle la fit essayer premierement par un jeune page qu'elle avoit, assez grandet, une douzaine de fois, disant qu'il n'y avoit que la premiere ouverture fascheuse à faire, et que, se faisant un peu douce et petite au commencement, qu'elle endureroit la grande plus aysement; comme il advint, et qu'il put y avoir de l'apparence. Cet essay est encor bien plus honneste et moins escandaleux qu'un qui me fut dit une fois en Italie, d'un pere qui avoit maryé son fils, qui estoit encore un jeune sot, avec une fort belle fille, à laquelle, tant fat qu'il estoit, il n'avoit rien peu faire ny la premiere ny la seconde nuict de ses nopces; et, comme il eut demandé et au fils et à la nore comme ils se trouvoient en maryage, et s'ils avoient triomphé, ils respondirent l'un et l'autre : « *Niente.* — A quoy a-il tenu? » demanda-il à son fils. Il respondit tout follement qu'il ne sçavoit comment il falloit faire. Sur quoy il prit son fils par une main et la nore par une autre, et les mena tous deux en une chambre, et leur dit : « Or je vous veux doncques monstrer comme il faut faire. » Et fit coucher sa

nore sur un bout du lit, et luy fait bien eslargir les jambes; et puis dit à son fils : « Or voy comment je fais » ; et dit à sa nore : « Ne bougez; non importe, il n'y a point de mal. » Et, en mettant son membre bien arboré dedans, dit : « Advise bien comme je fais et comme je dis, *dentro, fuero, dentro, fuero* » ; et repliqua souvent ces deux mots en s'advançant dedans et reculant, non pourtant tout dehors. Et ainsi, aprés ces frequentes agitations et parolles, *dentro* et *fuero*, quand ce vint à la consommation, il se mit à dire brusquement et vite : « *Dentro, dentro, dentro, dentro* », jusqu'à ce qu'il eust fait. Au diable le mot de *fuero!* Et par ainsy, pensant faire du magister, il fut tout à plat adultere de sa nore, laquelle, ou qu'elle fist de la niaise, ou, pour mieux dire, de la fine, s'en trouva tres-bien pour ce coup, voyre pour d'autres que luy donna le fils et le pere et tout, possible pour luy mieux apprendre sa leçon, laquelle il ne luy voulut pas apprendre à demy ny à moictié, mais à la perfection. Aussi toute leçon ne vaut rien autrement.

¶ J'ay ouy dire et conter à plusieurs amans advanturiers et bien fortunés qu'ils ont veu plusieurs dames demeurer ainsy esvanouyes et pasmées estans en ces doux alteres de plaisir; mais assez aysement pourtant retournoient à soy-mesme; que plusieurs, quand elles sont là, elles s'escrient : « Helas! je me meurs! » Je croy que ceste mort leur est tres-douce. Il y en a d'autres

qui contournent les yeux en la teste pour telle delectation, comme si elles devoient mourir de la grande mort, et se laissans aller comme du tout immobiles et insensibles. D'autres ay-je ouy-dire qui roidissent et tendent si violemment leurs nerfs, arteres et membres, qu'ils en engendrent la goute-crampe ; comme d'une que j'ay ouy dire, qu'y estoit si subjecte qu'elle n'y pouvoit remedier. D'autres font peter leurs os, comme si on leur rehabilloit de quelque rompure.

¶ J'ay ouy parler d'une, à propos de ces esvanouyssemens, qu'ainsi que son amoureux la manioit dessus un coffre, que, quand ce fut à la douce fin, elle se pasma de telle façon qu'elle se laissa tomber derriere le coffre à jambes ribaudaines, et s'engagea tellement entre le coffre et la tapisserie de la muraille, qu'ainsy qu'elle s'efforçoit à s'en desgager et que son amy luy aidoit, entra quelque compaignie qui la surprit faisant ainsi l'arbre fourchu, qui eut loisir de voir un peu de ce qu'elle portoit, qui estoit tout tres-beau pourtant ; et fut à elle à couvrir le faict, en disant qu'un tel l'avoit poussée en se jouant ainsy derriere le coffre, et dire par beau semblant que jamais ne l'aymeroit.

¶ Ceste dame courut bien plus grande fortune qu'une que j'ay ouy dire, laquelle, ainsi que son amy la tenoit embrassée et investie sur le bord de son lit, quand ce vint sur la douce fin, qu'il eut achevé, et que par trop il s'estendoit, il avoit par

cas des escarpins neufs qui avoient la semelle glissante, et, s'appuyant sur des carreaux plombés dont la chambre estoit pavée, qui sont fort subjects à faire glisser, il vint à se couler et glisser si bien sans se pouvoir arrester, que du pourpoinct, qu'il avoit tout recouvert de clinquant, il en escorcha de telle façon le ventre, la motte, le cas et les cuisses de sa maistresse, que vous eussiez dit que les griffes d'un chat y avoient passé; ce qui cuisoit si fort la dame qu'elle en fit un grand cri et ne s'en put engarder. Mais le meilleur fut que la dame, parce que c'estoit en été et faisoit grand chaud, s'estoit mise en appareil un peu plus lubrique que les autres fois, car elle n'avoit que sa chemise bien blanche et un manteau de satin blanc dessus, et les calleçons à part; si bien que le gentilhomme, aprés avoir faict sa glissade, fit precisement l'arrest du nez, de la bouche et du menton sur le cas de sa maistresse, qui venoit fraischement d'estre barbouillé de son bouillon, que par deux fois desjà il luy avoit versé dedans et emply si fort qu'il en estoit sorti et regorgé sur les bords, dont par ainsi se barbouilla le nez, et bouche et moustaches, que vous eussiez dit qu'il venoit de frais de savonner sa barbe; dont la dame, oubliant son mal et son esgratigneure, s'en mit si fort à rire qu'elle luy dit : « Vous estes un beau fils, car vous avez bien lavé et nettoyé vostre barbe, d'autre chose pourtant que de savon de Naples. » La dame en fit le conte

à une sienne compaigne, et le gentilhomme à un sien compaignon. Voylà comment on l'a sceu, pour avoir esté redict à d'autres : car le conte estoit bon et propre à faire rire.

Et ne faut point doubter que ces dames, quand elles sont à part, parmy leurs amyes plus privées, qu'elles ne s'en fassent des contes aussi bons que nous autres, et ne s'entredisent leurs amours et leurs tours les plus secrets, et puis en rient à pleine bouche, et se mocquent de leurs gallans, quand ils font quelque faute ou quelque action de risée et mocquerie.

Et si font bien mieux : car elles se derobent les unes aux autres leurs serviteurs, non tant quelquesfois pour l'amour, mais pour en tirer d'eux tous les secrets, menées et follies, qu'ils ont faictes avec elles; et en font leur profit, soit pour en attiser davantage leurs feux, soit pour vengeance, soit pour s'entrefaire la guerre les unes aux autres en leurs privés devis, quand elles sont ensemble.]

Du temps de ce roy Henry troisiesme fut fait ce pasquin muet de ce livre de peintures que j'ay dit cy-devant, de plusieurs dames en leurs postures et habitations avec leur homme. Celuy-là estoit bien scandaleux. Voyez ce passage où je l'ay mis cy-devant.

¶ Or c'est assez (sur ce sujet) parlé. Je voudrois volontiers de bon cœur que plusieurs langues de nostre France se fussent corrigées de ces

maldires, et se comportassent comme celles d'Espagne, lesquelles, sur la vie, n'oseroyent toucher tant soit peu l'honneur des dames de grandeur et reputation; voire les honnorent-ilz de telle façon que, si on les rencontre en quelque lieu que ce soit, et que l'on crie tant soit peu *lugar à las damas*, tout le monde s'encline, et leur porte-on tout honneur et reverence; et devant elles toutes insolences sont defendues sur la vie.

Quand l'imperatrix, femme de l'empereur Charles, fit son entrée à Tolede, j'ay ouy dire que le marquis de Villane, l'un des grands seigneurs d'Espagne, pour avoir menacé un argusil qui l'avoit pressé de marcher et de s'avancer, il cuyda estre en grand peine, parce que cette menace se fit en la presence de ladite imperatrice; et, si ce fust esté en celle de l'empereur, n'en fust esté si grand bruit.

Le duc de Feria estant en Flandres, et les reines Eleonor et Marie marchans par païs, et leurs dames et filles aprés, et luy estant prés de sa maistresse, et venant à prendre question contre un autre cavallier espagnol, tous deux cuiderent perdre leurs vies, plus pour avoir fait tel escandale devant les reines et imperatrice que pour tout autre sujet.

De mesmes don Carlos d'Avalos à Madrid, ainsi que la reine Isabelle de France marchoit par [la] ville, s'il ne se fust soudain jetté dans une eglise qui sert là de refuge aux pauvres malheu-

reux, il fust aussitost esté executé à la mort. Et luy fallut eschapper desguisé et s'enfuir d'Espagne; dont il en a esté toute sa vie banny et confiné en la plus miserable isle de toute l'Italie, qui est Lipari.

Les bouffons mesmes, qui ont tout privilege de parler, s'ils touchent les dames, en patissent; ainsi qu'il en arriva à un qui s'appeloit Legat, que j'ay cogneu. Un jour nostre reine Elizabeth de France, en devisant et parlant des demeures de Madrid et Valladolit, combien elles estoyent plaisantes et delectables, elle dit que de bon cœur elle voudroit que ces deux places fussent si proches qu'elle en pust toucher l'une d'un pied, et l'autre de l'autre; et ce disoit en eslargissant fort les jambes. Le bouffon, qui ouit cela, dit : « Et moy je voudrois estre au beau mitan, *con un carraco de bouricco, para encargar y plantar la raya.* » Il en fut bien fouetté à la cuisine; dont pourtant il n'avoit tort de faire ce souhait, car cette reine estoit l'une des belles, agreables et honnestes qui fust jamais en Espagne, et valloit bien estre desirée de cette façon, non pas de luy, mais de plus honnestes gens que luy cent mille fois.

Je pense que ces messieurs les medisans et causeurs des dames voudroyent bien avoir et jouir du privilege de liberté qu'ont les vandangeurs de la campagne de Naples au temps des vandanges, auxquels est permis, tant qu'ils vandangent, de

dire tous les maux et injures et pouilles à tous les passans qui vont et viennent sur les chemins ; si bien que vous les verrez crier, hurler aprés eux, et les arauder sans en espargner aucuns, et grands, et moyens, et petits, de quelque estat qu'ils soyent. Et, qui est le plaisir, n'en espargnent aussi les dames, princesses et grandes, [qui] qu'elles soyent : si bien que de mon temps j'ay ouy dire et veu que plusieurs d'entre elles, pour en avoir le plaisir, se donnoyent des affaires et alloyent exprés aux champs, et passoyent par les chemins pour les ouyr gazouiller et entendre d'eux mille sallauderies et paroles lubriques qu'ils leur disoyent et debagoulloyent, leur faisant la guerre de leurs paillardises et lubricitez qu'elles exerçoient envers leurs maris et serviteurs, jusques à leur reprocher leurs amours et habitations avec leurs cochers, pages, laquais et estaffiers, qui les conduisoyent. Et, qui plus est, leur demandoyent librement la courtoisie de leur compagnée, et qu'ils les assailliroyent et traitteroyent bien mieux que tous les autres. Et ce disoyent en franchissant naïvement et naturellement les mots sans autrement les desguiser. Elles en estoyent quittes pour en rire leur saoul et en passer leur temps, et leur en faire rendre response à leurs gens qui les accompagnoyent, ainsi qu'il est permis d'en rendre le change. Les vandanges faites, ilz se font trefve de tels mots jusqu'à l'autre année, autrement en seroyent recherchez et bien punis.

On m'a dit que cette coustume dure encore,

que beaucoup de gens en France voudroyent bien qu'elle fust observée en quelque saison de l'année, pour avoir le plaisir de leurs medisances en toute seureté, qu'ils ayment tant.

Or, pour faire fin, les dames doivent estre respectées par tout le monde, leurs amours et leurs faveurs tenues secretes. C'est pourquoy l'Aretin disoit que, quand l'on estoit à ce point, les langues que les amans et amantes s'entre-donnent les uns aux autres n'estoyent dediées tant pour se delecter, ny pour le plaisir que l'on y prenoit, que pour s'entrelier de langues ensemble et s'entre-faire le signal que l'on tint caché le secret de leurs escoles; mesmes qu'aucuns lubriques et paillards maris impudents se trouvent si libres et debordez en paroles, qui, ne se contentant des paillardises et lascivetez qu'ils commettent avec leurs femmes, les declarent et publient à leurs compagnons et en font leurs contes ; si bien que j'ay cogneu aucunes femmes en hayr leurs marys de mal mortel, et se retirer bien souvent des plaisirs qu'elles leur donnoyent, pour ce sujet ; ne voulant estre escandalisées, encor que ce fust un fait de femme à mary.

M. du Bellay, le poëte, en ses *Tumbeaux* latins qu'il a composez, qui sont tres-beaux, en a fait un d'un chien, qui me semble qu'il est digne d'estre mis icy, car il est fait à nostre matiere, qui dit ainsi :

*Latratu fures excepi, mutus amantes.*
*Sic placui domino, sic placui dominæ.*

« Par mon japper, j'ay chassé les larrons, et, par me tenir muet, j'ay accueilly les amants ; ainsi j'ay pleu à mon maistre, ainsi j'ay pleu à ma maistresse. »

Si donc on doit aimer les animaux pour estre secrets, que doit-on faire des hommes pour se taire ? Et s'il faut prendre advis pour ce sujet d'une courtizanne qui a esté des plus fameuses du temps passé et grande clergesse en son mestier, qui estoit Lamia (faire le peut-on), qui disoit de quoy une femme se contentoit le plus de son amant, c'estoit quand il estoit discret en propos et secret en ce qu'il faisoit ; et surtout qu'elle haïssoit un vanteur, qui se vantoit de ce qu'il ne faisoit pas et n'accomplissoit ce qu'il promettoit. Ce dernier s'entend en deux choses. De plus, disoit que la femme, bien qu'elle le fist, ne vouloit jamais estre appellée putain ny pour telle divulguée. Aussi dit-on d'elle que jamais elle ne se mocqua d'homme, ny homme oncques se mocqua d'elle ny mesdit. Telle dame, sçavante en amours, en peut bien donner leçon aux autres.

Or, c'est assez parlé de ce sujet ; un autre mieux disant que moy l'eust pu mieux embellir et aggrandir ; je luy en quitte les armes et la plume.

# SEPTIÉME DISCOURS

SUR

## LES FEMMES MARIÉES, LES VEFVES ET LES FILLES

A SÇAVOIR DESQUELLES

LES UNES SONT PLUS CHAUDES A L'AMOUR QUE LES AUTRES

Moy estant un jour à la court d'Espaigne à Madrid, et discourant avec une fort honneste dame, comme l'on fait en ces courtz, elle me vint faire ceste demande : *Quál era mayor fuego d'amor, el de la biuda, el de la casada, o de la hija moça :* « quel estoit le plus grand feu, ou celluy de la vefve, ou de la mariée, ou de la fille jeune ? » Amprés luy avoir dit mon advis, elle me dist le sien en telles parolles : *Lo que me parece d'esta cosa es que, aunque las moças con el hervor de la sangre se disponen á querer mucho, no deve ser tanto como lo que quieren las casadas y biudas, con la gran experiencia del negocio. Esta razon debe ser natural, como lo seria la del que, por haver nacido ciego de la perfec-*

De Beaumont pinx. Jouaust ed. Pl. lvi. 21

L'HERCULE MESQUIN

(Dames Galantes Discours VII).

*tion de la luz, no puede cobdiciar de ella con tanto deseo como el que vio, y fue privado de la vista.* « Ce que me semble de ceste chose est qu'encores que les filles, avec ceste grand ferveur de sang, soient disposées d'aymer fort, toutesfois elles n'ayment point tant comme les femmes mariées et les vefves, par une grande experiance de l'affaire, et la raison naturelle y est en cela, d'autant qu'un aveugle nay, et qui de sa naissance est privé de la veue, il ne la peut tant desirer comme celluy qui en a jouy si doucement, et aprés l'a perdue. » Puis adjousta que : *con menos pena se abstiene d'una cosa la persona que nunca supo que aquella que vive enamorada del gusto pasado :* « d'autant qu'avec moins de peine on s'abstient d'une chose que l'on n'a jamais tasté, que de celle que l'on a aymé et esprouvé. » Voylà les raisons qu'en allegoit ceste dame sur ce subjet.

Or le venerable et docte Boccace, parmy ses questions de son *Phillocoppe*, en la neufiesme, il fait celle-là mesme : De laquelle de ces trois, de la mariée, de la vefve et de la fille, l'on doit plustost s'en rendre amoureux pour plus heureusement conduire son desir à effect ? Boccace respond, par la bouche de la reyne qu'il entroduit parlante, que : combien que ce soit tres-mal fait, et contre Dieu et sa conscience, de desirer la femme mariée, qui n'est nullement à soy, mais subjette à son mary, il est fort aisé de venir au but d'elle, que non de la fille et vefve, jaçoit que telle amour est perilleuse, d'autant que plus on souffle le feu il s'allume da-

vantage, autrement il s'estaint. Aussi toutes choses faillent en les usant, fors la luxure, qui en aumente. Mais la vefve, qui a esté longtemps sans tel effect, ne le sent quasi point, et ne s'en soucie non plus que si elle ne fust esté mariée, et est plustost reschauffée de la memoire que de la concupiscence. Et la pucelle, qui ne sçait et cognoit encores ce que c'est, sinon par imagination, le souhaite tiedement. Mais la mariée, eschauffée plus que les autres, desire souvant venir à ce poinct, dont quelquesfois en est outragée de son mary de parolles et bien battue ; mais, desirant s'en vanger (car il n'y a rien si vindicatif que la femme, et mesme pour ceste chose), le fait cocu à bon escient, et en contente son esprit. Et, aussi que l'on s'ennuye de manger tousjours d'une mesme viande, mesmes les grands seigneurs et dames bien souvant dellaissent les bonnes et dellicates viandes pour en prendre d'autres. D'avantage, quand aux filles, il y a trop de peine et consommation de temps pour les reduire et convertir à la volunté des hommes ; et, si elles ayment, elles ne sçavent qu'elles ayment. Mais aux vefves l'ancien feu aisement reprend sa force, leur faisant desirer aussitost ce que par longue discontinuation de temps elles avoient oublié ; et leur tarde de retourner et parvenir à tel effect, regrettans le temps perdu et les longues nuicts passées froidement dans leurs lictz de viduité peu eschauffées.

Sur ces raisons de ceste reyne parlante, un cer-

tain gentilhomme, nommé Ferramont, respondant à la reyne, et laissant les femmes mariées à part, comme fort aisées à esbranler, sans user de grand discours pour dire le contraire, reprend celluy des filles et des vefves, et maintient la fille estre plus ferme en amours que non pas la vefve : car la vefve, qui a senty par le passé les secretz d'amour, n'ayme jamais fermement, ains en doubte et lentement, desirant promptement l'un, puis l'autre, ne sçachant auquel elle se doive conjoindre pour son plus grand proffit et honneur ; et quelquefois ne veut nul d'eux, ainsi vacille en sa delliberation, et n'y peut la passion amoureuse prendre fermetté. Mais tout au contraire est en la pucelle, et toutes telles choses luy sont incogneues : laquelle ne tend seullement qu'à faire un amy et y mettre toute sa pensée, aprés l'avoir bien choysy, et luy complaire en tout, pensant que ce luy est un tres-grand honneur d'estre ferme en son amour ; et si attant en trop plus d'un grand ardeur les choses qui n'ont jamais esté d'elle ny veues, ny ouyes, ny esprouvées, et si souhaite plus que les autres femmes experimentées de voir, ouïr et esprouver toutes choses. Aussi le desir qu'ell' a de voir choses nouvelles la maistrise fort : elle s'enquiert aux expertes, ce qui luy aumente le feu davantage ; et par ainsi elle desire conjoinction de celluy qu'elle a fait seigneur de sa pensée, et ceste ardeur n'est en la vefve, d'autant qu'elle y a desjà passé.

Or, la reyne de Boccace, reprenant la parolle et

voulant mettre fin finalle à ceste question, conclud : que la vefve est plus soigneuse du plaisir d'amour cent fois que la pucelle, d'autant que la pucelle veut garder cherement virginité et pucellage, veu que tout son futur honneur y consiste. Aprés, les pucelles sont naturellement crainctives, et mesmes, en ce fait, mal habilles et propres à trouver les invantions et commoditez aux occasions qu'il faut pour telz effectz ; ce qui n'est ainsi en la vefve, qui est desjà fort pratique, hardie et rusée en cest art, ayant desjà donné et allienné ce que la pucelle attant de donner ; ce qu'est occasion qu'elle ne crainct d'estre visitée ou accusée par quelque signal de bresche ; et si cognoit mieux les secrettes voyes pour parvenir à son attante. Au reste, la pucelle crainct ce premier assaut de virginité, car il est à aucunes quelquefois plus ennuyeux et cuisant que doux, plaisant ; ce que les vefves ne craignent point, mais s'y laissent aller et couller tres-doucement, quant bien l'assaillant seroit des plus rudes. Et ce plaisir est contraire à plusieurs autres, duquel pour le premier coup bien souvant on s'en ressasie et se passe legerement, mais en cestuy-cy l'affection du retour en croist toujours. Par quoy la vefve, donnant le moins, et qui la donne souvant, est cent fois plus liberalle que la pucelle, à qui convient abandonner sa tres-chere chose, à quoy elle songe mille fois. Par quoy, conclud la reyne, il vaut mieux s'adresser à la vefve qu'à la fille, estant plus aisée à gaigner et corrompre.

¶ Or maintenant, pour prendre et desduire les raisons de Boccace, et les espelucher un peu, et discourir sur icelles, scellon les discours que j'en ay veu faire aux honnestes gentilzhommes et dames sur ce subjet, comme l'ayant bien experimenté, je dis qu'il ne faut doubter nullement que qui veut avoir tost jouissance d'un amour, il se faut adresser aux dames mariées, sans que l'on s'en donne grand peine et consomme beaucoup de temps ; d'autant que (comme dit Boccace) tant plus on attise un feu et plus il se fait ardant. Ainsi est-il de la femme mariée, laquelle s'eschauffe si fort avec son mary que, luy manquant de quoy estaindre le feu qu'il donne à sa femme, il faut bien qu'elle emprumpte d'ailleurs, ou qu'elle brusle toute vive. J'ay cogneu une dame de bon lieu, grande et de bonne sorte, qui disoit une fois à son amy, qui le m'a conté, que de son naturel elle n'estoit aspre à ceste besogne tant que l'on diroit bien (et Dieu sçait!), et que voluntiers aisement bien souvant elle s'en passeroit, n'estoit que son mary la venant attiser, et n'estant assez suffisant et capable pour luy amortir sa challeur, qu'il luy rendoit si grande et si chaude, qu'il falloit qu'elle courust au secours à son amy ; encor, ne se contentant de luy bien souvant, se retiroit seule, ou en son cabinet ou en son lict, et là toute seule passoit sa rage tellement quellement, ou à la mode lesbienne, ou autrement par quelqu'autre artiffice ; voire jusques-là (disoit-elle) que, n'eust esté la honte, elle s'en fust faicte

donner par les premiers qu'ell' eust trouvé dans une salle du bal, à l'escart, jusques sur des degrets, tant ell' estoit tourmentée de ce mal chaud, ny plus ny moins que les jumens sur les confins de l'Andelouzie, qui, venant si chaudes, et ne trouvans leurs estallons pour se faire saillir, ny n'en pouvant chevyr, se mettent leur nature contre le vent qui court en là, qui leur donne dedans, et là passent leurs challeurs et s'emplissent de ceste façon ; d'où viennent ces chevaux si vistes que nous voyons venir de là, comme retenans de la vistesse naturelle du vent leur pere. Je croy qu'il y a plusieurs marys qui voudroient fort que leurs femmes trouvassent un tel vent qui les raffraischist et leur fist passer leur chaud, sans qu'elles allassent rechercher leurs amoureux et leur faire des cornes fort villaines.

Voylà un naturel de femme que je viens d'alleguer, bien estrange : ne brusler sinon en l'attisant ; dont ne s'en faut estonner, car, comme disoit une dame espaignolle : *Que quanto mas me quiero sacar de la braza, tanto mas mi marido me abraza en el brazero.* « Que tant plus je me veux oster des « brezes, tant plus mon mary me brusle en mon brazier. » Et certes elles y peuvent brusler, et de ceste façon, veu que par les parolles, par les seulz attouchemens et embrassemens, voire par attraitz, elles se laissent aller fort aysement, quand elles trouvent les occasions, sans aucun respect du mary. Car, pour dire le vray, ce qui empesche plus toute fille ou femme d'en venir là bien souvant,

c'est la craincte qu'elles ont d'enfler par le ventre, sans manger des febves, ce que les mariées ne craignent nullement : car, si elles enflent, c'est le paouvre mary qui a tout fait, et porte toute la couverture. Et, quant aux loix d'honneur qui leur deffandent cela, qu'allegue Boccace, la pluspart des femmes s'en mocquent, disans pour leurs raisons vallables que les loix de nature vont devant, et que jamais elle ne fit rien en vain, et qu'elle leur a donné des membres et des parties si nobles pour en user et mettre en besoigne, et non pour les laisser chaumer oysivement, ne leur deffandans ni imposans plus qu'aux autres aucunes vaccations, de peur que les hyraignes n'y bastissent leurs hyrantelles, comme j'ai dit ailleurs, et qu'elles ne treuvent queues de regnard propres pour les en oster ; et que bien souvent, pour faire chaumer ceste partye, il leur en arrive de grands maux et dangers de vie, et surtout une suffocation de matrisse dont l'on en void tant mourir que c'est pitié, et de force belles honnestes dames, et tout pour ceste fascheuse continance, dont le principal remede (ce disent les medecins) c'est la cohabitation charnelle, et mesme avec de fortes, robustes et bien proportionnées personnes. Disent plus (au moins aucunes de nos dames), que ceste loi d'honneur n'est que pour celles qui n'ayment point et qui n'ont fait d'amys honnestes, ausquelles est tres-malseant et vituperable d'aller abandonner la chasteté de leur corps comme si c'estoient quelques courtizanes;

mais celles qui ayment, et qui ont fait des amis bien choysys, ceste loy ne leur prohibe nullement qu'elles ne leur assistent en leurs fœuz qui les bruslent, et ne leur donnent de quoy pour estaindre ; et que c'est proprement donner la vie à un qui la demande, se monstrant en cela begnines, et nullement barbares ny cruelles, comme disoit Regnaud que j'ay dit cy-devant sur le discours de la paouvre Geneviefvre affligée. Sur quoy j'ay cogneue une fort honneste dame et grande, laquelle, un jour son amy l'ayant trouvée à son cabinet qui traduisoit cette stance dudit Regnaud *una dona deve dunque morire*, en vers françois aussi beaux et bien faitz que j'en vis jamais (car je les vis despuis), et ainsi qu'il luy demanda ce qu'elle avoit escrit : « Tenez, voylà une traduction que je viens de faire, qui sert d'autant de sentence par moy donnée, et arrest formé pour vous contenter en ce que vous desirez, dont il n'en reste que l'execution » ; laquelle, aprés la lecture, se fit aussitost. Quel arrest ! Bien meilleur que s'il feust esté fait en la Tournelle ! car, encores que l'Arioste ornast les parolles de Regnaud de tres-belles raisons, je vous asseure qu'elle n'en oublia aucune à les tres-bien traduire et representer, si bien que la traduction valloit bien autant pour esmouvoir que l'original ; et donna bien à entendre à tel amy qu'elle luy vouloit donner la vie et ne luy estre nullement innexorable, ainsi que l'autre en sceut bien prendre le temps.

Pourquoy donc une dame, quand nature l'a faite

bonne et misericordieuse, n'usera-elle librement des dons qu'elle luy a donnez, sans en estre ingratte, ou sans repugner et contredire du tout contr'elle? Comme fit une dame dont j'ay ouy parler, laquelle, voyant un jour dans une salle son mary marcher et se pourmener, elle ne se peut engarder de dire à son amant : « Voyez (dit-elle) marcher nostre homme ; n'a-il pas la vraye encollure d'un cocu ? N'eussé-je pas donc offancé grandement nature, puisqu'elle l'avoit fait et destiné tel, si je l'eusse desmentie et contreditte ? »

¶ J'ay ouy parler d'un' autre dame, laquelle se plaignoit de son mary, qui ne la traictoit bien et jalousement l'espioit, et se doubtoit qu'elle luy faisoit des cornes. « Mais il est bon ! (disoit-elle à son amy) il luy semble que son feu est pareil au mien : car je luy estains le sien en un tourne-main et en quatre ou cinq gouttes d'eau ; mais au mien, qui a autre profondeur de fournaise, il m'y en faut plusieurs : car nous autres sommes du naturel des hydropiques ou une fosse d'araine, qui tant plus ilz avallent d'eau et plus ilz en veulent avaller. »

Et disoit bien mieux un' autre, que leur cas estoit du naturel des poulles, lesquelles engendrent la pepie et en meurent si elles on[t] faute d'eau et ne boivent. De mesmes est leur cas qui engendre la pepie et en meurt bien souvant, si on ne luy donne souvant à boire ; mais il faut que ce soit d'autre eau que de fontaine. Un' autre dame disoit qu'elle estoit du naturel du bon jardin, lequel ne se con-

tente pas de l'eau du ciel, mais en demande à son jardinier, pour en estre plus fructueux. Un' autre dame disoit qu'elle voulloit ressembler aux bons œconomes et mesnagers, lesquelz ne donnent tout leur bien à mesnager à un seul et faire valloir, mais le despartent à plusieurs mains : car une seulle n'y pourroit fournir pour le bien esvalluer. Semblablement voulloit-elle ainsi mesnager son c.. pour le meilliorer, et elle s'en trouvoit mieux.

¶ J'ay ouy parler d'une honneste dame qui avoit un amy fort laid et un fort beau mary, et de bonne grace ; aussi la dame estoit tres-belle. Une sienne familliere luy remonstrant pourquoy elle n'en choysissoit un plus beau : « Ne sçavez-vous pas (dist-elle) que pour bien cultiver une terre il y faut plus d'un laboureur, et voluntiers les plus beaux et les plus dellicatz n'y sont pas les plus propres, mais les plus ruraux et les plus robustes ? » Un' autre dame que j'ay cogneue, qui avoit un mary fort laid et de fort mauvaise grace, choysit un amy aussy laid que luy ; et, comme une sienne compaigne luy demanda pourquoy : « C'est pour mieux me r'accoustumer à la laideur de mon mary. »

¶ Un' autre dame, discourant un jour de l'amour, tant de la sienne que des autres de ses compaignes, dit : « Si les femmes estoient toujours chastes, elles ne sçauroient ce que c'est de leur contraire » ; se fondant en cela sur l'opinion d'Eliogaballe, qui disoit que « la moitié de la vie devoit estre employée en vertuz, et l'autre moytié

en vices ; autrement, tousjours en un estre tout bon ou tout mauvais, on ne sçaurait de son contraire, qui sert souvant de temperement ». J'ay veu de grands personnages aprouver ceste maxime, et mesmes pour les femmes. Aussi la femme de l'empereur Sigismond, qui s'apelloit Barbe, disoit qu'estre tousjours en un mesme estre de la chasteté apartenoit aux sottes ; et en reprenoit fort ses dames et damoyselles qui percistoient en ceste sotte opinion, ainsi que de son costé elle la renvoya bien loing : car tout son plaisir fust en festes, danses, balz et amours, en se mocquant de celles qui ne faisoient de mesmes, ou qui jusnoient pour macerer la chair, et qui faisoient des retirées. Je vous laisse à penser s'il faisoit bon en la court de cest empereur et emperatrice ; je dis pour ceux et celles qui aymoient l'amour.

¶ J'ay ouy parler d'une fort honneste dame et de reputation, laquelle, venant estre mallade du mal d'amour qu'elle portoit à son serviteur, sans se voulloir donner à l'hasard de ce pettit point qu'elle portoit entre ses jambes, à cause de ceste grande loy d'honneur tant recommandée et preschée des marys, et d'autant que de jour en jour elle alloit bruslant et asseichant, de sorte qu'en un rien elle se veid devenir seiche, maigre, allanguie, tellement que, comme paravant elle s'estoit veue fresche, grasse, en bon poinct, et puis toute changée par la cognoissance qu'elle en fit dans son mirrouer : « Comment (dist-elle) lors seroit-il donc

dit qu'à la fleur de mon aage, et qu'à l'apettit d'un leger poinct d'honneur et vollage scrupulle pour retenir par trop mon feu, je vinse ainsi peu à peu à me seicher, me consommer et venir vieille et laide avant le temps, ou que j'en perdisse le lustre de ma beauté, qui me faisoit estimer, priser et aymer, et qu'au lieu d'une dame de belle chair je devinse une carcasse, ou plustost une anotomie, pour me faire bannyr et me faire mocquer en toute bonne compaignie, et estre la risée d'un chascun? Non, je m'en garderay bien, mais m'ayderay des remedes que j'ay en ma puissance. » Et par ce, tout ainsi qu'elle le dit, elle l'executa, et, se donnant, à elle et à son amy, contentement, reprint son en bon poinct et devint belle comme devant, sans que le mary sceust le remede dont elle avoit usé, mais l'attribuant aux medecins, qu'il remercioit et honnoroit fort, pour l'avoir ainsi remise à son gré pour en faire mieux son proffit.

¶ J'en ay ouy parler d'un' autre bien grande, de fort bonne humeur, et qui disoit bien le mot, laquelle estant malladive, son medecin luy dist un jour qu'elle ne se trouveroit jamais bien si elle ne le faisoit; elle soudain respondit: « Et bien! faisons-le donc. » Le medecin et elle s'en donnarent ensemble joye au cœur et au corps. Un jour, elle luy dist: « On dit partout que vous me le faites; mais c'est tout un, puisque je me porte bien »; — et franchissoit toujours le mot gallant qui commance par f. — « Et tant que je

pourray je le fairay, puisque ma santé en depend.»

¶ Ces deux dames ne ressembloient pas ceste honneste dame de Pampelonne, que j'ay dit encores cy-devant, qui est dans les *Cent Nouvelles* de la reyne de Navarre, laquelle, estant esperduement amoureuse de M. d'Avannes, ayma mieux cacher son feu, le couver dans sa poictrine qui en brusloit, et mourir, que de faillir à son honneur. Mais de ce j'en ay ouy discourir là-dessus à quelques honnestes dames et seigneurs. C'estoit une sotte, et peu songneuse du sallut de son ame, d'autant qu'elle-mesme se donnoit la mort, qui estoit en sa puissance de l'en chasser, et pour peu de chose. Car enfin, comme se disoit un ancien proverbe françois : « D'une herbe de pré tondue, et d'un c.. f...., le dommage en est bientost rendu. » Et qu'est-ce, amprés que tout cela est fait ? La besoigne, comme d'autres, amprés qu'elle est faicte, s'en parest-elle devant le monde ? La dame en va-elle plus mal droicte ? y cognoit-on rien ? Cela s'entant quand on besoigne à couvert, à huys clos, et que l'on n'en void rien. Je voudrois bien sçavoir si beaucoup de grandes que je cognois (car ce sont en elles que l'amour va plustost loger, comme dit ceste dame de Pampelonne : c'est aux grands portaux que battent les grands vents), laissent à marcher la teste haut eslevée, ou en ceste court ou ailleurs, et parestre braves comme une Bradamante ou une Marfise. Et qui seroit celluy tant presumptueux qui osast leur demander si elles en

viennent? Leurs marys mesmes (vous dis-je, au moins aucuns) ne leur oseroient pas dire, tant elles sçavent bien se contrefaire et se tenir en leur marche altiere ; et, si ces marys (aucuns) pensent leur en parler ou menasser, ou outrager de parolles ou d'effect, les voylà perdus : car, encor qu'elles n'eussent songé aucun mal contre eux, elles se jettent aussitost à la vengeance, et la leur rendent bien ; car il y a un proverbe ancien qui dit que : «Quand et aussitost que le mary bat sa femme, son c.. en rit. » Cella s'apelle qu'il espere faire bonne chere, cognoissant le naturel de sa maistresse qui le porte, et qui, ne pouvant se vanger d'autres armes, s'ayde de luy pour son segond et grand amy, pour donner la venue au gallant de son mary, quelque bonne garde et veille qu'il en fasse auprés d'elles.

Car, pour parvenir à leur but, le plus souverain remede qu'elles ont c'est d'en faire leurs plainctes entre elles-mesmes, ou à leurs femmes et filles de chambre, et puis les gaigner ou à faire des amis nouveaux, si elles n'en ont poinct, ou, si elles en ont, pour les faire venir aux lieux assignez ; elles font la garde que le mary ou autre ne les surprenne. Or ces dames gaignent leurs filles et femmes, et les corrompent par argent, par presens, par promesses ; et bien souvant aucunes composent et contractent avec elles, à sçavoir que leur dame et maistresse, de trois venues que l'amy leur donnera, la servante en aura la moitié ou au moins le tiers. Mais le pis est que bien souvant les mais-

tresses trompent les servantes en prenant tout pour elles, s'excusant que l'amy ne leur en a pas plus donné, ains si petite portion qu'elles-mesmes n'en ont pas eu prou pour elles ; et paissent ainsy de bayes ces paouvres fillaudes et femmes servantes, cependant qu'elles sont en sentinelle et font bonne garde : en quoy il y a de l'injustice ; et croy que, si ceste cause estoit plaidoyée par des raisons d'un costé et d'autres alleguées, il y auroit bien à rire et à debatre : car enfin c'est vray larcin de leur derosber ainsi leur sallaire et pention congrue. D'autres dames y-a-il qui tiennent fort bien le pache et la promesse, et ne leur en derosbent rien pour en estre mieux servyes et secourues, et font comme les bons facteurs de bouctiques, qui font juste part de leur gain et proffit du tallant à leur maistre ou compaignon, et, par ainsi, telles dames meritent d'estre tres-bien servies pour estre si bien recognoissantes de telles peines, veilles et gardes, car enfin elles se mettent en danger et hasard ; comme d'une que j'en sçay, qui, faisant un jour le guet cependant que sa maistresse estoit en sa chambre avec son amy et foisoit gode chere, et qui ne chaumoient point, le maistre d'hostel du mary la reprist et la tansa aigrement de ce qu'elle faisoit, et qu'il valloit mieux qu'elle fust avec sa maistresse que d'estre ainsi maquerelle et faire la garde au dehors de sa chambre, et un si mauvais tour au mary de sa maistresse ; dont il dist qu'il l'en advertiroit. Mais la dame le gaigna par le moyen d'un' autre

de ses filles de chambre, de laquelle il estoit amoureux, luy promettant quelque chose par les prieres de sa maistresse, et aussy qu'elle luy fit quelque present, dont il fut apaisé. Toutesfois depuis elle ne l'ayma jamais et luy garda bonne : car, espiant une occasion prise à la vollée, le fit chasser à son mary.

¶ Je sçay une belle et honneste dame, laquelle ayant une servante en qui elle avoit mis son amitié et luy faisoit de bon bien, mesmes luy usoit de grandes privautez, et l'avoit tres-bien dressée à telles menées ; si bien que quelquefois, quand elle voyoit le mary de ceste dame longuement absent de sa maison, empesché ou à la court ou en autre voyage, bien souvant ell' arregardoit sa maistresse en l'habillant, qui estoit des plus belles et plus aymables, et puis disoit : « Hé ! n'est-il pas bien malheureux, ce mary, d'avoir une si belle femme et la laisser ainsi seulle si longtemps sans la venir voir ! Ne merite-il pas que vous le faictes cocu tout à trac ? Vous le devez : car, si j'estois aussi belle que vous, j'en fairois autant à mon mary, s'il demeuroit autant absent. » Je vous laisse à penser si la dame et maistresse de ceste servante trouvoit goust à ceste noix, mesmes si elle n'avoit pas trouvé chaussure à son pied, et desquelles aprés elle en pouvoit faire par le moyen d'un si bon instrument.

Or, y a-il des dames qui s'aident de leurs servantes pour couvrir leurs amours, et que leurs ma-

rys ne s'en aperçoivent, et leur mettent en main leurs amans, pour les entretenir et les tenir pour serviteurs, affin que soubz ceste couverture et pour dire tousjours, si les marys les treuvent dans la chambre de leurs femmes, qu'ilz sont là pour estre serviteurs de telles ou de telles damoyselles ; et, soubz ce pretexte, la dame a un tres-beau moyen pour jouer son jeu, et le mary n'en cognoistre rien.

¶ J'ay cogneu un fort grand prince qui se mit à faire l'amour à une dame d'atour d'une grand princesse, seullement pour sçavoir les secretz des amours de sa maistresse, et pour y mieux aprés parvenir.

¶ J'en ay veu jouer prou en ma vie de ces traictz, mais non pas de la façon que faisoit une honneste dame de par le monde, que j'ay cogneu, laquelle fut si heureuse d'estre servie de trois braves et gallans gentilzhommes, l'un aprés l'autre, lesquelz, la laissant, venoient à aymer et servir une tres-grand dame, si bien qu'elle rencontra là-dessus gentiment ; qu'elle les façonnoit et les dressoit par si belles leçons et façons que, venans à servir ceste grande, ilz en estoient mieux apris et façonnez ; et, pour aller si haut, il falloit servir premierement les moindres, pour ne faillir devant les plus grandes : car, pour venir et monter aux grands degretz, il faut monter par les pettitz, comme l'on void en tous artz et toutes sciences.

Ce luy estoit un tres-grand honneur, et plus qu'une que je sçay, laquelle, estant à la suitte d'une

grand dame mariée, ainsi que ceste grande dame fut surprise dans sa chambre par son mary, [lors-] qu'elle ne venoit que recevoir ung petit poulet de papier de son amy, vint à estre si bien s[e]condée par ceste soubz-dame qu'elle prist le poullet finement, et l'avalla tout entier d'un morceau, sans en faire deux ny sans que le mary s'en aperceust, qui l'en eust tres-mal traictée s'il eust veu le dedans : ce qui fut une tres-grande obligation de service; laquelle la grand dame a tousjours recogneu.

¶ Je sçay bien des dames pourtant qui se sont trouvées mal pour s'estre trop fiées à leurs servantes, et d'autres aussi mal pour ne s'y estre point fiées. J'ay ouy parler d'une dame belle et honneste, qui avoit prins et choysy un gentilhomme des braves, vaillans et accomplys de la France, pour luy donner jouissance et plaisir de son gentil corps. Elle ne s'en voulut jamais fier à pas une de ses femmes, et, le rendez-vous ayant esté donné en un logis tiers, il fut dit et concerté qu'il n'y auroit qu'un lict en la chambre, et que ses femmes coucheroient en l'antichambre. Comme il fut arresté, ainsi fut-il joué. Et, d'autant qu'il se trouva une chatonniere à la porte, sans y penser et sans y avoir preveu que sur le coup, advisarent de la bouscher avec une aisse, affin que, si on la venoit pousser, qu'elle fist bruict, et qu'on l'entendist, et qu'ilz fissent silence et y pourveussent. L'une de ses femmes, doutant qu'il y avoit anguille soubz roche, et faschée et depitée de quoy sa maistresse

se deffioit d'elle, qu'elle tenoit pour la plus confidante des siennes, ainsi qu'elle luy avoit souvantesfois monstré, elle s'advise, quand sa maistresse fut couchée, de faire le guet à estre aux escoutes à la porte. Elle l'oyoit bien gazouiller tout bas, mais elle cogneut bien que ce n'estoit point la lecture qu'ell' avoit accoustumé, quelques jours avant, faire en son lict, avec sa bougie, pour mieux collorer son fait. Sur ceste curiosité qu'ell' avoit de sçavoir mieux le tout, se presenta une occasion tresbonne et fort à propos : car, estant entré par cas un jeune chat dans la chambre, elle le prist avec ses compaignes, et le fourre et le pousse par la chattonniere en la chambre de sa maistresse, non sans abattre l'aisse qui la tenoit fermée, ny sans faire bruict. Si bien que l'amant et l'amante, en estant en cervelle, se misrent en sursaut sur le lict, et advisarent, à la lueur de leur flambeau et bougie, que c'estoit un chat qui estoit entré et fait tumber la trape. Par quoy, sans autrement s'en donner peine, se recoucharent, voyant qu'il estoit tard et qu'un chascun pouvoit dormir, et ne refermarent pourtant ladite chattonniere, la laissant ouverte pour donner passage au retour du chat, qu'ilz ne vouloient laisser leans renfermé toute la nuict. Sur ceste belle occasion, ladicte soubz-dame, avec ses compaign(i)es, eut moyen de voir choses et autres de leur maistresse, lesquelles despuis revellarent au mary, d'ont s'ensuivit la mort de l'amant et l'escandalle de la dame. Voylà que sert un despit et une

mesfiance que l'on prend quelquesfois des personnes, qui nuist bien souvant autant que la trop grande confiance ; ainsi que je sçay d'ung tres-grand, qui fut une fois à mesmes de prendre toutes les filles de chambre de sa fame, qui estoit une honeste et belle dame, et les faire gesner, pour luy confesser tous ses desportemens et les services qu'elles luy faisoient en ses amours. Mais ceste partie pour le coup fut rompue, pour esviter plus grand scandalle. Le premier conseil vint d'une dame que je ne nommeray pas, qui vouloit mal à ceste grande dame : Dieu l'en punit amprés.

¶ Pour venir à la fin de nos femmes, je conclus qu'il n'y a que (pour) les femmes mariées pour en tirer de bonnes denrées, et prestement : car elles sçavent si bien leur mestier que les plus fins et les plus hautz hupez de marys y sont trompez. J'en ay dit assez au chapitre des cocuz et fames mariées, où l'on y trouvera de bons contes, sans en parler plus pour le coup.

Par quoy, suivant l'ordre de Boccace, nostre guide en ce discours, je viens aux filles, lesquelles, certes, il faut advouer que de leur nature, pour le commancement, sont tres-crainctives et n'osent abandonner ce qu'elles tiennent tres-cher, pour les continuelles persuasions et recommandations que leur font leurs peres et meres, freres, parants et maistresses, avec les menaces tres-rigoureuses ; si bien que, quand elles en auroient toutes les envies du monde, elles s'en chastrent le plus qu'elles

peuvent, et aussi qu'elles ont pœur que ce meschant ventre les accuse aussitost, sans lequel elles mangeroient de bons morceaux. Mais toutes n'ont point ce respect : car, fermant les yeux à toutes considerations, elles y vont hardiment, non la teste baissée, mais tres-bien renversée; en quoy elles errent grandement, d'autant que l'escandalle d'une fille debauchée est tres-grand, et d'importance mille fois plus que d'une mariée ny d'une vefve : car elle, ayant perdu ce beau thresor, en est escandalisée, vilipendée, monstrée au doigt de tout le monde, et perd de tres-bons partis de mariage, encor que j'en aye bien cogneu plusieurs qu'il y a heu tousjours quelque malotru qui, ou volontairement ou à l'improviste, ou sciemment ou ignoramment, ou bien par contraincte, se soit allé jetter entre leurs jambes et les espouser, comme j'ay dit ailleurs, toutes tarrées qu'elles estoient, encores bien aises.

¶ J'en ay cogneu force de ceux et de celles-là qui ont passé par là, mesmes une qui fort escandaleusement se laissa aller et engroisser à un prince de par le monde, et sans cacher ny mettre ordre à ses couches; et, estant descouverte, elle ne respondoit sinon : « Qu'y sçaurois-je faire? il ne m'en faut point blasmer, ny ma faute, ny la poincte de ma chair, mais ma trop (peu) lante prevoyance : car, si je fusse estée bien fine et bien advisée, comme la pluspart de mes compaignes, qu'y ont fait autant que moy, voire pis, mais qui tres-bien ont sceu

remedier à leurs groisses et à leurs couches, je ne fusse pas maintenant en ceste peine, et n'y eust-on rien cogneu. » Ses compaignes, pour ce mot, luy en voulurent tres-grand mal; si fut-elle renvoyée hors de la troupe par sa maistresse, qu'on disoit pourtant que sadite maistresse luy avoyt commandé d'obeir aux volluntez dudit prince: car ell' avoit affaire de luy et le gaigner. Au bout de quelque temps, elle ne laissa pour cela à trouver un bon party et se marier tres-richement; duquel mariage en est sorty une tres-belle lignée. Voylà pourquoy, si ceste paouvre fille fust esté rusée comme ses compaignes ou autres, cela ne luy fust arrivé : car, certes, j'ay veu en ma vie des filles en cela aussi rusées et fines que les plus anciennes femmes mariées, voire jusques à estre tres-bonnes et rusées maquerelles, ne se contentants de leur bien, mais en pourchassoient à autruy.

¶ Ce fut une fille en nostre court qui invanta et fit jouer ceste belle commedie intitulée *le Paradis d'amour,* dans la salle de Bourbon, à huys clos, où il n'y avoit que les commedians et commediantes, qui servoient de joueurs et d'espectateurs tout ensemble. Ceux qui entendent l'histoire m'entendent bien. [Elle fut] jouée par six personnages de trois hommes et trois femmes : l'un estoit prince, qui avoit sa dame qui estoit grande, mais non pas trop aussi; toutesfois il l'aymoit fort; l'autre estoit un seigneur, et celluy jouoit avec la grand dame, qui estoit de riche matiere; le troisiesme estoit gentil-

homme, qui s'apparioit avec la fille qu'il espousa aprez : car, la gallante qu'ell' estoit! elle vouloit jouer son personnage aussi bien que les autres. Aussi coustumierement l'auteur d'une commedie joue son personnage ou le prologue, comme fit celle-là, qui certes, toute fille qu'ell' estoit, le joua aussi bien, ou possible mieux que les mariées. Aussi avoit-elle veu son monde ailleurs qu'en son païs, et, comme dit l'Espaignol, *rafinada en Segovia,* raffinée en Secobie, qui est un proverbe en Espaigne, d'autant que les bons draps se raffinent en Secobie.

¶ J'ay ouy parler et raconter de beaucoup de filles qui, en servant leurs dames et maistresses de dariolettes, vouloient aussi taster de leurs mourceaux. Telles dames souvant aussi sont esclaves de leurs damoyselles, craignans qu'elles ne les descouvrent et publient leurs amours, comme j'ay dit cy-devant. C'estoit une fille à qui j'ouys dire un jour que c'estoit une grand sottise aux filles de mettre leur honneur à leur devant, et que, si les unes sottes en faisoient escrupulle, qu'elle n'en daigneroit faire, et qu'en tout cela il n'y a que l'escandalle; mais la mode de tenir son cas secret et caché rabille tout; et ce sont des sottes et indignes de vivre au monde qui ne s'en sçavent ayder et la pratiquer.

¶ Une dame espaignolle, pensant que sa fille aprehendast le forcement du premier lict nuptial, et y allant, se mit à l'exhorter et persuader que ce

n'estoit rien, et qu'elle n'y auroit point de doulleur, et que de bon cœur elle voudroit estre en sa place pour le luy faire mieux à cognoistre; la fille respondit : *Bezo las manos, señora madre, de tal merced, que bien la tomare yo por mi* : « grand mercy, ma mere, d'un si bon office, que moy-mesme je me le fairay bien. »

¶ J'ay ouy raconter d'une fille de tres-haut lignage, laquelle s'en estant aydée à se donner du plaisir, on parla de la maryer vers l'Espaigne. Il y eut quelcun de ses plus secretz amis qui luy dit un jour en jouant qu'il s'estonnoit fort d'elle, qui avoit tant aymé le levant, alloit naviger vers le couchant et occidant parce que l'Espaigne est vers l'occidant. La dame luy respondit : « Ouy, j'ay ouy dire aux mariniers qui ont beaucoup voyagé que le navigage du levant est tres-plaisant et agreable; et que j'ay pratiqué souvant par la boussole que je porte ordinairement sur moy; mais je m'en ayderay, quand je seray en l'occidant, pour aller droit au levant. » Les bons interprettes sçauront bien interpretter ceste allegorie et deviner sans que je la glose. Je vous laisse à penser par ces motz si ceste fille avoit tousjours dit ses heures de Nostre-Dame.

¶ Un' autre que j'ay ouy nommer, laquelle ayant ouy raconter des merveilles de la ville de Venise, de ses singularitez, et de la liberté qui y regnoit pour toutes personnes, et mesmes pour les putains et courtisannes : « Ha! mon Dieu! (dist-elle à une

de ses compaignes) pleut-il à luy que nous eussions fait porter tout nostre vaillant là par lettre de banque, et que nous y fussions pour faire ceste vie courtisanesque, plaisante et heureuse, à laquelle tout autre ne sçauroit aprocher, quand bien nous serions emperieres de tout le monde ! » Voylà un plaisant souhait et bon. Et, de fait, je croy celles qui veulent faire ceste vie ne sçauroient estre mieux que là.

¶ J'aymerois autant un souhait que fit une dame du temps passé, laquelle se faisant raconter à un paouvre esclave eschapé de la main des Turcz des tourmens et maux qu'ilz luy faisoient et à tous les autres paouvres chrestiens, quand ilz les tenoient, celluy qui avoit esté esclave luy en raconta assez, et de toutes sortes de cruautez. Elle s'advisa de luy demander ce qu'ilz faisoient aux femmes. « Helas ! Madame (dist-il) ils leur font tant cela qu'ilz les en font mourir. — Pleut-il doncques à Dieu (respondit-elle) que je mourusse par la foy ainsi martire ! »

¶ Trois grandes dames, dont une estoyt fille, estoient ensemble un jour, que je sçay, qui se misrent sur des souhaitz. L'une dit : « Je voudrois avoir un tel pommier qui produisit tous les ans autant de pommes d'or comme il produit de fruict naturel. » Un' autre : « Je voudrois qu'un tel pré me produisit autant de perles et pierreries comme il fait de fleurs. » La tierce, qui estoit fille : « Je voudrois avoir une fue dont les trous me valussent autant que celluy d'une telle dame, favorite d'un

tel roy, que je ne nommeray point; mais je voudrois que mon trou fust visité de plus de pigeons que n'est le sien. »

¶ Ces dames ne ressembloient pas une dame espaignolle dont l'histoire est escrite dans l'histoire d'Hespaigne, laquelle, un jour que le grand Alfonce, roy d'Arragon, faisoit son entrée dans Sarragosse, se vint jetter à genoux devant luy et luy demander justice. Le roy, ainsi qu'il la vouloit ouïr, elle demanda luy parler à part, ce qu'il luy octroya; et, s'estant plaincte de son mary, qui couchoit avec elle trente-deux fois tant de jour que de nuict, qu'il ne lui donnoit patience, ny cesse ny repos, le roy, ayant envoyé querir le mary et sceu qu'il estoit vray, ne pensant point faillir puisqu'elle estoit sa femme, le conseil de Sa Magesté assemblé sur ce fait, le roy arresta et ordonna qu'il ne la toucheroit que six fois; non sans s'esmerveiller grandement (dist-il) de la grande challeur et puissance de cest homme, et de la grande froideur et continance de ceste femme, contre tout le naturel des autres (dit l'histoire), qui vont à joinctes mains requerir leurs marys, et autres hommes, pour en avoir, et se douloir quand ilz donnent aux autres ce qui leur apartient.

¶ A ceste dame n'estoit pas ressemblante une fille, damoiselle de maison, laquelle, le lendemain de ses nopces, racontant à aucunes de ses compaignes ses adventures de la nuict passée : « Comment! (dist-elle) et n'est-ce que cela?

Comme j'avois entendu dire à aucunes de vous autres, et à d'autres femmes, et à des hommes qui font tant des braves et des gallans, et qui en promettent montz et merveilles, ma foy, mes compaignes et amies, cest homme (parlant de son mary), qui faisoit tant de l'eschauffé amoureux, et du vaillant, et du si bon courreur de bague, pour toutes courses n'en a fait que quatre, ainsi que l'on court ordinairement trois pour la bague, et l'autre pour les dames : encor entre les quatre y a-il fait plus de poses qu'il n'en fut hier soir fait au grand bal. » Pensez que, puisqu'elle se plaignoit de si peu, elle en vouloit avoir la douzaine ; mais tout le monde ne ressemble pas le gentilhomme espaignol.

¶ Et voylà comme elles se mocquent de leurs marys ; ainsi que fit une, laquelle, au commancement et premier soir de ses nopces, ainsi que son mary la vouloit charger, elle fit de la revesche et de l'opiniastre fort à la charge. Mais il s'advisa de luy dire que, s'il prenoit son grand poignard, qu'il y auroit bien autre jeu, et qu'il y auroit bien à crier; de quoy elle, craignant ce grand dont il la menassoit, se laissa aller aussitost; mais ce fut elle qui le lendemain n'en eut plus peur, et, ne s'estant contentée du petit, luy demanda du premier abord où estoit ce grand dont il l'avoit menassée le soir avant. A quoy le mary respondit qu'il n'en avoit point, et qu'il se mocquoit ; mais qu'il falloit qu'il se contentast de si peu de

provision qu'il avoit sur luy. Elle alors dit : « Est-ce bien fait cela, de se mocquer ainsi des paouvres et simplettes filles ? » Je ne sçay si l'on doit apeller ceste fille simple et niaise, ou bien fine et rusée, qui en avoit tasté paravant. Je m'en raporte aux diffiniteurs.

¶ Bien plus estoit simple un' autre fille, laquelle s'estant plaincte à la justice que un gallant l'ayant prise par force, et luy enquis sur ce fait, il respondit : « Messieurs, je m'en rapporte à elle s'il est vray, et si elle n'a pris mon cas et l'a mis de sa main propre dans le sien. — Ha ! Messieurs, (dist la fille) il est bien vray cela, mais qu'il ne l'eust fait ? car, amprés qu'il m'eut couchée et troussée, il me mit son cas roide et poinctu comme un baston contre le ventre, et m'en donnoit de si grands coups que j'eus peur qu'il me le perçast et m'y fist un trou. Dame ! je luy pris alors et le mis dans le trou qui estoit tout fait. » Si cette fille estoit simplette, ou le contrefaisoit, je m'en raporte.

¶ Je vous fairay deux contes de deux femmes mariées, simples comme celle-là, ou bien rusées, ainsi qu'on voudra. Ce fut d'une bien tres-grande dame que j'ay cogneu, laquelle estoit tres-belle et pour ce fort desirée. Ainsi qu'un jour un tres-grand prince la requist d'amour, voire l'en sollicitoit fort, en luy promettant de tres-belles et grandes conditions, tant de grandeurs que de richesses pour elle et pour son mary, tellement

qu'elle, oyant telles douces tentations, y presta assez doucement l'oreille ; toutesfois du premier coup ne s'y voulut laisser aller, mais, comme simplette, nouvelle et jeune mariée, n'ayant encor bien veu son monde, vint descouvrir le tout à son mary et luy demander advis si elle le fairoit. Le mary luy respondit soudain : « Nenny, ma mie. Jesus ! que pensez-vous faire, et de quoy me parlez-vous ? d'un infame traict à jamais irreparable pour vous et pour moy. — Hà ! mais, Monsieur (repliqua la dame) vous serez aussi grand, et moi si grande, qu'il n'y aura rien à redire. » Pour fin, le mary ne voulut dire ouy ; mais la dame, qui commença à prendre cœur par aprés et se faire habille, ne voulut perdre ce party et le prist avec ce prince et avec d'autres encores, et renonçant à sa sotte simplicité. J'ay ouy faire ce conte à un qui le tenoit de ce grand prince et l'avoit ouy de la dame, à laquelle il luy en fit la reprimande, et qu'en telles choses il ne falloit jamais s'enconseiller au mary, et qu'il y avoit autre conseil en sa court.

¶ Ceste dame estoit aussi simple, ou plus, qu'un' autre que j'ay ouy dire, à laquelle un jour un honneste gentilhomme presentant son service, assez prés de son mary, qui entretenoit pour lors de devis un' autre dame, il luy vint mettre son espervier, ou, pour plus clairement parler, son instrument entre les mains, et le print, et, le serrant fort estroictement et se tournant vers son

mary, lui dist : « Mon mary, voyez le beau present que me fait ce gentilhomme; le recepvray-je? dictes-le-moy. » Le pauvre gentilhomme, estonné, retire son espervier de si grande rudesse que, rencontrant une poincte de diamant qu'elle avoit au doigt, le luy esserta de telle façon d'un bout à l'autre qu'il le cuyda perdre du tout, et non sans grandes doulleurs, voire en danger de la vie, ayant sorty la porte assez hastivement, et arrousant la chambre du sang qui degouttoit partout. Mais le mary ne courut aprés luy pour luy faire aucun outrage pour ce subgect; seullement s'en mit fort à rire, tant pour la simplicité de sa paouvre femmelette que le beau present produit ; aussi qu'il en estoit assez puny.

¶ Si faut-il que je face ce conte de village, car il n'est point mauvays : une fillaude villagoyse, ainsin qu'on la menoyt espouser à l'eglise aveq le tabourin et la flute, en belle cerymonie, par cas ell' entrevi(n)t son amoureux de fillolage, auquel escriant dist : « Adieu, adieu, Pierre ! car ainsin s'apelloyt ce sien amoureux, vous ne me le ferez plus. Ma mere m'a mariée », en disant le mot tout à trac. La naïfveté y estoyt aussy bonne que le regret qu'elle pouvoyt avoyr du passé.

¶ Parlons en d'un'autre, puys que nous [sommes] sur le village : une belle jeune fille menant vendre une charge de boys au marché, l'on luy demandat combien; et ainsin que tousjours l'alloyt augmantant sur l'ofre des marchandeurs qui luy dysoient;

« Vous aurez cela et le foutre sur le marché.—Bien vous sert, dist-elle, d'avoyr dit ce mot : car vous ne le eussiez eu pour le pris, prenés le davant les [autres?].

Voylà des filles et femmes fort simples, lesquelles, et aucunes de leurs semblables (car il y en a assez), ne ressemblent à plusieurs et un' infinité qu'il y en a au monde, qui sont plus doubles et fines que celles-là, qui ne demandent conseil à leurs marys, ni qui leur monstrent telz presens qu'on leur fait.

¶ J'ay ouy racompter en Espaigne d'une fille, laquelle la premiere nuict de ses nopces, ainsi que son mary s'efforçoit et s'affanoit de forcer sa forteresse, non sans se faire mal, elle se mit à rire et luy dire: *Señor, bien es razon que seays martyr, pues que io soy virgen, mas pues que io tomo la paciencia, bien la podeys tomar :* « Seigneur, c'est bien raison que vous soyez martyr, puisque je suis vierge ; mais, d'autant que je prens patience, vous la pouvez bien prendre. » Celle-là, en revanche de l'autre qui s'estoit mocqué de sa femme, se mocquoit bien de son mary ; comme certes plusieurs filles ont raison de s'en moquer à telle nuict, mesmes quand elles ont sceu paravant ce que c'est, ou l'ont apris d'autres, ou d'elles-mesmes s'en sont doubtées et imaginées ce grand poinct de plaisir qu'elles cuydent tres-grand et perdurable.

¶ Un' autre Espaignolle qui, le lendemain de ses nopces, racontant les vertuz de son mary, en dist

plusieurs, « fors (dit-elle) *que no era buen contador aritmetico, porque no sabia multiplicar:* « Qu'il n'estoit point bon conteur aritmetitien, parce qu'il ne sçavoit pas multiplier. »

¶ Une fille de bon lieu et de bonne maison que j'ay cogneue et ouy parler, le soir de ses nopces, qu'un chascun estoit aux escoutes à l'accoustumée, comme son mary luy eust livré le premier assaut, estant un peu sur son repos, non pas du dormir, luy demanda si elle en voudroit encores; gentiment elle luy respondit : « Ce qu'il vous plaira, Monsieur. » Pensez qu'à telle responce le gallant mary devoit bien estre estonné et froter l'oreille.

Telles filles qui disent telles sornettes si promptement aprés les nopces pourroient bien donner de bons martelz à leurs pauvres mary[s] et leur faire accroire qu'ilz ne sont les premiers qui ont mouillé l'ancre dans leur fond, ny les derniers qui la mouilleront : car il ne faut poinct doubter que, qui ne s'efforce et ne se tue à sapper sa femme, qu'elle ne s'advise à luy faire porter les cornes (ce disoit un ancien proverbe françois) :

« Qui ne la contente pas
Va ailleurs sercher son repas. »

Toutesfois, quand une femme tire tout ce qu'elle peut de l'homme, elle l'assomme, c'est-à-dire qu'il en meurt ; et c'est un dire ancien : qu'il ne faut tirer de son amy ce qu'on voudroit bien, et qu'il

le faut espargner ce que l'on peut, mais non pas le mary, duquel il en faut tirer jusques à l'os. Et voylà pourquoy, dit le reffrain espaignol, *que el primero pensamiento de la muger, luego que es casada, es de embiudarse :* « Le premier pensement de la femme mariée est de songer à se faire vefve. » Ce reffrain n'est pas general, comme j'espere le dire ailleurs, mais il n'est que pour aucunes.

¶ Il y a de certaines filles qui, ne pouvans tenir longuement leurs challeurs, ne s'adonnent aisement qu'aux princes et aux seigneurs, qui sont gens fort propres pour les esbranler, tant pour leurs faveurs que pour leurs presens, et aussi pour l'amour de leurs gentillesses, car enfin tout est beau et parfait en luy, encor qu'il fust un fat, comme j'en ay veu. D'autres y a qui ne les recherchent et fuyent grandement, à cause qu'ilz ont un peu la reputation d'estre escandaleux, grands vanteurs, et peu secretz, et causeurs ; aymans mieux des gentilzhommes sages et discretz, desquelz pourtant le nombre est rare ; et bien heureuse pourtant est celle-là qui en rencontre et en treuve. Mais, pour obvier à tout cela, elles choysissent (au moins aucunes) leurs valletz dont les aucuns sont beaux, d'autres non, comme j'en ay cogneu qui l'ont fait ; et si n'en faut pas prier longuement leurs ditz valletz : car, les levant, couchant, deshabillant, chaussant, deschaussant et leur baillant leurs chemises, comme j'ay veu beaucoup de filles à la

court et ailleurs qui n'en faisoient aucune difficulté ny scrupulle, il n'est pas possible qu'eux, voyans beaucoup de belles choses en elles, n'en eussent des tentations, et plusieurs d'elles qu'elles ne le fissent exprés ; si bien qu'aprés que les yeux avoient fait bien leur office, il falloit bien que d'autres membres du corps vinssent à faire le leur.

¶ J'ay cogneu une fille de par le monde, belle s'il en fut onc, qui rendit son vallet compaignon d'un grand prince qui l'entretenoit, et qui pensoit estre le seul heureux et jouissant; mais le vallet en cela marchoit au pair avec luy, aussi l'avoit-elle bien sceu choisir, car il estoit tres-beau et de tres-belle taille; si bien que, dans le lict ou bien à la besoigne, on n'y eust cogneu aucune differance. Encor le vallet en beaucoup de beautez emportoit il le prince, auquel telles amours et telles privautez furent incogneues jusques à ce qu'il la quicta pour se marier; et pour ce n'en traicta plus mal le vallet, mais se plaisoit fort le voir ; et, quand il le voyoit en passant, il disoit seullement : « Est-il possible que cest homme soit esté mon corrival? Ouy, je le crois, car, osté ma grandeur, il m'emporte d'ailleurs. » Car il avoit mesme nom que le prince; et fut tres-bon tailleur, et des renommez de la court; si bien qu'il n'y avoit guieres filles ou femmes qu'il n'habillast quand elles vouloient estre bien habillées. Je ne sçay s'il les habilloit de la mesme façon qu'il habilloit sa maistresse, mais elles n'estoient point mal.

¶ J'ay cogneu une fille de bonne maison, qui, ayant un lacquais de l'aage de quatorze ans et en ayant fait son bouffon et plaisant, parmy ses bouffonneries et plaisanteries, elle faisoit autant de difficulté que rien à se laisser baiser, toucher et taster à luy, aussi privéement que si ce fust esté une femme, et bien souvant devant le monde, excusant le tout en disant qu'il estoit fol et plaisant bouffon. Je ne sçay s'il passoit outre, mais je sçay bien que despuis, et mariée et vefve, et remariée, elle a esté une tres-insigne putain. Pensez qu'elle alluma sa mesche en ce premier tison, si bien qu'elle ne luy faillit jamais aprés en ses autres plus grandes fougades et plus hautz feuz. J'avois bien demeuré un an à voir ceste fille; mais, quand je la vis en ses privautez devant sa mere, qui avoit la reputation d'estre l'une des plus faintes et pretendues prudes femmes de son temps, qui en rioit et en estoit bien aise, je presageay aussitost que de ce petit jeu l'on viendroit au grand, et à bon esciant, et que la damoyselle seroit un jour quelque bonne fripe-sauce, comm'elle fut.

¶ J'ay cogneu deux sœurs d'une fort bonne maison de Poictou, et filles, desquelles on parloit estrangement, et d'un grand lacquais basque qui estoit à leur pere, lequel, soubz l'ombre qu'il dansoit tres-bien, non-seullement le branle de son païs, mais tous autres, et les menoit danser ordinairement, mesmes les y aprenoit, il les fit

dancer, et leur aprist aprez le branle des putains, et en furent assez gentiment escandalisées; toutesfois ne laissarent à estre bien mariées, car elles estoient riches; et sur ce nom de richesse on n'y advise rien, on prend tout, et fust-il encores plus chaud et plus ardant. J'ay cogneu ce Basque despuis gentil soldat et de brave façon, et qui monstroit bien avoir fait le coup. On luy donna congé, pour fuyr l'escandale. Il fut soldat des gardes de la corronelle de M. d'Estrozze.

¶ J'ay cogneu aussi un'autre maison de par le monde, et grande, d'où la dame faisoit proffession de nourrir en sa compaignie d'honnestes filles, entr'autres des parentes de son mary; et, d'autant que la dame estoit fort malladive et subgette aux medecins et apoticaires, il y en abordoit ordinairement leans; et, par ce aussi que les filles sont subgettes à malladies comme à pasles coulleurs, mal de la furette, fiebvres et autres, il avint que deux entr'autres tumbarent en fiebvre carte; un apoticaire les eut en charge pour les penser. Certes, il les pensoit de ses drogues de la main et de medecines; mais la plus propre fut qu'il coucha avec une (maraud qu'il fut!) car il eut affaire avec une aussi belle et honneste fille de la France, et de laquelle un grand roy s'en fust tres-dignement contenté; et falut que ce monsieur l'apoticaire luy mist ceste paille sous le ventre. J'ay cogneu la fille, qui certes meritoit d'autre assaillant; et fut aprés bien mariée; et telle qu'on la

donna pucelle, telle la trouva-on. En quoy pourtant je treuve qu'elle fut bien fine : car, puisqu'elle ne pouvoit tenir son eau, elle s'adressa à celluy qui luy donnoit les antidotes pour engarder d'engroisser, car c'est ce que les filles craignent le plus ; dont en cela il y en a de si expertz qui leur donnent des drogues qui les engardent tres-bien d'engroisser ; ou bien, si elles engroissent, leur font escouller leur groisse si subtillement et si sagement que jamais on ne s'en aperçoit, et n'en sent-on rien que le vent ; ainsi que j'en ay ouy parler d'une fille, laquelle avoit esté autresfois nourrie fille de la feue reyne de Navarre Marguerite premiere. Elle vint par cas fortuit, ou à son escient, à engroisser, sans qu'elle y pensast pourtant. Elle rencontra un sublin apoticaire, qui, luy ayant donné un brevage, luy fit evader son fruict, qui avoit desjà six mois, piece par piece, mourceau par mourceau, si aisement qu'estant à ses affaires jamais elle n'en sentit ny mal ny doulleur ; et puis aprés se maria gallantement, sans que le mary y cogneust aucune trace. Quel habile medecin ! car on leur donne des remedes pour se faire parestre vierges et pucelles comme devant, ainsi que j'en ay allegué au chapitre des cocuz, et un que j'ay ouy dire à un empirique ces jours passez : qu'il faut avoir des sangsues et les mettre à la nature, et s'en faire par là tirer et succer le sang, lesquelles sangsues, en succçant, laissent et engendrent de petites

empoules et fistulles pleines de sang; si bien que le gallant mary, qui vient le soir des nopces les assaillir, leur creve ce[s] empoulles dont le sang en sort, et elle s'ensanglante, qui est une grande joye à l'un et à l'autre; et par ainsi, *l'onor della citadella è salvo*. Je trouve ce remede bon et souverain, s'il est vray, et, s'il n'est bon, il y en a cent d'autres qui sont meilleurs, ainsi que les sçavent tres-bien ordonner, invanter et apliquer ces messieurs les medecins, sçavans et expertz apoticaires. Voylà pourquoy ces messieurs ont ordinairement de tres-bonnes et belles fortunes, car ilz sçavent blesser et remedier, ainsi que jadis fit la lance de Peleus.

J'ay cogneu cest apoticaire dont je viens de parler ast'heure, duquel faut que je die ce petit mot en passant, que je le vis à Geneve la premiere fois que je fus en Italie, parce que pour lors ce chemin par là estoit commun pour les François, et par les Suisses et Grisons, à cause des guerres. Il me vint voir à mon logis. Soudain je luy demanday ce qu'il faisoit en ceste ville, et s'il estoit là pour medeciner les belles filles, comme il avoit fait en France. Il me respondit qu'il estoit là pour en faire la penitence. « Comment! (ce dis-je) est-ce que vous n'y mangez de si bons morceaux comme là? — Ha! Monsieur (me replicqua-il), c'est parce que Dieu m'a apellé et que je suis illuminé de son esprit, et que j'ay maintenant la cognoissance de sa saincte parolle. — Oui (luy dis-je), et de ce temps-là si estiez-vous

de la relligion, et si vous mesliez de medeciner les corps et les ames, et preschiez et instruisiez les filles. — Mais, Monsieur, je recognois ast'heure mieux mon Dieu (repliqua-il encores) qu'alors, et ne veux plus pecher. » Je tais force autres propos que nous eusmes sur ce subjet, tant serieusement qu'en riant; mais ce maraud jouist de ce boucon, qui estoit bien plus digne d'un gallant homme que luy. Si est-ce que bien luy servit de vuider de ceste maison de bonn'heure, car mal luy en eust pris.

Or, laissons cela. Que maudit soit-il, pour l'hayne et envie que je luy porte, ainsi que M. de Ronsard parloit à un medecin qui venoit plustost voir sa maistresse soir et matin, pour luy taster son tetin, son sein, son ventre, son flanc et son beau bras, que pour la medeciner de la fiebvre qu'ell'avoit; dont il en fit un tres-gentil sonnet, qui est dans son segond livre des *Amours*, qui s'accomance:

> Hé! que je porte et de hayne et d'envie
> Au medecin qui vient soir et matin,
> Sans nul propos, tastonner le tetin,
> Le sein, le ventre et le flanc de ma mye.

¶ Je porte de mesme une grande jalousie à un medecin qui faisoit traictz pareilz à une belle grande dame que j'aymois, et de qui je n'avois telle et pareille privauté, et l'eusse plus desirée qu'un petit royaume. Telles gens certes sont extre-

mement bien venus des filles et dames, et y acquierent de belles advantures, quand ilz les veulent rechercher. J'ay cogneu deux medecins à la court, qui s'apelloient, l'un, M. Castellan, medecin de la reyne mere, et l'autre, le seigneur Cabrian, medecin de M. de Nevers, et qui avoit esté à Ferdinant de Gonzague. Ilz ont eu tous deux des rencontres d'amour, à ce qu'on disoit, que les plus grands de la court se fussent donnez au diable, par maniere de parler, pour estre leurs corrivaux.

¶ Je devisois un jour, le feu baron de Vitaux et moi, avecq M. Le Grand, un grand medecin de Paris, de bonne compaignie et de bon advis, luy estant venu voir ledit baron qui estoit mallade des affaires d'amour; et, tous deux l'interrogeant sur plusieurs propos et negotiations des dames, ma foy, il nous en conta bien, et nous en fit une douzaine de contes qui levoient la paille; et s'y enfonça si avant que, l'heure de neuf heures venant à sonner, il nous dit, en se levant de la chaire où il estoit assis : « Vrayment, je suis plus grand fol que vous autres, qui m'avez retenu ici deux bonnes heures à baguenauder avec vous autres, et cependant j'ay oublié six ou sept mallades qu'il faut que j'aille voir » ; et, nous disant à Dieu, part et s'en va, non sans nous dire, aprés que nous luy eusmes dit : « Vous autres, Messieurs les medecins, vous en sçavez et en faites de bonnes, et mesmes vous, Monsieur, qui en venez de

parler comme maistre. » Il respondit en baissant la teste : « Semond ! semond ! ouy, ouy, nous en sçavons et en faisons de bonnes, car nous sçavons des secretz que tout le monde ne sçait pas ; mais, ast'heure que je suis vieux, j'ay dit à Dieu à Venuz et à son enfant. Meshuy, je laisse cela à vous autres qui estes jeunes. »

Un' autre espece de gens y a-il qui a bien gasté des filles quand on les met à aprendre les lettres, sont estez leurs precepteurs ; et le sont quand ilz veulent estre meschans : car, leurs faisans leçons, estans seulz dans une chambre ou dans leur estude, je vous laisse à penser quelles commoditez ilz y ont, et quelles histoires, fables et contes ilz leur peuvent alleguer à propos pour les mettre en challeur, et, lorsqu'ilz les voyent en telles alteres et apetitz, comment ilz vous sçavent prendre l'occasion au poil.

¶ J'ay cogneu une fille de fort bonne maison, et grande, vous dis-je, qui se perdit et se rendit putain pour avoir ouy(r) raconter à son maistre d'escolle l'histoire, ou plutost la fable de Tyrezias, lequel, pour avoir essayé l'un et l'autre sexe, fut esleu juge par Jupiter et Junon, sur une question entre eux deux, assavoir : qui avoit et sentoit plus de plaisir au coït et acte venerien, ou l'homme ou la femme ? Le juge deputé jugea contre Junon que c'estoit la femme ; dont elle, de despit d'avoir esté jugée, rendit le paouvre juge aveugle et luy osta la veue. Il ne se faut esbayr si ceste fille

fut tentée pour un tel conte : car, puisqu'elle oyoit dire souvant, ou à de ses compaignes, ou à d'autres femmes, que les hommes estoient si ardantz aprés cela, et y prenoient si grand plaisir, que les femmes (veu la sentence de Tyrezias) en devoient bien prendre d'avantage; et, par consequent, il le faut esprouver, disent-elles. Vrayement, telles leçons se devoient bien faire à ces filles? N'y en a-il pas d'autres? Mais leurs maistres diront qu'elles veulent tout sçavoir, et que, puisqu'elles sont à l'estude, si les passages et histoires se rencontrent qui ont besoing d'estre expliquées (ou que d'elles mesmes s'expliquent), il faut bien leur expliquer et leur lire sans sauter ou tourner le feuillet; et, s'ilz le tournent et en demandent la raison, et qu'ilz disent que c'est un passage sallaud, soudain en deviennent plus curieuses de le sçavoir, et en pressent si fort leur maistre qu'il leur explique; ainsin qu'est leur naturel de desirer ce qui leur est deffandu ou ce que l'on ne leur veut dire. Combien de filles estudiantes se sont perdues lisant ceste histoire que je viens de dire et celle de Biblis, de Caunus, et force d'autres pareilles, escrites dans la *Metamorphose* d'Ovyde, jusques au livre de *l'Art d'aymer* qu'il a fait; ensemble une infinité d'autres fables lascives et propos lubricques d'autres poëtes, que nous avons en lumiere, tant françois, latins, que grecz, italiens, espaignolz! Aussi, dit le reffrain espaignol, *de una mula que haze hin, y de*

*una hija que habla latin, libera nos Domine.* Et Dieu sçait, quand leurs maistres veulent estre meschans, et qu'ilz font de telles leçons à leurs disciples, comment ilz les savent saugrener et donner la sauce, que la plus pudicque du monde s'y lairroit aller. Sainct Augustin mesmes, en lisant le quatriesme des *Æneides*, où sont contenues les amours et la mort de Didon, ne s'en esmut-il pas de compassion, et s'en adouloura ? Je voudrois avoir autant de centaines d'escus comme il y a eu de filles, tant du monde que des relligieuses, qui se sont jeadis esmeues, pollues et depucellées par la lecture des *Amadis de Gaule.* Je vous laisse à penser que pouvoient faire les livres grecz, latins et autres, glosés, commantez et interprettez par leurs maistres, fins renardz et corrompuz, meschans garnimantz, dans leurs chambres secrettes et cabinetz, parmy leurs oysivetez.

¶ Nous lisons en la vie de sainct Louys, dans l'histoire de Paoul Æmile, d'une Marguerite, contesse de Flandres, sœur de Jehanne, fille du premier Baudouin, empereur des Grecz, et luy succeda, d'autant qu'elle n'eut point d'enfans, dit l'histoire : on luy bailla en sa premiere jeunesse un precepteur apellé Guillaume, homme de saincte vie estimé et qui avoit desja pris quelques ordres de prebstrise, qui neanmoingtz ne l'empescha de faire deux enfans à sa disciple, qui furent apellez Jehan et Baudouin, si secrettement que peu de

gens s'en aperceurent, lesquelz furent aprés pourtant aprouvez legitimes du pape. Quelle sentence et quel pedagogue! Voyez l'histoire.

¶ J'ay cogneu une grand dame à la court, qui avoit la reputation de se faire entretenir à son diseur et faiseur de leçons; si bien que Chicot, bouffon du roy, luy en fit un jour le reproche publiquement devant Sa Magesté et force autres personnes de sa court, luy disant si elle n'avoit pas de honte de se faire entretenir (disant le mot) à un si laid et vilain masle que celluy-là, et si elle n'avoit pas l'esprit d'en choysir un plus beau. L'assistance s'en mit fort à rire et la dame à plorer, ayant opinion que le roy avoit fait jouer ce jeu : car il estoit coustumier de faire jouer ces esteufz. Autres tres-grandes dames et grandes princesses j'ay cogneu, qui, tous les jours s'amusant en son cabinet à fayre escrire, ou contrefayre, pour mieux dyre, en faysoyent de bonnes aveq leurs segretayres que j'ay cogneu, et, quant ne les apelloyent pour escrire, n'en ayant subjet, les faisoyent lire pour mieux colorer le tout, disant que lire elles-mesmes leur afoyblissoyt la veue.

Ces dames, qui font telles elections de telles manieres de gens, ne sont nullement excusables, mais bien fort blasmables, d'autant qu'elles ont leur liberal arbitre, et toutes franches sont plaines de leurs libertez et commoditez pour faire tel chois qu'il leur plaist. Mais les paouvres filles qui sont subgettes esclaves de leurs peres et meres,

parens et tuteurs, et maistresses, et crainctives, sont contrainctes de prendre toutes pierres quand elles les trouvent, pour mettre en œuvre, et n'adviser s'il est froid ou chaud, ou rosty ou boully, et, par ce, scelon que l'occasion se rencontre, se servent le plus souvant de leurs valletz, de leur maistre d'escolle et d'estude, des bastisseurs d'academyes, des joueurs de luth, des viollons, des apreneurs de dances, des peintres, bref de ceux desquelz elles aprennent des exercices et sciences, voire d'aucuns prescheurs religieux et moynes, comme en parle Boccace, et la reyne de Navarre en ses *Nouvelles ;* comme font aussi des pages, comme j'en ay cogneu, et des lacquais, des comedians, desquelz j'ay cogneu deux filles à la court, amoureuses de deux et jouyssantes de quelques-uns; des poëtes aussy, que j'ay cogneu aussy aucuns avoyr desbauché de belles filles, fames et veufves: car telles personnes ayment fort les sacrifices des louanges, et, sur ce, elles sont atrapées, enfin de tous ceux qu'elles treuvent à propos, et peuvent atraper. Les solliciteurs de procez sont aussi fort dangereux. Et voyla pourquoy le mesme Boccace, et autres avecques luy, trouvent que les filles sont plus constantes en amour et plus fermes que les femmes et vefves, d'autant qu'elles ressemblent les personnes qui sont sur l'eau dans un bateau qui vient à s'enfoncer : ceux qui ne sçavent nager nullement se viennent à prendre aux premieres branches qu'ilz peuvent

acrocher, et les tiennent fermement et opiniastrement jusques à ce qu'on les soit venu secourir; les autres, qui sçavent bien nager, se gettent dans l'eau, et bravement nagent jusques à ce qu'elles en ayent attaint la rive : tout de mesmes les filles, aussitost qu'elles ont attrapé un serviteur, le tiennent et le gardent fermement, lequel elles ont premier choisy, tellement qu'elles ne le veulent desemparer, et l'ayment constamment, de peur qu'elles ont de n'avoir leur liberté et commodités d'en pouvoir recouvrer un autre comm' elles voudroient; au lieu que les femmes mariées ou vefves, qui sçavent les ruses d'amour et qui sont expertes, et en ont leurs libertez et commoditez de nager dans toutes eaux sans danger, prennent tel party que leur plaist; et, si elles se faschent d'un serviteur ou le perdent, en sçavent aussitost prendre un nouveau ou en recouvrent deux : car, à elles, pour un perdu deux recouvertz. D'avantage, les paouvres filles n'ont pas les moyens, ny les biens, ny les escus, pour faire des acquestz tous les jours de nouveaux serviteurs : car c'est tout ce qu'elles peuvent donner à leurs amoureux, que quelques petites faveurs de leurs cheveux, ou petites perles, ou grains, ou bracelletz, quelques petites bagues ou escharpes, et autres petitz menuz presens qui ne coustent guieres; car, quelque fille, comme j'ay veu, grande, de bonne maison et riche heritiere qui soit, elle est tenue si court en ses moyens, ou de ses pere, mere, parens et tuteurs, qu'elle

n'a pas les moyens de les departir à son serviteur ny deslier guieres largement sa bource, si ce n'est celle du devant; et aussi que d'elles-mesmes elles sont avares; quand ce ne seroit que ceste seulle raison qu'il(z) faut estre bonnes, qu'elles n'ont guieres de quoy pour eslargir : car la liberalité consiste et depend du tout des moyens; au lieu que les femmes et vefves peuvent disposer de leurs moyens fort librement, quand elles en ont; et mesmes, quand elles ont envie d'un homme, et qu'elles s'en viennent enamouracher et encapricher, elles vendroient et donneroient jusques à leur chemise, plustost qu'elles n'en tastassent; à maniere des friands et de ceux qui sont subjetz à leurs bouches, quand ilz ont envie d'un bon morceau, faut qu'ilz en tastent, quoy qu'il leur couste au marché. Les paouvres filles ne sont de mesmes, lesquelles, selon qu'elles le rencontrent, ou bon ou mauvais, il faut qu'elles s'y arrestent.

J'en alleguerois une infinité d'exemples de leurs amours et de leurs divers apettitz et bizarres jouissances; mais je n'aurois jamais finy, et aussi que ces contes n'en vaudroient rien si on ne les nommoit et par nom et par surnom, ce que je ne veux faire pour tout le bien du monde, car je ne les veux escandaliser, et j'ai protesté de fuir en ce livre tout escandale, car on ne me sçauroit reprocher d'aucune mesdisance. Et, pour alleguer des contes et en taire les noms, il n'y a nul mal, et j'en laisse à deviner au monde les personnes dont il est ques-

tion; et bien souvant en penseront l'une, qui en sera l'autre.

¶ Or, tout ainsi que l'on void des bois de telle et diverse nature que les uns bruslent tous vertz, comme est le fresne, le fayan; et d'autres, qui auroient beau à estre secz, vieux et taillez de longtemps, comm' est l'hourmeau, le vergne et d'autres, ne bruslent qu'à toutes les longueurs du monde; force autres, comme est leur general naturel de tous bois secz et vieux, bruslent en leur seicheresse et vieillesse si soudainement qu'il semble qu'il soit plustost consommé et mis en cendre que bruslé; de mesme, sont les filles, les femmes et les vefves : les unes, dés lors qu'elles sont en la verdeur de leur aage, bruslent aisement et si bien qu'on diroit que dés le ventre de leur mere elles en raportent la challeur amoureuse et le putanisme; ainsi que fit la belle Lays de la belle Tymandre, sa putain de mere tres-insigne, [et] cent mille autres qui tiennent en cela de leurs bonnes vesses de meres, jusques-là qu'elles n'attandent pas seullement l'aage de maturité, qui peut estre à douze ou treize ans, qu'elles montent en amour, mays plus tost; ainsi qu'il advint n'y a pas douze ans à Paris, d'une fille d'un pastissier, laquelle se trouva grosse en l'aage de neuf ans; si bien qu'estant fort mallade de sa groisse, son pere en ayant porté de l'urine au medecin, ledit medecin dist aussitost qu'elle n'avoit autre malladie, sinon qu'ell' estoit grosse. « Comment! (respondit le pere) Monsieur,

ma fille n'a que neuf ans. » Qui fut esbay? ce fut le medecin. « C'est tout un, (dist-il), pour le seur, ell' est grosse. » Et, l'ayant visitée de plus prés, il la trouva ainsi; et, ayant confessé avec qui elle avoit eu affaire, son gallant fut puny de mort par la justice, pour avoir eu affaire à elle en un aage si tendron, et l'avoir faite porter si jeunement. Je suis bien marry qu'il m'ait falu aporter cest exemple et le mettre icy, d'autant qu'il est d'une personne privée et de basse condiction, pour ce que j'ay delliberé de ne chaffourer mon papier de si pettites personnes, mais de grandes et hautes.

Je me suis un peu extravagué de mon desseing; mais, parce que ce conte est rare et inusité, j'en seray excusé; et aussi que je ne sçache point tel miracle advenu, j'entends pour avoyr esté mis en evidance, à nos grandes dames d'estat, que j'aye bien sceu, ouy bien qu'en tel aage et de neuf, de dix, de douze et treize ans, elles ayent porté et enduré fort aisement le masle, soit en fornication, soit en mariage, comme j'en alleguerois plusieurs exemples de plusieurs desvirginées en telles enfances, sans qu'elles en soient mortes, non pas seullement pasmées du mal, sinon du plaisir.

¶ Sur quoy il me souvient d'un conte d'un gallant et brave seigneur s'il en fut onc, lequel est mort, et se plaignoit un jour de la capacité de la nature des filles et femmes avec lesquelles il avoit negotié. Il disoit qu'à la fin il seroit contraint de rechercher les filles enfantines, et

quasi sortans hors du berceau, pour n'y sentir tant de vague en si plaine mer, comme il avoit fait avec les autres, et pour plus à plaisir nager à un destroit. S'il eust adressé ces parolles à une grande et honneste dame que je cognois, elle luy eust fait la mesme response qu'elle fist à un gentilhomme de par le monde, qui, luy faisant une mesme complaincte, elle luy respondit : « Je ne sçay qui se doit plustost plaindre, ou vous autres hommes de nos capacitez et amplitudes, ou nous autres femmes de vos pettitesses et minuitez, ou plustost pettites menues menuseries : car il y a autant à se pleindre en vous autres que vous en nous. Que si vous portiez vos mesures pareilles à nos callibres, nous n'aurions rien à nous reprocher les uns aux autres. »

Celle-là parloit par vraye raison ; et c'est pourquoy une grande dame, un jour à la court, regardant et contemplant ce grand Herculez de bronze qui est en la fontaine de Fontainebleau, elle estant tenue soubz les bras par un honneste gentilhomme qui la conduisoit, elle luy dist que cest Herculez, encor qu'il fust tres-bien fait et representé, si n'estoit-il pas si bien proportionné de tous ses membres comme il falloit, d'autant que celluy du mitan estoit par trop petit et par trop inegal, et peu correspondant à son grand collosse de corps. Le gentilhomme luy respondit qu'il n'y trouvoit rien à dire de ce qu'elle disoit, d'autant qu'il falloit croire que de ce temps les dames ne

l'avoient si grand comme du temps d'aujourd'huy.

¶ Une tres-grand dame et princesse ayant sceu que quelques-uns avoient imposé son nom à une grosse et grande collovrine, elle demanda pourquoy. Il y en eut un qui respondit : « C'est par ce, Madame, qu'elle a le callibre plus grand et gros que les autres. »

Si est-ce pourtant qu'elles y ont trouvé assez remedes, et en treuvent tous les jours assez pour rendre leurs portes plus estroictes, sarrées et plus mal-aisées d'entrées; dont les aucunes en usent, et d'autres non; mais nonobstant, quand le chemin y est bien battu et frayé souvant par continuelles habitations et frequentations, ou passages d'enfans, les ouvertures de plusieurs en sont tousjours plus grandes et plus larges. Je me suis un peu là perdu et desvoyé; mais, puisque ç'a esté à propos, il n'y a point de mal, et retourne à mon chemin.

¶ Plusieurs autres filles y a-il lesquelles laissent passer ceste grand tendreur et verdeur de leurs ans, et en attandant les plus grandes maturitez et seicheresses, soit ou qu'elles sont de leur nature tres-froides à leur commancement et advenement, car il y en a et s'en treuve, soit ou qu'elles soient tenues de court, comme il est bien necessaire à aucunes : car, comme dit le reffrain espaignol, *viñas e niñas son muy malas a guardar;* « les vignes et les filles sont fort difficilles à

garder », que pour le moins quelque passant pays ou sejournant n'en taste, et mesmes quant elles commencent à sentyr le poil leur lever comme le jeune poulet; aucunes y a-il aussi qui sont immobilles, que tous les aquilons et ventz d'un hyver ne sçauroient esmouvoir ny esbranler. Autres y a si sottes, si simples, si grossieres et si ignares qu'elles ne voudroient pas ouyr nommer seullement ce nom d'amour; comme j'ay ouy parler d'une femme qui faisoit de l'austere et reformée, que, quand elle entendoit parler d'une putain, elle en esvanouissoit soudain; et, ainsi qu'on faisoit ce conte à un grand seigneur devant sa femme, il disoit: « Que ceste femme ne vienne donc point ceans; car, si elle esvanouist pour ouïr parler des putains, elle mourra tout à trac ceans pour en voir. »

¶ Il y a pourtant des filles que, lorsqu'elles accommancent un peu à sentir leur cœur, elles s'y aprivoisent si bien qu'elles viennent manger aussitost dans la main. D'autres sont si devottes et conscientieuses, craignans tant les commandemens de Dieu nostre souverain, qu'elles renvoyent bien loing celluy d'amour. Mais pourtant en ay-je veu force de ces devottes et patenostrieres mangeuses d'images et citadines ordinaires des eglises, qui soubz ceste hypocrisie (elles) couvoient et cachoient leurs feuz, affin que, par telz faintz et faux semblans, le monde ne s'en aperceust, et les estimast tres-prudes, voire à demy sainctes comme une saincte Catherine de Sienne, mais bien souvant

ont trompé le monde et les hommes, ainsi que j'ay ouy raconter d'une grand princesse, voire reyne, qui est morte, laquelle, quand elle voulloit attaquer quelcun d'amours (car elle y estoit fort subjette), elle accommançoit ses propos toujours par l'amour de Dieu que nous luy devons, et soudain les faisoit tumber sur l'amour mondain, et sur son intention qu'elle en voulloit à celluy auquel elle parloit, dont par aprés elle en venoit au grand œuvre, ou, pour le moins, à la quinte essence. Et voylà comme nos devoctes, ou plustost bigottes, nous trompent; je dis ceux-là qui, peu rusez, ne cognoissent leur vie.

¶ J'ay ouy faire un conte, je ne sçay s'il est vray; mais un de ces ans, se faisant une procession generalle à une ville de par le monde, se trouva une femme, soit grande ou petite, en piedz nudz et en grand contrition, faisant de la marmiteuse plus que dix, et c'estoit en caresme. Au partir de là, elle s'en alla disner avec son amant d'un cartier de chevreau et d'un jambon : la senteur en vint jusques en la rue; on monte en haut, on la treuva en telle magnifficence. Elle fut prise et comdempnée de la pourmener par la ville avec son cartier d'aigneau en la broche sur l'espaulle et le jambon pendu au col. N'estoit-ce pas bien employé de la punir de ceste façon?

¶ D'autres dames y en a qui sont superbes, orgueilleuses, qui desdaignent et le ciel et la terre par maniere de dire, qui rabrouent les hommes et

leurs propos amoureux, et les rechassent loing; mais à telles il faut user de temporisement seulement et de patience et de continuation, car avec tout cela et le temps vous les avez et les mettez soubz vous à l'humillité, estant le propre de la gloire et superbetté, aprés avoir fait assez des siennes et monté bien haut, descendre et venir au rabais. Et mesmes à ces glorieuses, lesquelles bien souvant en ay-je veu aucunes, aprés avoir bien desdaigné l'amour et ceux qui leur en parloient, s'y ranger et l'aymer, jusques à espouser aucuns qui estoient de basse condiction et nullement à elles en rien pareil(le)s. Ainsi se joue Amour d'elles et les punit de leur outrecuydance, et se plaist de s'attaquer à elles plustost qu'à d'autres, car la victoire en est plus glorieuse, puisqu'elle surmonte la gloire.

¶ J'ay cogneu d'autresfois une fille à la court, si altiere et si desdaigneuse que, quand quelque habile et gallant homme la venoit accoster et la taster d'amour, elle luy respondoit si orgueilleusement, et en si grand mespris de l'amour, par parolles si rebelles et arrogantes (car elle disoit des mieux), que plus on n'y retournoit; et si, par cas fortuit, quelquefois on la vouloit accoster et s'y prendre, comment elle les renvoyoit et rabrouoit, et de la parolle et de gestes, avec mines dédaigneuses, car elle estoit tres-habille. Enfin l'amour la surprist et la punist, et se laissa si bien aller à un, qui l'engroissa quelque vingt jours avant

qu'elle se mariast; et si pourtant cet un n'estoit nullement comparable à force autres honnestes gentilhommes qui l'avoient voulu servir. En cela il faut dire avec Horace : *sic placet Veneri*, « ainsi il plaist à Venus » ; et ce sont de ses miracles.

¶ Il me vint en fantaisie une fois à la court d'y servir une belle et honneste fille, habille s'il en fut onc, de fort bonne maison, mais glorieuse et fort haute à la main, dont j'en estois amoureux extremement. Je m'advisay de la servir et araisonner aussi arrogamment comme elle me pouvoit parler et respondre : car, à brave brave et demy. Elle ne s'en sentit pour cela nullement interessée, car, en la menant de telle façon, je la louois extremement, d'autant qu'il n'y a rien qui amollisse plus un cœur dur d'une dame que la louange autant de ses beautez et perfections que de la superbeté; voire luy disant qu'elle luy sieyoit tres-bien, veu qu'elle ne tenoit rien du commun, et qu'une fille ou dame, se rendant par trop privée et commune, ne se tenant sur un port altier et sur une reputation hautaine, n'estoit pas bien digne d'estre servie ; et, pour ce, je l'en honnorois davantage, et que je ne la voulois jamais apeller autrement que ma *gloire*. En quoy elle se pleust tant qu'elle me voulut aussi apeller son *arrogant*.

Continuant ainsi toujours, je la servis longuement; et si me peus vanter que j'euz part en ses bonnes graces autant ou plus que grand seigneur de la court qui la voulust servir; mais un tres-

favory du roy, brave certes et vaillant gentilhomme, me la ravit, et par la faveur de son roy me l'embla et l'espousa. Et pourtant, tant qu'elle a vescu, telles alliances ont tousjours duré entre nous deux, et l'ay tousjours tres-honnorée. Je ne sçay si je seray repris d'avoir fait ce conte, car on dit volluntiers que tout conte fait de soy n'est pas bon ; mais je me suis esgaré ce coup, encor que dans ce livre j'en aye fait plusieurs de moy-mesme en toutes façons, mais je tais le nom.

¶ Il y a encor d'autres filles qui sont de si joyeuse complexion, et qui sont si follastres, si endemenées et si enjouées, qui ne se mettent autres subgetz en leurs pensées qu'à songer à rire, à passer leur temps à follastrer, qu'elles n'ont pas l'arrest d'ouir ny songer à autre chose, sinon à leurs pettitz esbatementz. J'en ay cogneu plusieurs qui eussent mieux aymé ouyr un viollon, ou danser, ou sauter, ou courir, que tous les propos d'amour ; aucunes la chasse, si bien qu'elles se pouvoient plustost nommer sœurs servantes de Dianne que de Venus. J'ay cogneu un brave et vaillant seigneur, mais il est mort, qui devint si fort perdu de l'amour d'une fille, et puis dame grande, qu'il en mouroyt : « car, disoit-il, lorsque je luy veux remonstrer mes passions, elle ne me parle que de ses chiens et de sa chasse ; si bien que je voudrois de bon cœur estre metamorphosé en quelque beau chien ou levrier, où mon ame fust entrée dans leur corps, scelon l'opinion de Pitagoras, affin

qu'elle se peust arrester à mon amour, et moy à me guerir de ma playe. » Mais aprés il la laissa, car il n'estoit pas bon lacquais, ny chasseur, et ne la pouvoit suivre ny accompaigner partout où ses humeurs gaillardes, ses plaisirs et ses esbattemens la conduisoient.

Si faut-il noter une chose : que telles filles, aprés avoir laysé leur poullinage et jetté leur gorme (comme l'on dit des poullins et poullines), et amprés s'estre ainsi esbatues au pettit jeu, veullent essayer le grand, quoy qu'il tarde; et telles jeunesses ressemblent à celle des pettitz jeunes loups, lesquelz sont tous jollys, gentilz et enjouez en leur poil follet; mais, venans sur l'aage, ilz se convertissent en mallices et à mal faire. Telles filles que je viens de dire font de mesmes, lesquelles, aprés s'estre bien jouées et passé leurs fantaisies en leurs plaisirs et jeunesses, en chasses, en balz, en voltes, en courantes, en danses, ma foy, amprés elles se veulent mettre à la grand dance et [à] la douce carolle de la deesse d'amours. Bref, pour faire fin finale, il ne se void guieres de filles, femmes ou vefves, que tost ou tard ne bruslent toutes, ou en leurs saisons ou hors de leurs saisons, comme tous bois, fors un qu'on nomme larix, duquel elles ne tiennent nullement, et plusieurs voudroyent qu'elles en tinsse[nt].

Ce larix donc est un bois qui ne brusle jamais, et ne fait feu, ny flamme, ny charbon, ainsi que Jules Cæsar en fit l'experience. Retournant de la

Gaulle, il avoit mandé à ceux du Piedmont de luy fournir vivres et dresser estapes sur son grand chemin du camp. Ilz lui obeirent, fors ceux d'un chasteau apellé *Larignum*, où s'estoient retirez quelques meschans garnimens, qui fyrent des reffusans et rebelles, si bien qu'il falut à Cæsar rebrousser et les aller assieger. Aprochant de la forteresse, il veid qu'elle n'estoit fortiffiée que de bois, dont soudain s'en mocqua, disant que soudain les auroit. Par quoy commanda aussitost d'aporter force fagotz et paille pour y mettre le feu, qui fut si grand et fit si grand flamme que bientost en esperoit voir la ruine et destruction; mais, aprés que le feu se fut consommé et la flamme disparue, tous furent bien estonnez, car ilz virent la forteresse en mesme estat qu'auparavant et en son entier, et point bruslée ny ruinée : dont il falut à Cæsar qu'il s'aydast d'autre remede, qui fut par sape, ce qui fut cause que ceux de dedans parlementarent et se rendirent; et d'eux aprist Cæsar la vertu de ce bois larix, duquel portoit nom ce chasteau *Larignum*, parce qu'il en estoit basty et fortiffié.

Il y a plusieurs peres, meres, parens et marys, qui voudroient que leurs filles et femmes participassent du naturel de ce bois, qu'ils bruslassent fort sans laysser ny marque ni efect; ilz en auroient leur esprit plus contant, et n'auroient si souvant la puce à l'oreille, et n'y auroit aussi tant de putains par aparance ny de cocus descouvers. Mais il n'en est pas de besoing ny en une façon ny autre, car

le monde en demeureroit plus despeuplé, et y vivroit-on comme marbres, sans aucun plaisir ny contentement, ce disoit quelcun et quelcune que je sçay, et Nature demeureroit imparfaicte, au lieu qu'ell' est tres-parfaicte, laquelle ensuivant comme un bon capitaine, nous ne faillirons jamais du bon chemin.

¶ Or, c'est assez parlé des filles, il est raison que maintenant nous parlons de mesdames les vefves à leur tour.

L'amour des vefves est bon, aisé et proffitable, d'autant qu'elles sont en leur plaine liberté, et nullement esclaves des peres, meres, freres, parens et marys, et ny d'aucune justice qui plus est; et a-on beau faire l'amour à une vefve et coucher avec elle, on n'en est point puny, comme l'on est des filles et des femmes; mesmes que les Romains, qui nous ont donné la pluspart des loix que nous avons, ne les ont jamais fait punir pour ce fait, ny en leurs corps ny en leurs biens, ainsi que je tiens d'un grand jurisconsulte, qui m'allegoit là-dessus Papinian, ce grand jurisconsulte aussi, lequel, traictant de la matiere des adulteres, dit que : si quelquefois par mesgarde on avoit comprins soubz ce nom d'adultere la honte de la fille ou de la femme vefve, c'estoit abusivement parler; et en un autre passage il dit : que l'heritier n'a nulle reprimande ou esgard sur les mœurs de la vefve du deffunt, n'estoit que le mary en son vivant eust fait apeller sa femme en justice pour cela; car lors ledit heri-

tier en pouvoit prendre arremens de la poursuitte, et non autrement. Et, de fait, on ne trouve point en tout le droit des Romains aucune peine ordonnée à la vefve, sinon à celle qui se remarioit, dans l'an de son deuil, ou qui, ne se remariant, avoit fait enfant aprés l'unziesme mois d'un mesme an, estimant le premier an de son vefvage estre affecté à l'honneur de son premier lict. Ce fut aussi une loy que fit Heliogabale, que la vefve ne se remariast d'un an aprés la mort du mary, affin qu'ell' eust loysir de le plourer toute l'année et de penser sogneusement d'en prendre un autre. Quelle pensée! Voylà une belle raison. Pour quant à son douaire, l'heritier ne luy eust sceu faire perdre, quand bien elle eust fait toutes les follies du monde de son corps, et en allegoit une belle raison celluy de qui je tiens cecy : car si l'heritier, qui n'a aucun pensement que le bien, en luy ouvrant la porte pour accuser la vefve de ce forfait et la priver de son dot, on l'ouvriroit tout d'une main à sa callomnie; et n'y auroit vefve, si femme de bien fust-elle, qui peust se sauver des callomnieuses poursuittes de ces gallans heritiers.

Selon ces dires, comme je voy, les dames romaines avoient bon temps et bons subjetz de s'esbatre; et ne se faut estonner si une, du temps de Marc-Aurele, ainsi qu'il se trouve en sa vie, comme elle alloit au convoy des funerailles de son mary, parmy ses plus grands crys, sanglotz, souspirs, pleurs et lamentations, elle serroit la main si

estroictement à celluy qui la tenoit et conduisoit, faisant signal par-là que c'estoit en nom d'amour et de mariage, que au bout de l'an, ne le pouvant espouser que par dispense, ainsi que fut dispensé Pompée quand il espousa la fille de Cæsar, mais elle ne se donnoit guieres qu'aux plus grands et grandes, il l'espousa, et cependant en tiroit tousjours de bons brins, et emprumptoit force pains sur la fournée, comme l'on dit. Ceste dame ne vouloit rien perdre, mais se pourvoyoit de bonne heure, et, pour cela, n'en perdoit rien de son bien ny de son douaire.

¶ Voylà comme les vefves romaines estoient heureuses, comme sont bien encore nos vefves françoises, lesquelles, pour se donner à leur cœur et gentil corps joye, ne perdent rien de leurs droitz, bien que par les parlemens il y en ayt plusieurs causes debatues; ainsi que je sçay un grand et riche seigneur de France, qui fit long-temps plaider sa belle-sœur sur son dot, luy imposant sa vie estre un peu lubrique, et quelqu'autre crime plus grief que celluy, meslé parmy; mais, nonobstant, elle gaigna son procez; et falut que le beau-frere la dotast tres-bien, et luy donnast ce qui luy apartenoit; mais pourtant l'administration de son filz et fille luy fust ostée, d'autant qu'elle se remaria; à quoy les juges et grands senateurs des parlemens ont esgard, ne permettant aux vefves qui convolent la tuttelle de leurs enfans; encores qu'il n'y a pas long-temps que je sçay des vefves d'assez bonne

quallité qui ont emporté leurs filles mineures, s'estans remariées, par dessus leurs beaux-freres et autres de leurs parens; mais aussi elles furent grandement secourues des faveurs du prince qui les entretenoit. Il n'y a loy qu'un beau c.. ne renverse. De ces subjetz meshuy je m'en despartz d'en parler, d'autant que ce n'est ma proffession, et que, pensant dire quelque chose de bon, possible ne dirois-je rien qui vaille : je m'en remetz à nos grands legislateurs.

¶ Or, de nos vefves, les unes se plaisent encor à tourner en mariage et en ressonder encor le gué, comme les mariniers qui, sauvez de deux, trois et quatre nauffrages, retournent encor à la mer, et comme font encor les femmes mariées, qui, en leur mal d'enfans, jurent, protestent de n'y retourner jamais, et que jamais homme ne leur sera rien, mais elles ne sont pas plustost puriffiées que les voylà encor au premier branle. Ainsi qu'une dame espaignolle, laquelle estant en mal d'enfant, se fit allumer une chandelle de Nostre-Dame de Mont-Serrat, qui ayde fort à enfanter, pour la vertu de ladite Nostre-Dame. Toutesfois ne laissa d'avoir de grands doulleurs, et à jurer que jamais plus elle n'y tourneroit. Elle ne fut plustost accouchée qu'elle dist à la femme qui la luy tenoit allumée : *Serra esto cabillo de candela para otra vez*, « Serrez ce bout de chandelle pour un' autre fois ».

¶ D'autres dames ne se veulent marier; et, de

celles qui n'en veulent point, plusieurs y en a et y en a eu, lesquelles, venues en viduité sur le plus beau de leur aage, s'y sont contenues. Nous avons veu la reyne mere, en l'aage de trente-sept à trente-huict ans, estant tumbée vefve, qui s'est contenue tousjours vefve ; et, bien qu'elle fust belle, bien agreable et tres-aymable, ne songea pas tant seullement à un seul pour l'espouser. Mais l'on me pourra dire aussi, qui eust-elle sceu espouser qui fust esté sortable à sa grandeur et pareil à ce grand roy Henry, son feu seigneur et mary, et qu'elle eust perdu le gouvernement du royaume, qui valloit mieux que cent marys, et dont l'entretien en estoit bien meilleur et plus plaisant! Toutesfois, il n'y a rien que l'amour ne fasse oublier ; et d'autant est-elle à louer, et à estre recordée au temple de la gloire et immortallité, de s'estre vaincue et commandée, et n'avoir fait comme une reyne Blanche, laquelle, ne se pouvant contenir, vint à espouser son maistre-d'hostel, qui s'apelloit le sieur de Rabaudange ; ce que le roy son filz pour le commencement trouva fort estrange et amer; mais pourtant, parce qu'elle estoit sa mere, il excusa et pardonna audit Rabaudange pour l'avoir espousée, en ce que le jour devant le monde il la serviroit tousjours de maistre-d'hostel, pour ne priver sa mere de sa grandeur et magesté, et la nuict elle en feroit ce qu'elle en voudroit, s'en serviroit ou de vallet ou de maistre, remettant cela à leur discretion et voluntez et

de l'un et de l'autre; mais pensez qu'il imperioit : car, quelque grande qui soit, venant là, elle est tousjours subjuguée par le superieur, selon le droict de la nature et de la gent en cela. Je tiens ce conte du feu grand cardinal de Lorraine dernier, lequel le faisoit à Poyssi au roy François second, lorsqu'il fit les dix-huict chevalliers de l'ordre de Sainct-Michel, nombre tres-grand, non encores veu, ny jamais ouy jusques alors; et, entre autres, il y eut le seigneur de Rabaudange, fort vieux, lequel on n'avoit veu de longtemps à la court, sinon à aucuns voyages de noz autres guerres, s'estant retiré un peu dés la mort de M. de Lautreq, de tristesse et de despit, comme l'on void souvant, pour avoir perdu son bon maistre, duquel il estoit capitaine de sa garde, au voyage du royaume de Naples, où il mourut; et disoit encor M. le cardinal, qu'il pensoit que ce M. de Rabaudange estoit venu et descendu de ce mariage. Il y a quelque temps qu'une dame de France espousa son page aussitost qu'elle l'eust jetté hors de page, et qui s'estoit assez contenue en viduité. Laissons ces manieres de veufves, parlons-en de plus hautes et sages.

¶ Nous avons eu nostre reyne de France donna Yzabel d'Austrie, qui fut mariée au feu roi Charles neufiesme, laquelle nous pouvons dire partout avoir esté l'une des meilleures, des plus douces, des plus sages et des plus vertueuses reynes qui regnast despuis le regne de tous les roys et reynes

qui ayent jamais regné; je le peux dire, et un chascun avec moy qui l'a veue ou ouye en parler, sans faire tort aux autres et avec tres-grande verité. Elle estoit une tres-belle princesse, ayant le tainct de son visage aussi beau et delicat que dame de sa court, et fort agreable. Elle avoit la taille fort belle aussi, encores qu'elle l'eust moyenne assez. Elle estoit tres-sage aussi, tres-vertueuse et tres-bonne, et qui ne fit jamais mal ny desplaisir à personne quelconque, non pas l'offança de la moindre parolle du monde : aussi en estoit-elle tres-sobre, ne parlant que fort peu, et tousjours son espaignol.

Elle estoit tres-devocte et nullement bigotte, ne monstrant ses devoctions par actes exterieurs et aparantz par trop, ny trop extremes, comme j'en ay veu aucunes patenostrieres ; mais, sans faillir à ses heures ordinaires à prier Dieu, elle les y employoit tres-bien, sans aller emprumpter d'autres extraordinaires. Bien est vray, ainsi que j'ay ouy raconter à aucunes de ses dames, quand ell' estoit dans le lict à part et en cachettes, ses rideaux tres-bien tirés, elle se tenoit toute à genoux en chemise, et prioit Dieu une heure ou demie, battant sa poictrine et la maceroit par tres-grande devoction. De quoy on ne s'estoit point aperceu volontiers, sinon lors que le roy Charles son mary fut mort : car, aprés estre couchée et que toutes ses femmes s'estoient retirées, il y en eut une de celles qui couchoient en sa chambre,

qui, l'oyant souspirer, s'advisa d'aregarder à travers le rideau, et la veid en tel estat, priant et orant Dieu de ceste façon, la continuant quasi tous les soirs; si bien que ceste femme de chambre, qui luy estoit assez familliere, s'advisa de luy remonstrer un jour qu'elle faisoit tort à sa santé. Elle se fascha contr' elle de quoy elle l'avoit descouverte et advisée, le voulant quasi nyer, et luy commanda de n'en sonner mot; et, pour ce, s'en desista pour ce soir; mais la nuict elle reparoit le tout, pensant que ses femmes ne s'en apercevroyent; mais elles la voyoient et apercevoient par l'ombre de la lumiere de son mortier plein de cire, qu'elle tenoit allumé en la ruelle de son lict, pour lire et prier Dieu dans ses heures quelquesfois, au lieu que les autres princesses et reynes le tiennent sur leur buffet. Telles formes de prieres ne tenoient rien de celles des hypochrites, qui, voulans pareistre devant le monde, font leurs prieres et devoctions publicquement, et en marmottant, affin qu'on les trouve plus devoctes et sainctes.

Ainsi prioit nostre reyne pour l'ame du roy son mary, qu'elle regretta extremement, en faisant ses plainctes et regretz, non comme une dame desesperée et forcenée, faisant ses hautz crys, se dechirant la face, s'arrachant les cheveux, ny contrefaisant la femme qu'on loue pour plourer, mais se plaignant doucement, jettant ses belles et precieuses larmes si tendrement, souspirant et si doucement et bassement qu'on jugeoit bien en elle

qu'elle se contraignoit en ses doulleurs, pour ne faire accroire au monde qu'elle ne vouloit faire la bonne mine et beau semblant, ainsi que j'en ay veu faire à plusieurs dames, mais n'en laissoit pourtant à sentir en son ame de grandes angoisses. Aussi un torrent d'eau qui est arresté est plus viollant que celluy qui a son cours planier. Sur quoy il me souvient que, tout durant la malladie du roy son seigneur et mary, luy gissant en son lict, et le venant visiter, soudain elle s'assioit auprés de luy, non prés de son chevet, comme l'on a de coustume, mais un peu à l'escart et en sa perspective, où estant sans parler guieres à luy, selon sa coustume, aussi luy à elle, tant qu'elle demeuroit là, jettoit ses yeux sur luy si fixement que, sans les retirer aucunement de dessus, vous eussiez dit qu'elle le couvoit dans son cœur, de l'amour qu'elle luy portoit; et puis on luy voyoit jetter des larmes si tendres et si secrettes que, qui ne s'en apercevoit bien, n'y eust-on rien cogneu, essuyant ses yeux humides, faisant semblant de se moucher, qu'elle en faisoit pitié tres-grande à un chascun (car je l'ay veu), pour la voir ainsi gesnée à ne descouvrir sa douleur ny son amour, et que le roy aussi ne s'en aperceust. Voylà son exercice qu'elle avoit auprés du mal de son roy; et puis se levoit et s'en alloit prier Dieu pour sa santé : car elle l'aymoit et honnoroit extremement, encor qu'elle le sceut d'amoureuse complexion et qu'il eust des maistresses, fust ou pour l'honneur ou pour le plaisir; mais elle ne

luy en fit jamais pire chere, ny ne luy en dist pire parolle, supportant patiemment sa petite jalousie et le larcin qu'il luy faisoit. Elle estoit fort propre et fort digne pour luy : car c'estoit le feu et l'eau assemblez ensemble, d'autant que le roy estoit prompt, mouvant et bouillant; elle estoit froide et fort temperée.

L'on m'a conté de bon lieu qu'aprés sa viduité il y eust aucunes de ses dames plus privées, qui, parmy les consolations qu'elles luy pensoient donner, il y en eut une, que, comme vous sçavez, parmy une telle grande troupe il y en a toujours quelcune mal habile, laquelle, la pensant bien gratiffier, luy dist : « Au moings, Madame, si au lieu d'une fille il vous eust laissé un filz, vous seriez ast'heure reyne mere du roy, et vostre grandeur d'autant plus elle s'agrandiroit et s'affermiroit. — Helas! respondit-elle, ne me tenez point ce fascheux propos. Comme si la France n'avoit pas assez de malheurs, sans que je luy en fusse allée produire un pour achever du tout sa ruine : car, ayant un filz, il y eust eu plus de divisions, troubles et seditions, pour en avoir l'administration et curatelle durant son enfance et sa minorité, que de là il en sortiroit plus de guerre que jamais, et un chascun voudroit faire son proffit et en tirer, en despouillant ce paouvre enfant, comme on vouloit faire au feu roy mon mary quand il estoit petit, sans la reyne sa mere et sans ses bons serviteurs qui s'y opposarent, si je l'eusse eu; et moy

miserable j'en eusse esté cause pour l'avoir conceu, et en eusse eu mille malledictions du peuple, duquel la voix est celle de Dieu. Voylà pourquoy je loue mon Dieu, et prends en gré le fruict qu'il m'a donné, soit pour mon pis ou soit pour mon mieux. »

Voylà la bonté de ceste bonne princesse à l'endroit du païs où elle avoit estée colloquée. J'ay ouy raconter qu'au massacre de Sainct-Barthellemy, elle, n'en sçaichant rien, non pas senty le moindre vent du monde, s'en alla coucher à sa mode accoustumée; et, ne s'estant éveillée qu'au matin, on luy dist à son reveil le beau mystere qui se jouoit. « Helas! (dist-elle soudain), le roy mon mary le sçait-il? — Ouy, Madame, respondit-on, c'est luy-mesme qui le fait faire. — O mon Dieu! (s'escria-elle) qu'est cecy? et quelz conseillers sont ceux-là qui luy ont donné tel advis? Mon Dieu! je te supplie et te requiers de luy vouloir pardonner : car, si tu n'en as pitié, j'ay grand'peur que ceste offance soit mal pardonnable. » Et soudain demanda ses heures et se mit en oraisons et prier Dieu la larme à l'œil.

Que l'on considere (je vous prie) la bonté et sagesse de ceste reyne à n'aprouver point une telle feste, ny le jeu qui s'y cellebra, encor qu'elle eust grand subjet de desirer la totalle extermination et de M. l'admiral, et de tous ceux de sa relligion, d'autant qu'ilz estoient contraires du tout à la sienne, qu'elle adoroit et honnoroit plus que

toutes choses du monde ; et, de l'autre costé, qu'elle voyoit combien ilz troubloient l'estat du roy son seigneur et mary, et aussi que l'empereur son pere luy avoit bien dit, lorsqu'elle partit d'avec luy pour s'en venir en France : « Ma fille (luy dist-il), vous vous en allez reyne en un royaume le plus beau, le plus puissant et le plus grand qui soit au monde, et d'autant vous en tiens-je tres-heureuse; mais plus heureuse seriez-vous si vous le trouviez entier en son estat, et aussi fleurissant qu'il a esté autresfois; mais vous le trouverez fort dissipé, desmembré, divisé et fany, d'autant que, si le roy vostre mary en tient une bonne part, les princes et seigneurs de la relligion en detiennent de leur costé l'autre part. » Et, ainsi qu'il luy dist, ainsi le trouva-elle.

Or, estant vefve, plusieurs personnes et d'hommes et de dames de la court des plus clairvoyans que je sçay eurent opinion que le roy, à son retour de Poullouigne, l'espouseroit, encore qu'elle fust sa belle-sœur; mais il se pouvoit par la dispense du pape, qui peut beaucoup en telle matiere, et mesmes à l'endroit des grands, à cause du bien public qui en sort. Et y avoit beaucoup de raisons que ce mariage se fist, lesquelles j'ay laissé à desduire aux plus hautz discoureurs, sans que je les allegue. Mais, entre autres, l'un estoit pour recognoistre par le mariage les obligations grandes que le roy avoit receues de l'empereur à son retour et partance de Poullouigne : car il ne faut point

doubter que, si l'empereur eust voulu luy donner le moindre obstacle du monde, il n'eust jamais peu partir ny passer, ny se conduire seurement en France. Les Poullonnois le voulloient retenir, s'il ne fust party sans leur dire à Dieu : car les Allemans le guetoient de toutes partz pour l'attraper, comme fut de ce brave roy Richard d'Angleterre, retournant de la Terre Saincte, ainsi que nous lisons en nos chroniques, et l'eussent tout de mesme detenu prisonnier et fait payer rançon, ou possible pis : car ilz luy en vouloient fort, pour l'amour de la feste de la Sainct-Barthelemy, au moins les princes protestans; mais, volluntairement et sans ceremonie, s'alla jetter dans la foy de l'empereur, qui le receut tres-gracieusement et amiablement, et avec tres-grand honneur, gracieusetez et privautez, comme s'ilz fussent esté freres, et le festina tres-honnorablement; et, aprés avoir esté avec luy quelques jours, luy-mesme le conduist un jour ou deux, et luy donna passage tres-seur dans ses terres; si bien que, par sa faveur, il gaigna la Carinthie, les terres des Venitiens, Venise et puis son royaume.

Voylà l'obligation que le roy eut à l'empereur, de laquelle beaucoup de personnes, comme j'ay dit, avoient opinion que le roy s'en acquistast en reprenant plus estroictement son alliance. Mais, dés-lors qu'il alla en Pollogne, il vist à Blamont, en Lorraine, madamoyselle de Vaudemont, Loyse de Lorraine, l'une des plus belles, bonnes et ac-

complies princesses de la chrestienté, sur laquelle il jetta si ardemment ses yeux que bientost il s'embrasa, et de telle façon que, couvant le feu tout du long de son voyage, à son retour à Lion il despescha M. du Gua (l'un de ses grands favoris, comme certes il le meritoit en tout), en Lorraine, où il arresta et conclud le mariage entre luy et elle fort facillement et sans grande altercation, je vous laisse à penser, puisqu'au pere l'heur estoit non pareil et à sa fille; à l'un d'estre beau-pere du roy de France, et à sa fille d'en estre reyne. J'en parleray d'elle ailleurs.

Pour retourner encor à nostre petite reyne, laquelle se faschant de demeurer plus en France pour beaucoup de raisons et mesmes qu'elle n'y estoit pas recogneue ny gratiffiée comme elle meritoit, se resolut de s'en aller parfournir le reste de ses beaux jours avec l'empereur son pere et l'imperatrix sa mere; où elle estant, le roy catholiq vint à estre veuf de la reyne Anne d'Austriche sa femme, sœur germaine de nostre reyne Elisabeth, laquelle il desira espouser et envoyer prier l'imperatrix, sœur propre du roy catholiq, de luy en ouvrir les premiers propos; mais elle n'y voulut jamais entendre ny pour une, ny deux, ny trois fois, que l'imperatrix sa mere luy en parla, s'excusant sur les cendres honnorables du feu roy son mary, qu'elle ne vouloit violer par un second mariage, et aussi pour les raisons de la trop grande consanguinité et estroicte parenté qui estoit entr'eux

deux, dont Dieu grandement s'en pourroit irriter. Sur quoy l'imperatrix et le roy son frere s'advisarent de luy en faire parler par un jesuiste tres-sçavant et bien disant, qui l'en exorta et prescha tout ce qu'il peut, n'oubliant rien d'y raporter tous ces grands passages des Escritures sainctes et autres, qui peussent servir à son desseing; mais elle aussitost le confondit par d'autres aussi belles et plus vrayes allegations, car, despuis son vefvage, elle s'estoit mise fort à l'estude de l'escriture de Dieu, et puis sa determinée resolution, qui estoit sa plus saincte deffance, de n'oublier son mary par secondes nopces; si bien que M. le jesuiste s'en retourna sans rien faire, qui, estant pressé par lettres du roy d'Espaigne, y retourna, sans se contenter de la resolue responce de ladite princesse; laquelle, ne voulant perdre temps à vouloir plus contester contre luy, le traicta de parolles rigoureuses et menaces, et lui trencha tout court que s'il se mesloit de luy en rompre plus la teste, qu'elle l'en fairoit repentir, jusques à le menacer de le faire foueter en sa cuisine. J'ay bien ouy dire plus, je ne sçay s'il est vray, que, pour la troisiesme fois, y estant retourné, elle passa outre, et le fit chastier de son outrecuydance. Toutesfois je ne le crois pas, car elle aymoit trop les gens de vie saincte, comme sont ces gens-là.

Voylà la grand constance et belle fermetté de ceste reyne vertueuse, laquelle enfin elle a gardé jusqu'à la fin de ses jours aux os venerables du

roy son mary; lesquelz honnorant incessamment de regretz et de larmes, et ne pouvant plus y fournir (car une fontaine y fust tarrie), vint à succomber et mourir si jeune qu'elle ne pouvoit pas encor avoir trente-cinq ans lorsqu'ell' est morte; perte certes par trop inestimable, car elle eust servy encor d'un mirouer de vertu aux honnestes dames de toute la chrestienté.

Et certes, si elle a monstré l'amour au roy son mary par sa constance et continance vertueuse et ses dolleances continuelles, elle l'a maniffestée encor mieux à l'endroit de la reyne de Navarre, sa belle-sœur : car, la sachant en tres-grande extremité de dissette et reduicte en un chasteau auvergnac, quasi habandonnée de la pluspart des siens et de la pluspart de ceux qu'ell' avoit obligez, elle l'envoya visiter et offrir tous ses moyens; si bien qu'elle luy donnoit la moytié de son revenu du douaire qu'ell' avoit en France, et partageoit avec elle comme si ce fust esté sa sœur propre; si bien qu'on dit que ceste grande reyne eust eu beaucoup à patir sans ceste liberallité grande de sa bonne et belle sœur. Aussi luy defferoit-elle beaucoup; et l'honnoroit, et l'aymoit tellement que malaisement elle peut porter sa mort patiamment en façon du monde : car elle en garda, vingt jours durant, le lict, l'entretenant de pleurs et continuelles larmes et de gemissemens assidus; et onques puis n'a fait que la regretter et deplorer, espandant sur sa memoire les plus belles parolles,

qu'il ne seroit besoing d'en emprumpter d'autres pour la louer et la mettre avec l'immortalité : encor qu'on m'a dit qu'elle ayt composé et mis en lumiere un beau livre qui touche la parolle de Dieu, et un autre d'histoire de ce qui s'estoit passé en France tant qu'elle y a esté. Je ne sçay s'il est vray, mais l'on me l'a asseuré, et qu'on l'avoit veu entre les mains de la reyne de Navarre, comme luy ayant envoyé avant mourir; et en faisoit un tres-grand cas, et le disoit estre une tres-belle chose. Puisqu'un tel et si divin oracle le disoit, il le faut croire.

Voylà que sommairement j'ay peu dire de nostre bonne reyne Elizabet, de sa bonté, de sa vertu, de sa constance et de sa continance, et de sa loyalle amour envers le roy son mary. Et n'estoit que de son naturel ell' estoit ainsi vertueuse. J'ay ouy dire à M. de Lansac, qui estoit en Espaigne lorsqu'elle mourut, [que] l'imperatrix luy dist : *El mejor de nosotros es muerto*. On pourroit croire qu'en telles actions ceste reyne eust voulu immiter sa mere, ses grandes tantes et tantes : car l'imperatrix sa mere, encor qu'elle soit restée vefve et assez jeune et tres-belle, ne s'est voulue remarier, et s'est contenue et se contient en sa viduité tres-sagement et continuellement, ayant quicté l'Austriche et l'Allemaigne, sejour de son empire, amprés la mort de l'empereur son mary. Elle vint trouver son frere en Espaigne, ayant estée mandée de luy et priée d'y venir pour luy assister en la grand charge

de ses affaires, ainsi qu'elle fait; car ell' est tres-sage et fort advisée princesse. J'ay ouy dire au feu roy Henry troisiesme, qui s'entendoit en personnes mieux qu'homme de son royaume, que c'estoit, à son gré, une des honnestes et habiles princesses du monde. Lorsqu'ell' alla en Espaigne, aprés avoir traversé les Allemaignes vint en Italie et à Genes, où elle s'embarqua : et, d'autant que c'estoit en hyver, et au mois de decembre qu'elle fit son embarquement, le mauvais temps la surprist à Marceille, où falut qu'elle jettast et mouillast l'ancre. Jamais pourtant elle ne voulut entrer dans le port, ny ses galleres, de peur de donner quelque soupçon et umbrage ; ny elle-mesme n'entra qu'une fois dans la ville, pour la voir. Son sejour de là devant fut de sept à huict jours, en attandant le beau temps. Son plus beau et honneste exercice estoit que, les matins, sortant de sa gallere (car elle y couchoit ordinairement), s'en alloit le lendemain ouïr la messe et l'office en l'eglise de Sainct-Victor, avec une tres-ardante devoction; et puis, son disner luy ayant esté porté et apresté dans l'abbeye, elle y disnoit; et puis aprés disner devisoit, avec ou ses femmes ou les siens, ou avec messieurs de Marceille, qui luy portoient tout l'honneur et reverance qu'il estoit deub à une si grande princesse, ainsi que le roy leur avoit commandé de la recevoir comme sa propre personne, en recompance du bon recueil et bonne chere qu'elle luy avoit fait à Vienne. Aussi s'en aperceut-

elle bien, et, pour ce, parloit-elle avec eux fort privement, et se monstroit à eux tres-familliere, plus à l'allemande et à la françoise qu'elle ne faisoit à l'espaignolle : si bien qu'eux estoient tres-contans d'elle, et elle d'eux, ainsi qu'elle le sceut bien escrire au roy et l'en remercier, jusques à luy mander que c'estoient d'aussi honnestes gens qu'elle en avoit jamais veu en ville ; et en nomma quelques vingtz à part, comme M. Castellan, dit le seigneur Altyvity, capitaine de galleres, et celluy assez signallé pour avoir espousé la belle Chasteauneuf de la court, et avoir tué le Grand-Prieur, et luy aussi tué avec luy, comme ailleurs j'espere dire. Ce fut sa femme mesmes qui me raconta ce que je dis; et me discourut des perfections de ceste grande princesse, et comme elle trouvoit le sejour de Marceille tres-beau, et l'admiroit, et l'entretenoit fort en ses pourmenades, et, le soir venu, ne failloit d'aller coucher en galleres, pour quant le beau temps ou le bon vent s'esleva, tout au coup faire voyle aussitost, ou fust qu'elle ne vouloit rien umbrager. J'estois lors à la court quand on racontoit ces nouvelles au roy de sa passade, qui estoit fort en inquietude si on l'avoit bien receue, et comme elle devoit estre, et luy le vouloit. Ceste princesse vit encores et se contient en ses belles vertuz; et a servy beaucoup le roy son frere, à ce qu'on m'a dit. Elle s'est retirée despuis, pour son dernier sejour et habitation, en une relligion de femmes relligieuses, qu'on appelle *descalçadas,*

parcequ'elles ne portent ne soulliers ne chausses; et la princesse d'Espaigne, sa sœur, la fonda.

Ceste princesse d'Espaigne a esté une tres-belle princesse, et de tres-aparante majesté : aussi ne seroit-elle pas espaignolle princesse; car, voluntiers, la belle aparance et bonne grace accompaigne tousjours la majesté, et surtout l'espaignolle. J'ay eu cest honneur de l'avoir veue, et parlé à elle assez privement, estant en Espaigne retourné de Portugal. Ainsi que j'estois allé la premiere fois faire la reverance à nostre reyne Elizabeth de France, et que je devisois avec elle, me demandant force nouvelles et de France et de Portugal, on vint dire à la reyne que madame la princesse venoit. Soudain elle me dist : « Ne bougez, Monsieur de Bourdeille; vous verrez une belle et honneste princesse; vous vous plairez à la voir. Elle sera bien aise de vous voir et de vous demander des nouvelles du roy son filz, puisque vous l'avez veu. » Et, sur ce, voycy madame la princesse arriver, que je trouvay tres belle, à mon gré, fort bien vestue, et coiffée d'une tocque à l'espaignolle, de crespe blanc, qui luy baissoit fort bas en poincte sur le nez, et vestue, non autrement en femme vefve, à l'espaignolle, car elle portoit de la soye quasi ordinairement. Je la contemple et admire d'abord, et si fixement, que sur le poinct que j'en devenois ravy, la reyne m'apella, et me dist que madame la princesse vouloit sçavoir de moy des nouvelles du roy son filz; car j'avois bien ouy qu'elle luy disoit

comme elle parloit et entretenoit un gentilhomme du roy son frere, qui venoit de Portugal. Sur ce, je m'aproche d'elle, et en luy baisant sa robe à l'espaignolle, elle me recuillit fort doucement et privement; et puis se mit à me demander des nouvelles du roy son filz, de ses deportemens, et ce qu'il m'en sembloit : car alors on parloit de vouloir traicter mariage entre luy et madame Marguerite de France, seur du roy, maintenant reyne de Navarre. Je luy en contay prou : car je parlois alors l'espaignol aussi bien ou mieux que mon françois. Entre autres de ses demandes, me fit ceste-cy : si son dit filz estoit beau, et à qui il ressembloit. Je luy dis que c'estoit un des plus beaux princes de la chrestienté, comme certes il estoit, et qu'il la ressembloit du tout, et que c'estoit le vray image de sa beauté : dont elle en fit un pettit soubris et rougeur de visage, qui monstra un aise de ce que je luy avois dit. Et, aprés avoir assez longtemps parlé à elle, on vint querir la reyne pour souper, et par ainsi les deux sœurs se separerent; et la reyne me dist alors (qui s'amusoit un peu à la fenestre et nous oyoit pourtant) en riant : « Vous luy avez fait un grand plaisir de luy avoir dit ce que vous luy avez dit de la ressemblance de son filz. » Et puis me demanda ce qu'il m'en sembloit, si je ne l'avois pas trouvée une honneste femme, et telle qu'elle me l'avoit dite; et puis me dist : « Je croy qu'elle desireroit fort d'espouser le roy mon frere, et je le voudrois. » Ce que je sceuz bien raporter à

la reyne mere du roy, quand je fus de retour à la court, qui estoit pour lors à Arles en Provance. Mais elle me dist qu'elle avoit trop d'aage sur luy, et qu'elle seroit sa mere. Je luy dis de plus ce qu'on m'avoit dit en Espaigne, et le tenois de bon lieu : qu'elle s'estoit tres-bien resolue de ne se remarier jamais qu'elle n'espousast le roy de France, ou du tout se retirer du monde. Et, de fait, elle se fantastiqua si bien ce haut party et ceste opinion si belle, car elle avoit le cœur tres-grand, qu'elle le croyoit venir à sa fin et contentement, ou du tout qu'ell'yroit finer le reste de ses jours dans le monastere que j'ay dit, où desja elle commançoit à faire bastir pour s'y retirer. Et, par ainsi, s'entretint assez longtemps en ceste esperance et creance, mesnageant tousjours tres-sagement sa viduité, jusqu'à ce qu'elle sceut le mariage du roy avec sa niepce; et alors, toute son esperance perdue, elle dit ces parolles despitées, ou semblables, comme j'ay ouy dire : *Aunque la nieta sea por su verano mas moza, y ménos cargada de años que la tia, la hermosura de la tia, ya en su estío, toda hecha y formada por sus gentiles y fructíferos años, vale mas que todos los frutos que su edad florecida da esperanza á venir; porque la menor desdicha humana los hará caer y perder, ni mas ni ménos que algunos árboles, los quales, en el verano, por sus lindos y blancos flores nos prometen linda fruta en el estío, y el menor viento que acade los lleva y abate, no quedando que las hojas. Ea!*

*dunque pasase todo con la voluntad de Dios, con el qual desde agora me voy, no con otro, para siempre jamas, me casar :* « Encores que la niepce soit plus jeune en sa prime, et moins chargée d'années que la tante, la beauté de la tante desjà en son esté, toute faite et formée par ses ans gentilz, portans fruict, vaut plus que tous les fruictz que son aage, maintenant flori, donne esperance d'en venir; car la moindre mesadvanture humaine les deffaira, et les faira choir et perdre, ny plus ny moins que aucuns arbres au beau printemps, lesquelz, par leurs belles et blanches fleurs, nous promettent de bons et beaux fruictz en esté : là-dessus, il ne faut qu'un meschant petit vent qui arrive, qui les emporte et abatte et les efface, et n'y reste que des feuilles. Passe doncques le tout selon la volunté de Dieu, avec qui je m'en vois marier pour tout jamais, et non avec d'autre. » Comme elle le dist, elle le fit, et mena une si bonne et saincte vie, du tout esloignée du monde, qu'elle a laissé aux dames, et grandes et petites, un bel exemple pour l'imiter. Il y pourroit avoir aucuns qui pourroient dire : « Dieu mercy qu'elle ne peut espouser le roy Charles ! car, si cela se fust peu faire, ell' eust bien renvoyé loing les dures condictions de veufvage, et eust repris les douces de mariage. » Cela se pourroit presumer; mais aussi presumeroit-on de l'autre costé que le grand desir qu'elle monstroit au monde de vouloir espouser ce grand roy estoit une forme et maniere ostentative, et superbe

à l'espaignolle, de maniffester son haut courage, en ce qu'elle ne vouloit s'abaisser nullement, et que, voyant sa sœur emperiere, et ne le pouvant estre, et la voulant égaller, elle aspiroit à estre reyne du royaume de France, qui vaut bien un empire, ou plus, et que, pour le moins, si elle n'y pouvoit attaindre par l'effect, elle y alloit pour le grand desir de son ambition, ainsi que j'ay ouy parler d'elle. Pour fin, à mon gré, c'estoit une des plus accomplies princesses estrangeres que j'aye point veu, quoyque l'on puisse luy reprocher sa retraicte du monde, faite plustost par despit que par grand devoction; mais tant y a qu'elle l'a faite; et sa bonne vie et sainte fin ont monstré en elle je ne sçay quoy de toute saincteté.

Sa tante, la reyne Marie d'Ongrie, en fit de mesme, mays en fort aage caducq, tant pour se retirer du monde que pour ayder à l'empereur, son frere, à bien servir Dieu. Ceste reyne fut vefve en fort bas aage, ayant perdu le roy Louys, son mary, qui, fort jeune, mourut en une bataille qu'il eust contre les Turcz, non tant pour la raison que pour la persuasion et opiniastreté d'un cardinal qui le gouvernoit fort, luy allegant qu'il ne se falloit meffier de la puissance de Dieu, ny de sa juste cause; que, quand il n'auroit, pour maniere de dire, que dix mil' Ongres, estans si bons chrestiens et combatans pour la querrelle de Dieu, il defferoit cent mil' Turcz; et le poussa et pricipita tellement à ce poinct qu'il perdit la bataille;

et, se voulant retirer, tumba dans un maretz, où il se suffoqua.

De mesme arriva au roy dernier de Portugal, Sebastien, lequel se perdit miserablement, quand, par trop foible de forces, s'hazarda de donner la bataille contre les Mores, qui estoient trois fois plus fortz que luy, et ce, sur la persuasion, preschemens et ospiniastrettez d'aucuns jesuistes, qui luy mettoient en advant les puissances de Dieu, qui, de son seul regard, pouvoit foudroyer tout le monde, mesmes quand il se banderoit contre luy, comme certes c'est une maxime tres-veritable; mais pourtant il ne le faut pas tenter ny abuser de sa grandeur, car il a des secretz que ne sçavons pas. Aucuns ont dit que lesditz jesuistes le faisoient et disoient en bonne intention, comme il se peut croire; autres, qu'ilz avoient estez apostez et gaignez du roy d'Espaigne, pour faire ainsi perdre ce jeune et courageux roy, et tout plein de feu, afin qu'aprés il peust plus aisement empieter ce qu'il a empietté despuis. Tant y a que telles deux fautes sont arrivées par telles gens qui veulent manier les armes, et n'en sçavent le mestier.

Et c'est pourquoy ce grand duc de Guyse, aprés qu'il fut grandement trompé en son voyage d'Italie, il disoit souvant : « J'ayme bien l'eglise de Dieu, mais je ne fairay jamais entreprise de conqueste sur la parolle et la foy d'un prebstre » ; voulant par là taxer le pape Carraffe, dit Paulo quatriesme, qui ne luy avoit tenu ce qu'il luy avoit promis par

de grandes et sollempnisées parolles, ou bien M. le cardinal, son frere, qui en estoit allé prendre langue, et sonder le gué jusques à Rome, et puis tout legierement avoit poussé M. son frere à cela. Il se peut entendre que mondit seigneur de Guyse entendoit et de l'un et de l'autre, car, comme j'ay ouy dire, que ainsi que mondit seigneur repettoit souvant telles parolles devant M. le cardinal, pensant que ce fust une pierre jettée dans son jardin, il en enrageoit et s'en faschoit fort soubz bride. J'ay fait cete digression puisque le subget en estoit venu à propos.

Or, pour retourner à nostre reyne Marie, aprés tel malheur du roy son mary, elle demeura vefve fort jeune, et tres-belle, ainsi que je l'ay ouy dire à plusieurs personnes qui l'ont veue, et, selon ses portraictz que j'ay veu, qui la representent telle, ne luy donnant aucune chose de laid et à quoy reprendre, si non sa grand bouche et avancée, à la mode d'Austriche, qui ne vient ny ne sort pas pourtant de la maison d'Austriche, mais de Bourgoigne, ainsi que j'ay ouy raconter à une dame de la court de ce temps-là : qu'une fois la reyne Alienor, passant par Dyjon, et allant faire ses devoctions au monastere des Chartreux de là, et visiter les venerables sepulchres de ses ayeulz, les ducz de Bourgoigne, elle fut curieuse de les faire ouvrir, ainsi que plusieurs roys ont fait des leurs. Elle y en veid aucuns si bien conservez et entiers qu'elle y recogneut plusieurs formes, et entr'autres

la bouche de leur visage. Sur quoy soudain elle s'escria : Ha! je pensois que nous tinssions nos bouches de ceux d'Austriche; mais, à ce que je vois, nous les tenons de Marye de Bourgoigne, nostre ayeulle, et autres ducz de Bourgoigne nos ayeulx. Si je vois jamais l'empereur mon frere, je luy diray; encor luy manderay-je. » Ceste dame, qu'y estoit lors, me dist qu'elle l'ouyt; et dist que ladite reyne le disoit comme y prenant plaisir, ainsi qu'elle avoit raison; car la maison de Bourgoigne valoit bien celle d'Austriche, puisqu'ell' estoit venue d'un filz de France, Philipes le Hardy, et qu'ilz en avoient tiré de grands biens, de grandes generositez et valeurs de courages; car je croy qu'il n'en fut jamais quatre plus grands ducz les uns aprés les autres comme furent ces quatre ducz de Bourgoigne. On pourra reprocher que je m'extravague souvant; mais aussi il m'est aisé à pardonner, puisque je ne sçay nul art de bien escrire.

Nostre reyne Marie de Ongrie, donc, estoit tres belle et agreable, et fort aymable, encores qu'elle se monstrast un peu hommasse; mais, pour l'amour, elle n'en estoit pas pire, ny pour la guerre, et tout, qu'elle prist pour son principal exercice. L'empereur, son frere, la cognoissant propre pour celluy-là, et tres-habille, l'envoya querir et prier venir à luy, pour luy bailler la charge qu'avoit eu sa tante Marguerite de Flandres, qui fut une tres-sage princesse, et qui gouverna ses

Païs-Bas avec douceur, comme l'autre avec rigueur; aussi tant qu'elle vesquit, le roy François ne tourna guieres ses armes et ses guerres vers ces quartiers, quoyque le roy d'Angleterre l'y poussast; disant qu'il ne vouloit faire desplaisir à ceste honneste princesse, qui se monstroit si bonne à la France, et qui estoit si sage et vertueuse, et malheureuse pourtant, plus que ses vertuz ne requeroient, en mariages, dont le premier fut avec le roy Charles VIII^e^, duquel elle fut fort jeune renvoyée à sa maison et à son pere; l'autre avec le filz du roy d'Arragon, nommé Jehan, duquel elle eut un enfant posthumié qui mourut tost apres estre né; le tiers fut avec le beau duc Philibert de Savoye, duquel n'eut aucune lignée, et pour ce portoit en sa devise *Fortune infortune, fors une.* Elle gist avec son mary en ce beau convent de Brou, et si sumptueux, prés la ville de Bourg en Bresse, que j'ay veu.

Ceste reyne donc d'Ongrie ayda bien à l'empereur, car il estoit seul. Bien est-il vray qu'il avoit Ferdinand, roy des Romains, son frere; mais il avoit assez à faire à monstrer teste à ce grand sultan Soliman. L'empereur avoit aussi sur ses bras les affaires de l'Italie, qui alors estoit en grande combustion; de l'Allemaigne, il n'estoit pas mieux, à cause du Grand Turc, ny de la Ongrie, de l'Espaigne (lorsqu'elle se revolta sous M.de Chievres), des Indes, des Païs-Bas, de la Barbarie, de la France, qui estoit le plus grand fardeau de tous;

bref de toute la moytié du monde quasi. Il fit ceste sœur, qu'il aymoit par dessus toutes, gouvernante generalle de tous ses Païs-Bas, où, l'espace de vingt-deux à vingt-trois ans, l'a bien servi que je ne sçay comment il s'en fust trouvé sans elle. Aussi se fioit-il en elle du tout de ses affaires de son gouvernement : si bien que l'empereur luy-mesmes, estant en Flandres, se remettoit du tout en elle de ses affaires de ses païs là bas; et le conseil se tenoit soubz elle et chez elle, bien souvant l'empereur y estant et y allant comme j'ay sceu. Il est vray qu'elle, qui estoit tres-habille, luy deffairoit le tout, et luy raportoit tout ce qui s'estoit passé au conseil, quand il n'y estoit, en quoy il prenoit un grand plaisir. Elle y fit de belles guerres, ores par ses lieutenans, ores en personne, tousjours à cheval, comme une genereus[e] amazonne.

Ce fut elle qui, la premiere, encommança les grands feuz en nostre France, et en fit de grands sur de belles maisons et chasteaux, comme sur celluy de Follambray, belle et agreable maison que nos roys avoient fait bastir pour le deduict et plaisir de la chasse; dont le roy en prist si grand despit et desplaisir qu'au bout de quelque temps il luy rendit bien son change, et s'en revancha sur la belle maison de Bains, qu'on tenoit pour un miracle du monde, faisant honte, s'il faut dire ainsi, à tous autres beaux bastimans, et, que j'ay ouy dire à ceux qui l'ont veue en sa perfection

aynsin, voyre aux sept miracles du monde, tant renommez de l'antiquité. Elle y festina l'empereur Charles et toute sa court, lorsque son filz, le roy Philipes, passa d'Espaigne en Flandres pour le voir, où les magnifficences furent veues et faites en telles exellences et perfections qu'on n'a jamais parlé, de ce temps-là, que de *las fiestas de Bains,* disoient les Espaignolz. Ainsi me souvient-il qu'au voyage de Bayonne, quelques grandes magnifficences qui se soient presentées, quelques courremens de bagues, combatz, mascarades, despenses, n'estoient rien au pris de *las fiestas de Bains,* ce disoient aucuns vieux gentilzhommes espaignolz qui les avoient veues, ainsi que je les ay peu voir dans un livre fait en espaignol exprés. Et puis bien dire que jamais n'a rien esté fait ny veu de plus beau, et n'en desplaise aux magnifficences romaines, representantes leurs jeux de jadis, ostés les combatz des gladiateurs et bestes sauvages; mais, hors cela, les festes de Bains estoient plus belles, plus plaisantes, plus meslées et plus generalles.

Je les descrirois voluntiers ici, selon que je les ay emprumptées de ce livre en espaignol, et aprises d'aucuns qu'y estoient lors, et mesmes de madame de Fontaine, dite Torcy, estant fille pour lors de la reyne Leonor; mais on me pourroit reprocher que je serois un trop grand digresseur. Ce sera à un' autre fois que je les garde à bonne bouche, car la chose le vaut bien. Dont entre les plus belles

magnifficences, je treuve ceste-cy : qu'elle fit faire une grande forteresse de brique, qui fut assaillie, deffendue, secourue par six mil' hommes de pied des vieilles bandes, canonnée de trente pieces, tant en batterie que pour les deffances, avec toutes les mesmes cerimonies et façons de bonne guerre ; et dura le siege trois jours et demy, qu'on ne veid jamais rien de si beau : car les assautz y furent donnez, le secours maintenant entré, l'autre maintenant deffait, tant de la cavallerie que de l'infanterie, par le prince de Piedmont, emprés la place rendue par composition moytié douce, moytié un peu rigoureuse, et avec compassion les soldatz renduz et se retirans, et conduictz par escorte; brief, rien ne s'y oublia de la vraye guerre ; à quoy l'empereur prist un singulier plaisir.

Asseurez-vous que, si ceste reyne fut là sumptueuse, elle vouloit bien monstrer à son frere que ce qu'elle avoit eu de luy ou de ses estatz, pensions, biens-faitz, ou de ses conquestes, le tout estoit voué à sa gloire et son plaisir. Aussi ledit empereur se pleut fort, et l'en loua ; et en estima grandement la despense, et surtout aussi celle qui estoit dans sa chambre ; car c'estoit une tapisserie de haute lice, toute d'or, d'argent et soye, où estoient figurées et representées au naturel toutes ces belles conquestes, hautes entreprises, expedictions de guerres et batailles qu'il avoit faites, données et gaignées, n'oubliant surtout la fuite de Sollyman devant Vienne, et la prise du roy Fran-

çois. Brief, il n'y avoit rien là-dedans qui ne fust tres-exquis.

Mais la paouvre maison perdit bien le lustre puis aprés, car elle fut totalement pillée, ruinée et rasée. J'ay ouy dire que sa maistresse, quand elle en sceut sa ruine, tumba en telle destresse, despit et rage, qu'elle ne s'en peut de longtemps apaiser; et, en passant un jour auprés, en vouloit voir la ruine; et, la regardant fort piteusement, la larme à l'œil, jura que toute la France s'en repentiroit, et qu'elle se ressentiroit de ses feuz, et qu'elle ne seroit jamais à son aise que ce beau Fontainebleau (dont on en faisoit tant de cas) ne fust mis par terre, et n'y demeureroit pierre sur pierre. Et, de fait, elle en vomit fort bien sa rage sur la paouvre Picardie, qui la sentit bien, et ses flammes; et croy que si la trefve ne fust intervenue, que sa vengeance fust esté grande : car elle avoit le cœur grand et dur, et qui malaisement s'amollissoit ; et la tenoit-on, tant de son costé que du nostre, un peu trop cruelle; mais tel est le naturel des femmes, et mesmes des grandes, qui sont tres-promptes à la vengeance quand elles sont offancées. L'empereur (à ce qu'on dit) l'en aymoit davantage.

J'ay ouy raconter que, lorsqu'à Bruxelles il se deffit et se despouilla, dans une grand salle où il avoit fait un' assemblée generalle de ses estatz, aprés qu'il eust harangué et dit tout ce qu'il vouloit à l'assemblée et à son filz, et qu'il eust humblement remercié la reyne Marie sa sœur, qui

estoit assise prés de l'empereur son frere, elle se leva de son siege, et avec une grande reverence, faite à son frere d'une grande et grave mageste et asseurée grace, adressant sa parolle au peuple, dist ainsi : « Messieurs, despuis vingt-trois ans qu'il a pleu à l'empereur mon frere me donner la charge et gouvernement de tous ses Païs-Bas, j'y ay employé et raporté tout ce que Dieu, la nature et la fortune m'avoient donné de moyens et de grace pour m'en acquicter au mieux qu'il m'a esté possible. Toutesfois, si en aucune chose j'y ay fait faute, j'en suis excusable, pensant n'y avoir rien oublié du mien, ny espargné qui fût propre. Toutesfois, si j'ay manqué en quelque chose, je vous prie me pardonner que si aucuns pourtant de vous autres ne le veut faire, et se mescontante de moy, c'est le moindre de mes soucis, puisque l'empereur mon frere s'en contente, à qui mon seul plaire à esté toujours le plus grand de mes desirs et soucys. » Ayant ainsi parlé et reffait sa grande reverance à l'empereur, elle se remit en son siege. J'ay ouy dire que ceste parolle fut trouvée un peu trop altiere et brave, et mesmes estant sur son despartement de sa charge, et pour dire adieu à un peuple qu'elle devoit laisser en bonne bouche et en toute douleur pour sa partance. Mais que s'en soucioit-elle, puisqu'elle n'avoit autre but que de plaire et contenter son frere, et, dés meshuy, ne contenter le monde, et tenir compaignie à son frere en sa retractation et prieres ? J'ay ouy faire ce

conte à un gentilhomme de mon frere, qui estoit lors à Bruxelles, où il estoit allé capituler de la rançon de mondit frere qui avoit esté pris dans Hedin, et avoit demeuré prisonnier cinq ans à l'Isle en Flandres. Et ledit gentilhomme veid toute [ceste] assemblée et tout ce luctueus mistere de l'empereur ; et me dist que plusieurs furent un peu scandallisez sourdement de ceste parolle si brave de la reyne, mais non pourtant qu'ilz en osassent rien dire ny le faire parestre, car ilz voyoient bien qu'ilz avoient affaire à une maistresse dame, qui, avant que partir, si on l'eust irritée, eust fait un coup pour sa derniere main. La voylà donc deschargée de tout, et accompaigne son frere en Espaigne, qu'elle n'habandonna jamais, elle et la reyne Aleonor, sa sœur, jusques à son tumbeau ; et tous trois se survesquirent d'un an l'un aprés l'autre. L'empereur alla devant, la reyne de France aprés, comme la plus aagée, et la reyne d'Ongrie aprés ses deux frere et sœur, ayant tres-sagement gouverné leur viduité. Il est vray que la reyne d'Ongrie fut plus longuement vefve que sa sœur, sans jamais se remarier; et sa sœur se remaria deux fois, autant pour estre reyne de France, qui estoit un bon morceau, que par la priere et persuasion de l'empereur, affin qu'elle servist d'un sceau tresferme pour asseurer une paix et tout un repos public, encor que la matiere du sceau ne tinst longuement ; car la guerre s'en ensuivit par emprés, aussi cruelle que jamais ; mais la paouvre princesse n'en

pouvoit mais, car elle y raportoit tout ce qu'elle y pouvoit ; et si, pour cela, le roy son mary ne l'en traictoit pas mieux, car il en maudissoit fort l'alliance, ainsi que j'ay ouy dire.

¶ Aprés le despart de la reyne d'Ongrie, ne resta aucune princesse grande prés du roi Phillipe (jà seigneur investi de ses pays), sinon madame la duchesse de Lorraine, Christierne de Danemarc, sa cousine germaine, despuis nommée Son Altesse, qui luy tint tousjours bonne compaignie tant qu'il demeura là, et fit tousjours beaucoup valloir sa court ; car toute court de roy, prince, empereur ou monarque, tant grande soit-elle, est peu de chose si elle n'est acompagnée et recommandée ou d'une court de reyne, ou d'emperiere, ou grande princesse, et de grand nombre de dames et damoyselles, ainsi que je m'en suis bien aperceu et l'ay veu discourir et dire aux plus grands.

Ceste princesse, à mon gré, a esté une des belles princesses et autant accomplies que j'aye point veu. Ell' estoit en visage tres-belle et tres-agreable, la taille tres-belle et haute, et le discours tres-beau, surtout s'habillant tres-bien ; si bien que, de son temps, ell' en donna à nos dames de France, et aux siennes, le patron et modelle de s'habiller, qu'on apelloit à la Lorraine, pour la teste, et pour la coiffure et le voille, dont il en faisoit fort beau voir nos dames de court ; et volluntiers ne s'en accommodoient que les bonnes festes ou grandes magnifficences, pour mieux se parer et se montrer,

et tout à la Lorraine et imitation de Son Altezze. Elle avoit surtout l'une des belles mains que l'on eust sceu voir ; aussi l'ay-je veu fort louer à la reyne mere, et la parangonner à la sienne. Elle se tenoit fort bien à cheval et de fort bonne grace, et alloit tousjours à l'estrieu sur l'arçon, dont elle avoit apris la façon de la reyne Marie, sa tante, et ay ouy dire que la reyne mere l'avoit apris d'elle ; car auparavant ell' alloit à la planchette, qui certes ne monstroit la grace ni le beau geste comme l'estrieu. Elle vouloit en cela fort imiter la reyne sa tante, et ne montoit jamais que sur des chevaux d'Espaigne, turcz, barbes et fort beaux genetz, qui allassent bien l'amble, ainsi que je luy en ay veu par un coup une douzaine de tres-beaux, les uns qu'on n'eust sceu dire plus beaux que les autres. Ceste tante l'aymoit fort, et la trouvoit scelon son humeur, tant pour les exercices qu'ell' aymoit, et de chasses et autres, que pour ses vertuz qu'elle cognoissoit en elle. Aussi, estant mariée, l'alloit-elle voir souvant en Flandres, ainsi que j'ay ouy dire à madame de Fontaines ; et, aprés qu'elle fut vefve, et surtout aprés qu'on luy eut osté son filz, elle quicta la Lorraine de despit ; car ell' avoit un cœur tres-grand. Elle s'en alla faire sa demeure avec l'empereur son oncle et les reynes ses tantes, qui la receurent à tres-grand aise.

Elle suporta fort impatiemment la perte et l'abssance de monsieur son filz, encor que le roy Henry luy en fist toutes les excuses du monde, et

luy allegast qu'il le vouloit adoter pour son filz. Mais, ne se pouvant apaiser, et voyant qu'on luy bailloit le bon homme M. de La Brousse pour gouverneur, et ostoit-on celluy qui l'estoit, M. de Montbardon, fort sage et honneste gentilhomme que l'empereur luy avoit donné, le cognoissant pour tel de longue main, car il l'avoit veu serviteur de M. de Bourbon, et estoit François reffugié, ceste princesse, nonobstant, voyant toutes choses desesperées, pour cela vint trouver un jour de jeudy sainct le roy Henry dans la grande gallerie de Nancy, où estoit toute sa court, et d'une grace tres-asseurée, avec ceste grande beauté qui la rendoit encor plus admirable, vint sans s'estonner, ny s'abaisser aucunement de sa grandeur, en luy faisant pourtant une grand reverance ; et, le supliant, luy remonstra, les larmes aux yeux, qui la rendoient plus belle et plus agreable, le tort qu'il luy faisoit de luy oster son filz, chose si chere qu'elle n'en avoit au monde une telle, et qu'elle ne meritoit point ce rude traictement, veu le grand lieu d'où ell' estoit extraicte, et aussi qu'elle ne pensoit avoir rien fait contre son service. Et ces propos tenoit-elle si bien ditz et de si bonne grace, et par si belles raisons, avec de si douces complainctes, que le roy, qui de soy estoit tousjours tres-courtois au[x] dames, en eust une tres-grande compassion, non-seullement luy, mais tous les princes et grands et petitz qui se trouvarent à telle veue.

Le roy, qui estoit le plus respectueux roy aux dames qu'il en fut onc en France, luy respondit fort honnestement, non point par un grand fatras de parolles, ny en forme d'arangue longue, comme la represente Paradin en son *Histoire de France;* car, de soy et de son naturel, il n'estoit point tant prollixe, ny copieux en propos et concions, ny si grand harangueur. Aussi n'est-il besoing, ny n'est bien seant, qu'un roy contreface en son dire le philosophe ou le grand orateur; et les plus courtes parolles et briefves demandes et responces luy sont les meilleures et plus seantes, ainsi que j'ay ouy dire à de grands personnages comme à M. de Pibrac, de qui l'instruction en estoit tres-bonne pour la grand suffisance qui estoit en luy. Aussi, quiconque lira ceste harangue de Paradin, faite en tel endroit, ou presumée d'estre faite par le roy Henry, n'en croira rien; et aussi que j'ay ouy dire à plusieurs grands, qui estoient presentz, qu'il n'estendit tant sa responce, ny son discours, comme il dit. Bien est-il vray qu'il la consola fort honnestement et modestement sur sa desolation pretendue; et qu'elle n'avoit nul subjet de s'en donner peine, puisque, pour assurer son estat, et non pour inimitié particulliere, il vouloit avoir son filz auprés de luy, et le mettre avec son filz ayné, pour prendre nourriture avec luy, et mesmes façons de vivre, et mesme fortune; et, puisqu'il estoit des François extrait, et luy François, il ne pouvoit estre mieux qu'estre nourry en la court

de France et parmy les François, où il avoit tant de parans et amys, et, surtout, n'oublia de dire que la maison de Lorraine estoit à celle de France obligée plus qu'à maison de la chrestienté luy allegant l'obligation du duc de Lorraine contre le duc Charles de Bourgoigne, qui fut tué devant Nancy : dont c'estoit une maxime infalible de croire que, sans la France, il eust ruiné et le duc de Lorraine et sa duché, et l'eust rendu le plus miserable prince du monde. Dont par là parressoit à qui plus la maison de Lorraine estoit tenue, ou à celle de France ou à celle de Bourgoigne, en ce luy donnant une petite attaque qui se doubtoit d'elle qui en estoit alliée et qui penchoit de ce costé, et pourroit faire pencher son filz, et l'y nourrir ; et pour ce s'en vouloit asseurer. Il luy allegua aussi l'obligation que ceux de ladite maison de Lorraine avoient aux François, pour avoir estez si bien assistez d'eux aux conquestes de la guerre saincte, de Hierusalem, royaume de Naples et Scicile. Il raporta aussi comme son naturel ny ambition ne tendoit point à ruiner ny à deffaire les princes, mais à les secourir du tout, estans en affliction, ainsi qu'il avoit fait à la petite reyne d'Ecosse, proche parante de son filz, au duc de Parme, et à l'Allemaigne, si opressée qu'ell' alloit tumber à bas sans son secours ; et, par mesme bonté et generosité, vouloit-il avoir en sa protection ce petit jeune prince lorrain, pour le haut eslever plus qu'il n'estoit, et le faire son filz en luy don-

nant une de ses filles ; et, par ce, ne devoit-elle s'atrister.

Mais tous ces beaux motz et belles raisons ne la peurent aucunement consoller, ny moins luy faire suporter son ennuy patiemment. Par quoy, aprés avoir fait sa reverance, tousjours jettant force larmes precieuses, se retira en sa chambre, où le roy l'alla conduire jusques à la porte ; et, le lendemain avant partir, l'alla revoir en sa chambre, et prendre congé d'elle, sans obtenir de luy autre chose sur sa requeste. Ains, ayant veu partir à sa veue son cher filz et mener en France, elle resollut, de son costé, de quicter la Lorraine et se retirer en Flandres vers son oncle l'empereur (quel beau mot !) et vers son cousin le roy Philippes et les reynes ses tantes (quelles alliances et tiltres !), ce qu'elle fit ; et n'en bougea jusques amprés la paix faite entre les deux roys, que celluy d'Espaigne passa la mer, et s'y en alla.

A ceste paix, elle y servit beaucoup, voire du tout : car les deputez, tant d'une part que d'autre, à ce que j'ay ouy dire, aprés s'estre beaucoup peinez et consumez à Cercan plusieurs jours, sans y rien faire ny arrester, estans tous en deffaut et hors de queste, à mode de veneurs, elle, ou qu'elle fust instinte d'un esprit divin, ou poussée de quelque bon zelle chrestien et de son bon esprit naturel, entreprenant la chasse de ceste grand negociation, la conduisit si bien que la fin s'en ensuivit si heureuse alors par toute la chrestienté.

Aussi ne se pouvoit-il trouver personne (ce disoit-on) plus propre pour remuer et asseurer ceste grand pierre; car ell' estoit une dame tres-habile et tres-advisée s'il en fut onc, et de belle et grande authorité; comme certes les petites et basses personnes ne sont propres à cela comme les grandes. D'autre part, le roy son cousin la croioit et se fioit fort en elle, l'estimant telle; et l'aymoit fort, et luy portoit une tres-grande affection et amour: aussi luy faisoit-elle fort valloir et resplandir sa court, qui, sans elle, fust estée fort obscure; et pourtant despuis, comme j'ay ouy dire, ne l'a pas trop bien recogneue ne bien traictée en ses terres qui luy estoient escheues pour douaire en la duché de Milan, où ell' avoit esté mariée en premieres nopces avec le duc Esforce : car, ainsi qu'on m'a dit, il luy en avoit osté et escorné aucunes.

J'ay ouy dire qu'aprés la perte de son filz, qu'elle demeura fort mal contente de M. de Guyse et de M. le cardinal son frere, les accusant d'avoir persuadé le roy à cela, à cause de leur ambition, tant pour voir leur cousin si proche adoté filz et marié en la maison de France que pour avoir desdit quelques temps avant M. de Guyse de mariage, qui luy en avoit fait porter parolle. Elle, qui estoit hautaine en toute extremité, dist qu'elle n'espouseroit jamais le cadet de la maison dont ell' avoit espousé l'ayné; parce pour tel reffus M. de Guyse la luy garda bonne, jusques-là encor qu'il

ne perdist rien au change de madame sa femme, qu'il espousa puis aprés : car ell' estoit de tres-illustre maison et petite-fille d'un roy Loys douziesme, l'un des bons et braves roys qui ait esté au siege françois, et, qui plus est, elle estoit la plus belle femme de la chrestienté.

En quoy j'ay ouy dire que, la premiere fois que ces deux belles princesses s'entreveirent, toutes deux furent si contemplatives l'une de l'autre, ores conduisantz droit leurs regards fixement sur elles, ores de travers, ores de costé, que l'une et l'autre ne se pouvoient assez regarder, tant elles furent fixes et attantives à s'entrevoir. Je vous laisse à penser les divers pensemens qu'elles pouvoient là-dessus pourmener dans leurs belles ames ; ny plus ny moins qu'on list qu'un peu avant que ceste grand bataille se donnast en Affrique entre Scipion et Anibal, qui fut la totalle diffinition de la guerre de Romme et de Cartage, avant que la commancer, s'aboucharent ensemble par une petite surceance d'armes d'environ quelques deux heures ; et, ainsi qu'ilz se furent aprochez l'un de l'autre, demeurarent quelque petite espace de temps, ravys, en contemplation de l'un et de l'autre, chascun de la valeur de son compaignon, tant renommée par leurs beaux faitz et si bien representée en leurs visages, en leurs corps et en leurs belles et guerrieres façons et gestes. Et, par ainsi, ayant demeuré assez ravis en si belles meditations de l'un et de l'autre, se meirent à parlementer de la façon

que Tite-Live le descrit tres-bien. Que c'est que de la vertu, qui se fait admirer parmy les haynes et innimitiez, comme de mesme la beauté parmy les jalousies, ainsi que fit celle de ces deux dames et princesses que je viens de dire !

Certes, leurs beautez et bonnes graces se pouvoient dire esgalles, si madame de Guise ne l'eust un peu emportée ; aussi se contentoit-elle de la passer en cela, et non point en gloire et superbeté : car c'estoit la plus douce, bonne, humble et affable princesse que l'on eust sceu voir, encor qu'en sa façon elle se monstrast altiere et brave. La nature l'avoit faite telle, tant en sa haute et belle taille que en son grave port et belle majesté, si bien qu'à la voir on eust craint tousjours et songé à l'accoster, mais l'ayant accostée et parlé à elle, on n'y trouvoit que toute douceur, toute candeur et debonnaireté, tenant cela de son grand-pere, le bon pere du peuple, et du doux air françois. Bien est-il vray qu'elle sçavoit bien garder et pratiquer sa grandeur et gloire quand il falloit. J'espere de parler d'elle ailleurs et à part.

Son Altezze de Lorraine estoit au contraire fort glorieuse, et un peu trop presumptueuse. Je l'ay cogneu par quelquefois à l'endroit de la reyne d'Escosse, laquelle, aprés avoir esté vefve, alla faire un voyage en Lorraine, où j'estois ; mais vous eussiez dit que bien souvant sadite Altezze se vouloit advantager et advancer sur la magesté de ladite reyne. Mais elle, qui estoit tres-habile et de grand

cœur, ne luy en laissoit pas passer une, ny aucunement s'advancer sur elle de rien, encor que ce fust la mesme douceur, aussi que M. le cardinal son oncle l'en avoit bien advertie et instruicte de l'humeur de ladite princesse ; laquelle, ne se pouvant deffaire de sadite gloire, s'en voulut un peu accommoder envers la reyne mere lorsqu'elles se veirent ; mais ce fut à glorieuse glorieuse et demy ; car la reyne mere estoit la plus glorieuse femme du monde quand il falloit, et comme je l'ay veu et ouy la nommer telle à plusieurs grands, et mesmes quand il falloit deprimer la gloire de quelque personne qui l'eust voulue faire valloir, car elle luy abaissoit jusques au centre de la terre ; toutesfois, si se porta-elle modestement à l'endroit de Son Altezze, luy defferant assez et l'honnorant, mais tenant pourtant tousjours la bride, ores la main haute, ores basse quant il failloyt, de peur qu'elle ne s'esguarast ou se desbosquast ; car je luy vis dire deux ou trois fois : « Voylà la plus glorieuse femme que je vis jamais ! » C'estoit lorsqu'elle vint au sacre du feu roy Charles neufiesme, où elle fut conviée, à Reins. Lorsqu'elle y entra elle ne voulut estre à cheval, craignant n'y montrer assez sa grandeur et altezze, mais se mit dans un coche fort superbe, tout couvert de vellours noir, à cause de sa viduité, qui estoit traisné de quatre turcz blancz, des beaux qu'on eust sceu choisir, et attellez tous quatre à front, en maniere de chariot triumphant. Ell' estoit à la portiere fort

bien habillée, toute de noir pourtant, en robbe de vellours; mais à la teste, toute de blanc et tres-bien et gentiment et superbement coiffée et habillée ; à l'autre portiere estoit une de ses filles, qui a esté despuis madame la duchesse de Baviere; et au dedans sa dame d'honneur, qui estoit la princesse de Macedoine. La reyne la voulut voir entrer dans la basse court en ce triumphe, et se meit à la fenestre, et dist assez bas : « Voylà une glorieuse femme ! » Et puis estant dessendue et montée en haut, ladite reyne l'alla recueillyr au mitant de la salle seullement, au moins un peu plus avant, et plus prés de la porte que de loing. Et fut tres-bien receue d'elle : car elle gouvernoit lors tout, pour le bas aage du roy son filz, et le dressoit et luy faisoit faire ce qu'elle vouloit, qui fit grand honneur à Sadite Altezze. Toute la court, tant grands que pettitz, l'extimarent et admirarent fort, et la trouvarent tres-belle, encores qu'elle declinast sur l'aage, qui pouvoit venir à un peu plus de quarante ans; mais rien ne se trouvoit en elle changé ny effacé, car son autonne passoit bien l'esté d'aucunes. Il faut estimer grandement ceste princesse d'avoir esté si belle, et gardé sa viduité jusques à son tombeau, et reveré si inviollablement et impollument, non par tierces nopces, la foy aux mânes de son mary.

Elle mourut un an aprés avoir sceu nouvelles qu'elle estoit reyne d'Anemarc, d'où ell' estoit sortie, et que le royaume luy estoit escheu, de

sorte qu'avant mourir ell' a veu changer son nom d'Altezze, qu'ell' avoit porté si longuement, en celluy de Magesté, qui peu l'accompaigna, non pas six mois. Je croy qu'elle eust bien voulu porter encor celluy d'Altezze et qu'elle fust estée en ceste belle verdeur de jeunesse et beauté d'autres fois, car tous empires et royaumes ne sont rien au prix des jeunes ans. Encor luy a ce esté un honneur et un heur avant la mort porter ce nom de reyne; et pourtant, à ce que j'ay ouy dire, elle estoit resolue de n'aller point en son royaume, mais de finir le reste de ses jours en son douaire d'Italie, à Tortonne; et ceux du païs ne l'apelloient que madame de Tortonne (pas beau nom pourtant ny digne d'elle), où elle s'estoit retirée fort longtemps avant que mourir, tant pour l'amour de quelques vœuz qu'ell' avoit fait aux sainctz lieux de par de-là que pour estre plus prés des bains de là, car elle devint malladive et fort gouteuse.

Ses exercices estoient tres-beaux, sainctz et honnestes, comme à prier Dieu, et à faire de grandes aumosnes et charitez envers les paouvres, et surtout envers les vefves, entre lesquelles se souvint de la paouvre madame la castellanne de Milan, que nous avons veu à la court miserablement trainer ses jours, sans le secours de la reyne mere, qui luy faisoit tousjours quelque petit bien. Elle estoit fille de la princesse de Macedoine, et sortie de ceste grande maison. Je l'ay veue une fort honnorable femme, et fort aagée; ell' avoit

esté gouvernante de Son Altezze. Elle, sçachant la misere où vivoit ceste paouvre castellanne, l'envoya querir, et la fit venir auprés d'elle, et la traicta si bien qu'elle ne sentit plus la disette qu'elle sentoit en France.

Voylà ce que j'ay peu dire sommairement de ceste grand princesse, et comment, vefve et tres-belle, s'est tres-sagement conduicte. Il est vray qu'on pourra dire qu'ell' avoit esté mariée un'autre fois avec le duc Sforce. Semon, mais il mourut aussitost, et ne demeurarent pas un an mariez, et elle fut vefve en l'aage de quinze à seize ans; et par ce l'empereur, son oncle, la maria avec le duc de Lorraine, pour s'affermir de plus en plus d'alliances; mais elle fut vefve aussi en la fleur de son aage, n'ayant pas jouy de son beau mariage longues années; et celles qui luy restarent, qui furent les plus belles et plus à priser et mettre en besoigne, elle les fit et consomma en un retiré et chaste vefvage.

¶ Si faut-il que, sur ce subjet, je parle des belles vefves en deux motz, d'une du temps passé, qui est ceste honnorable vefve madame Blanche de Montferrat, l'une des anciennes maisons d'Italie, qui fut duchesse de Savoye, et la plus belle et la plus parfaite princesse de son temps, et des plus sages et advisées, et qui gouverna aussi bien et si sagement la tutelle de son filz et de ses terres qu'on veid jamais dame et mere, estant demeurée vefve en l'aage de vingt-trois ans.

Ce fut celle qui receut si honnorablement le petit roy Charles huictiesme, allant à son royaume de Naples, en toutes ses terres, et principallement en sa ville de Turin, où elle luy fit une fort pompeuse entrée, et où elle-mesme s'y voulut trouver, et y marcha fort sumptueusement accoustrée; et monstroit qu'elle sentoit bien sa grande dame : car ell' estoit en estat magniffique, habillée d'une grand robe de drap d'or frizé, et toute bordée de gros diamantz, rubis, saffirs, esmeraudes, et autres riches pierreries. Sa teste estoit entournée de pareilles et riches pierreries; à son col elle portoit un carquant ou collier garny de tres-grosses perles orientalles qu'on n'eust sceu estimer, et avoit des brasselletz en ses bras tout de mesmes. Ell'estoit montée sur une belle haquenée blanche, harnachée fort superbement, que six grands lacquais conduisoyent, vestuz de drap d'or broché. Ell'estoit suivie d'une grande bande de damoyselles, fort richement, mignardement et proprement vestues à la piedmontoise, qu'il faisoit beau voir; aprés lesquelles venoit une fort grand troupe de gentilzhommes et cavailliers du païs; puis entra et marcha aprés elle le roy Charles soubz un riche poële, et alla descendre au chasteau, où il logea; et là madame de Savoye luy presenta son filz à la porte dudict chasteau, avant qu'entrer, qui estoit tresjeune; et puis elle luy fit une tres-belle harangue, luy presentant ses terres et ses moyens, tant d'elle que de son filz; ce que le roy receut de tres-bon

cœur, et l'en remercia bien fort, se sentant fort obligé à elle. Par toute la ville on y voyoit l'escu de France et celluy de Savoye, entrelassez d'un grand las d'amour qui lioit les deux escus et les deux ordres, avec ces motz : SANGUINIS ARCTUS AMOR, ce que dit la *Chronique de Savoye*.

J'ay ouy dire à aucuns de nos peres et meres, qui le tenoient des leurs qui l'avoient veue, et mesmes madame la seneschalle de Poictou, ma grand mere, qui estoit lors fille à la court, qui affermoit qu'alors on ne parloit que de la beauté, sagesse et advisement de ceste princesse, et que tous les courtisans et gallans de la court, quand ilz furent de retour en France de leur voyage, n'en faisoient que parler et entretenir les filles et dames de la court de sa beauté et vertu, et surtout le roy, qui monstroit en aparance en estre au cœur blessé.

Toutesfois, sans ceste beauté, il avoit ocasion grande de la bien aymer; car elle luy ayda de tous ses moyens qu'elle peut, et se deffit de toutes ses pierreries, perles et joyaux pour les luy prester et engager où bon luy plairoit, ce qui estoit une tres-grande obligation : car voluntiers les dames portent une tres-grande affection à leurs pierreries, bagues et joyaux, et voluntiers presteroient et engageroient plustost quelque piece precieuse de leurs corps que leur richesse de joyaux : je parle d'aucunes, et non de toutes. Certes ceste obligation fut grande : car, sans ceste courtoisie, et celle

aussi de la marquise de Montferrat, une tres-honneste dame aussi et tres-belle, recevoit bien au long la courte honte, et s'en retournoit de son demy voyage qu'il avoit entrepris sans argent, ayant pis fait qu'un evesque de France qui alla au concille de Trente sans argent ny sans latin. Quel embarquement sans biscuit! Mais il y a bien differance de l'un à l'autre; car ce qu'en fit l'un, ce fut par une generosité belle et grande ambition qui luy fermoit les yeux à toutes incommoditez, ne trouvant rien impossible à son brave cœur; mais à l'autre failloit esprit et habilité, pechant en cela par ignorance et bestise, si ce n'estoit qu'il se fioit à faire la queste estant là.

En ce discours de ceste belle entrée que viens dire, est à noter la superbeté des accoustremens de ceste princesse, qui sentoit un peu plus sa femme mariée (ce dira-on) que sa vefve. Sur quoy les dames alors disoient que, pour un si grand roy, elle se pouvoit dispenser jusques-là, encor qu'il ne fust de besoing autrement de dispence, et aussi que les grands et grandes se donnent la loy, et que de ce temps les vefves (ce disoit-on), n'estoient si ressarrées ny refformées en leurs habitz comme elles l'ont esté despuis quelques quarante ans qu'une grande dame que je sçay, laquelle, estant fort aux bonnes graces d'un roy, voire en delices, s'habilla un peu plus à la modeste, mais de soye pourtant tousjours, affin qu'elle peust mieux adombrer et cacher son jeu; et, par ainsi, les vefves de la

court, la voulant immiter, en faisoient de mesmes qu'elle. Si ne se refformoit-elle point tant, ny si à l'austerité, qu'elle ne s'habillast gentiment et pompeusement, mais tout de noir et blanc; et y paressoit plus de mondanité que de refformation de veufve, et surtout monstroit tousjours sa belle gorge. J'ouys dire à la reyne, mere du roy Henry III, au sacre et aux nopces du roy Henry III^e^, mesmes choses : que les vefves du temps passé n'avoient si grand esgard à leurs habitz, modesties ny actions, comme aujourd'huy; ainsi comm' elle avoit veu du temps du roy François, qui vouloit sa court libre en tout; et mesmes que les vefves y dansoient, et les prenoit-on aussi librement que l'on faisoit les filles et femmes mariées; et le dist sur ce poinct qu'elle commanda et pria M. de Vaudemont de prendre, pour honnorer la feste, madame la princesse de Condé la douairiere pour danser; ce qu'il fit pour luy obeir, et la mena le grand bal : ceux qui estoient au sacre comme moy l'ont veu, et s'en pourront bien souvenir. Voylà des libertez qu'avoient les vefves pour lors. Aujourd'hui cela leur est deffandu comme sacrilege, et comme les couleurs, car elles n'oseroient porter ny s'habiller que de noir et blanc; et leurs jupes ou cotillons peuvent-elles bien porter, et leurs chausses, de gris, tané, viollet et bleu. Aucunes ay-je veu qui se sont esmancipées sur le rouge, incarnat et couleur de chamois, ainsi que le temps passé : car elles pouvoient porter toutes couleurs en leurs

cottes, en chausses, non en robes, ainsi que j'ay ouy dire.

Aussi ceste duchesse, dont nous venons de parler, pouvoit-elle bien porter ceste robbe de drap d'or, car c'estoit son habit ducal et sa robbe de grandeur, laquelle luy estoit seante et permise pour monstrer sa souveraineté et dignité de duchesse; comme encor font et peuvent faire nos contesses et duchesses, qui portent et peuvent porter leurs habitz ducaux et de contesses en leurs ceremonies. Nos vefves d'ennuy n'osent porter de pierreries, sinon aux doigtz, à quelques mirouers et à quelques *Heures*, et à de belles sainctures, mais non sur la teste ny sur leur corps, ouy bien force perles au col et au bras; et vous jure avoir veu des vefves estre aussi propres en leurs habitz blancz et noirs, qui attiroient bien autant que les bigarrez des mariées et filles de France. Voylà assez parlé de ceste vefve estrangere : il faut un peu parler des nostres, et veux toucher à nostre reyne blanche Loyse de Lorraine, femme du roy Henry, dernier mort.

¶ On peut et doit-on louer ceste princesse de beaucoup: car, en son mariage, elle s'est comportée avec le roy son mary aussi sagement, chastement et loyaument que le neu duquel elle fut liée en conjoinction avec luy a demeuré tousjours si ferme et indissolible, qu'on ne l'a jamais trouvé deffait ny delié, encor que le roy son mary aymast et allast bien quelquefois au change, à la

mode des grands, qui ont leur franche liberté à part; et aussi que, dés le beau premier commancement de leur mariage, voyre dix jours aprés, il ne luy donna grand occasion de contentement, car il luy osta ses filles de chambre et damoyselles qui avoient toujours esté avec elle et nourries d'elle, estant fille, qu'elle regreta fort; et la picure luy en fut grande au cœur, surtout pour madamoyselle de Changy, une tres-belle et fort honneste damoyselle, et qui ne valloit pas d'estre bannye de la compaignie de sa maistresse ny de la court. C'est un grand despit de perdre une bonne compaigne et confidante. Je sçay qu'une fois une dame de ses plus privées fut un jour si presumptueuse de luy remonstrer, en riant et gaudissant, que, puisqu'elle ne pouvoit avoir enfans du roy, ny n'en auroit jamais, pour beaucoup de raisons que l'on disoit de ce temps-là, qu'elle fairoit bien d'emprumpter quelqu'ayde tierce et secrette pour s'en faire avoir, affin qu'elle ne demeurast sans authorité, si le cas advenoit que le roy vint à mourir, ains qu'elle peut estre un jour reyne mere du roy, et tenir mesme rang et grandeur que la reyne sa belle-mere. Mais elle regetta bien loing ce conseil bouffonnesque, et le prist en tres-mauvaise part, et oncques plus n'ayma ceste bonne dame conseilliere, aymant mieux apuyer sa grandeur sur sa chasteté et vertu que sur une lignée sortie de vice. Ce conseil, pour le monde et selon la doctrine de Machavel, n'estoit point pourtant à regetter.

On dit que la reyne Marie d'Angleterre, tierce femme du roy Louys XII, n'en fit pas de mesme : car, se mescontantant et deffiant de la foiblesse du roy son mary, voulut sonder ce guet, prenant pour guide M. le conte d'Angoulesme, qui depuis fut le roy François, lequel estoit alors un jeune prince beau et tres-agreable, à qui elle faisoit tres-bonne chaire, l'apellant tousjours « Monsieur mon beau filz » ; aussi l'estoit-il, car il avoit espousé desjà madame Claude, fille du roy Loys. Et de fait en estoit esprise ; et luy la voyant en fit de mesme ; si bien qu'il s'en falut peu que les deux feuz ne s'assemblassent, sans feu M. de Grignaux, gentilhomme et seigneur d'honneur de Perigort, tres-sage et advizé, lequel avoit esté chevallier d'honneur de la reyne Anne, comme nous avons dit, et l'estoit encor de la reyne Marye. Luy, voyant que le mistere s'en alloit jouer, remonstra à mondit sieur d'Angoulesme la faute qu'il alloit faire, et luy dist en se courrouçant : « Comment, Pasque-Dieu ! (car tel estoit son jurement) que voulez-vous faire ? Ne voyez vous pas que ceste femme, qui est fine et caute, vous veut attirer à elle affin que vous l'engrossiez ? Et, si elle vient à avoir un filz, vous voylà encores conte simple d'Angoulesme, et jamais roy de France, comme vous esperez. Le roy son mary est vieux, et meshuy ne luy peut faire enfans. Vous l'yrez toucher, et vous vous aprocherez si bien d'elle que vous qui estes jeune et chaud, elle de

mesme, Pasque-Dieu ! elle prendra comme à glu ; elle faira un enfant, et vous voylà bien ! Aprés vous pourrez bien dire : « A Dieu ma « part du royaume de France. » Par quoy songez-y. » Ceste reyne vouloit bien pratiquer et esprouver le proverbe et reffrain espaignol, qui dit que *nunca muger aguda murió sin herederos ;* « jamais femme habille ne mourut sans heritiers » ; c'est-à-dire que, si son mary ne luy en fait, elle s'ayde d'un second pour luy en faire. M. d'Angoulesme y songea de fait, et protesta d'y estre sage et s'en deporter ; mais, tenté encor et retenté des caresses et mignardises de ceste belle Angloise, s'y precipita plus que jamais. Que c'est que de l'ardeur de l'amour ! et d'un tel petit morceau de chair, pour lequel on en quicte et les royaumes et les empires, et les perd-on, comme les histoires en sont plaines. Enfin M. de Grignaux, voyant que ce jeune homme s'alloit perdre et continuoit ses amours, le dist à madame d'Angoullesme, sa mere, qui l'en reprima et tança si bien qu'il n'y retourna plus. Se dit-on pourtant que la reyne fit bien ce qu'elle peut poùr vivre et regner reyne mere peu avant et aprés la mort du roy son mary. Mais il luy mourut trop tost, car elle n'eut grand temps à faire ceste besoigne ; et, nonobstant, faisoit courir le bruict, aprés la mort du roy, tous les jours qu'ell' estoit grosse ; si bien que, ne l'estant point dans le corps, on dit qu'elle s'enfloit par le dehors avecques des linges peu à peu, et que, venant le

terme, ell' avoit un enfant suposé que devoit avoir un' autre femme grosse, et le produire dans le temps de l'accouchement. Mais madame la regente, qui estoit une fine Savoysienne qui sçavoit que c'est de faire des enfans, et qui voyoit qu'il y alloit trop de bon pour elle et pour son filz, la fit si bien esclairer et visiter par medecins et sages-femmes, et par la veue et descouverte de ses linges et drapeaux, qu'elle fut descouverte et faillie en son desseing, et point reyne mere, et r'envoyée en son païs.

Voylà la differance de ceste Marye avec nostre reyne Loyse, laquelle a esté si sage, chaste et vertueuse, que, ny par la vraye ni fauce suposition, n'a point voulu estre reyne mere. Et, quand elle eust voulu jouer un tel jeu, il n'en fust esté autre chose, car personne n'y prenoit garde, et en eust rendu plusieurs bien esbays. En quoy ce roy d'aujourd'huy luy est bien redevable, et l'en doit bien aymer et honnorer : car, si elle eust fait le traict, et qu'elle eust produict un petit enfant, le roy, de roy qu'il est, ne fust esté qu'un petit regent en France, possible que non ; et ce faible nom ne l'eust sceu garantir qu'il n'eust eu plus de maux et guerres qu'il n'a heu.

J'ay ouy dire à aucuns, tant relligieux que mondains, et tenir ceste conclusion : que nostre reyne eust mieux fait d'avoir joué ceste partie, et que la France n'eust point eu tant de miseres, paouvrettez et ruines qu'elle en a et aura, et la

chrestienté mieux portée. Je m'en raporte aux braves et curieux discoureurs là-dessus (mais je n'en crois rien, car nous nous trouvons bien de nostre roy. Dieu le garde !) pour en dyre leur advys ; car ilz en ont un brave subjet et fort ample pour l'Estat, mais non pour Dieu, si me semble, auquel nostre reyne a esté tousjours tendue et inclinée, l'aymant et l'adorant si fort que, pour le servir, elle s'oublioit elle-mesme et sa haute condiction. Car, estant tres-belle princesse (aussi le roy la print pour sa beauté et vertuz), et jeune, délicatte et tres-aymable, elle ne s'adonnoit à autre chose qu'à servir Dieu, aller aux devoctions, visiter continuellement les hospitaux, penser les mallades, ensepvellyr les mortz, n'y oubliant ny obmettant rien des bonnes et sainctes œuvres qu'observoient en cela les sainctes, devoctes et bonnes dames, princesses et reynes du temps passé de la primitive eglise. Aprés la mort du roy son mary, elle en a fait tousjours de mesmes, employant le temps à le plorer et regretter, et à prier Dieu pour son ame ; si bien que sa vie du vefvage est toute pareille à celle du mariage. On la soupçonnoit, durant le mary, qu'elle penchoit un peu du party de l'Union, à cause que, toute bonne chrestienne et catholique qu'elle estoit, ell' aymoit ceux qui debatoient et combattoient pour sa foy et relligion ; mais elle ne les a jamais aymé, ains du tout quicté aprés qu'ilz eurent tué son mary, n'en reclamant autre vengeance ny punition que

celle qu'il plairoit à Dieu envoyer, encor qu'ell' en priast les hommes, et sur tous nostre roy, qui doit justice sur ce fait innorme d'une personne sacrée. Et ainsi a vescu ceste princesse en mariage, et ainsi vist en viduité sans reproche. Enfin elle est morte en reputation tres-belle et digne d'elle, ayant languy longtemps et traisné heticque et seiche, qu'on disoyt pour avoyr estée trop adonnée à la tristesse. Elle fist une fort belle mort et fort religieuse. Advant que mouryr elle fist porter sa couronne sur le chevet de son lict prez d'elle, et ne voulust qu'elle bougast d'auprez d'elle tant qu'elle vyvroit, et, aprés sa mort, qu'elle fust couronnée et tant qu'elle dureroyt sur terre.

¶ Elle layssa une seur qu'est madame de Joyeuse, qui l'a imitée en sa prude et chaste vie, laquelle a fait de grands deuilz et lamentations pour son mary : aussi estoit-il un brave, vaillant et accomply seigneur. Et, de plus, j'ay ouy dire que, lorsque le roy d'aujourd'huy fut en telle estrette et dans Diepe, que M. du Mayne avec quarante mil hommes le tenoit assiegé et serré comme dans un sac, que si elle fust estée au lieu de M. le commandeur de Chate, qui commandoit dedans, qu'elle se fust bien revanchée de la mort de son mary autrement que n'avoit fait ledit sieur commandeur, qui, pour les obligations qu'il avoit à M. de Joyeuse, ne le devoyt recevoyr, disoyt-elle ; et despuis ne l'a aymé, mais l'a hay plus que peste, ne le pouvant excuser d'une telle faute, encor

qu'autres l'estiment d'avoir gardé la foy et la loyauté qu'il avoit promise. Mais une femme, justement ou injustement offancée, ne prend rien en payement, comme a fait celle là ne pouvant aymer son roy d'aujourd'huy, ayant pourtant fort regretté le feu roy et porté le deuil pour luy, encor qu'elle fust de la ligue; mais elle disoit que son mary et elle luy avoient d'extremes obligations. Pour fin, c'est une bonne et sage princesse, et qui a honneur aux regretz qu'elle monstra aux cendres de son mary, pour quelque temps, car elle se remaria aveq M. de Luxembourg. Estant si jeune, falloit-il qu'elle bruslast toujours?

¶ Madame de Guyse, Catherine de Cleves, l'une des trois filles de Nevers, trois princesses certes qu'on ne sçauroit assez louer, tant pour leurs beautez que pour leurs vertuz, desquelles j'en faitz à part un chapitre, a cellebré et cellebre tous les jours fort dignement l'abssence eternelle de monsieur son mary; mais aussi quel mary estoit-ce! C'estoit le nomper du monde: ainsi l'apelloit-elle en quelques-unes de ses lettres qu'ell' escrivoit à aucunes dames de ses plus famillieres que aprés son malheur j'ay veu, leur bien maniffestant par ses funestes et tristes parolles des quelz regretz son ame estoit blessée.

¶ Madame sa belle-sœur, madame de Montpensier, de laquelle j'espere parler ailleurs, pleura son mary luctueusement; et, bien qu'elle l'eust perdu estant fort jeune, belle et aymable pour

beaucoup de perfections en elle de l'ame et du corps, n'a jamais songé de se remarier, encor que bien tendrette d'ans ell' eust espousé son mary qui eust esté son ayeul, et qu'ell' eust tasté de luy fort sobrement des fruictz de mariage, desquelz n'a vouleu regouster ny en reparer les deffautz et arrerages par unes secondes nopces.

¶ J'ay veu plusieurs seigneurs, gentilzhommes et dames s'esmerveiller souvant de madame la princesse de Condé, la douairiere, de la maison de Longueville, qui ne s'est jamais voulue remarier, puisqu'ell' estoit l'une des belles dames de la France, et tres-desirable, s'estant pleu en sa condition viduale, sans jamais s'estre voulue remarier, et mesmes qu'elle demeura vefve tres-jeune.

¶ Madame la marquise de Rothelin, sa mere, en a fait de mesmes, qui, tres-belle qu'elle a esté, est morte vefve. Certes, et la mere et la fille pouvoient embrazer tout un royaume de leurs yeux et doux regardz, qu'on tenoit à la court et en France pour estre des plus agreables et des plus attirans. Aussi ne faut-il point doubter qu'ilz ne brullassent plusieurs; mais de s'en aprocher par mariage, il n'en falloit point parler; et toutes deux ont tres-loyaument entretenu la foy donnée à leurs feuz marys, sans en espouser de secondz.

Je n'aurois jamais fait si je voulois alleguer toutes ces princesses de la court de nos roys sur ce subjet. Je le remetz à un autre endroit pour les louer: par quoy je les laisse, et parle un peu de

quelques dames qui, pour n'estre princesses, ont bien la race aussi illustre et l'ame aussi genereuse qu'elles.

¶ Madame de Randan, dite Fulvia Mirandolla, de la bonne maison de l'Admirande, demeura vefve en la fleur de son aage, et tres-belle. Elle fit un si grand deuil de sa perte que jamais elle n'a daigné se regarder en son mirouer et a desnié son beau visage au blanc et clair cristal qui la desiroit tant voir; et ne luy pouvoit dire comme la dame qui, rompant son miroir et le dediant à Venus, luy dist ces vers latins :

*Dico tibi Veneri speculum, quia cernere talem*
*Qualis sum nolo, qualis eram nequeo :*

« Venus, je te dedie mon mirouer: car, telle que je suis, je n'ay plus le cœur ny la patience de m'y regarder; et, telle que je suis estée d'autresfois, je ne puis. »

Madame de Randan ne mesprisoit son mirouer pour ce subjet, car ell' estoit tres-belle, mais pour un vœu qu'ell' avoit fait à l'ombre de son mary, lequel estoit un des parfaitz gentilzhommes de la France, pour lequel elle quicta toute mondanité; jamais ne s'habilla que fort austerement et relligieusement avec son voile, et ne monstroit jamais ses cheveux, et coiffée plustost negligemment, monstrant pourtant avec son incuriosité une grande beauté. Aussi feu M. de Guyse, dernier mort, ne l'apelloit jamais que moyne, car elle s'habilloit et

estoit bouchonnée comme un relligieux ; et ce disoit-il en riant et gaudissant avec elle : car il l'aymoit et honnoroit beaucoup, comme ell' estoit tres-affectionnée à son service et à toute la maison.

¶ Madame de Carnavalet, vefve deux fois, reffusa pour le troisiesme d'espouser M. d'Espernon, dit lors M. de la Vallette le jeune, au commancement de sa grand faveur, qui en estoit si espris d'amour, comme certes ell' estoit une tres-belle vefve, et bien aymable, que, n'en pouvant tirer d'elle ce qu'il eust tres-bien desiré, la pourchassa et pressa de l'espousser, et luy en fit parler trois ou quatre fois par le roy ; mais jamais ne voulut se remettre en une subjection de mary : car ell' avoit esté mariée deux fois, l'une avec le conte de Montravel, et l'autre avec M. de Carnavalet ; et, quand ses plus privez amis, et mesmes moy qui luy estois fort serviteur, luy remonstrois la faute qu'elle faisoit de reffuser un si grand party, qui la mettoit dans le fin fons et abysme de la grandeur, des biens, des richesses, de la faveur et de toutes dignitez, veu ce qui estoit La Vallette, le plus favory du roy, qu'il tenoit comme un second soy-mesme, elle respondoit que tout son contentement ne gissoit pas en tous ces poinctz, mais en sa resolution et plaine liberté et satisfaction de soy-mesme, et en la memoire de ses marys, dont le nombre l'en avoit saoullée.

¶ Madame de Bourdeille, sortie de l'ilustre et ancienne maison de Montbron, et des contez de

Perigord et viconté d'Aunay, estant venue vefve en l'aage de trente-sept à trente-huict ans, tres belle, et croy que en la Guienne, d'où elle estoit, il n'y en avoit pas une qui l'ait surpassée de son temps en beauté, bonne grace et belle aparance : car ell' avoit l'une des belles, hautes et riches tailles qu'on eust sceu voir, et, si le corps estoit beau, l'ame estoit pareille; estant donc en si bel estat, et restée vefve, fut pourchassée et requise de trois grands et riches seigneurs en mariage, ausquelz tous elle respondoit : « Je ne veux point dire comme beaucoup de dames, qui disent qu'elles ne se marieront jamais, et asseurent leurs parolles de telle façon qu'on le peut croire, aprés rien; mais je dis bien que, si Dieu et la chair ne m'en donnent autre volunté que j'ay ast'heure, et qu'ilz ne me la changent, pour chose tres-certaine j'ay dit pour jamais à Dieu au maryage. » Et, comme un autre luy replicqua : « Mais quoy! Madame, voulez-vous brusler en la verdeur de vostre bel aage? — Je ne sçay comme vous l'entendez (luy respondit-elle); mais jusques ast'heure il ne m'a pas esté possible de m'eschauffer encor seule dans mon lict vœuf et froid comme glace; mais, estant en la compaignie d'un second mary, je ne dis pas que, m'aprochant de son feu, je ne puisse brusler comme vous dictes; et, parce que le froid est plus aisé à suporter que le chaud, je me suis resolue de me contenir en ma qualité, et m'abstenir d'un second mariage. » Et, tout ainsi qu'elle l'a dit, elle

l'a tenu jusques ast'heure, ayant demeuré vefve desja douze ans, sans avoir rien perdu de sa beauté, mais tousjours nourrie et entretenue sans une seulle tache. Ce qui est une grande obligation aux cendres de son mary, et un tesmoignage de l'avoir bien aymé vivant, et une redevance par trop extresme à ses enfans de l'honnorer pour jamais, et ainsin est morte veufve.

Feu M. d'Estrozze avoit esté l'un de ceux qu'y pretendoient; et l'en avoit fait requerir; mais, tout grand et alié de la reyne mere qu'il estoit, l'en reffusa, et s'en excusa honnestement. Quelle humeur pourtant d'estre belle et honneste et tres-riche heritiere, et finir le reste de ses beaux jours sur une plume ou une layne sollitaire, deserte et froide comme glace, et passer tant de vefves nuictz! O! qu'il y en a plusieurs dispareilles à une telle dame, et plusieurs pareilles aussi! Que si je les voulois toutes alleguer, je n'aurois jamais achevé; et mesmes si je voulois mesler, parmy nos dames chrestiennes, les payennes, comme ceste belle, gentille, bonne Romaine de jadis, Martia, fille puis-aisnée de Cathon d'Utique, sœur à Portia, laquelle, aprés avoir perdu son mary, et le lamentant incessamment, et qu'on luy demandoit quand seroit le dernier jour de son deuil, elle respondist que ce seroit lorsque viendroit le dernier jour de sa vie. Et, d'autant qu'ell' estoit dame belle et tres-riche, et qu'on luy demandoit quelques fois quand elle se remarieroit : « Ce sera lors (ce dist-

elle) que je trouveray un homme qui me veuille plustost espouser pour mes vertuz que pour mes biens. » Et Dieu sçait si ell' estoit riche et belle, et vertueuse autant ou au double; autrement, elle ne fust esté fille de Cathon, ny sœur de Portia; mais elle donnoit de ces bayes à ses serviteurs et pourchassans, et leur faisoit accroire qu'ilz la recherchoient pour ses biens et non pour ses vertuz, encor qu'ell' en fust assez bien pourveue; et ainsi aisement se despeschoit de ces gallans importuns.

¶ Monsieur sainct Hierosme, en une epistre qu'il a faict à une Principie, vierge, il sonne les louanges d'une gentille dame romaine de son temps, qui se nommoit Marcella, de bonne et grande maison, et extraite d'un' infinité de consulz, procunsulz et preteurs. Estant demeurée vefve fort jeune, elle fut recherchée, et pour sa jeunesse et pour l'antiquité de sa maison, pour sa belle taille, qui singulierement ravist la volunté des hommes, ce dit sainct Hierosme et use de ces motz, notez ce qu'il note, et pour ses bonnes façons et mœurs. Entr'autres recherchans, il y eut un grand et riche seigneur romain, et de lignée de consulz aussi, et se nommoit Cerealis, qui la sollicita fort de second mariage. D'autant qu'il estoit un peu beaucoup advancé sur l'aage, il luy promettoit de grands biens et grands dons par preciput advantage. Mesmes sa mere, qui se nommoit Albine, l'en sollicitoit fort, qui trouvoit cela bon, et non point de refus.

Elle respondit : « Si j'avois envie de me rejecter au lacz, et r'empestrer dans les liens d'un second mariage, et non me vouer à une seconde chasteté, je prendrois plustost un mari que non pas une heredité. » Et, d'autant que cest amoureux eust opinion qu'elle disoit cela pour l'amour de son vieil aage, il luy replicqua : que les vieillars pouvoient longuement vivre et les jeunes bien tost mourir. Mais elle luy repliqua : « Ouy certes, le jeune peut mourir bien tost; mais le vieillard ne peut pas vivre longuement. » Et, pour ce mot, il en prist son congé. Je trouve le dire de ceste dame tressage et sa resolution, et celle de Martia, et l'en extime davantage que sa sœur Portia, laquelle, aprés la mort de son mary, se resolut de ne plus vivre, ains de se donner la mort; et, quand bien on luy eut osté tous ferremens pour se tuer, elle avalla des charbons ardens, et se brusla toutes les entrailles, en disant qu'à une dame courageuse les moyens ne peuvent mancquer pour se donner la mort; ainsi que l'a bien sceu representer Martial en un de ses epigrammes, qu'il a fait exprés, et fort beau, pour ceste dame : laquelle, selon aucuns philosophes, et mesmes Aristote en ses Etiques parlant de la fortitude ou force, ne monstra en cela grand courage ny magnanimité pour se tuer, ny comme plusieurs autres qu' en ont fait de mesmes, comme son mary; disant que, pour eviter un plus grand mal, ilz se precipitent au moindre. De cela j'en faitz un discours ailleurs. Tant y a, qu'il eust

mieux valeu que ceste dame eust employé ses jours à regretter son mary et à vanger sa mort, que se la donner soy-mesmes : ce qui ne servit de rien, sinon à elle quelque revanche vaine, ainsi que j'en ay ouy discourir à aucunes, la blasmant. Mais pourtant, quant à moy, je ne la puis assez que louer, ny elle, ny toutes autres dames vefves, qui ayment leurs marys morts aussi bien que vivans. Et voylà pourquoy sainct Paoul les a tant louées et recommandées, retenant ceste doctrine de son grand maistre. Si est-ce pourtant que des plus clairsvoyans et des mieux disans j'ay apris que les belles et jeunes vefves qui demeurent en cest estat en la fleur de leurs beaux ans et gentilz espritz exercent par trop de grandes cruautez à l'endroit d'elles et de la nature, de conjurer ainsi contre elles, et ne vouloir encor retaster des doux fruitz du second mariage, que la loy divine, humaine, la nature, la jeunesse et la beauté, leur permettent, et s'abstiennent pourtant à l'apettit de quelque certain vœu opiniastre, qu'elles se sont fantastiquées en la teste de tenir aux umbres vagues et veines de leurs marys, comme sentinelles perdues en l'autre monde, qu'estans là bas aux Champs-Éliseens, ne s'en soucient rien, et possible s'en mocquent. Dont de tout cela elles s'en doivent raporter aux belles remonstrances et gentiles raisons que produist Anne à sa sœur Didon, dans la quatriesme des Æneides, qui sont tres-belles pour aprendre à une belle jeune vefve de ne s'asubjetter

par trop à un vœu de viduité, plus cerimonieux certes que relligieux. Ou si, au moins, aprés leur trespas on les corronnoit de quelques beaux chapeaux de fleurs ou d'herbes, comme on corronnoit le temps passé, et comme l'on fait encor aujourd'hui les filles, encor ce triumphe seroit beau et plein de louange, et de quelque durée. Mais tout celluy que l'on leur en peut donner, ce sont quelques belles parolles qui s'envollent aussitost, et se perdent dans le cercuil et aussi soudain que le corps. Que les belles et jeunes vefves donc sentent du monde puisqu'elles en sont encores et laissent aux vieilles la relligion et la reigle de vefvage.

¶ Or, c'est assez parlé de ces vefves qui jusnent. Parlons ast'heure d'autres, qui sont celles qui, abhorrantes les vœuz et les refformations des secondes nopces, s'en accommodent, et reclament encor le doux et plaisant dieu Hymenean. Il y en a les unes qui, par trop amoureuses de leurs serviteurs durant la vie de leurs marys, y songent desja avant qu'ilz soient mortz, et projettent entr'elles et leurs serviteurs comment elles s'y comporteroyent. « Ah ! (disent-elles) si mon mary estoit mort, nous fairions cecy, nous fairions cela ; nous vivrions de ceste façon, nous nous accommo[derions] de cest'autre ; et ainsi, si excortement que l'on ne se doubteroit jamais de nos amours passées. Nous fairions une vie si plaisante ast'heure ; nous yrions à Paris, à la court ; nous nous entendrions si bien que rien ne nous sçauroit nuire ;

vous fairiez la cour à une telle, et moy à un tel; nous aurions cecy du roy, nous aurions cela. Nous fairions pourvoir nos enfans de tuteurs et curateurs : nous n'aurions soucy de leurs biens ny de leurs affaires, et fairions les nostres, ou bien nous jouyrions de leurs biens attandans leur majorité. Nous aurions les meubles et ceux de mon mary; pour le moins, cela ne nous sçauroit manquer, car je sçay où sont les tiltres et escus... » et force autres parolles. « Brief, qui seroit plus heureux que nous? »

Voilà les beaux discours et desseings que font ces femmes mariées à leurs serviteurs avant le temps, dont aucunes y en a qui ne les font mourir que par souhaitz, par parolles, par esperances et attantes, et y sont trompées, car ilz ne meurent point; et autres y en a qui les advancent tout à trac de gaigner le logis mortuaire, s'ilz tardent trop; de quoy nos courtz de parlemens en ont heu et ont tous les jours tant de causes par devant elles qu'on ne sçauroit dire. Mais le meilleur et le plus plaisant est qu'elles ne font pas comme une dame espaignolle, laquelle, estant tres-maltraictée de son mary, elle le tua, et puis aprés elle se tua, ayant fait avant cest epitaphe, qu'elle laissa sur la table de son cabinet, escrit de sa main :

*Aqui yaze qui ha buscado una muger,*
*Y con ella casado, no l'ha podido hazer muger.*
*A las otras, no á mí, cerca mí, dava contentamiento.*
*Y por este, y su flaqueza y atrevimiento,*
*Yo lo he matado,*

*Por le dar pena de su pecado :*
*Ya my tan bien, por falta de my juyzio,*
*Y por dar fin á la mal-adventura qu'yo avio.*

« Icy gist qui a cherché une femme et ne l'a peu faire femme : aux autres, et non à moy, prés de moy, donnoit contentement; et, pour cela et pour sa laschetté et outrecuydance, je l'ay tué, pour luy donner la peine de son peché; et à moy aussi je me suis donnée la mort, par faute d'entendement, et pour donner fin à la maladvanture que j'avois. »

Ceste dame se nommoit donna Madallena de Soria, laquelle, selon aucuns, fit un beau coup de tuer son mary pour le subjet qu'il luy avoit donné; mais elle fit bien aussi de la sotte de se faire mourir : aussi l'advoue-elle bien, que pour faute de jugement elle se tua. Ell'eust mieux fait de se donner du bon temps par aprés, si ce n'estoit qu'ell'eust crainct la justice, possible, et avoit pœur d'en estre reprise, et pour ce ayma mieux triumpher de soy-mesme que d'en bailler la gloire à l'authorité des juges. Je vous asseure qu'il y en a eu, et y en a, qui sont plus escortes que cela : car elles jouent leur jeu si finement et à couvert, que voylà le mary trespassé et elles tres-bien vivantes et fort accordantes avec leurs gallans serviteurs, pour faire avec eux non pas *gode michi*, mais gode chere.

Il y a d'autres vefves qui sont plus sages, vertueuses et plus aymantes leurs marys, et point envers eux cruelles; car elles les regrettent, les pleurent, les plaignent à telle extremité, qu'à les voir on ne

les jugeroit pas vives un heure aprés. « Ha ! ne suis-je pas (disent-elles) la plus malheureuse du monde, la plus infortunée d'avoir perdu chose si precieuse? Dieu! pourquoy ne m'envoyes-tu la mort ast'heure pour le suivre de prés ? Non, je ne veux plus vivre aprés luy : car et que me peut-il jamais rester et advenir au monde pour me donner allegement? Si ce n'estoit ces petitz enfans qu'il m'a laissez pour gaige, et qu'ilz ont besoing encor de quelque soubstient, non, je me tuerois tout ast'heure. Que maudite soit l'heure que je fus jamais née! Au moins, si je le pouvois voir en fantosme, ou par vision, ou par songe, ou par magie, encor aurois-je trop d'heur. Ah ! mon cœur, ah! mon ame, n'est-il pas possible que je te suive? Ouy, je te suivray quand, à part de tout le monde, je me devrois deffaire toute seule. Hé ! qui seroit la chose qui me pourroit soubstenir la vie, ayant faite la perte inestimable de toy, que, toy vivant, je n'aurois autre subjet que de vivre, et, toy mourant, que de mourir ! Et quoy ! ne vaut-il pas mieux que je meure maintenant en ton amour, en ta grace, en ma gloire et en mon contentement, que de trainer une vie si fascheuse et malheureuse, et nullement louable? Ha Dieu ! que j'endure de maux et de tormens pour ton abssence ! et que j'en seray délivrée, si je te vais voir bientost, et comblée de grands plaisirs! Helas ! il estoit si beau, il estoit si aymable! il estoit si parfait en tout, il estoit si brave, si vaillant ! C'estoit un second Mars,

un second Adonis ! qui plus est, il m'estoit si bon, il m'aymoit tant, il me traictoit si bien ! Bref, le perdant, j'ay perdu tout mon heur. »

Ainsi vont disant nos vefves deplorées telles et un' infinité d'autres parolles aprés la mort de leurs marys ; les unes d'une façon, les autres d'un' autre ; les unes deguisées d'une sorte, les autres de l'autre ; mais pourtant tousjours aprochantes de celles que je viens de produire ; les unes despitent le Ciel, les autres maugreent la terre ; les unes blasphement contre Dieu, les autres maudissent le monde ; les unes font des esvanouyes, les autres contrefont des mortes ; les unes font des transies, les autres des folles, des forcenées et hors de leurs sens, qui ne cognoissent personne, qui ne veulent parler. Bref, je n'aurois jamais fait si je voulois speciffier toutes leurs methodes hypoch[r]ytes et dissimulées, et symagrées dont elles usent pour monstrer leur deuil et ennuy au monde. Je ne parle pas de toutes, mais des aucunes, voire de plusieurs en plurier et en nombre.

Leurs consolans et consolantes, qui n'y pensent point à mal et y vont à la bonne routine, y perdent leur escrime et n'y gaignent rien. D'aucuns et d'aucunes de ceux-là, quand ilz voyent que leur patiente et leur dollente ne fait pas bien son jeu ny la simagrée, les instruisent, comme une dame de par le monde que je sçay, qui disoit à un' autre qui estoit sa fille : « Faites l'esvanouye, ma mye ; vous ne vous contraigniés pas assez. »

Or, aprés tous ces grands misteres jouez, et ainsi qu'un grand torrent, aprés avoir fait son cours et viollant effort, se vient à remettre et retourner à son berceau, ou comme une riviere qui aussi a esté desbordée, ainsi aussi voyez-vous ces vefves se remettre et retourner à leur premiere nature, reprendre leurs espritz peu à peu, se hausser en joye, songer au monde. Au lieu de testes de mort qu'elles portoient, ou peintes, ou gravées et élevées, au lieu d'os de trespassez mis en croix ou en lacz mortuaires, au lieu de larmes, ou de jayet ou d'or maillé, ou en peincture, vous les voyez convertir en peinctures de leurs marys portées au col, accommodées pourtant de testes de mort et larmes peintes en chiffres, en pettitz lacz ; bref, en petites gentilesses, deguisées pourtant si gentiment que les contemplans pensent qu'elles les portent et prennent plus pour le deuil des marys que pour la mondanité. Puis aprés, ainsi qu'on void les petitz oyseaux, quand ilz sortent du nid, ne se mettent du premier coup à la grand vollée, mais vollettans de branche en branche aprennent peu à peu l'usage de bien voller ; ainsi ces vefves, sortans de leur grand deuil desesperé, ne se monstrent au monde sitost qu'elles l'ont laissé, mais peu à peu s'esmancipent, et puis tout à coup jettent et le deuil et le froc de leur grand voille sur les orties, comme on dit, et mieux que devant reprennent l'amour en leur teste, et ne songent à rien tant qu'à un second mariage ou autre lascivetté. Et voyla comment

leurs grandes viollances n'ont point de durée. Il vaudroit mieux qu'elles fussent plus posées en leurs tristesses.

¶ J'ay cogneu une tres-belle dame, laquelle, aprés la mort de son mary, vint à estre si esplorée et desesperée qu'elle s'arrachoit les cheveux, se tiroit la peau du visage, de la gorge, l'allongeoit tant qu'elle pouvoit; et, quand on luy remonstroit le tort qu'elle faisoit à son beau visage: « Ah Dieu! que me ditez-vous (disoit-elle)? que voulez-vous que je fasse de ce visage? pour qui le contregarderay-je, puisque mon mary n'est plus? » Au bout de huict mois aprés, ce fut elle qui s'accommode de blanc et rouge d'Espaigne, les cheveux de poudre; qui fut un grand changement.

¶ J'allegueray là dessus un bel exemple, qui pourra servir à semblable, d'une belle et honneste dame d'Effeze, laquelle ayant perdu son mary, il fut impossible à ses parens et amys de luy trouver aucune consolation; si bien qu'acompaignant son mary en ses funerailles, avecqu' un' infinité de regretz, d'ennuys, de sanglotz, de crys, de plainctes et de larmes, aprés qu'il fut mis et colloqué dans le charnier où il devoit reposer, elle, en despit de tout le monde, s'y jetta, jurant et protestant de n'en partir jamais, et que là elle se vouloit laisser aller à la fain, et là finir ses jours auprés du corps de son mary qu'elle ne vouloit habandonner jamais; et de fait fit ceste vie l'espace de deux ou trois jours. La fortune sur ce voulut qu'il fust exécuté

un homme de là, et pendu, pour quelque forfait, dans la ville, et aprés fut porté hors la ville aux gibetz accoustumez, où falloit que telz corps penduz et executez fussent gardez quelques jours sogneusement par quelques soldats ou sergentz, pour servir d'exemple, affin qu'ilz ne fussent de là enlevez. Ainsi donc qu'un soldat qui estoit à la garde de ce corps, et estoit en sentinelle et escoute, il ouyt là prés une voix fort deplorante, et, s'en aprochant, veid que c'estoit dans ce charnier, où, y estant descendu, y aperceut ceste dame belle comme le jour, toute esplorée et lamentante; et, s'avançant à elle, se mit à l'interroger de la cause de sa desolation, qu'elle luy declara begnignement; et, se mettant à la consoller là-dessus, n'y pouvant rien gaigner pour la premiere fois, y retourna pour la deuxiesme et troisiesme; et fist si bien qu'il la gaigna, la remit peu à peu, luy fist essuyer ses larmes; et, entendant la raison, se laissa si bien aller qu'il en jouyst par deux fois, la tenant couchée sur le cercuil mesmes du mary qui servit de couche; et puis amprés se jurarent mariage : ce qu'ayant accomply tres-heureusement, le soldat s'en retourna, par son congé, à la garde de son pendu, car il luy aloit de la vie. Mais, tout ainsi qu'il avoit esté bienheureux en ceste belle entreprise et execution, le malheur fut tel pour luy que, cependant qu'il s'y amusoit par trop, voycy venir les parens de ce paouvre corps au vent, pour le despendre s'ilz n'y eussent trouvé de garde; et, n'y en ayant point

trouvé, le despendirent aussitost, et l'emporterent de vitesse pour l'enterer où ilz pourroient, affin d'estre privez d'un tel deshonneur et spectacle ord et salle à leur parenté. Le soldat, voyant et trouvant à dire le corps, s'en vint courant desesperé à sa dame, luy anoncer son infortune, et comment il estoit perdu, d'autant que la loy de là portoit que quiconque soldat s'endormoit en garde, et qui laissoit emporter le corps, devoit estre mis en sa place et estre pendu, et que pour ce il couroit ceste fortune. La dame, qui auparavant avoit esté consollée de luy, et avoit besoing de consolation pour elle, s'en trouva garnye à propos pour luy, et pour ce luy dist : « Ostez-vous de peine, et venez-moy seullement ayder pour oster mon mary de son tumbeau, et nous le mettrons et pendrons au lieu de l'autre, et par ainsi le prendra-on pour l'autre. » Tout ainsi qu'il fut dit, tout ainsi fut-il fait ; encor dit-on que le pendu de devant avoit heu un' oreille coupée ; ell' en fit de mesmes pour le representer mieux. La justice vint le lendemain, qui n'y trouva rien à dire ; et par ainsi sauva son gallant par un acte et oprobre fort villain à son mary, celle, dis-je, qui l'avoit tant deploré et regretté qu'on n'en eust jamais esperé si ignomigneuse yssue.

La premiere fois que j'ouys ceste histoire, ce fut de M. d'Aurat, qui la conta au brave M. du Gua et à quelques-uns qui disnions avec lui ; laquelle M. du Gua sceut tres-bien rellever et remarquer, car c'estoit l'homme du monde qui aymoit mieux

un bon conte et le sçavoit mieux faire valoir. Et, sur ce poinct, estant allé à la chambre de la reyne mere, il veid une belle jeune vefve qui ne venoit que d'estre faite, et de fraiz esmoulue et fort esplorée, son voyle bas jusques au bout du nez, piteuse, marmiteuse, avare de parolles à un chascun. Soudain M. du Gua me dist : « La vois-tu là? avant que soit un an, elle faira un jour de la dame d'Effeze. » Ce qu'elle fit, non pas si ignomigneusement du tout, mais elle espousa un homme de peu, comme M. du Gua l'avoyt prophetizé. M'en dist de mesme M. de Beau-Joyeux, vallet de chambre de la reyne mere, et le meilleur viollon de la chrestienté. Il n'estoit pas parfait seullement en son art ny en la musique, mais il estoit de fort gentil esprit, et sçavoit beaucoup, et surtout de fort belles histoires et beaux contes, et point communs, et tres-rares; et n'en estoit point chiche à ses plus privez amis; et en contoit quelques-uns des siens, car en son temps il avoit veu et heu de bonnes advantures d'amour : car, avec son art exellent et son esprit bon et audacieux, deux instrumens bons pour l'amour, il pouvoit faire beaucoup. M. le mareschal de Brissac l'avoit donné à la reyne mere, estant reyne regnante, et luy avoit envoyé de Piedmont avec sa bande de viollons tres-exquise, toute complette; et luy s'apelloit Baltazarin; despuis changea de nom. Ç'a esté luy qui composoit ces beaux balletz qui sont esté tousjours dancez à la court. Il estoit fort amy de

M. du Gua et de moy; et souvant causions ensemble; et tousjours nous faisoit quelque beau conte, et mesmes de l'amour et des ruses des dames, dont il nous fit celluy-là de ceste dame ephezienne, que nous avions desja sceu par M. d'Aurat, comme j'ay dit, qui disoit le tenir de Lampridius; et du despuis je l'ay leu dans le livre des *Funerailles*, tres-beau certes, dedié à feu M. de Savoye.

Je me fusse passé (ce dira quelcun) d'avoir fait ceste digression : ouy, mais je voulois parler de mon amy en cela, et lequel souvant me faisoit souvenir, quand il voyoit aucunes de nos vefves esplorées. « Voyla (disoit-il), qui jouera un jour le rolle de nostre dame d'Epheze, ou bien elle l'a desja joué. » Et certes ce fut une estrange tragicommedie, plaine de grande inhumanité, d'offancer si cruellement son mort.

Elle ne fit pas comme une dame de nostre temps, que j'ay ouy dire, laquelle, son mary mort, elle luy coupa ses parties du devant ou du mitan, jadis d'elle tant aymées, et les embauma, aromatisa et odoriffera de parfuns et poudres musquées et tres-odorifferantes, et puis les enchassa dans une boëte d'argent doré, qu'elle garda et conserva comme une chose tres-precieuse. Pensez qu'elle les visitoit quelquesfois en commemoration (et) eternelle du bon temps passé. Je ne sçay s'il est vray; mais le conte en fut fait au roy, qui le reffit à plusieurs autres de ses plus privez, et l'ay ouy dire à luy.

¶ Au massacre de la Sainct-Barthelemy fut tué le seigneur de Pleuviau, qui en son temps avoit esté brave soldat, certes, en la guerre de Toscane, soubz M. de Soubise, et en la guerre civille, comme il le fit bien parestre en la bataille de Jarnac, commandant à un regiment, et dans le siege de Niort. Quelque temps aprés, le soldat qui le tua dist et remonstra à sa femme, toute esperdue de pleurs et d'ennuis, qui estoit belle et riche, que, s'il ne l'espousoit, qu'il la tueroit et luy fairoit passer le pas de son mary : car, en ceste feste, tout estoit de guerre et de cousteau. La pauvre femme, qui estoit encor belle et jeune, pour se sauver la vie, fut contraincte de faire et nopces et funerailles tout ensemble. Encor estoit-elle excusable : car et qu'eusi peu faire moins une paouvre femme fragille et foible, si ne fust esté de se tuer elle-mesme, ou tendre sa belle poictrine à l'espée du meurtrier ? Mais

Le temps n'est plus, belle bergeronnette ;

il ne se trouve plus de ces folles et sottes de jadis ; aussi que nostre sainct christianisme nous le deffend ; ce que sert beaucoup aujourd'huy à nos vefves d'excuses et qui disent, sans qu'il est deffandu de Dieu, elles se tueroient ; et par ainsi couvrent leur moumon.

¶ En ce mesme massacre fut faite une vefve de fort bonne part, et tres-belle et agreable. Elle fust, toute chaude ainsin veufve, forcée par un gentilhomme que je sçay bien ; dont elle devint si es-

perdue et esgarée qu'on la cuida quelque temps hors de son sens. Mays elle se remist bientost aprez, et, se ruant sur le beau bout de viduité et se randant peu à peu mondaine et reprenant ses esperitz vitaux et naturelz, oublya son injure et se remarya galantemant et hautemant; en quoy elle fist tresbien. Je dyray encor cestuy-cy :

A ce mesme massacre de la Sainct-Barthellemy fut faite une vefve par la mort de son mary tué comme les autres. Ell' en fit un tel extreme regret que, quand elle voyoit un paouvre catholique, encor qu'il n'eust esté de la feste, elle se pasmoit quelquefois, ou le regardoit en horreur et haine comme la peste. D'entrer dans Paris, voire de le voir à deux lieues à la ronde, il n'en falloit point parler, car ses yeux ny son cœur ne le pouvoient souffrir; que dis-je de le voir? non pas d'en ouir parler. Au bout de deux ans elle s'y resoult, vient saluer la bonne ville, et s'y pourmener et visiter le Palais dans son coche; mais de passer par la rue de la Huchette où son mary avoit esté tué, plustost la mort ou le feu, dans lesquelz elle se fust plustost jettée et precipitée que dans ceste rue : à mode d'un serpent, qui abhorre si fort l'umbre du fresne qu'il ayme mieux s'asarder dans un feu bien ardent (comme dit Pline) que dans ceste umbre tant odieuse à luy. Si bien que le feu roy, estant Monsieur, disoit qu'il n'avoit veu femme si hagarde en sa perte et en sa douleur que celle-là, et que à la fin il la faudroit abbatre pour la chaperonner, à mode des

oyseaux hagardz. Mais, au bout de quelque temps, il dist que d'elle-mesme elle s'estoit assez gentiment aprivoisée, de sorte que d'elle-mesme elle se laissa fort bien et privement chaperonner, sans l'abattre que de soy-mesme. Que fit-elle dans peu de temps aprés? Ce fut elle qui voit Paris de tres-bon œil, qui l'embrasse, qui s'y pourmaine, qui l'arpante et deçà et delà, et de longueur et de largeur, et de droit et de travers, sans respect d'aucun serment; et puis je me donne la garde un jour, moy tournant d'un voyage, absent de la court de huict mois, ayant fait la reverance au roy, je veidz entrer dans la salle du Louvre ceste vefve tant parée, tant attiffée, accompaignée de ses parentes et amies, comparestre devant les roys, les reynes et toute la court, et là recepvoir les premiers ordres de mariage, qui sont les fiançailles, des mains d'un evesque qui fut l'evesque de Digne, grand aumosnier de la reyne de Navarre. Qui fut esbahy? Ce fut moy; mais, à ce qu'elle me dist aprés, fut esbaye davantage quand, sans y penser, elle me veid en ceste noble assistance de fiançailles, la regardant et rovillant de mes yeux fixement, me souvenant de ses sermens et mines que luy avois veu faire, et elle de mesmes qu'elle m'avoit fait, car je luy avois esté serviteur, et pour mariage, pensant (s'il luy sembloit) que j'estois là arrivé à propos, et avois pris la poste exprés pour me produire à jour nommé là, pour luy servir de tesmoingt et juge, et la co[n]dempner en ceste cause. Et me dist et jura

qu'ell' eust voulu avoir baillé dix mil' escuz de son bien et que je ne fusse compareu là, qui luy aydois à juger sa conscience.

¶ J'ay cogneu une grand dame, contesse et vefve, de tres-haut lieu, laquelle en fit de mesme : car, estant huguenotte fort et ferme, accorda mariage avec un fort honneste gentilhomme catholiq; mais le malheur fut qu'avant l'accomplissement une fiebvre pestilencieuse la saisit à Paris si contagieusement qu'elle luy causa la mort. Estant sur ses alteres, se perdit fort en grands regretz, jusqu'à dire : « Helas! faut-il qu'en une si grand'ville, où toute science abonde, ne se puisse trouver un medecin qui me guerisse! Hé! qu'il ne tienne point pour argent, car je luy en donneray prou. Au moins si ma mort se fust ensuivie aprés mon mariage accomply, et que mon mary en eust cogneu avant combien je l'aymois et honnorois! » Sophonisba dist autrement, car elle se repentit d'avoir fiancé avant boire la poison. Et ainsi disant ceste contesse, et plusieurs autres semblables parolles, se tourna de l'autre costé du lict et mourut. Que c'est de la ferveur d'amour, d'aller se ressouvenir, en un passage stygien et oublieux, des plaisirs et fruictz amoureux dont ell' en eust bien voulu taster encor avant que de sortir du jardin!

¶ J'ay ouy parler d'une dame, laquelle estant mallade à la mort, ainsi qu'elle oyoit un de ses parens faire la guerre à un' autre (ceux-là sont bons pourtant), qui estoit terriblement envitaillé,

elle s'en mist à rire et à dire : « Vous estes de grandz fous » ; et, se tournant de l'autre costé et riant, elle trespassa.

Or, si ces dames huguenottes ont fait telz traictz, j'ay bien cogneu des dames catholiques qui en ont fait de pareilz, et ont espousé des huguenotz, aprés en avoir dit pis que pendre, et d'eux et de leur relligion. Si je les voulois mettre en place je n'aurois jamais fait. Voylà pourquoy ces vefves doivent estre sages et ne bruire tant au commencement de leur vefvage, de crier, de tourmenter, de faire tant d'esclairs, de tonnerres, de pluyes de leurs larmes, pour aprés faire ces belles levées de boucler, et s'en faire mocquer : il vaut mieux en dire moins et en faire plus. Mais elles disent là dessus : « Et bien, pour le commencement il faut faire de la resolue comme un meurtrier, de l'effrontée, de l'assurée à boire toute honte. Cela dure quelque peu, mais cela passe ; aprés qu'on m'a mis sur le bureau, on me laisse et en prend-on un autre. »

¶ J'ay leu dans un petit livre espaignol que Victoria Collumna, fille de ce grand Fabrice Collumne et femme à ce grand marquis de Pescayre, le nomper de son temps, aprés qu'ell' eust perdu son mary, Dieu sçait quel, entra en tel desespoir de douleur qu'il fut impossible de luy donner ne innover aucune consolation ; et, quand on luy en vouloit à sa douleur aplicquer quelcune ou vieille ou nouvelle, elle leur disoit : « Et sur quoy me voulez-vous consoller ? Sur mon mary mort ? Vous

vous trompez; il n'est pas mort; il est encor vivant et tout grouillant dans mon ame. Je le sens, tous les jours et toutes les nuictz, revivre, remuer et renaistre en moy. » Ces parolles certes eussent esté belles si, au bout de quelque temps, ayant pris congé de luy, et l'ayant envoyé pourmener par delà Acheron, elle ne se fust remariée avec l'abbé de Farfe, certes fort dissemblable à son grand Pescayre; je ne veux dire en race, car il estoit de la noble maison des Ursins, laquelle vaut bien autant, et autant ancienne ou plus que celle de d'Avalos. Mais les effectz de l'un à l'autre n'alloient à la ballance, car ceux de Pescayre estoient incomparables, et sa valleur inextimable, encor que ledit abbé fist de grands preuves de sa personne en s'employant fort fidellement et vaillamment pour le service du roy François; mais c'estoit en forme de petites, couvertes et legieres deffaictes, et contraires à celles de l'autre, qui les avoit faites grandes, descouvertes, avec des victoires tressingnallées : aussi la proffession des armes de l'autre, accommancée et accoustumée dés le jeune aage, et continuée ordinairement, devoit bien surpasser de bien loing celle d'un homme d'eglise, qui tard s'estoit mis au mestier; non que je veuille pour cela mal dire d'aucuns vouez à Dieu et à son eglise, qui en ont rompu le veu et quicté la proffession pour empouigner les armes, car je fairois tort à tant de grands capitaines qui l'ont estez et ont passé par là.

¶ Cæsar Borgia, duc de Vallantinois, n'a-il esté auparavant cardinal, qui a esté un si grand capitaine, que Machiavel, ce venerable precepteur des princes et des grands, le met pour exemple et pour rare mirouer à tous les autres pareilz, de l'ensuivre et s'y mirer? Nous avons eu M. le mareschal de Foix, qui a esté d'eglise et se nommoit avant le protenotaire de Foix, qui a esté un tres-grand capitaine. M. le mareschal d'Estrozze estoit voué à l'eglise; et, pour un chapeau rouge qui luy fut desnié, quicta la robe et se mit aux armes. M. de Salvoison, dont j'ay parlé, qui l'a suivi de prés, voire en tiltre de grand capitaine, eust marché avecques luy s'il fust esté d'aussy grande maison et parent de la reyne, fust, en sa premiere proffession, trainant la robbe longue; et pourtant quel capitaine a-il esté? Ce fust esté l'incomparable s'il eust plus vescu. Le mareschal de Bellegarde n'a-il pas porté le bonnet carré, que longtemps on apelloit le prevost d'Ours? Feu M. d'Anguien, qui mourut en la bataille de Sainct-Quintin, avoit esté evesque; M. le chevallier de Bonnivet de mesme. Et ce gallant homme M. de Martigues avoit esté aussi d'eglise; bref, un' infinité d'autres, desquelz je ne pourrois emplir ce papier. Si faut-il que je loue les miens, non sans un tres-grand subjet. Le capitaine Bourdeille, mon frere, le Rodomont jadis du Piedmont en tout, fut dedié à l'eglise aussi; mais, n'y cognoissant son naturel propre, changea sa grand robbe à une courte, et en tourne-

main se rendit un des bons capitaines et vaillans du Piedmont; et s'en alloit tres-grand et en une tres-belle vogue, sans qu'il mourut, helas! en l'aage de vingt-cinq ans.

De nostre temps, en nostre court, nous en avons tant veu, et mesmes le petit monsieur de Clermont-Tallard, lequel j'ay veu abbé de Bon-Port, et despuis, ayant quicté l'abbeye, a esté veu parmy nos armées et en nostre court, un des braves, vaillans et honnestes hommes que nous en eussions; ainsi qu'il le monstra tres-bien à sa mort, qu'il acquist si glorieusement à La Rochelle, la premiere fois que nous entrasmes dans le fossé. J'en nommerois une milliasse; mais je n'aurois jamais fait. M. de Souillelas, dit le jeune Oraison, avoit esté evesque de Riays, et despuis eut un regiment, servant le roy fort fidellement et vaillamment en Guienne, soubz le mareschal de Matignon.

Bref, je n'aurois jamais fait si je voulois nombrer tous ces gens : par quoy je me tays pour la briefveté et de peur aussi qu'on ne m'impropere que je suis trop grand faiseur de digressions. Pourtant j'ay fait ceste-cy à propos, en parlant de ceste Victoria Collonna qui espousa cest abbé. Si elle ne se fust remariée avec luy, elle eust mieux porté le tiltre et nom de Victoria, pour avoir esté victorieuse sur soy-mesme, et que, puisqu'elle ne pouvoit rencontrer un second pareil au premier, se devoit contenir.

¶ J'ay cogneu force dames qui ont imité ceste

precedente. J'en ay veu une qui avoit espousé un de mes oncles, le plus brave, le plus vaillant, le plus parfait qui fust de son temps. Aprés qu'il fut mort, ell' en espousa un autre qui le ressembloit autant qu'un asne à un cheval d'Espaigne; mais mon oncle estoit le cheval d'Espaigne. Un' autre dame ay-je cogneu, qui avoit espousé un mareschal de France, beau, honneste gentilhomme et vaillant; en secondes nopces, elle en alla prendre un tout contraire à celluy-là, et avoit esté aussi d'eglise; et ce que plus on trouva à dire en elle, c'est qu'allant à la court, où elle n'avoit esté dés vingt ans, dés son second mariage, elle reprist le nom et tiltre de son premier mary. A quoy nos courts de parlement devroient adviser et y donner loy : car j'en ay veu un' infinité qui en faisoient de mesmes, ce qui est par trop mespriser leurs derniers marys, n'en voulant porter le nom aprés leur mort; car, puisqu'elles ont fait la faute, il faut qu'elles la boivent et s'y atachent.

¶ Une vefve ay-je cogneu, venant à mourir son mary, elle fit, l'espace d'un an, des lamentations si desesperées qu'on la pensoit voir morte à toute heure et bout de chant. Au bout de l'an, qu'il falloit laisser son grand deuil et prendre le petit, elle dist à une de ses femmes : « Serrez-moi bien ce crespe, car, possible, en auray-je affaire un autre coup »; et puis tout à coup se reprist : « Mais qu'ay-je dit (dist-elle)? Je resve. Plustost mourir que d'en avoir jamais affaire. » Aprez ce

deuil, elle se remaria à un second fort inegal au premier. « Mais (disent-elles ces femmes) il estoit d'aussi bonne maison que le premier. » Ouy, je le confesse; mais aussi où est la vertu et la valleur? ne sont-elles pas plus à priser que tout? Et le meilleur que j'y trouve en cela, c'est que, le coup fait, elles ne l'emportent guiere loing : car Dieu permet qu'elles sont tant maltraictées et rossées comme il faut; aprés, les voylà aux repentailles; mais il n'est plus temps.

¶ Ces dames ainsi convolantes ont quelque opinion et humeur en leur teste, que nous ne sçavons pas bien : comme j'ay ouy parler d'une dame espaignolle, qui, se voulant remarier, et qu'on luy remonstroit que deviendroit l'amityé grande que son mary luy avoit portée, elle respondit : *La muerte del marido y nuevo casamiento no han de romper el amor d'una casta muger :* « La mort du mary et un nouveau mariage ne doivent point rompre l'amour d'une femme chaste. » Or, accordez-moi cela, s'il vous plaist. Un' autre dame espaignolle dist bien mieux, qu'on vouloit remarier : *Si hallo un marido bueno, no quiero tener el temor de perderlo; y si malo, que necesidad he dél?* « Si je trouve un bon mary, je ne veux point estre en la craincte de le perdre; si un mauvais, quelle necessité ay-je de l'avoir? »

¶ Valeria, dame romaine, ayant perdu son mary, et ainsi que la reconfortoient aucunes de ses compaignes sur sa perte et sa mort, elle leur dist : « Il est

mort certes pour vous autres, mais il vist en moy eternellement. » Ceste marquise, que je viens de dire, avoit emprunté d'elle pareil mot. Ces dires de ces honnestes dames sont bien contraires à un que dist un mesdisant espaignol : *que la jornada de la biudez d'una muger es d'un dia ;* « que la journée du vefvage d'une femme se fait tout en un jour. » Une dame que vays dire fit bien pis, qui fut madame de Monnains, qui fut lieutenant de roy, massacré à Bourdeaux, de la commune, pour la gabelle. Ainsi qu'on luy porta nouvelles que son mary avoit esté tué et traicté comme il fut, elle s'escria aussitost : « Hé ! mon diamant, qu'est-il devenu ? » Elle le luy avoit donné par nom de mariage, et valoit lors mille à douze cens escus, et le portoit tousjours au doigt. Par là elle donna bien à cognoistre quel deuil elle portoit plus grand ou de la perte de son mary ou du diamant.

¶ Madame d'Estampes, fort favorisée du roy François, et pour ce peu aymée de son mary, ainsi que quelque vefve luy venoit parfois la requerir, pour avoir pitié d'elle et de sa condition de veufve : « Ha ! ma mye (luy disoit-elle), vous estes trop heureuse en tel estat, car il n'est pas vefve qui veut », comme fort desirant de l'estre. Aucunes sont là logées, d'autres non.

¶ Mais que dirons-nous des femmes vefves qui cachent leur mariage, et ne veulent qu'il ne soit publié ? J'en ay cogneu une qui tint le sien soubz la presse plus de sept ou huict ans, sans le vouloir

jamais faire imprimer, ny le publier; et disoit-on qu'elle le faisoit de craincte qu'elle avoit de son jeune filz, qui estoit un des vaillans et honnestes hommes du monde, et qu'il ne fist du diable et sur elle et sur l'homme, encor qu'il fust bien grand. Mais, aussitost qu'il vint à mourir à une rencontre de guerre qui le couronna de beaucoup de gloire, aussitost elle le fit imprimer et mettre en lumiere.

¶ J'ay ouy parler d'une grand dame vefve qui est mariée à un tres-grand prince et seigneur, il y a plus de quinze ans; mais le monde n'en sçait ny n'en cognoit rien, tant secret et discret; et disoit-on que le seigneur craignoit sa belle-mere qui luy estoit fort imperieuse et ne vouloit qu'il se remariast à cause de ses petiz enfans.

¶ J'ay cognu un' autre tres-grande dame qui, n'y ha pas longtemps, maryée aveq un symple gentilhomme, est morte ayant continué son mariage plus de vint ans, sans qu'on s'en soyt aperceu que par opinion et ouyr dyre. Hé! qu'il y en ha de telles!

¶ J'ay ouy raconter à une dame de grande quallité et ancienne, que feu M. le cardinal du Belay avoit espousé, estant evesque et cardinal, madame de Chastillon, et est mort marié; et le disoit sur un propos qu'elle tenoit à M. de Manne, Provançal, de la maison de Sental et evesque de Frejus, lequel avoit suivy l'espace de quinze ans en court de Rome ledit cardinal, et avoit esté l'un de ses privez protenotaires; et, venant à parler

dudit cardinal, elle luy demanda s'il ne luy avoit jamais dit et confessé qu'il fust esté marié. Qui fut estonné? Ce fut M. de Manne de telle demande. Il est encor vivant, qui pourra dire si je mentz, car j'y estois. Il respondit que jamais il n'en avoit ouy parler, ny à luy ny à d'autres. « Or, je vous l'aprendz donc (dit-elle): car il n'y a rien si vray qu'il a esté maryé, et est mort marié reallement avec ladite dame de Chastillon et veuf. » Je vous asseure que j'en ris bien, contemplant la contenance estonnée dudit M. de Manne, qui estoit fort conscientieux et relligieux, qui pensoit sçavoir tous les secretz de son feu maistre; mais il estoit *de galico* pour icelluy-là : aussi estoit-il scandaleux, pour le rang sainct qu'il tenoit.

Ceste madame de Chastillon estoit la vefve de feu M. de Chastillon, qu'on disoit qui gouvernoit le petit roy Charles huictiesme avec Bourdilhon, Galiot et Bonneval, qui gouvernoient le sang real. Il mourut à Ferrare, ayant esté blessé au siege de Ravane, et là fut porté pour se faire penser. Ceste dame demeura vefve fort jeune, belle, sage et vertueuse en aparance, tesmoing ce mariage, et pour cela fut esleue dame d'honneur de la feu reyne de Navarre. Ce fut cele-là qui bailla ce beau conseil à ceste dame et grand princesse, qui est escrit dans les *Cent Nouvelles* de ladicte reyne, d'elle et d'un gentilhomme qui avoit coulé la nuict dans son lit par une trapelle dans la ruelle, et en vouloit jouir; mais il n'y gaigna que de belles esgratigneures

dans son beau visage, et, elle s'en voulant plaindre à son frere, elle luy fit ceste belle remonstrance qu'on verra dans ceste *Nouvelle*, et luy donna ce beau conseil, qui est un des beaux et des plus sages, et des plus propres pour fuir scandalle, qu'on eust sceu donner, et fust esté un premier president de Paris qui l'eusse donné, et qui monstroit bien pourtant que la dame estoit bien autant rusée et fine en telz misteres que sage et advisée; et, pour ce, ne faut doubter si elle tint son cas secret avecques son cardinal. Ma grand mere, madame la seneschalle de Poictou, eut sa place aprés sa mort, par l'election du roy François, qui la nomma et l'esleut, et l'envoya querir jusques en sa maison; et la donna de sa main à la reyne sa sœur, pour la cognoistre tres-sage et tres-vertueuse dame; aussi l'apelloyt-il *mon chevalier sans reproche;* mais non si fine, ny rusée, ny accorte en telle chose que sa precedente, ny convolée en secondes nopces. Et, si voulez sçavoir de qui la nouvelle s'entend, c'estoit de la reyne mesme de Navarre, et de l'admiral de Bonivet, ainsi que je tiens de ma feu grand mere; dont pourtant me semble que ladite reyne n'en devoit celer son nom, puisque l'autre ne peut rien gaigner sur sa chasteté, et s'en alla en sa confusion, et qui vouloit divulguer le fait, sans la belle et sage remonstrance que luy fit ceste dite dame d'honneur, madame de Chastillon; et quiconque l'a leue la trouvera telle. Et croy que M. le cardinal, sondit mary, qui estoit l'un des mieux

disantz, sçavans, eloquans, sages et advisez de son temps, luy avoit mise ceste science dans le corps, pour dire et remonstrer si bien. Ce conte pourroit estre un peu scandaleux, à cause de la saincte et relligieuse proffession de l'autre; mais, qui le voudra faire, faut qu'il deguise le nom.

Et, si ce traict a esté tenu secret touchant ce mariage, celluy de M. le cardinal de Chastillon dernier n'a pas esté de mesmes : car il le divulga et publia luy-mesme assez, sans emprunter de trompette; et est mort marié, sans laisser sa grand robbe et bonnet rouge. D'un costé, il s'excusoit sur la relligion refformée, qu'il tenoit fermement; et de l'autre, sur ce qu'il vouloit tenir son rang tousjours et ne le quicter, ce qu'il n'eust fait autrement, et d'entrer au conseil, là où entrant il pouvoit beaucoup servir à sa relligion et à son party, ainsi que certes il estoit tres-capable, tres-suffisant et tres-grand personnage.

Je pense que mondit sieur cardinal du Belay en a peu faire de mesmes : car de ce temps là il penchoit fort à la relligion et doctrine de Luther, ainsi que la court de France en estoit un peu abrevée, car toutes choses neufves plaisent, et aussi que ladite doctrine licencioit assez gentiment les personnes, et mesmes les eclesiastiques, au mariage.

¶ Or, ne parlons plus de ces gens d'honneur, pour la reverence grande que nous devons à leur ordre et à leurs sainctz grades. Il faut un peu

mettre sur les rangs nos vieilles vefves qui n'ont pas six dentz en gueulle, et qui se remarient. N'y a pas longtemps qu'une dame, vefve de trois marys, espousa en Guienne, pour le quatriesme, un gentilhomme qu'y tient assez quelque grade, elle estant de l'aage de quatre-vingtz ans. Je ne sçay pas pourquoy elle le faisoit, car ell' estoit tres-riche et avoit force escus, dont pour ce le gentilhomme la pourchassa, si ce n'estoit qu'elle ne se vouloit encores rendre, et vouloit encor fringuer sur les lauriers, comme disoit mademoyselle Sevin, la folle de la reyne de Navarre.

¶ J'ay cogneu aussi une grand dame qui en l'aage de soixante-seize ans se remaria et espousa un gentilhomme qui n'estoit pas de la qualité de son premier, et vesquit cent ans; et pourtant s'y entretint belle : car ell' avoit esté des belles femmes en son temps, et avoit bien fait valoir son gentil et jeune corps en toutes façons, et à marier, et mariée, et vefve, ce disoit-on.

Voyla deux terribles humeurs de femmes ! Il falloit bien qu'elles eussent de la challeur. Aussi ay-je bien ouy dire aux bons et expers fourniers qu'un vieux four est plus aisé à s'eschauffer beaucoup qu'un neuf, et, quand il est une fois eschauffé, il en garde mieux sa chaleur et fait meilleur pain.

Je ne sçay quels apetitz sçavoureux y peuvent prendre leurs challans marys et amoureux; mais j'ay veu beaucoup de gallans et braves gentilzhommes aussi affectionnez en l'amour des vieilles,

voire plus que des jeunes ; et si l'on me disoit que c'estoit pour en tirer des commoditez. Aucuns en ay-je veu aussi qui les aymoient d'une tres-ardante amour, sans en tirer rien de leur bource, sinon de celle de leur corps ; ainsi que nous avons veu autres fois un tres-grand prince souverain qui aymoit si ardamment une grand dame vefve aagée qu'il quictoit et sa femme et toutes autres tant belles fussent-elles et jeunes, pour coucher avec elle. Mais en cele-là il avoit raison, car c'estoit une des belles et aymables dames que l'on eust sceu voir ; et son hyver valloit plus certes que les printemps, estez et autonnes des autres. Ceux qui ont pratiqué les courtisannes d'Itallie, aucuns en ont veu et void-on choisir tousjours les plus fameuses et antiques et qui ont plus traîné le balay pour y trouver quelque chose de plus gentil, tant au corps qu'en l'esprit. Voyla pourquoy ceste gentille Cleopatra, ayant esté mandée par Marc Anthoyne de le venir trouver, ne s'en esmeut autrement, s'assurant bien que, puisqu'elle avoit sceu attraper Jules Cæsar et Cneus Pompeius, filz du grand Pompée, lorsqu'ell' estoit encor jeune fillette, et ne sçavoit encores bien que c'estoit de son monde ny de son mestier, qu'elle meneroit bien autrement son homme, qui estoit fort grossier, et sentant son gros gendarme, ell' estant en la vigueur de son entendement et de son aage, comme elle fit. Aussy, pour en parler au vray, si la jeunesse est propre pour l'amour à aucuns, à d'autres la maturité d'un aage, d'un bon

esprit et longue experiance et d'un beau parler, de longue main pratiqué, servent beaucoup pour les suborner.

Un doubte y a-il, que j'ay demandé autresfois à des medecins, d'un qui disoit pourquoy il en vivoit plus sain, puisqu'en sa vie il n'avoit cognu ny touché vieille, sur ceste afforisme des medecins qui disent : *vetulam non cognovi*. Avec d'autres collibetz, certes, ces medecins m'ont dit un proverbe ancien qui disoit : « qu'en vieille grange l'on bat bien, mais de vieux fleaux on n'en fait rien de bon. » D'autres disent : « Il n'en chaut quel aage la beste ait, mais qu'elle porte. » Et aussi que par experiance ilz ont cogneu des vieilles si ardantes et chaudasses que, venant à habiter avec un jeune homme, elles en tirent ce qu'elles en peuvent, et l'allambyquent et succent tant qu'il a de substance ou de suc dans le corps, affin de les humetter mieux; je dis celles qui, pour l'amour de l'aage, sont asseichées et ont faute d'humeurs. Lesditz medecins me disoient autres raisons; mais aux plus curieux je les laisse à les demander.

¶ J'ay veu une vieille vefve, dame grande, qui mit sur les dentz, en moins de quatr' ans, son troisiesme mary et un jeune gentilhomme qu'ell' avoit pris pour son amy; et les envoya dans terre, non par assassinat ny poison, mais par attenuation et allambiquement de la substance spermaticque. Et, à voir ceste dame, on n'eust jamais pensé qu'elle eust fait le coup; car elle faisoit devant les gens plus de la

devocte, de la marmiteuse et de l'hypocrite, jusques-là qu'elle ne vouloit pas prendre sa chemise devant ses femmes de peur de la voir nue, ny pisser devant elles; mais, comme disoit quelcune dame de ses parentes, qu'elle faisoit ces difficultez à ses femmes, et point aux hommes ny à ses gallans.

Mais quoy? Est-il plus deffansible et aussi plus loysible à une femme avoir eu plusieurs marys en sa vie, comme il y en a eu prou qui en ont eu trois, quatre et cinq, ou à un' autre qui en sa vie n'aura eu que son mary et un amy, ou deux, ou trois, comme certes j'ay cogneu aucunes continantes et loyalles jusques-là? Et en cela j'ay ouy dire à une grand dame de par le monde, qu'elle ne mettoit aucune differance entre une dame qui avoit eu plusieurs marys et une qui n'avoit eu qu'un amy ou deux, avec son mary, si ce n'est que ce voille marital cache tout; mais, quant à la sensualité et lascivetté, il n'y a pas difference d'un double; et en cela pratiquent le reffrain espaignol, qui dit que *algunas mugeres son de natura de anguilas en retener, y de lobas en excoger;* « [qu'aucunes femmes sont] de nature des anguiles à retenir, et des louves à choysir » : car l'anguile est fort glissante et mal tenable, et la louve choysist tousjours le loup le plus laid.

¶ Il m'advint une fois à la court, comme j'ay dist ailleurs, qu'une dame assez grande, qui avoit esté mariée quatre fois, me vint à dire qu'elle venoit de disner avecques son beau-frere, et que de-

vinasse avec qui ; et me le disoit naïfvement sans y songer mallice; et moy, un peu mallicieusement, et en riant pourtant, je luy respondis : « Et qui diable seroit le devin qui le pourroit deviner? Vous avez esté mariée quatre fois : je laisse à penser au monde la quantité de beaux-freres que vous pouvez avoir. » Alors elle me respondit, et repliqua : « Vous y songez en mal », et me nomma le beau-frere. « C'est bien parlé (luy repliqué-je), cela, mais non pas comme vous parliez. »

¶ Il y eut jadis à Rome une dame qui avoit eu vingt et deux marys l'un aprés l'autre, et pareillement un homme qui avoit eu vingt-une femmes, dont ilz s'advisarent tous deux de faire un bon concert de se remarier ensemble. Le mary à la fin survesquit sa femme : en quoy le mary fut tellement honnoré et estimé dans Rome de tout le peuple, d'une si belle victoire, que, comme victorieux, fut mené et pourmené en char triumphant, couronné de laurier, et la palme en main. Quelle victoire, et quel triumphe!

¶ Du temps du roy Henri II^e^, en sa court fut le seigneur de Barbezan, dict Sainct-Amant, qui se maria par trois fois l'une aprés l'autre. Sa troisiesme femme estoit fille de M^me^ de Mouchy, gouvernante de M^me^ de Lorraine, qui, plus brave que les deux premieres, eut raison d'elles, car il mourut soubz elle; et, ainsi qu'on le plaignoit à la court, et qu'elle de mesme se deconfortoit outrageusement de sa perte, M. de Montpesat, qui disoit

tres-bien le mot, alla rencontrer, qu'au lieu de la plaindre, on la devoit exalter et louer beaucoup de sa victoire qu'ell' avoit eu sur son homme, qu'on disoit qu'il estoit si vigoureux et si fort et envitaillé qu'il avoit fait mourir ses deux premieres femmes de force de le leur faire; et ceste-cy, [pour] ne s'estre rendue au combat, mais demeurée victorieuse, devoit estre louée et admirée par la court pour si belle victoire d'un si vaillant et robuste champion, et pour ce elle-mesme s'en devoit tenir tres glorieuse. Quelle gloire!

¶ J'ay ouy tenir ceste mesme maxime de cy-devant d'un seigneur de France : qu'il ne mettoit pas plus de differance entre une femme qui avoit eu quatre ou cinq marys, comme il y en a eu, qu'une putain qui a eu trois ou quatre serviteurs l'un aprés l'autre; sinon que l'une se collore par le mariage, et l'autre point. Aussi un gallant homme que je sçay ayant espousé une femme qui avoit esté mariée trois fois, il y eut quelcun que je sçay qui disoit bien : « Il a espousé (dit-il) enfin une putain sortant du bordeau de reputation. » Ma foy, telles femmes qui se remarient ressemblent les chirurgiens avares, lesquelz ne veulent tout à coup ressarrer les playes d'un paouvre blessé, afin d'allonger la guerison et en gaigner tousjours mieux la petite piece d'argent. Aussi ce disoit une : « Il n'est pas beau de s'arrester au beau mitan de la carriere; mais il la faut achever et aller jusques au bout. »

Je m'estonne que ces femmes, qui sont si chaudes

et promptes à se remarier, et mesmes ainsi si suzannées, n'usent pour leur honneur de quelques remedes reffrigeratifz et potions temperées, pour expeller toutes ces challeurs; mais tant s'en faut qu'elles en veuillent user, qu'elles s'en aydent du tout de leur contraire, et disent que telz *potus* refrigeratifs leur gasteroyent l'estomaq. J'ay leu et veu un petit livret d'autresfois, en italien, sot pourtant, qui s'est voulu mesler d'en donner des receptes contre la luxure, et en met trente-deux; mais elles sont si sottes que je ne conseille point aux femmes d'en user, pour ne mettre leur corps à trop fascheuse subjection. Voyla pourquoy je ne les ay mises icy par escrit. Pline en allegue une, de laquelle usoient le temps passé les vestalles; et les dames d'Athenes s'en servoient aussi durant les festes de la deesse Cerés, dites *Tesmophoria*, pour se reffroidir et oster tout apetit chaud de l'amour, et par ce vouloient cellebrer ceste feste en plus grande chasteté, qu'estoient des paillasses de feuilles d'arbre dit *agnus castus*. Mais pensez que durant la feste elles se chastroient de ceste façon; mais aprés elles jettoient bien la paillasse au vent.

J'ay veu un pareil arbre en une maison en Guienne, d'une grande, honneste et tres-belle dame, et qui le monstroit souvant aux estrangiers qui la venoient voir, par grande speciauté; et leur en disoit la proprieté; mais au diable si j'ay jamais veu ny ouy dire que femme ou dame en ait envoyé cuyllir une seulle branche, ny fait pas seullement

un petit recoing de paillasse ; non pas mesme la dame proprietaire de l'arbre et du lieu, qui en eust peu disposer comme il luy eust pleu. Ce fust esté aussi dommage, car son mary ne s'en fust pas mieux trouvé : aussi qu'elle valloit bien qu'on la laissast se reigler au cours de la nature, tant ell' estoit belle et agreable, et aussi qu'ell' a fait une tres-belle lignée.

Et, pour dire vray, il faut laisser et ordonner telles receptes austeres et froides aux paouvres relligieuses, lesquelles, encores qu'elles jusnent et macerent leur corps, si sont-elles souvant assaillies, les paouvrettes, de tentations de la chair; et, si elles avoient liberté (au moins aucunes), se voudroient raffraischir comme les mondaines; et bien souvant pour s'estre repenties se repentent, ainsi qu'on void les courtisannes de Romme, dont j'en allegueray un plaisant conte d'une, laquelle s'estant vouée au voyle, avant qu'aller au monastere un sien amy, gentilhomme françois, la vient voir pour luy dire à Dieu, puisqu'elle s'en alloit recluse ; et, avant que s'en aller, la pria d'amour; et, la prenant, elle luy dist : *Fate dunque presto; ch' adesso mi verranno cercar per far mi monaca, e andar al monasterio.* Pensez qu'elle voulut faire ce coup pour prendre sa derniere main et dire : *Tandem hæc olim meminisse juvabit :* « encor me fait-il grand bien de m'en ressouvenir pour la derniere fois. » Quelle repentance et quelle intrade de relligion! et, quand une fois elles y ont esté proffesses,

au moins les belles, je dis aucunes, je croy qu'elles vivent plus de repentance que de viandes corporelles ny spirituelles. Dont aucunes y a qui sçavent y remedier, ou par dispenses et par plaines libertés qu'elles prennent d'elles-mesmes : car icy ne les traictent comme les Romains le temps passé traictoient cruellement leurs vestalles quand elles avoi[en]t forfait; ce qui estoit une chose abhorrable et abominable : aussi estoient-ilz payens, et pleins d'horreurs et cruautez. Et nous autres chrestiens, qui, ensuivans la douceur de nostre Christ, devons estre benins comme luy; et, comme il pardonne, il faut que nous pardonnions. Je mettrois icy par escrit la façon de laquelle ilz les traictoient ; mais, par horreur, je la laisse au bout de la plume.

Or, laissons ces paouvres recluses, que, ma foy, quand elles sont là une fois renfermées, elles endurent assez de mal; ainsi que dist une fois une dame d'Espaigne, voyant mettre en relligion une fort belle et honneste damoyselle : *O tristezilla, y en qué pecásteis, que tan presto vienes á penitencia, y seys metida en sepultura viva!* « O paouvre miserable, en quoy avez-vous tant peché, que si prestement vous venez à penitence, et estes mise toute vive en sepulture ! » Et, voyant que les relligieuses luy faisoient toutes les bonnes cheres, recueilz et honneurs du monde, elle dist : *que todo le hedia hasta el encienso de la yglesia;* « que tout luy puoit, jusques à l'encens de l'eglise ».

Sur ces vœuz virginaux Heliogobale en fit une

loy : qu'aucune vierge romaine, voire vestalle, ne fust obligée à virginité, disant que les femmes estoient trop imbeciles de sexe pour s'obliger à ce qu'elles ne pourroient garentir. Et, par ce, ceux qui ont introduict des hospitaux pour y nourrir, eslever et marier des paouvres filles, ont fait un' œuvre fort cheritable, tant pour leur faire sentir le doux fruict de mariage que pour les destourner de paillardise. Aussy Panurge, dans Rabelays, y despendist force argent du sien pour fayre de ces mariages, et mesmes des vielles laydes, car il y failloyt bien enforcer plus d'argent que pour des belles.

¶ Une question y a-il que je voudrois qui me fust dissolue en toute verité et sans dissimulation, par aucunes dames qui ont fait le voyage ; à sçavoir mon, quand elles sont remariées, comment elles se comportent à l'endroit de la memoire des premiers marys. En cela il y a une maxime : que les dernieres amitiez et innimitiez font oublier les premieres ; aussi les secondes nopces ensepvellissent les premieres. Sur quoy j'allegueray un exemple plaisant, mays non de grant lieu ; non pourtant qu'il doive estre fort authorisable ny rejetable aussy, si est-ce qu'on dit que, soubz un lieu obscur et vil, encor la sapience et science s'y cache. Une grande dame de Poictou demandant une fois à une païsante, sienne tenanciere, combien de marys ell' avoit eu, et comment elle s'en estoit trouvée ; elle, faisant sa petite reverance à la pitaude, luy res-

pondit de sang-froid : « Je vous diray, Madame, j'ay eu deux marys, la grace à Dieu. L'un s'appeloit Guilhaume, qui estoit le premier; et le second s'apelloit Collas. Guilhaume estoit un bon homme, aisé de moyens, et me traictoit fort bien; mais Dieu pardonne à Collas, car Collas me le faisoit bien. » Mais elle disoit tout à trac ce qui se commance par f., sans le deguiser ou farder comme je le deguise. Voyez, s'il vous plaist, comme ceste maraude prioit Dieu pour l'ame du trespassé bon compaignon et fort ribaud, et, s'il vous plaist, sur quel subjet : qu'il la repassoyt si bien; et du premier, *niente*. Je penserois que de mesmes en font plusieurs dames convolantes et revolantes, car, puisqu'elles en viennent là, c'est pour ce grand poinct; et, pour ce, qui le joue le mieux est le plus aymé. Et voluntiers croyent que le second doive faire rage; mais bien souvant aucunes sont trompées, car ilz ne trouvent en leurs boutiques l'assortissement qu'elles y pensoient trouver; ou bien à d'aucuns, s'il y en a, il est si chetif, usé, gasté, flac, foulé, lasche et fripé, qu'on se repent d'y avoir mis son denier; comme j'en ay veu force exemples que je ne veux alleguer.

¶ Nous lisons dans Plutarche que Cleomenes, ayant espousé la belle Agiatis, fame d'Agis, aprez qu'il fust mort, d'autant qu'elle estoyt extreme en beauté, en devint fort amoureux. Il cognoissoit en elle la grand tristesse qu'elle demenoyt pour son mary premier. Il en eust si grand compassion qu'il

luy en sceut fort bon gré et de l'amour qu'elle portoyt à son premier mary..., et de l'amyable souvenance qu'elle avoyt de luy; de maniere que bien souvant il l'en mettoyt luy-mesme en propos, luy demandant plusieurs choses et particularitez et plaisyrs qui s'estoyent passez entre eux. Il ne la guarda pas long-temps, car elle luy mourust, dont il en porta un regret extreme. Plusieurs telz maris en font de mesmes envers telles fames remariées.

Il est temps tantost, si me semble, de faire fin, ou jamais non.

¶ D'autres dames y a-il qui disent qu'elles ayment mieux leurs derniers marys de beaucoup que les premiers : « d'autant (m'ont-elles dit aucunes), que les premiers que nous espousons, le plus souvant nous les prenons par le commandement de nos roys et reynes maistresses, par la contraincte de nos peres et meres, parens, tutteurs, non par la volunté pure de nous autres; au lieu qu'en nos viduictez, comme tres-bien emancipées, nous en faisons telle election qu'il nous plaist, et ne les prenons que pour nos beaux et bons plaisirs, et par amourettes, et à nostre gentil contentement. » Certainement il peut avoir là de la raison, si n'estoit que bien souvant *les amours qui s'accommancent par anneaux se finissent par couteaux,* ce dit un vieux proverbe ancien, ainsi que tous les jours nous en voyons les experiences et exemples d'aucunes qui, pensans estre bien traictées de leurs hommes, qu'elles avoient tirez aucuns de la justice

et du gibet, de la paouvretté, de la chetifverie, du bourdeau, et eslevez, les battoient, rossoient, les traictoient fort mal, et bien souvant leur ostoient la vie; dont en cela c'estoit juste punition divine, pour avoir estées par trop ingrates à leurs premiers marys, qui leur estoient par trop bons, et en disoient pis que pendre. Et ne ressembloient pas une que j'ay ouy racompter, laquelle la premiere nuict de ses nopces, ainsi que son mary l'acommançoit à assaillir, elle se mit à plourer et à souspirer bien fort, si bien que tout à un coup elle faisoit deux choses fort contraires, l'hyver et l'esté. Son mary lui demanda qu'ell' avoit à s'atrister, et s'il ne s'acquictoit pas bien de son devoir. Elle luy respondit : « Helas! prou, Monsieur; mais je me souviens de mon autre mary, qui m'avoit tant prié et reprié de ne me remarier jamais aprés sa mort, et que j'eusse souvenance et pitié de ses petitz enfans. Helas! je vois bien que j'en aray encor tant de vous. Hé! que fairay-je? Je croy que, s'il me peut voir du lieu où il est maintenant, il me maudit bien. » Quel' humeur, de n'avoir point songé à telles considerations, ny avoir esté sage, sinon aprés le coup! Mais le mary, l'ayant apaisée et fait passer souvant ceste fantaisie par le trou du milieu, l'endemain matin, ouvrant la fenestre de sa chambre, envoya dehors toute la memoire du mary premier : car, ce disoit un proverbe ancien, que *femme qui enterre un mary ne se soucie plus d'en enterrer un autre;* et aussi un autre qui dit : *Plus de mine en*

*une femme perdant son mary, que de melencolie.*

¶ J'ay cogneu un' autre vefve, grande dame, bien contraire à ceste-cy, qui ne ploura ainsi : car, la premiere nuict et seconde de ses nopces, elle se conjoyst tellement avec son mary second qu'ilz enfonçarent et rompirent le chaslit, encor qu'ell' eust un' espece de cancer à un tetin; et, nonobstant son mal, ne laissa d'un seul poinct son amoureux plaisir, l'entretenant par amprés souvant de la sottise et inhabilité de son premier mary. Aussi, à ce que j'ay ouy dire à aucuns et aucunes, c'est la chose que les seconds marys veulent le moins de leurs femmes, qu'elles les entretiennent de la vertu et valleurs de leurs premiers marys, comm' estantz jaloux des paouvres trespassez, qui y songent autant comme de revenir en ce monde; d'en dire mal tant que l'on voudra. Si en a-il force pourtant qui leur en demandent des nouvelles, ainsin que fist Cleomenes; mais, comme se sentans fort vigoureux et forts, et faisans comparaisons des deux, les interrogent de leurs forces et vigueurs en ces douces charges; comme j'ay ouy dire à aucuns et aucunes, lesquelles, pour leur faire trouver meilleur, leur font accroire que les autres n'estoient qu'aprentitz, dont bien souvant elles s'en trouvent mieux. Autres disoient le contraire, et que les premiers faisoient rages, affin de faire efforcer les derniers à faire les asnes desbatés.

Telles femmes vefves seroient bonnes à l'isle de Chio, la plus belle isle et gentille et plaisante de

Levant, jadis possedée des Genevois, et despuis trente-cinq ans usurpée par les Turcz, dont c'est un tres-grand domage et perte pour la chrestienté. En ceste isle donc, comme je tiens d'aucuns marchans genevois, la coustume est que, si une femme veut demeurer en viduité, sans aucun propos de soy remarier, la Seigneurie la contraint de payer un certain prix d'argent, qu'ilz apellent *argomoniatiquo*, qui vaut autant à dire (sauf l'honneur des dames) *c.. reposé et inutille.* Comme jadis à Sparte, ce dit Plutarque, en la vye de Lysander, estoyt peyne establye contre ceux qui ne se maryoient point, ou qui se marioyent trop tard, ou qui se marioyent mal. Je leur ay demandé à aucuns de ceste isle de Scio sur quoy ceste coustume pouvoit estre fondée : ilz me respondirent que pour tousjours mieux repeupler l'isle. Je vous asseure que nostre France ne demeurera donc indeserte ny infertille par faute de nos vefves qui ne se remarient point : car je pense qu'il y en a plus qui se remarient que d'autres, et par ce ne payeront de tribut du c.. inutille et reposé. Que si ce n'est pour mariage, pour le moins autrement qu'ilz le font travailler et fructiffier, comme j'espere dire. Non plus ne payeront aussi aucunes de nos filles de la France que celles de Chio, lesquelles, soit des champs ou de la ville, si elles laissent perdre leur pucellage avant qu'estre mariées, et qu'elles veullent continuer le mestier, sont tenues de bailler pour une fois un ducat (dont c'est un tres-bon marché pour faire cela toute leur

vie) au capitaine du guet de la nuict, afin de le pouvoir faire à leur plaisir, sans aucune craincte et danger; et en cela gist le plus grand et asseuré gaing qu'ait ce gentil capitaine en son estat.

Ces dames et filles de ceste isle sont bien contrayres à celles de jadis de leur mesme isle, lesquelles, à ce que dit Plutarche en ses *Opuscules*, furent si chastes l'espace de sept cent ans qu'il ne fust jamays memoyre que jamays il y eust heu fame mariée qui eust commis adultere, ny fille qui, hors de mariage, eust estée despucelée. « Miracle! » s'escrieroyt là..... le bon homme Homerus. Croyez qu'aujourd'huy elles ont bien changé. Aussy....

¶ Il ne fut jamais que les Grecz n'eussent tousjours quelques invantions tendantes à la paillardise; comme le temps passé nous lisons de la coustume de l'isle de Cypre, qu'on dit que la bonne dame Venus, patronne de là, introduisit : qu'estoit que les filles de là, qu'elles allassent se pourmenans le long des rivages, côtes et orées de la mer, pour gaigner leurs mariages par la liberallité de leurs corps aux mariniers, passans et navigeans, qui descendoient exprés, voire bien souvant se destournoient de leur chemin droit de la boussolle pour prendre la terre, et là, prenans leurs petitz raffreschissemens avecques elles, les payoient tres-bien, et puis s'en alloient, les uns à regret pour laisser telles beautez; et par ainsi ces belles filles gaignoient leurs mariages, qui plus qui moins, qui bas qui haut, qui grand qui petit, scelon les

beautez, quallitez et tentations des filhaudes.

¶ Aujourd'huy aucunes de nos filles de nos nations chrestiennes ne vont point se pourmener, ny s'exposer ainsi aux ventz, aux pluyes, aux froids, au soleil, aux chaleurs, à la lune, pour acquerir leur mariage, car la peine en est trop laborieuse et trop dure pour leurs tendres et delicates peaux et blanches charnures, mais se font venir trouver soubz des riches pavilhons et dans des pompeuses courtines, et là tirent leurs soldes amoureuses et marytales de leurs amoureux, sans payer aucun tribut. Je ne parle pas des courtisanes de Rome qui en payent, mais de plus grandes qu'elles. Si bien qu'à aucunes, la pluspart du temps, leurs peres, meres et freres n'ont pas grand peine de chercher argent ny leur en donner pour les marier; ains, au contraire, bien souvant aucunes y a-il qui en baillent aux leurs, et les advancent en biens et charges, en grades et dignitez, ainsi que j'en ay veu plusieurs. Aussi Licurgus ordonna que les filles vierges fussent mariées sans douaire d'argent, à ce que les hommes les espousassent par leurs vertuz, non pour l'avarice. Mais quelle vertu estoit-ce? qu'aux bonnes festes solempnelles elles chantoient, dansoient publicquement toutes nues avec les garçons, voire luttoient en belle place marchande; ce qui se faisoit pourtant avec toute honnesteté, dit l'histoire : c'est à sçavoir, et quelle honnesteté en tel estat estoit-ce, ces belles filles voir publicquement? D'honnesteté n'y en avoit-il point, mais ouy bien

un plaisir pour la veue, et mesmes en leur mouvement de corps, danser, et encores plus à lutter; et puis, quand ils venoient à tumber l'un sur l'autre, et, comme dit le latin, *illa sub, ille super; ille sub et illa super,* « elle dessoubz, luy dessus, elle dessus, et luy dessoubz. » Et comment me pourroit-on deguiser cela, qu'il y eust là toute honnesteté en ces filles spartianes? Je croy qu'il n'y a chasteté qui ne s'en esbranlast, et que, se faisant là en public et de jour les petites attaques, qu'à couvert et de nuict et du rendez-vous les grandz combatz et camisades s'en ensuivissent. Tout cela se pouvoit faire sans aucun doubte, veu que ledit Licurgus permit à ceux qui estoient beaux et dispos d'emprunter des femmes des autres pour y labourer comme en terre grasse, belle et bonne; et si n'estoit chose reprochable à un vieil et lassé de prester sa femme belle et jeune à un gallant jeune homme qu'il choisissoit; mais il vouloit qu'il fust permis à la femme de choisir pour secours le plus proche parent de son mary, tel qu'il luy plairoit, pour se coupler avecques luy, à ce que les enfants qu'ilz pourroient engendrer fussent au moins du sang, de la race mesmes du mary. Il y a là encor quelque rayson, veu que les Juifz avoient celle loy de la belle-sœur au beau-frere; mais nostre loy chrestienne a tout rabillé cela, encor que nostre Sainct-Pere en aye donné plusieurs dispenses fondées sur plusieurs raisons. En Espaigne cela s'y pratique fort, mais par dispense.

¶ Or, parlons un peu, et le plus sobrement que nous pourrons, d'aucunes autres vefves, et puis la fin.

Un' autre espece de vefves dont il y a qui ne se remarient point, mais fuyent le mariage comme peste; ainsi que me dist une, et de grande maison, et bien spirituelle, à laquelle luy ayant demandé si elle offriroit encore son veu au dieu Hymenée, elle me respondit : « Par vostre foy, seroit-il pas fad et malhabille le forçat ou l'esclave, aprez avoir tiré longuement à la rame, attaché à la cadene, s'il venoit à recouvrer liberté, s'il ne s'en alloit de son bon gré sans encor s'assubjettir soubz les lois d'un outrageux corsaire? Pareillement moy, aprés avoir assez esté soubz l'esclavitude d'un mary, et en reprendre un autre, que meriterois-je, puisque d'ailleurs, sans aucun hasard, je me puis donner du bon temps? » A un' autre dame grande, et ma parente (car je ne veux prendre le Turc), luy ayant demandé si elle n'avoit point d'envie de convoller : « Nenny (me respondit-elle), mon cousin, mais bien de conjouir »; faisant une allusion sur ce mot de conjouir, comme voulant dire qu'elle vouloit bien faire à son c.. jouir d'autre chose qu'à un second mary, suivant le proverbe ancien qui dit qu'*il vaut mieux voller en amours qu'en mariage;* aussi que les femmes sont hostesses partout. Bon celluy-là pour un vieux mot : car elles reçoivent et sont reynes partout; je dis les belles.

H. Beaumont pinx. Jouaust, ed. Boivin sc.

LE DEVANT DE LA DAME

(Dames Galantes, Discours VII).

¶ J'ay ouy parler d'un' autre qui, luy estant demandé par un gentilhomme qui vouloit tenter le guet pour la pourchasser, et luy demandant si elle ne vouloit point un mary : « Hà (dist-elle)! ne me parlez point de mary, je n'en auray jamais plus; mais avoir amy, je ne dis pas. — Permettez donc, Madame, que je sois cest amy, puisque mary je ne puis estre. » Elle luy repliqua : « Servez bien, et perseverez; possible le serez-vous. »

¶ Une belle et honneste vefve de l'aage de trente ans, voulant gaudir un jour avec un honneste gentilhomme, ou, pour mieux parler, le voulant attirer à l'amour, ainsi qu'elle vouloit monter un jour à cheval, et ayant pris le devant de son manteau qui s'estant acroché à quelque clou et l'avoit un peu deschiré, elle luy dist : « Voyla ce que vous m'avez fait, un tel; vous m'avez essarté mon devant.—J'en serois bien marry (dist le gentilhomme), ny de luy avoir fait du mal, car il est trop jolly et trop beau. — Qu'en sçavez-vous (dist-elle)? vous ne l'avez pas veu. — Hé! voulez-vous nier (repliqua le gentilhomme) que je ne l'aye veu cent fois quand vous estiez petite garce, que je vous retroussois et le voyois à mon aise, comme il me plaisoit? — Ah! (dist-elle) il estoit alors un jeune adolescent et sbarbat, qui ne sçavoit encor que c'estoit de son monde. Ast'heure qu'il a mis barbe, il est irrecognoissable et vous le mesconoistriez. — Il est pourtant (repliqua encor le gentilhomme) en mesme lieu qu'il estoit lors, et n'a point changé

place. Je crois que je le trouverois en ce mesme endroit. — Ouy (dist-elle), il est là mesmes, bien que mon mary l'ait assez remué et demené, plus que ne fit jamais Diogenez son tonneau. — Ouy (dist le gentilhomme), mais ast'heure et que peut-il faire sans mouvement? — Tout ainsi (dist la dame) qu'un horeloge qui n'est point monté. — Donnez-vous garde donc (dist le gentilhomme), qu'il ne vous advienne comme aux horeloges que vous alleguez, que, s'ilz ne sont montez et continuent de ne l'estre, leurs ressortz se rouillent par laps de temps et puis ne vallent plus rien. — Toutes comparaisons (dit la dame) ne sont pas en tout semblables, car les ressortz de l'horeloge que vous pensez ne sont point subjetz à aucune rouille, et sont tousjours bons, ou montez ou à monter, à tel temps qu'il pourra arriver. — Ah! pleust à Dieu (repliqua le gentilhomme), quand ce temps et ceste heure de le monter arrivera, que j'en peusse estre le monteur ou l'horelogeur! — Lorsque le jour et feste en viendra (dist la dame), nous ne la chaumerons pas, et en fairons un jour ouvrier. Et Dieu gard de mal celluy que je n'ayme pas tant que vous. » Et, sur ces petitz mots traversez et picquans jusques au cœur, la dame monta à cheval, aprés avoir baisé le gentilhomme d'un bon cœur, et dit: « A Dieu, jusqu'au revoir et à la bonne bouche! » Mais le malheur voulut que ceste honneste dame mourut dans six sepmaines, dont il cuida mourir de destresse : car ces motz piquans (avec d'autres

d'auparavant) l'avoient mis en tel espoir qu'il s'asseuroit l'avoir gaignée, comme de vray elle l'estoit. Que maudite soit la male destinée de sa mort, car c'estoit l'une des belles et honnestes femmes qu'on eust sceu voir et qui valoit un peché veniel et mortel.

¶ Un' autre belle jeune dame vefve, luy ayant esté demandé par un honneste gentilhomme si elle faisoit le caresme et ne mangeoit point de chair en façon du monde : « Non (dist-elle). — Si ay-je veu (dit le gentilhomme) que vous n'en faisiez point d'escrupule et qu'en mangiez en ceste saison aussi bien comm' en l'autre, et crue et cuitte. — C'estoit du temps de mon mary (dist-elle), cela ; mais ma viduité m'a refformé et reiglé mon vivre. — Donnez-vous garde (dist le gentilhomme) de jusner tant, car voluntiers ceux qui se laissent aller au jusne et à la fain, aprés, quand l'apetit leur en prend, ilz ont les boyaux si estroitz et resserrez qu'il leur en arrive de l'inconveniant. — Celluy (dist-elle) que vous voulez dire de moy n'est point si estroit ni afamé que, quand l'apetit m'en viendra, je ne le ressasie temperemment. »

¶ J'ay cogneu une grand dame qui, durant qu'ell' estoit fille et mariée, on ne parloit que de son enbonpoinct. Elle vint à perdre son mary, et en faire un regret si extrême qu'ell' en devint seiche comme bois. Pourtant ne dellaissa de se donner au cœur joye d'ailleurs, jusques à emprunter l'ayde d'un sien secretaire et d'autres, voire de son cui-

sinier, ce disoit-on. Pour cela ne recouvra son enbonpoinct, encor que ledit cuisinier, qui estoit tout gresseux et gras, s'il me semble, la devoit rendre grasse. Et ainsi en prenoit et de l'un et de l'autre de ses valletz, faisant avec cela la plus prude et chaste femme de la court, n'ayant que la vertu en la bouche, et mal disante de toutes les autres femmes, et y trouvant à toutes à redire. Telle estoit ceste grande dame de Dauphiné, dans les *Cent Nouvelles* de la reyne de Navarre, qui fut trouvée couchée sur belle herbe avec son palleffrenier ou mulletier dessus elle, par ung gentilhomme qui en estoit amoureux à se perdre; mais par ainsi guerit aisement son mal d'amour.

¶ J'ay ouy parler d'une fort belle fame dans Naples, qui eust ceste reputation d'avoyr à fayre avecq un More, le plus laid du monde, qui estoyt son esclave et palefrenier. Mays son estrange avitallemant le faysoyt aymer d'elle.

¶ J'ay leu, dans un vieux roman de *Jehan de Saintré*, qui est imprimé en lettre gottique, que le feu roy Jehan le nourrit page. Par l'usance du temps passé, les grands envoyoient leurs pages en message, comme on fait bien aujourd'huy; mais alors alloient partout et par païs à cheval; mesmes que j'ay ouy dire à nos peres qu'on les envoyoit bien souvant en pettites embassades : car, en despeschant un page avec un cheval et une piece d'argent, on en estoit quicte, et autant espargné. Ce petit Jehan de Saintré, car ainsi l'apelloit-on

longtemps, estoit fort aymé de son maistre le roy Jehan, car il estoit tout plein d'esprit, estoit envoyé souvant porter de petitz messages à sa sœur, qui estoit pour lors vefve; le livre ne dit pas de qui ell' estoit vefve. Ceste dame en devint amoureuse aprés plusieurs messages par luy faitz; et un jour, le trouvant à propos et hors de compaignie, elle l'araisonna, et se mit à luy demander s'il aymoit point aucune dame de la court, et laquelle luy revenoit le mieux; ainsi qu'est la coustume de plusieurs dames d'user de ces propos quand elles veulent donner à aucuns la premiere poincte ou attaque d'amour, comme j'ay veu pratiquer. Petit Jehan de Saintré, qui n'avoit jamais songé rien moins qu'à l'amour, luy dist que non encor; et luy en alla descouvrir plusieurs, et ce que luy en sembloit. « Encor moins », respondit-il. Aprés luy avoir presché des vertuz et louanges de l'amour, car, aussi bien de ce temps vieux comme aujourd'huy, aucunes grandes dames y estoient subjectes; car le monde n'estoit pas si fin comm'il est; et les plus fines tant mieux pour elles, qui en faisoient passer de belles aux marys, mais avec leurs hypochrisies et naïfvettez; ceste dame donc, voyant ce jeune garçon qui estoit de bonne prise, luy va dire qu'elle luy vouloit donner une maistresse qui l'aymeroit bien, mais qu'il la servist bien; et luy fit promettre, avec toutes les hontes du monde qu'il eut sur le coup, surtout qu'il seroyt secret. Enfin elle se declaira à luy, et qu'elle vouloit estre sa dame

et amoureuse : car de ce temps ce mot de *maistresse* ne s'usoit. Ce jeune page fut fort estonné, pensant qu'elle se mocquast, ou le voulust faire attraper ou le faire fouetter. Toutesfois elle luy monstra aussitost tant de signes de feu et d'embrasement d'amour et privautez qu'il cogneut que ce n'estoit pas mocquerie ; luy disant tousjours qu'elle le vouloit dresser de sa main et le fairoit grand. Tant y a que leurs amours et jouissances durarent longuement, et estant page et hors de page, jusqu'à ce qu'il luy fallut aller à un loingtain voyage, qu'elle le changea en un gros, gras abbé. Et c'est ce conte que vous voyez en les *Nouvelles du monde advantureux,* d'un vallet de chambre de la reyne de Navarre, là où vous voyez l'abbé faire un affront audit Jehan de Sainctré, qui estoit si brave et si vaillant ; aussi bientost aprés le rendit-il bien à M. l'abbé par bon eschange, et au triple. Ce conte est tres-beau et est pris de là où je vous dis.

Voyla comme ce n'est d'aujourd'huy que les dames ayment les pages, et mesmes quand ilz sont maillez comme perdriaux. Quelles humeurs de femmes, qui veulent avoir des amis prou, mais des marys point ! Elles font cella pour l'amour de la liberté, qui est une si douce chose ; et leur semble que quand elles sont hors de la domination de leurs marys, qu'elles sont en paradis : car elles ont leur douaire tres-beau, et le mesnagent ; ont les affaires de la maison en maniement ; elles touchent les deniers ; tout passe par leurs mains : au lieu

qu'elles estoient servantes, elles sont maistresses; font election de leurs plaisirs et de ceux qui leur en donnent à leur souhait.

Aucunes il y en a, [à] qui leur fasche certes de ne rentrer en second maryage, pour ne perdre leurs grandeurs, dignitez, biens, richesses, grades, bons et doux traitemens, et par ce se contiennent; ainsi que l'ay cogneu et ouy parler de plusieurs grands dames et princesses, lesquelles, de peur de ne rencontrer à leur souhait la grandeur premiere, et de perdre leurs rangs, n'ont jamais voulu se remarier; mais ne laissent pour cela à faire bien l'amour, et la mettre et convertir en jouissance, et n'en perdoient pour cela ny leurs rangs, ny leurs tabouretz, ny leurs sieges et seances en la chambre des reynes ou ailleurs. N'estoient-elles pas bien heureuses celles-là, jouir de la grandeur de monter haut et s'abaisser bas tout ensemble! De leur en dire mot, ou leur en faire la remonstrance, n'en falloit point parler; autrement il y avoit plus de despitz, plus de desmentis, de negatives, de contradictions et de vengeances.

¶ J'ay ouy raconter d'une dame vefve, et l'ay cogneue, qui s'estoit faite longuement servir à un honneste gentilhomme, soubz pretexte de mariage; mais il ne se mettoit nullement en evidence. Une grande princesse, sa maistresse, luy en voulut faire la reprimande. Elle, rusée et corrompue, luy respondit : « Et quoy! Madame, seroit-il deffendu de n'aymer d'amour honneste? ce seroit par trop

grande cruauté. » Et Dieu sçait, cest amour honneste s'apelloit un amour bien lascif et bien confit de composte spermatic ; comme certes sont toutes amours, qui naissent toutes pures, chastes et honnestes, mais aprés se despucellent, et, par quelque certain attouchement d'une pierre philosophale, se convertissent et se rendent deshonnestes et lubriques.

¶ Feu M. de Bussy, qui estoit l'homme de son temps qui disoit des mieux, et racontoit aussi plaisamment, un jour à la court, voyant une dame vefve, grande, qui continuoit tousjours le mestier d'amour : « Et quoy (dist-il)! ceste jument va-elle encor à l'estallon? » Cela fut raporté à la dame, qui luy en voulut mal mortel; ce que M. de Bussy sceut. « Et bien (dist-il), je sçay comme je fairay mon accord et rabilleray cela. Dites-luy (je vous prie) que n'ay pas parlé ainsi; mais bien j'ay dit : « Ceste poudre va-elle encor au cheval? » Car je sçay bien qu'elle n'est pas marrye de quoy je la tiens pour dame de joye, mais pour vieille; et, lorsqu'elle sçaura que je l'ay nommée poudre, qu'est une jeune cavalle, elle se pensera que je l'aye encor en estime d'une jeune dame. » Par ainsi, la dame, ayant sceu ceste sattisfaction et rabillement de parolles, s'apaisa, et se remit avecques M. de Bussi; dont nous en rismes bien. Toutesfois ell'avoit beau faire, car on la tenoit tousjours pour une jument vieille et reparée, qui, toute suraagée qu'ell'estoit, hannissoit encor aux chevaux.

¶ Ceste dame ne ressembloit pas à une autre dont j'ay ouy parler, laquelle, ayant esté bonne compaigne en son premier temps, et se jettant fort sur l'aage, se mit à servir Dieu en jusnes et oraisons. Un gentilhomme honneste luy remonstrant pourquoy elle faisoit tant de veilles à l'esglise, et tant de jusnes à la table, et si c'estoit pour vaincre et matter les aiguillons de la chair : « Helas (dist-elle) ! ilz me sont tous passez » ; profferant ces motz aussi piteusement que jamais fit Milo Crotoniatas (ainsin que j'ay dit ailleurs, s'il me semble), ce fort et puissant lutteur, lequel un jour estant descendu dans l'arene, ou le champ des lutteurs, pour en voir l'esbat seulement, car il estoit devenu fort vieux, il y en eut un de la troupe qui luy vient dire s'il ne vouloit point faire encor un coup du vieux temps. Luy, se rebrassant et retroussant ses bras fort piteusement, regardant ses nerfz et muscles, il dist seullement : « Helas ! ilz sont mortz. » Si ceste femme en eust fait de mesmes et se fust retroussée, le traict estoit pareil à celuy de Milo ; mais on n'y eust veu grand cas qui valeut ny qui tentast.

¶ Un autre pareil traict et mot au precedent de M. de Bussi fit un gentilhomme que je sçay. Venant à la court, dont il avoit esté absent six mois, il veid une dame qui alloit à l'accademye, qui estoit lors introduite à la court par le feu roy. « Comment ! (dist-il) l'accademie dure-elle encor? on m'avoit dit qu'ell' estoit abolie. — En doubtez-

vous (luy respondit un), si elle y va? Son magister luy aprend la philosophie, qui parle et traicte du mouvement perpetuel. » Et, de vray, quelque rongemant de teste [que] se donnent les filosofes pour trouver ce mouvemant perpetuel, il n'y en ha point de plus certain que celluy que Venus aprend en son escole.

¶ Une dame de par le monde rencontra bien mieux d'un' autre, à laquelle on louoit fort ses beautez, fors qu'ell' avoit ses yeux immobilles, qu'elle ne remuoit nullement. « Pensez (dist-elle) que toute sa curiosité est à mettre son mouvement au reste de son corps, et mesmes à celluy du mitan, sans le renvoyer à ses yeux. »

Or, si voulois mettre par escrit et tous les bons motz et bons contes que je sçay pour bien emplifier ce subjet, je n'aurois jamais fait. Et, d'autant que j'ay d'autres pris à faire, je m'en desiste, et concluray avec Bocace (cy-dessus allegué), que et filles et mariées et vefves, au moins la plus grand part, tendent toutes à l'amour. Je ne veux point parler des personnes viles, ny de champs, ny de villes, car telle n'a point esté mon intention d'en escrire, mais des grandes, pour lesquelles ma plume volle. Toutesfois, si au vray on me demandoit mon opinion, je dirois voluntiers qu'il n'y a que les mariées, tout hasard et danger des marys à part, pour estre propres à l'amour et en tirer prestement l'essence : car les marys les eschauffent tant que, à mode d'une fournaise qui est souvant bien embra-

sée et attisée, elle ne demande que de la matiere, de l'eau et du bois ou charbon pour entretenir tousjours sa challeur; et aussi qui se veut bien servir de la lampe, il y faut mettre souvant de l'huylle; mais aussi garde le jarret, et les embusches de ces marys jaloux où les habilles bien souvant y sont attrapez!

Toutesfois il y faut aller le plus sagement que l'on peut et le plus hardiment aussi, et faire comme ce grand roy Henry que je sçay, lequel, comme il estoit fort subjet à l'amour et aussi fort respectueux aux dames, et discret, et par consequent bien aymé et receu d'elles, quand quelquesfois il changeoit de lict et s'alloit coucher en celluy d'un' autre dame qui l'attandoit, ainsi que je tiens de bon lieu, jamais n'y alloit, et fust-ce en ces galleries cachées de Sainct-Germain, Blois et Fontainebleau, et petitz degrez eschapatoires, et recoings, et galletas de ses chasteaux, qu'il n'eust son valet de chambre favory, dit Griffon, qui portoit son espieu devant luy avecques le flambeau, et luy aprés, son grand manteau devant les yeux ou sa robe de nuict, et son espée soubz le bras; et, estant couché avec la dame, se faisoit mettre son espieu et son espée auprés de son chevet, et Griffon à la porte bien fermée, qui quelquesfois faisoit le guet et quelquesfois dormoit. Je vous laisse à penser, si un grand roy prenoit si bien garde à soy, car il y en a heu d'attrapez, et des roys et de grands princes, tesmoingt le duc de Fleurance Allexandre, de nostre temps,

ce que les petitz compaignons auprés de ce grand doivent faire. Mais il y a de certains presumptueux qui dedaignent tout; ainsi sont-ilz bien attrapez souvant.

¶ J'ay ouy conter que le roy François, ayant en main une fort belle dame qui luy a longtemps duré, allant un jour inopiné à ladite dame, et à heure inopinée coucher avecques elle, vint à fraper à la porte rudement, ainsi qu'il devoit et avoit pouvoir, car il estoit maistre. Elle, qui estoit pour lors accompaignée du sieur de Bonivet, n'osa pas dire le mot des courtisanes de Rome : *Non si puó, la signora è accompagnata.* Ce fut à s'adviser là où son gallant se cacheroit pour plus grande seuretté. Par cas, c'estoit en esté, où l'on avoit mis des branches et feuilles en la cheminée, ainsi qu'est la coustume de France. Par quoy luy conseilla et l'advisa aussitost de se jetter dans la cheminée, et se cacher dans ces feuillards tout en chemise, que bien le servit de quoy ce n'estoit en hyvert. Aprés que le roy eut fait sa besoigne avec la dame, voulut faire de l'eau; et, se levant, la vint faire dans la cheminée, par faute d'autre commodité; dont il en eut si grand envie qu'il en arrousa le pauvre amoureux plus que si l'on luy eust jetté un seillau d'eau, car il l'en arrousa, en forme de chantepleure de jardin, de tous costez, voire et sur le visage, par les yeux, par le nez, la bouche, et partout; possible en eschapa-il quelque goutte dans la gueule. Je vous laisse à penser en quelle peine

estoit ce gentilhomme, car il n'osoit se remuer, et quelle patience et constance tout ensemble! Le roy, ayant fait, s'en alla, prist congé de la dame et sortit de la chambre. La dame fit fermer par derriere, et apella son serviteur dans son lict, l'eschauffa de son feu, luy fit prendre chemise blanche. Ce ne fut sans rire, aprés la grand aprehension : car, s'il fust esté descouvert, et luy et elle estoient en tres-grand danger. Ceste dame est celle-là mesme laquelle, estant amoureuse fort de M. de Bonnivet, et en voulant monstrer au roy le contraire, qui en concepvoit quelque petite jalousie, elle luy disoit : « Mais il est bon, Sire, de Bonnivet, qui pense estre beau; et tant plus je luy dis qu'il l'est, tant plus il le croit; et je m'en mocque de luy; et par ainsi j'en passe mon temps, car il est fort plaisant et dit de tres-bons motz; si bien qu'on ne se sçauroit engarder de rire quand on est prés de luy, tant il rencontre bien. » Elle vouloit par là monstrer au roy que sa conversation ordinaire qu'ell' avoit avec luy n'estoit point pour l'aymer et en jouir, ny pour fausser compaignie au roy. Ha! qu'il y a plusieurs dames qui n'usent de ces ruses que pour couvrir leurs amours qu'elles ont avec quelques-uns, elles en disent du mal, s'en mocquent devant le monde, et derriere n'en font pas ce beau semblant; et cela s'apelle ruses et astuces d'amour.

¶ J'ay cognu une grant dame qui ayant un gentilhomme en main qui la servoyt, en eust une remonstrance de sa mere par ce qu'elle estoyt scan-

dalizée, car c'estoyt un sçachant; lors entre autres ses propos, fust qu'elle luy dist : « Ma fille, laissez cet homme là, il n'est nullemant aymable, il ressemble un vray patissier de village. » Elle luy respondit : « Ouy vraymant, madame, s'il avoyt un bonné rouge, il en auroyt encor mieux l'encolure. » Et ainsin elle-mesmes s'en mocquoyt, pour luy fayre acroyre qu'elle ne l'aymoyt ny aymeroyt plus par ceste mauvaise façon. Mais elle ne le delaissa pour le coup, sinon au bout de troys moys, dont elle prist subjet.

¶ J'ay cogneu plusieurs dames qui ont dit pis que pendre des femmes qui aymoient en lieux bas, comme leurs secretaires, valletz de chambre et autres personnes basses, et detestoient devant le monde cest amour plus que poison; et toutesfois elles s'y abandonnoient autant, ou plus, qu'à d'autres. Et ce sont les finesses des dames, jusques-là que, devant le monde, elles se courroucent contr' eux, les menassent, les injurient; mais derriere elles s'en accommodent gallamment. Ces femmes ont tant de ruses! car, comme dit l'Espaignol, *mucho sabe la zorra; mas sabe mas la dama enamorada :* « Le renard sçait beaucoup, mais une dame amoureuse sçait bien davantage. »

Quoy que fist ceste dame precedente pour oster martel au roy François, si ne peut-elle tant faire qu'il ne luy en restast quelque grain en teste, comme j'ay sceu; sur quoy il me souvient qu'une fois, m'estant allé pourmener à Chambourg, un vieux

concierge qui estoit leans, et avoit esté vallet de chambre du roy François, m'y receut fort honnestement : car il avoit dés ce temps là cogneu les miens à la court et aux guerres, et luy-mesmes me voulut monstrer tout; et, m'ayant mené à la chambre du roy, il me monstra un mot d'escrit au costé de la fenestre sur la main gauche. « Tenez (dist-il), lisez cela, Monsieur; si vous n'avez veu de l'escriture du roy mon maistre, en voyla. » Et, l'ayant leu en grand lettre y avoit ce mot : TOUTE FEMME VARIE. J'avois avecques moy un fort honneste et habile gentilhomme de Perigord, mon amy, qui s'apelloit M. des Roches, à qui je dis soudain : « Pensez que quelcunes de ces dames qu'il aymoit le plus, et de la fidellité desquelles s'asseuroit le plus, les avoit trouvées varier et luy faire faux bons, et en elles avoit descouvert quelque changement dont il n'estoit guieres contant, et, de despit, en avoit escrit ce mot. » Le concierge nous ouyt et dist : « C'est-mon! vrayement, ne vous en pensez pas mocquer : car, de toutes celles que je luy ay jamais veu et cogneu, je n'en ay veu aucune qui n'allast au change plus que ces chiens de la meute à la chasse du cerf; mais c'estoit avec une voix fort basse, car, s'il s'en fust aperceu, il les eust bien rellevées. » Voyez, s'il vous plaist, de ces femmes qui ne se contentent ny de leurs marys ny de leurs serviteurs, grands roys et princes et grands seigneurs; mais il faut qu'elles aillent au change, et que ce grand roy les avoit bien cogneues et ex-

perimentées pour telles et pour les avoir desbauchées et tirées des mains de leurs marys, de leurs meres, et de leurs libertez et viduitez.

¶ J'ay cogneu et ouy parler d'une dame, aymée si tres-fort de son prince que, par grand amour qu'il luy porta, il la plongea jusques à la gorge dans toutes les sortes de faveurs, bienfaitz et grandeurs, si que son heur estoit incomparable à tout autre; et toutesfois ell'estoit si fort amoureuse d'un seigneur qu'elle ne le voulut jamais quicter. Et ainsi qu'il luy remonstroit que son prince les ruineroit tous deux : « C'est tout un (dist-elle), si vous me quictez, je me ruineray pour vous ruiner; et j'ayme mieux estre apellée vostre concubine que maistresse de ce prince. » Voyez quel capriche de femme et quelle lasciveté aussi!

¶ J'en ay cogneu un'autre bien grande dame, vefve, qui en a fait de mesmes : car, encor qu'elle fust quasi adorée d'un tres-grand, si falloit-il avoir quelques menuz autres serviteurs, afin de ne perdre pas toutes les heures du temps et demeurer en oysiveté; car un seul ne peut pas en ces choses y vacquer ny fournir tousjours, aussi que telle est la reigle de l'amour : que la dame d'amour n'est pas pour un temps prefix, ny aussi pour une personne prefize, ny seule arrestée, et m'en raporte à ceste dame des *Cent nouvelles* de la reyne de Navarre, qui avoit trois serviteurs au coup, et estoit si habile qu'elle les sçavoit tous trois fort excortement entretenir.

¶ La belle Agnés, aymée et adorée du roy Charles VII^e, fust soubsonnée de luy avoyr faict une fille qu'il ne pansa estre sienne, et ne la peust pas advouer. Aussi, telle la mere, telle fust la fille, ce disent noz crocnicques; comme de mesmes fist Anne de Boulan, fame du roy Henry d'Angleterre, qu'il fist descapiter pour ne se contenter de luy et s'adonner sur l'adultere; et l'avoyt prise pour sa beauté et l'adoroyt.

¶ J'ay cogneu une dame, laquelle ayant esté servie d'un fort honneste gentilhomme, et puis en ayant esté quictée au bout de quelque temps, se vindrent à raconter de leurs amours passées. Le gentilhomme, qui voulut faire du gallant, luy dist : « Et quoy! penseriez-vous que vous seule fussiez de ce temps ma maistresse? Vous seriez bien estonnée, si avec vous j'en avois eu deux autres? » Elle luy respondit aussitost : « Vous seriez bien plus estonné si vous eussiez pensé estre le seul mon serviteur, car j'en avois bien trois autres pour reserve. » Voyla comment un bon navire veut avoir tousjours deux ou trois ancres pour bien s'affermir.

Pour faire fin, vive l'amour pour les femmes! et, comme j'ay trouvé une fois dans des tablettes d'une tres-belle et honneste dame qui habloit un peu l'espaignol et l'entendoit tres-bien, ce petit reffrain escrit de sa propre main, car je la cognoissois tres-bien : *Hembra o dama sin compagnero, esperanza sin trabajo y navio sin timon, nunca pueden hazer cosa que sea buena* : « Jamais femme

sans compaignon, ny esperance sans travail, ny navire sans gouvernail, ne pourront faire chose qui vaille. » Ce reffrain peut estre bon et pour la femme, pour la vefve, et pour la fille, car l'une et l'autre ne peuvent rien faire de bon sans la compaignie de l'homme; ny l'esperance que l'on a de les avoir n'est point tant agreable à les attraper aisement, comme avec un peu de peine et travail, rudesse et rigueur. Toutesfois la femme et la vefve n'en donnent pas tant que la fille, d'autant que l'on dit qu'il est plus aisé et facille de vaincre et abatre une personne qui a esté vaincue, abatue et renversée, que celle qui ne le fut jamais, et qu'on ne prend point tant de travail et peine à marcher par un chemin desja bien frayé et battu, que par celluy qui n'a jamais esté fait ny trassé : et de ces deux comparaisons je m'en raporte aux voyageurs et guerriers. Ainsi est-il des filles : car mesmes il y en a aucunes si capricieuses, qui jamais n'ont voulu se marier, ains vivre tousjours en condiction fillialle; et si on leur demandoit pourquoy : « C'est ainsi, et telle est mon humeur », disent-elles. Aussi que Cibelle, Junon, Venus, Thetis, Cerez et autres déesses du ciel, ont toutes mesprisé ce nom de vierge, fors Pallas, qui prist du cerveau de Jupiter sa naissance, faisant voir par là que la virginité n'est qu'une opinion conceue en la cervelle. Aussi demandez à nos filles qui ne se marient jamais, ou, si elles se marient, c'est le plus tard qu'elles peuvent, et fort surannées, pourquoy elles ne se ma-

rient. « Parce, disent-elles, que je ne le veux, et telle est mon humeur et mon opinion. »

¶ Nous en avons veu aux courtz de nos roys aucunes du temps du roy François. Madame la Regente avoit une fille belle et honneste, qui s'apelloit Poupincourt, qui ne se maria jamais, et mourut vierge en l'aage de soixante ans, comme elle nasquit, car elle fut tres-sage. La Brelandiere est morte fille et pucelle en l'aage de quatre-vingtz ans, laquelle on a veu gouvernante de madame d'Angoulesme estant fille.

¶ J'ay cogneu une fille de tres-grand et haut lieu, de l'aage de soixante-dix ans, qui jamays ne se voulut maryer; mays pour cela ne layssa de fayre l'amour; et ceux qui l'ont voulu excuser pourquoy elle ne se marioyt pas, ils la disoyent n'estre propre pour fame ny mary, d'autant qu'elle n'avoyt point de cas, sinon un petit trou par où elle pyssoyt. Dieu sçayt! elle en avoyt bien trouvé un pour s'esbobir ailleurs. Quelle bonne excuse!

¶ Mademoiselle de Charansonnet, de Savoye, mourut à Tours dernierement, fille, et fut enterrée avec son chapeau et son habit blanc virginal, tres-solempnellement, en grand pompe, solempnité et compaignie, en l'aage de quarante-cinq ans ou plus; et ne faut point mettre en doubte si c'estoit affaute de party, car, estant l'une des belles et honnestes filles et sages de la court, je luy en ay veu reffuser de tres-bons et tres-grands.

¶ Ma sœur de Bourdeille, qui est à la court fille

de la reyne, a reffusé de mesmes de fort bons partis, et jamais n'a voulu se marier ny ne sera; tant ell' est resollue et opiniastre de vivre et mourir fille et bien aagée, et s'est jusques icy laissée vaincre à ceste opinion, et a un bon aage.

¶ Mademoiselle de Certeau, fille aussi de la reyne, et Mademoiselle de Surgieres, la docte de la court; aussy l'apelloyt-on la *Mynerve;* [et] tant d'autres.

¶ J'ay veu l'infante de Portugal, fille de la feu reyne Æleonor, en mesme resolution; et est morte fille et vierge en l'aage de soixante ans ou plus. Ce n'est pas faute de grandeur, car ell' estoit grande en tout; ny par faute de biens, car elle en avoit force, et mesme en France, où M. le general Gourgues a bien fait ses affaires; ny pour faute de dons de nature, car je l'ay veue à Lysbonne, en l'aage de quarante-cinq ans, une tres-belle et agreable fille, de bonne grace et belle aparance, douce, agreable, et qui meritoit bien un mary pareil à elle en tout, courtoise, et mesmes à nous autres François. Je le peux dire pour avoir eu cest honneur d'avoir parlé à elle souvant et privement. Feu M. le grand prieur de Lorraine, lorsqu'il mena ses galleres du Levant en Ponant pour aller en Escosse, du temps du petit roy François, passant et sejournant à Lysbonne quelques jours, la visita et veid tous les jours. Elle le receut fort courtoisement et se pleust fort en sa compaignie, et luy fit tout plein de beaux presens. Entre autres, luy bailla une chaisne pour pendre sa croix, toute de

diamans et rubis, et perles grosses, proprement et richement elabourée; et pouvoit valloir de quatre à cinq mill' escus, et luy faisoit trois tours. Je croy qu'elle pouvoit bien valloir cela, car il l'engageoit tousjours pour trois mill' escus, ainsi qu'il fit une fois à Londres, lorsque nous tournions d'Escosse; mais aussitost estant en France il l'envoya desengager, car il l'aymoit pour l'amour de la dame de laquelle il estoit encaprissé et fort pris. Et croy qu'elle ne l'aymoit point moins, et que voluntiers ell' eust rompu son neud virginal pour luy; cela s'apelle par mariage, car c'estoit une tres-sage et vertueuse princesse. Et si diray bien plus, que, sans les premiers troubles qui commençarent en France, où messieurs ses freres l'attiroient et l'y tenoient, il voulut luy-mesmes retourner ses galleres et reprendre mesme routte, et revoir ceste princesse, et luy parler de nopces; et croy qu'il n'y fust point esté esconduict, car il estoit d'aussi bonne maison qu'elle, et extraict de grands roys comm' elle, et surtout l'un des beaux, des agreables, des honnestes et des meilleurs princes de la chrestienté. Messieurs ses freres, principallement les deux aisnez, car ilz estoient les oracles de tous et conduisoient la barque, je vis un jour qu'il leur en parloit, leur racontant de son voyage et les plaisirs qu'il avoit receuz là, et les faveurs : ilz vouloient fort qu'il reffist encor le voyage et y retournast encor; et luy conseilloient de donner là, car le pape en eust aussitost donné la dispense de

la croix; et, sans ces mauditz troubles, il y alloit et en fust sorty (à mon advis), à son honneur et contentement. Ladite princesse l'aymoit fort, et m'en parla en tres-bone part, et le regreta fort, m'interrogeant de sa mort, et comme esprise, ainsi qu'il est aisé, en telles choses, à un homme un peu clairvoyant le cognoistre.

¶ J'ay ouy dire un' autre raison encor à une personne fort habille, je ne dis fille ou femme, et possible l'avoit-elle experimenté : pourquoy les filles aucunes sont si tardives de se marier. Elles disent que c'est *propter mollitiem*. Et ce mot *mollities* s'interprette qu'elles sont si molles, c'est-à-dire tant amatrices d'elles-mesmes et tant soucieuses de se delicater et se plaire seulles en elles-mesmes, ou bien avecques d'autres de leurs compaignes, à la mode lesbienne, et y prennent tel plaisir à part elles, qu'elles pensent et croyent fermement qu'avec les hommes elles n'en sçauroient jamais tant tirer de plaisir; et, pour ce, se contentent-elles en leurs joyes et savoureux plaisirs, sans se soucier des hommes, ny de leurs acointances, ny mariages.

Ces filles ainsi vierges et pucelles fussent estées jadis à Rome fort honnorées et fort privillegiées, jusques-là que la justice n'avoit esgard sur elles à les sentencier à la mort; si bien que nous lisons que, du temps du triumvirat, il y eut un senateur romain parmy les proscritz, qui fut condempné à mourir, non luy seulement, mais toute sa lignée de luy procréée; et estant sur l'eschaffaud repre-

sentée une sienne fille fort belle et gentille, d'aage pourtant non meur et encor trouvée pucelle, il falut que le bourreau la despucellast et la desvirginast luy-mesme sur l'eschaffaud; et puis ainsi pollue la repassa par le cousteau. L'empereur Tibere se delecta à faire ainsi desvirginer publicquement les belles filles et vierges, et puis les faire mourir : cruauté certes fort villaine.

Les vestales de mesme estoient fort honnorées et respectées, autant pour leur virginité que pour leur relligion : car, si elles venoient le moins du monde à fallir de leur corps, estoient cent fois plus punies rigoureusement que quand elles n'avoient pas bien gardé le feu sacré; car on les enterroit toutes vives avec des pitiez effroyables. Il se list d'un Albinus, Romain, que, ayant rencontré hors de Rome quelques vestalles qui s'en alloient à pied en quelque part, il commanda à sa femme de dessendre avec ses enfans de son chariot pour les y monter à parfaire leur chemin. Elles avoient aussi telles authoritez que bien souvant sont-elles estées creues et entremeteuses à faire l'accord entre le peuple romain et les chevaillers, quand quelquesfois ilz avoient rumeur ensemble. L'empereur Theodosien les chassa de Rome par le conseil des chrestiens, envers lequel empereur les Romains deputarent un Simachus, pour le prier de les remettre avec leurs biens, rentes et facultez qu'elles avoient grandes, et telles, que tous les jours elles donnoient si grand quantité d'aumosnes qu'elles n'ont jamais

permis à nul Romain ny estranger, passant ou venant, de demander l'aumosne, tant leur pie charité s'estendoit sur les paouvres; et toutesfois Theodosien ne les y voulut jamais remettre. Elles s'apelloient vestalles, de ce mot de *vesta*, qui signiffie feu, lequel a beau tourner, virer, mouvoir, flamber, jamais ne jette semence ny n'en reçoit : de mesmes la vierge. Elles duroient trente ans ainsi vierges, au bout desquelz se pouvoient marier; desquelles peu sortans de là se trouvoient heureuses, ny plus ny moins que nos relligieuses qui se sont desvoillées et quicté leurs habitz. Elles estoient fort pompeuses et superbement habillées, lesquelles le poëte Prudentius descrit gentiment, telles comme peuvent estre les chanoynesses d'aujourd'huy de Montz en Haynault, et de Reaumond en Lorraine, qui se remarient. Aussi ce poëte Prudentius les blasme fort qu'elles alloient parmy la ville dans des coches fort superbes, ainsi si bien vestues, aux amphitheatres voir les jeux des gladiateurs et combatans à outrance entr'eux, et des bestes sauvages, comme prenant grand plaisir à voir ainsi les hommes s'entre-tuer et respandre le sang; et pour ce il suplie l'empereur d'abollir ces sanguinaires combatz et si pitoyables spectacles. Ces vestales, certes, ne devoient voir telz jeux; mais pouvoient-elles dire aussi : « Par faute d'autres jeux plus plaisantz, que les autres dames voyent et pratiquent, nous pouvons nous contenter en ceux-cy. »

Quand à la condiction de plusieurs vefves, il y

en a aussi plusieurs qui ayment de mesmes que ces filles, ainsi que j'en ay cogneu aucunes, et autres qui ayment mieux s'esbatre avecques les hommes en cachette, et en toute leur planiere volunté, que leurs estant subjettes par mariages, et pour ce, quand on en void aucunes garder longuement leurs viduitez, il ne les en faut pas tant louer, comme l'on diroit, jusques à ce que l'on sçache leur vie, et emprés, selon que l'on l'a descouverte, les en faut louer ou mespriser : car une femme, quand elle veut desplier ses espritz, comme on dit, est terriblement fine, et menera l'homme vendre au marché sans qu'il s'en prenne garde; et, estant ainsi fine, elle sçait si bien ensorceller et esblouyr les yeux et les pensées des hommes qu'ils ne peuvent jamais guieres bien cognoistre leur vie : car telle prendra-on pour une prude femme et confite en sapience, qui sera une bonne putain, et jouera son jeu si bien à poinct et si à couvert qu'on n'y cognoistra rien.

¶ J'ay cognu une grand dame qui ha demeuré veufve plus de quarant' ans, se faisant estimer la plus fame de bien du pays et de la court, mays *sotto coverto* c'estoyt une bonne putain, et en avoyt entretenu si gentimant le mestier l'espace de cinquante-cinq ans, et fille, et mariée, et veufve, et si excortemant et finemant qu'on ne s'en est guieres aperceu encor en l'aage de soixante-dix ans qu'elle mourust. Elle faysoyt valoyr sa piece comm' estant jeune, laquelle une foys, estant jeune veufve, vint

à estre amoureuse d'un jeune gentilhomme, et, ne le pouvant atraper, un jour des Innocens vint en sa chambre pour les luy donner; mays le gentilhomme les luy donna fort aysement d'autre chose que de verges. Ell' endura qu'il recomançât. Elle en faysoyt bien d'autres.

¶ J'ay cognu un' autre dame veufve qui guarda sa viduité sinquante ans et toujours en paillardant galantemant aveq modestie tres-sage, et aveq plusieurs à diverses foys. Enfin, venant à mourir, un qu'ell' avoyt aymé douz' ans, et heu un fils de luy à cachete, elle n'en fait grand cas, jusques à le desavouer. N'est-ce pas pour venyr à mon dyre que ne faut louer tant aucunes veufves qu'on ne sçache leur vye et leur fin? Or je n'aurois jamais fait. Faisons fin.

Je sçay bien que plusieurs me pourront dire que j'ay obmis plusieurs bons motz et contes qui eussent mieux encor embelly et ennobly ce subjet. Je le crois; mais, d'icy au bout du monde, je n'en eusse veu la fin; et, qui en voudra prendre la peine de faire mieux, l'on luy aura grande obligation.

¶ Or, mes dames, je fais fin; et m'excusez si j'ay dit quelque chose qui vous offance. Je ne fus jamais nay ny dressé pour vous offancer ny desplaire. Si je parle d'aucunes, je ne parle pas de toutes; et de ces aucunes, je n'en parle que par noms couvertz et point divulguez. Je les cache si bien qu'on ne s'en peut apercevoir, et l'escandalle n'en peut

tumber sur elles que par doubte et soupçons, et non par vrayes aparances.

Je pense et crains d'avoyr ycy redit plusieurs motz et contes que j'ay dit par cy-devant en mes autres discours. En quoy je prye ceux qui me feront ce bien de les lyre tous, de m'excuser, car je ne faitz estat d'un grand discoureur ny d'avoyr la retentive bonne pour me ressouvenyr du tout. Ce grand personnage, Plutarche, reytere bien parmy ses euvres plusieurs choses deux foys. Si ceux qui voudroyent fayre imprimer mes livres n'auroyent besoing que d'un bon correcteur pour rhabiller le tout.

# NOTES

## SIXIÉME DISCOURS

P. 1, l. 1. Il y a une copie de ce sixième discours dans le ms. 4783 du fonds français, à la Bibliothèque Nationale : cette copie est de la fin du XVI^e siècle.

3, 3. Charlotte de Savoie, seconde femme de Louis XI, fille de Louis, duc de Savoie. Elle mourut au château d'Amboise, le 1^er décembre 1483, à moins de 40 ans. — l. 11. Par ce mot de *Bourguignonne* le roi voulait dire *étrangère*.

4, 23. Voyez sur le séjour de Charles VIII à Lyon : *Séjours de Charles VIII et Louis XII à Lyon sur le Rosne jouxte la copie des faicts, gestes et victoires des roys Charles VIII et Louis XII;* Lyon, 1841, in-8°.

5, 9. Louis XII avait effectivement été un *bon compagnon;* sans parler de cette blanchisseuse de la cour que l'on a crue mère du cardinal de Bucy, il avait connu à Gênes Thomasina Spinola, avec laquelle, suivant Jean d'Authon, il aurait entretenu un commerce purement moral. La sévérité d'Anne de Bretagne avait un peu détourné le roi de ses tendances amoureuses, mais non point complètement cependant.

6, 3. Brantôme ne connaissait que très imparfaitement toutes ces histoires. Jean de Bourgogne n'eut qu'une femme,

celle dont il est question dans ce passage, et elle lui survécut de quatre ans. La fille de Louis de Bourbon épousa Béraud, dauphin d'Auvergne, son oncle.

P. 7, l. 16. François Ier défendit par ses lettres du 23 décembre 1523 que l'on jouât des farces dans les collèges de l'Université de Paris « où soient dictes parolles scandaleuses du Roy et des princes ou de ceux qui sont autour de sa personne ». (Clairambault, 324, fol. 8747, à la Bibliothèque Nationale.) Ce roi tenait, comme le dit Brantôme, les dames pour très inconstantes et volages; il écrivait à Montmorency de sa propre sœur Marguerite de Valois, le 8 novembre 1537 : « Nous pouvons juger que quand on veut arrester les femmes elles meurent d'envie qu'elles ne vont et trottent, et quand on les veut faire aller, c'est à cette là qu'elles ne veulent jamais bouger d'une place. » (Clairambault, 336, fol. 6230, v°.) — l. 24. Ce gentilhomme s'appelait Charles Poussard, sieur de Brisambourg, et non *Buzambourg*, comme l'indiquent les éditions précédentes. Il était valet tranchant et avait été au duc d'Orléans. (Clairambault, *Mél. du Saint-Esprit*, 1216, fol. 17, v°.)

8, 17. Ce fut le 8 juin 1538 que la reine arriva à Nice, où étaient le Roi et le pape Paul III. Les dames dont parle Brantôme devaient être la reine de Navarre, Mme de Vendôme, la duchesse d'Étampes, la connétable, la marquise de Rothelin, — cette belle Rohan dont on disait qu'elle engrosserait plutôt son mari que lui elle, — l'amirale de Brion et trente-huit demoiselles. (Clair., 336, fol. 6549.) Cf. l'*Abouchement de nostre sainct Pere le Pape, l'Empereur et le Roy, faict à Nice*, chez les Angeliers, 1538, in-8°. Il s'agissait pour le pape de réconcilier les deux rivaux.

— 30. Jean Stuart, duc d'Albany, petit-fils de Jacques II, roi d'Écosse. Né en France en 1482, il mourut en 1536. Ce personnage à la figure gouailleuse et fine devait être assez populaire, si l'on en juge par le nombre de crayons qui nous ont transmis ses traits. L'anecdote racontée par Brantôme se rapporte au voyage de Clément VI à Marseille, lors du mariage de Henri II, alors duc d'Orléans,

avec la nièce du pape, Catherine de Médicis. Le mariage se fit à Marseille en 1533. (Voyez, pour l'historiette, les *Annales d'Aquitaine* de J. Bouchet, IVe partie, p. 473.)

P. 11, l. 2. Malgré toute la célébrité de cette histoire, il y a ici beaucoup d'erreurs. Ce ne pouvaient être ni Mme de Châteaubriant, qui mourut avant son mari, ni Mme de Canaples, qui ne perdit le sien que vingt-deux ans plus tard. Mme de Châtillon, mère des trois Coligny, était veuve, dès 1522, de Gaspard Ier de Coligny, sieur de Chastillon. Quant à la baillive de Caen, c'était une dame fort bien en cour ; elle se nommait Aimée Mottier de La Fayette et avait épousé François de Silly, bailli de Caen. Elle n'était point belle, et pourtant son succès comme femme lui valut des reproductions nombreuses dans les albums du temps.

— 6. Louise de Clermont, d'abord dame du Bellay, princesse d'Yvetot, remariée à Antoine de Crussol, duc d'Uzès, morte très âgée, en 1596, à Paris. Ce devint une femme de grand esprit dont les phrases à l'emporte-pièce eurent un grand succès au XVIe siècle. Jean de Taix, dont il est ici parlé, était grand maître de l'artillerie.

16, 6. Béatrix de Portugal, duchesse de Savoie. Le cardinal Jean de Lorraine.

17, 11. Les anciennes éditions portent *Henry le Grand,* ce qui est corrigé par *second* dans le ms. Dupuy. Nous avons suivi cette lecture, car la reine mère, qui vient peu après, nous indique clairement à qui nous avons affaire.

— 30. Il ne nous a pas été possible de découvrir le prénom de cette demoiselle de Limeuil. Elle était sœur de celle dont nous avons parlé ci-devant, note du t. I, p. 85, l. 16. Catherine de Médicis appartenait à la famille de La Tour-Turenne par sa mère.

18, 12. Il se nommait Pierre de La Mare, sieur de Matha, écuyer d'écurie de Marguerite, sœur du Roy. (Bibl. Nat., Cabinet des Titres, art. Matha.) Aimée de Méré fut à la cour

de 1560 à 1564. C'est donc entre ces époques que se passe l'aventure. (Bibl. Nat., ms. fr. 7856, fol. 1136, v°.)

P. 20, l. 10. Ce Fontaine-Guérin était, selon toute vraisemblance, Honorat de Bueil, sieur de Fontaine-Guérin, gentilhomme de la chambre, conseiller d'État, mort en 1590. Il fut très favori de Charles IX. Quant à Gersay, nous n'avons pu savoir quel il était ; Brantôme l'appelle tantôt Gergeay, tantôt Gersay ou Gerzay. Il avait tué le baron d'Ingrande, et mourut au siège de Rouen en 1562. D'Aubigné l'appelle aussi Jarsé.

22, 17. C'est l'histoire très déguisée du duc de Savoie-Nemours avec la dame de Garnache. Marié d'abord à Françoise de Rohan La Garnache, Jacques de Nemours avait fait casser son mariage pour épouser Anne d'Este. L'enfant né de cette union avait reçu le nom de duc de Genevois. Le *Journal de Henri III*, en janvier 1585, parle de la sortie de ce jeune homme des prisons du Châtelet où on l'avait enfermé pour faire taire ses prétentions. Depuis, Françoise de Rohan s'appela la duchesse de Loudunois.

24, 5. Marie de Flamin. Le P. Anselme appelle cette dame N. de Lewiston ; c'est ce qui a fait confondre ces deux dames, toutes deux filles de Catherine de Médicis. Brantôme nomme la mère du Grand-Prieur M^me^ Flamin sans hésiter. Le fils de cette dame fut cet Henri d'Angoulême qui tua Altoviti et fut tué par lui à Aix, et non à Marseille, le 2 juin 1586. Philippe Altoviti était baron de Castellane ; il avait épousé la belle Renée de Rieux-Châteauneuf.

25, 12. De *aussi avoit-il... à ces causeurs et piqueurs*, omis dans le ms. 608.

26, 9. Ce pamphlet, aujourd'hui introuvable, a été publié, d'après l'exemplaire de la Ville de Paris, par Ch. Read en 1875 (Jouaust, in-12). La satire vise le cardinal de Guise et sa belle-sœur.

27, 1. Philibert de Marcilly, sieur de Cipierre.

28, 8. Ce pamphlet visait Anne d'Este, duchesse de Guise, au moment de son mariage avec Nemours. (Voy. p. 22, l. 17.)

P. 29, l. 26. Brantôme fait allusion à la haine de la duchesse de Montpensier.

30, 19. C'est de Marie de Clèves, morte en couches en 1574, qu'il est ici question.

31, 4. Catherine-Charlotte de La Trémoille, princesse de Condé.

36, 21. Du Guast ou Lignerolles. On peut voir aussi Bussy d'Amboise dans ces sous-entendus. — l. 27. Marie Babou de la Bourdaisière, qui épousa Claude de Beauvillier Saint-Aignan en 1560.

38, 2. Depuis *fut si impudent...* jusqu'à *alla jouer et perdre* omis dans le ms. 608.

39, 3. Plutarque, *Sylla*, cap. xxx.

— 18. La reine Marie de Hongrie gouvernante des Pays-Bas et sœur de Charles-Quint. Pour la chanson, voyez Leroux de Lincy, *Recueil des chants historiques français*, II, p. 583. — l. 30. Plutarque, *Caton d'Utique*, cap. xxxv.

42, 21. Il est ici question de Henri III, de Renée de Rieux-Châteauneuf, depuis M^me^ de Castellane, puis de Marie de Clèves, femme du prince de Condé. La dernière phrase du paragraphe est omise dans le ms. 608.

43, 9. Louis de Condé, qui délaissa Isabeau de La Tour de Limeuil pour épouser Françoise d'Orléans. La beauté dont parle Brantôme ne se retrouve guère dans le portrait au crayon d'Isabeau de Limeuil devenue M^me^ de Sardini. Ce crayon est aujourd'hui au Louvre et est attribué par nous à Benjamin Foulon.

45, 29. La mode des devises était, à cette époque, d'un usage constant. On les employait surtout au bas des crayons dessinés, en forme de compliments fades ou de remarques satiriques. (Voy. Rouard, *François I^er^ chez M^me^ de Boisy*; Paris, Aubry, 1873, in-4° avec planches) — Consultez aussi le curieux appendice du t. III de Marot, édit. G. Guiffrey, p. 716, *Le plus ou moings des dames de Paris.*)

P. 47, l. 4. Anne de Bourbon, mariée en 1561 à François de Clèves, duc de Nevers et comte d'Eu.

49, 22. Ce qui suit à partir de *Du temps du Roy Henry troisiesme*, jusqu'à la page 58, *Du temps de ce roy Henry troisiesme*, est omis dans le ms. 608. Le ms. 4783 ne donne que jusqu'à *J'ay ouy conter*, p. 51.

51, 20. Brantôme, avec sa manie de dénaturer les histoires princières, pourrait bien avoir en vue Louis II de Montpensier, veuf en 1561 de Jacqueline de Longwy, et remarié neuf ans plus tard, à cinquante-sept ans, à Catherine de Lorraine.

58, 22. Ce paragraphe est tout autre dans les autres éditions; on y lit : « Un pareil livre de figures à ce precedent que je viens de dire fut fait à Rome du temps du pape Sixte dernier mort, ainsi que j'ay dict ailleurs. »

59, 10. L'impératrice était Élisabeth de Portugal ; le marquis de Villane, c'est M. de Villena; le duc de Feria, c'est Gomez Suarez de Figueroa, duc de Feria; Eléonor, c'est la reine de Portugal, depuis mariée à François Ier; la reine Marie, c'est la reine de Hongrie.

60, 9. Élisabeth, fille de Henri II. Nous conservons l'espagnol de Brantôme.

63, 24. Ici se termine la copie du ms. Dupuy 608.

## SEPTIÉME DISCOURS

P. 64, l. 1. La copie de ce discours se trouve au ms. fr. 3273 de la Bibliothèque Nationale; elle est d'une belle écriture de la fin du XVIe siècle, et porte en tête : « Ce discours subssequant doit estre mis avecques l'autre et second volume que j'ay fait des dames et dedié à Monsieur le duc d'Alançon; mais par faute de papier qui a manqué à l'autre volume, je l'ay icy mis et inceré en attandant que je les reduise tous ensemble et en bon ordre. » Mais cette copie

ne satisfaisait pas Brantôme : « Ce livre, écrit-il de sa propre main cette fois, est du tout incorret et imparfait, par quoy n'y faut nullement jeter la veue, mays qui le veut voyr bien corrigé, lise mon livre qui est couvert de velours tané, ou mon grand livre couvert de velours verd, où sont tous mes discours escritz touchant les dames. » Où sont aujourd'hui ces deux précieux manuscrits? Sont-ils restés à la famille, et ont-ils été dispersés avec les autres livres du conteur? Nous indiquerons soigneusement ci-après tous les paragraphes ajoutés par Brantôme à son texte primitif.

P. 65, l. 18. *Opere di G. Boccaci, Il Filocopo.* Firenze, 1723, t. II, p. 73.

69, 16. *De bon lieu...* Brantôme corrige, il avait mis *assez grande.*

— 29. Brantôme raye tout le passage depuis *voire jusque là* jusqu'à *Voylà un naturel de femme* à la page suivante. Il met en marge de sa main : « Escrit ailleurs et pour ce razé. » Et au bas de la page : « Je pense avoyr escrit cecy au discours des femmes maryées. Telles reiterations me sont pardonables, puysque ce grand personnage, Plutarche, en fait bien force parmy ses euvres. »

71, 3. Brantôme ajoute : *sans manger des fèves.*

— 22. *Fascheuse* ajouté de même. Dans cette page d'ailleurs, Brantôme fait des corrections et les raye.

— 25. Depuis *disent plus* jusqu'au bas de la page suivante, Brantôme efface et écrit en marge : « Escrit ailleurs et pour ce razé. » Et plus bas : « J'ay escrit cecy ailleurs parquoy le faut laysser (mettre de côté). » Et ses scrupules d'auteur consciencieux le piquant encore, il écrit plus bas : « Je pense avoyr mis ce passage en mon discours des fames mariées; s'il est ainsin, il faut excuser ma memoyre labile qui ne peut se souvenyr de tout. » (Fol. 6 r° du ms.)

73, 12. *Contrefaite* dans le ms. ; *contreditte* est la correction de Brantôme.

— 24. Depuis *Et disoit bien mieux* jusqu'à *Un' autre*

*dame* (ligne 30), Brantôme a tout rayé et a écrit en marge : « Escrit ailleurs » et « J'ay encor mis ce passage à l'autre discours des fames comme d'autres. Quelqu'un plus curieux que moy corrigera tout cela. » (Fol. 6 v°.)

P. 75, l. 7. Barbe de Cilley, morte en 1415.

77, 3. Effectivement, Brantôme parle de cette histoire t. I, p. 206.

79, 14. *Pour en estre mieux servyes et secourues*, ajouté par Brantôme.

80, 9. Brantôme veut sans doute parler de Mme de Villequier, dont il a été question déjà t. I, p. 12. Voyez notre note à ce sujet.

84, 5. Il y avait d'abord : *d'une femme qui estoit une trés favorite et belle dame*. Brantôme, craignant d'aller trop loin, corrige en *honneste et belle dame*. A la ligne 10, l'auteur raye la dernière phrase du paragraphe, de peur de se compromettre.

— 18. Brantôme ajoute à sa rédaction première toute la phrase qui suit *cocuz*.

86, 8. C'est encore Isabeau de La Tour Limeuil. Les rimes prosaïques publiées par les protestants disaient ce que dit ici notre auteur en parlant de Catherine de Médicis :

*Hoc patiebatur*
*Ut principem lucraretur.*
(*Confession de Sancy*, p. 225.)

92, 8. Voyez : *Cent Nouvelles nouvelles*, nouvelle XXVe.

94, 16. Tout ce paragraphe est de la main de Brantôme : notre texte diffère des éditions précédentes, qui ne donnent pas la phrase après *Adieu, Pierre !*

95, 2. *Car vous ne le eussiez eu*, etc., est publié pour la première fois dans notre édition : les précédentes le remplaçaient par des points.

99, 25. Brantôme avait rayé *de Poictou*, craignant appa-

remment de révéler à ses contemporains de qui il voulait parler.

P. 103, l. 24. Le ms. donne un vers faux qui prouve que Brantôme citait de tête. Ronsard, *Amours*, pièce 47.

104, 4. Honoré Castellan.

— 12. Le baron de Vitteaux était ce membre de la famille du Prat qui tua Louis de Bérenger du Guast.

108, 4. Chicot était ce bouffon d'Henri III qui tua M. de La Rochefoucauld à la Saint-Barthélemy. Voy. Brantôme, édit. Lalanne, V, 257.

— 15. Depuis *autres tres grandes* jusqu'à *ces dames qui font* est ajouté en marge par l'auteur.

109. Toute cette page est sillonnée de raccords par Brantôme. Nous renonçons à les indiquer tous, d'autant qu'ils n'ont aucune importance.

111, 5. *Qu'ils font estre bonne...* ajouté en marge.

112, 19. Depuis *Et cent mille autres* jusqu'à *jusques là qu'elles n'attendent*, ajouté.

113, 16. *J'entends pour avoir été mis en evidance*, ajouté.

115, 3. Cette irrévérence s'appliquait à Catherine de Médicis, mais dans le principe le nom donné à la couleuvrine était un hommage rendu à la personne royale, et non une raillerie sur autre chose. [Cf. Brantôme, édit. Lalanne, VII, 373-74.]

117, 3. Brantôme efface à outrance les mots *princesse*, voire *reyne*, pour ne pas éveiller les soupçons. Peut-être veut-il parler de la sœur de François Ier.

121, 2. Le larix est le nom latin du mélèze, pin très dur, mais dont l'incombustibilité est loin d'être démontrée. Et plusieurs *voudroyent qu'elles en tinssent* n'est pas dans les éditions précédentes.

125, 7. Brantôme avait écrit après le mot *grandes*

« comme j'ay ouy dire à un grand personnage ». On se demande en effet ce que ce personnage pouvait avoir de commun avec la fille de Pompée.

P. 127, l. 21. Jean de Rabodanges, qui épousa Marie de Clèves, mère de Louis XII. Elle était *reine blanche*, c'est-à-dire qu'elle était en deuil ; les dames portaient alors le deuil en blanc.

128, 7. Ces dix-huit chevaliers fabriqués d'une fois avaient fait beaucoup causer à la cour. M^me^ de Crussol disait qu'il était heureux de n'en voir que dix-huit, car s'ils eussent été vingt, on les eût appelés les *vingt nouveaux*, et que les *vins nouveaux* ne valaient rien cette année, 1560. (Bib. Nat., Recueil Rasse des Neux, franc. 22,560, fol. 206.) — 24. *Laissons ces manières*... etc., ajouté. — 26. Élisabeth d'Autriche, fille de Maximilien et veuve de Charles IX.

136, 5. Louis de Bérenger du Guast. — 26. *La reyne* dans le ms. au lieu d'*imperatrix*.

138, 5. Elle avait plus de trente-cinq ans, elle mourut à trente-huit ans. — 14. C'est le château d'Usson en Auvergne.

139, 18. Louis de Saint-Gelais-Lansac.

141, 9. Voyez ci-devant la note de la page 25, ligne 5.

142, 2. C'est Jeanne, mariée à Jean, prince de Portugal. Elle mourut en 1578. — 4. *Aussi* a le sens d'*autrement*.

147, 3. Sébastien, mort en 1578. Ce passage de Brantôme n'est pas un des moins irrévérencieux de ce sceptique endurci.

148, 17. Effectivement, les portraits de Marie la montrent avec cette bouche avancée. Elle est généralement représentée avec un béguin de toile sur le front. Chez la reine Eléonore, cette difformité n'était guère moins accentuée : on peut consulter à ce sujet le bel émail de L. Limosin conservé à

Cluny, et les portraits aux crayons de Castle Howard en Angleterre, du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. Chez Charles-Quint, frère d'Eléonore, cette difformité était telle que l'on ne voit pas sans étonnement les médailles de ce prince jeune. Les derniers ducs de Bourgogne avaient, eux aussi, cette lèvre tombante, notamment Charles le Téméraire et son père Philippe. Les quatre ducs dont parle Eléonore dans le texte de Brantôme étaient Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire.

P. 150, l. 20. Les embarras dont parle Brantôme étaient dans un ordre chronologique différent. La révolte dite des Germanats, en Espagne, est de 1522; celle de Tunis ou Barbarie, de 1535; les affaires d'Italie, aussi en 1535; la révolte des Pays-Bas, de 1540, provoquée par les taxes de Marie. M. de Chièvres était Guillaume de Croy. Brantôme ajoute : *lorsqu'elle se révolta sous M. de Chievres.*

151, 22. Folembray (Aisne), arrond. de Laon. Demeure royale habitée par François Ier, et plus tard par Henri II. C'est là que Henri IV traita avec Mayenne pendant la Ligue. Une planche du graveur typographe Chastillon nous montre ce château détruit par un incendie sous le titre de : « La maison royalle et chasteau de Folambray avec le paizage contingent. » — 27. Bins en Hainaut. Brantôme en a parlé plusieurs fois déjà t. II, p. 85.

152, 26. Claude Blosset, dite Torcy, dame de Fontaine-Chalandrey. Voy. t. II, p. 41.

157, 5. Christine de Danemark, fille de Christiern II, d'abord mariée à François-Marie Sforza, duc de Milan. Devenue veuve, elle épousa, en 1540, François Ier de Lorraine. Son fils était Charles II de Lorraine.

158, 9. Nous avons découvert, sur cette affirmation de Brantôme, une curieuse planche gravée sur bois en Italie, où Catherine, déjà reine de France, est à cheval ayant la planchette sous les pieds. L'exemplaire unique de cette gravure

est à la Bibliothèque Nationale, collection Hennin, t. IX, fol. 20, aux Estampes.

P. 159, l. 3. N. de La Brosse-Mailly.

160, 5. Voir à l'année 1552 de l'Histoire de Paradin.— 14. Guy du Faur de Pybrac.

161, 25. *Proche parante de son filz*, ajouté.

164, 23. *Transis* portait le ms. Brantôme corrige et met *ravys*.

166, 16. *Beaucoup* dans le ms. Brantôme corrige et met *assez*.

167, 5. Renée, femme de Guillaume V, duc de Bavière.

169, 23. Blanche de Montferrat, femme de Charles Ier, duc de Savoie, morte en 1509.

171, 6. Paradin, *Chronique de Savoye*, III, 85. — l. 9. La sénéchale de Poitou était Mme de Vivonne.

— 27. Dans le principe *quelque pièce précieuse* était quelque *chose plus précieuse*.

173, 8. Voyez tome II, p. 97, note de la ligne 6. — 14. Nicolas de Lorraine-Vaudemont, beau-père de Henri III. — 16. Françoise d'Orléans, veuve de Louis, prince de Condé.

174, 21. Louise, fille de Nicolas de Lorraine-Vaudemont, mariée en 1575; elle mourut en 1601, l'année même de la mort de la douairière de Condé.

175, 16. « Le vendredy vingt-troisiesme janvier (1579), le roy alla à Olinville se baigner et purger; le semblable fit la royne sa femme, qu'il laissa à Paris; puis alla faire sa feste de Chandeleur en l'église de Chartres, et ses vœux et prieres à la belle dame, et y prit deux chemises de Nostre-Dame de Chartres, l'une pour luy, l'autre pour la royne sa femme; ce qu'ayant faict, il revint à Paris coucher avec elle, en esperance de luy faire un enfant; dont il estoit

incapable, pour la verole qui le mangeoit et les lascivetés qui l'avoient enervé. » (L'Estoile, *Journal*, année 1579. Janvier.)

P. 176, l. 1. François Ier avait été très épris de la reine, mais s'il est l'auteur des devises du Recueil de crayons d'Aix, comme le croit M. Rouard, il avait changé d'avis. « Plus fole que reyne », écrit-il au bas du portrait. (Voy. Rouard, *François Ier chez Mme de Boisy*. Paris, Aubry, 1863, in-4°.) — 13. Jean de Talleyrand, sieur de Grignols, dit Grignaux, ancien ambassadeur à Rome.

180, 5. A partir de *Enfin elle est morte*, jusqu'à *Elle layssa une seur...* ajouté en marge par Brantôme. — 15. Marguerite de Lorraine, qui épousa en secondes noces François de Luxembourg, duc de Piney. — 21. Mayenne alors duc du Maine. — 24. Aymard de Chastes, commandeur de l'ordre de Malte.

181, 13. *Pour quelque temps* jusqu'à *Madame de Guyse*, rajouté en marge par Brantôme. — 29. Catherine de Lorraine.

182, 10. Voyez ci-dessus p. 173, l. 16. — 22. Voyez sur la marquise de Rothelin notre note de la page 8 ci-devant.

183, 4. Fulvie Pic de la Mirandole, mariée à Charles de La Rochefoucauld, comte de Randan. Pour les vers cités par Brantôme, M. Lalanne les rectifie d'après Ausone à qui ils sont empruntés. La pièce du poète latin est intitulée : *Lais dicans Veneri speculum suum.*

184, 5. Françoise de la Baume, d'abord dame de Saint-Sorlin, puis de Carnavalet. — 29. Jacquette de Montberon. On s'expliquerait peu l'enthousiasme de Brantôme en examinant les portraits de sa belle-sœur, s'ils n'étaient fort médiocres et ne laissaient entrevoir un modèle passable. Nous connaissons deux portraits de Jacquette de Montberon ; l'un a été reproduit par M. Hilaire Oudin, éditeur, dans son beau recueil des *Châteaux historiques* ; l'autre, qui est une copie ou un similaire, est en la possession de M. Courajod, conservateur au Louvre.

P. 191, l. 15. *Et y sont trompées, car ilz ne meurent point*, est ajouté par Brantôme, et n'est pas dans les éditions antérieures, sauf en note dans l'édition Lalanne.

198, 27. Jean Dorat, mort en 1588. Louis de Bérenger du Guast, déjà mentionné plusieurs fois.

199, 12. Beaujoyeux s'appelait Baltazarini de son vrai nom ; il est l'auteur d'un ballet célèbre. M. Lalanne relève une erreur de Fétis (*Biog. des musiciens*), qui fait offrir ce joueur d'instruments à la reine par Brissac en 1577 ; c'est en 1557.

200, 7. Nouvelle rectification de M. Lalanne. Ce n'est pas Lampride, mais Pétrone, qui parle de la dame d'Ephèse (Satyricon, CXI-CXII.)

201, 2. Le sieur de Pleuviau était ce capitaine dont il est dit que, lors du massacre de la Saint-Barthélemy, le meurtrier porta ses chausses à sa veuve pour la sauver en l'épousant. (Voy. d'Aubigné, *Hist. universelle*, I, 4, année 1562.) M. de Soubise, lui, s'appelait de Parthenay l'Archevêque. Voyez, sur la famille de ce personnage, le tome III du Clément Marot de M. Guiffrey *passim*.

— 26. Tout ce paragraphe, jusqu'à la fin de la ligne 7 de la page 202, est rajouté par Brantôme.

203, 18. Henri Lemignon, 1568-1587.

205, 21. Chez Vallès, f^os^ 205 v^o^ et 206.

206, 7. Brantôme fait ici une grosse erreur répétée d'ailleurs depuis. Ce n'est point Vittoria, mais Claudia Colonna, qui épousa Napoleone Orsini, abbé de Farfa. Aussi bien Farfa était-il abbé à la façon de Brantôme, et point du tout tenu par les ordres.

207, 1. César Borgia, fils du pape Alexandre VI, dont l'histoire est partout.

— 6. Thomas de Foix, sieur de Lescun, frère de M^me^ de Chateaubriant. — 9. Pierre Strozzi, maréchal de France.

P. 207, l. 12. N. de Salvoison, ou Salvaison.

— 18. Roger de Saint-Lary, maréchal de Bellegarde. — 20. Jean de Bourbon, comte d'Enghien.

— 22. François Gouffier, sieur de Bonnivet, chevalier de Malte.

— 23. Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martigues.

— 27. Jean de Bourdeille, frère de Brantôme. Il mourut à 25 ans au siège de Hesdin. Ce fut de lui que la coseigneurie de Brantôme passa à notre auteur. (Voy. édit. Lalanne, III, 113.)

208, 6. Henri de Clermont, vicomte de Tallard. — 14. André d'Oraison, évêque de Riez.

209, 8. Cette veuve de maréchal de France était vraisemblablement la maréchale de Saint-André, comme le pense M. Lalanne. Elle épousa en secondes noces Geoffroi de Caumont, abbé de Clairac. Elle s'appelait Marguerite de Lustrac. Quant à la tante de Brantôme, ce devait être Philippe de Beaupoil, mariée à La Chasteigneraie, et qui se remaria avec François de Caumont d'Aymé.

211, 7. A partir de *Une dame* jusqu'à la ligne 25, *Aucunes sont là*, est omis dans les précédentes éditions, sauf celle de M. Lalanne. M. de Monneins est ce lieutenant du roi de Navarre tué à Bordeaux en 1548.

212, 3. Anne d'Anglure de Givry, fils de Jeanne Chabot et de René d'Anglure de Givry. Jeanne épousa en secondes noces le maréchal de La Chastre.

— 16. Paragraphe de 6 lignes ajouté par Brantôme. — 23. Jean du Bellay et Blanche de Tournon, mariée en secondes noces à Jacques II de Chastillon, mort à Ferrare en 1512. M. de Manne était François de Bouliers de Mane, évêque de Fréjus.

214, 17. *Aussi l'apelloyt-il mon chevalier sans reproche*, ajouté par Brantôme.

215, 8. Odet de Coligny, cardinal de Chastillon, marié

à Élisabeth de Hauteville, dame de Loré, dont la Bibliothèque Nationale possède un portrait au crayon remarquable, par un artiste de la Cour des Valois.

P. 217, l. 5. Les 25 lignes suivantes, de *ainsi que nous avons veu* à *Aussy, pour en parler au vray*, ont été biffées par Brantôme, qui écrit en marge : « Ne faut ecrire cecy ainsi, j'ay escrit ailleurs. » Il craignait peut-être quelques représentations officieuses sur son irrévérence à parler ainsi du roi Henri II et de Diane. Il semble d'ailleurs que, parlant de l'hiver de la duchesse, il se soit inspiré de l'étrenne de Marot :

*Que voulez-vous, Diane bonne,*
*Que vous donne ?*
*Vous n'eustes, comme j'entens,*
*Jamais tant d'heur au Printemps*
*Qu'en automne.*

218, 8. De *Avec d'autres collibetz* jusqu'à *Et aussi que par experiance* rayé par Brantôme et écrit en marge : « Escrit ailleurs. »

219, 27. Quatorze lignes rayées. « Comme j'ay dist ailleurs, cecy est alleurs escryt. » Nous laissons *comme j'ay dist ailleurs* avec M. Lalanne.

220, 22. Charles de Rochechouart, sieur de Barbazan. Sa troisième femme fut Françoise, fille de Jean, sieur de Mouchy.

221, 12. Sept lignes rayées, et Brantôme note : « Escrit alleurs. »

223, 17. Vingt-neuf lignes rayées par Brantôme qui écrit : « J'ay alleurs escrit cecy et pour ce razez. »

225, 9. En marge par Brantôme, de *Aussy Panurge...* à *Une question*. Pantagruel, II, cap. XVII.

226, 25. Paragraphe entier ajouté en marge.

230, 2. Scio fut prise, en 1566, par les Turcs. Brantôme écrit donc vers 1601. — 10. Quatre lignes ajoutées.

P. 233, l. 4. Voyez t. I, p. 49.

238, 15. Cinq lignes ajoutées en marge. — 20. *L'histoire et plaisante cronique du Petit Jehan de Saintré* par Antoine de La Salle. Paris, M. Lenoir, 1517, in-fol. goth.

240, 14. XLV° nouvelle.

242, 18. Nous mettons *poudre* comme dans le ms. Bussy avait dit *poultre*, comme l'imprime M. Lalanne. Bussy voulait-il parler de Diane de Poitiers, cette *anus lasciviens* dont les méchantes langues disaient tout le mal possible?

244, 3. La fin du paragraphe est rajoutée par Brantôme en marge.

245, 5. Allusion au coup de Jarnac dont Brantôme connaissait mieux l'histoire que personne, puisque le jarret coupé était celui de son oncle La Chateigneraie. — 20. Pierre Griffon, valet de chambre de confiance à 300 livres de gages. (V. Clair., *Mél. du Saint-Esprit*, vol. 1216, fol. 48.) Il servait le roi dès 1543, et fut employé souvent comme courrier. (Clair., vol. 339, fol. 7497.) — 30. Alexandre de Médicis, tué en 1537 par son cousin Lorenzino.

246, 6. M^me^ de Chateaubriant, suivant l'opinion la plus admise.

247, 28. Marguerite de Valois et le laid Martigues? Nous donnons ici l'autre version du ms., que M. Lalanne a seulement indiquée, parce qu'elle nous paraît préférable.

250, 4. La borgne princesse d'Eboli et le célèbre Antonio Perez. La princesse d'Eboli, favorite de Philippe II, avait l'œil droit crevé; Maugiron, l'œil gauche; on avait fait des vers latins où l'on conseillait à Maugiron de donner son bon œil à la princesse et de lui prendre son œil crevé. De cette manière elle eût été Vénus et lui l'Amour aveugle.

251, 1. Paragraphe ajouté par Brantôme.

253, 6. Jeanne de Poupincourt. (Clair., vol. 1216, fol. 60.) — 8. Pour La Brelaudière, voy. Arch. Natio-

nales, J, 962 (261), année 1538. — 12. Paragraphe ajouté en marge. C'est d'Élisabeth, reine d'Angleterre, que parle Brantôme. — 21. Louise de Charansonnet, qui était encore de la maison de Catherine de Médicis en 1583. — 30. Madeleine de Bourdeille.

P. 254, l. 6. Anne de Berri, demoiselle de Certeau, à la cour en 1583. Hélène de Fonsèques de Surgères. — 9. Cette princesse était fort laide, à en juger par ses portraits. — 14. Oger de Gourgues-Julliac.

259, 21. Paragraphes de 26 lignes ajoutés.

260, 2. La mode était au XVI^e siècle de fouetter les paresseux au lit. Voyez l'épigramme de Marot *Du Jour des Innocens*.

261, 3. Paragraphe en entier de Brantôme.

# INDEX DES NOMS

*Les noms de lieux sont imprimés en caractères italiques.*


Acca Taruntia. II, 246.
Accoramboni (Victoire). I, 231.
Acrisius, roi d'Argos. I, 144.
Actéon. II, 53.
Adjacet. Voyez : *Châteauvilain.*
Admète. I, 71.
Adrien, empereur. I, 113, 114, 146.
*Afrique.* III, 164.
Agiatis. III, 226.
Agis. III, 226.
Agnès de Méranie. I, 234.
Agnès Sorel. II, 164, 255. — III, 251.
Agrippa. I, 26, 167.
*Aix.* III, 266.
Albany (Jean Stuart, duc d'). III, 8, 9, 10, 264.
Albine. III, 187.
Albinus. III, 257.
Albret (Maison d'). II, 112.
Albuquerque (Le duc d'). I, 239.
Alcala (Perafan, duc d'). II, 135, 136, 253.
Alceste. I, 71, 237.
Alcine. II, 27.
Aldegraver (Henri). I, 243.
Alexandre le Grand. II, 60, 61, 149, 150. — III, 25.
Alexandre Sévère. I, 131, 243.
Alexandre VI. I, 239. — III, 276.
*Alexandrie.* II, 68, 69, 246.
Alexandro (Alex. ab). II, 69, 246.
Alençon (François, duc d').

I, 1, 2, 229, 235. — II, 191, 218, 241, 252, 258.
*Alger*. I, 62.
*Allemagne*. II, 163. — III, 139, 140, 150, 161.
Allemagne (Une dame d'). I, 36.
Allemande (L'). II, 20.
Allemandes (Les). I, 188.
Allemands (Les). III, 135.
Allivergot (Saint). III, 11.
Alphonse V, roi de Naples. I, 35, 234.
Alucius. II, 61.
*Amatonte*. I, 180.
Amazones (Les). II, 149, 206, 254.
Ambleville (Isabelle de Bourdeille, dame d'). II, 262.
*Amboise (Le château d')*. II, 212.
*Amboise*. III, 3, 263.
*Amiens*. II, 119.
Ancus Verus. I, 52.
Andalousie (Un seigneur d'). I, 85.
Andalousie (Juments d'). III, 70.
Andriane (Le comte d'). I, 14.
Angélique. II, 170, 256.
Anglais (Les). II, 165, 204.
Anglaise (L'). II, 20.
Anglaises (Les). I, 188.
*Angleterre*. I, 114, 165. — II, 28. — III, 2.
Angleterre (Le roi d'). II, 165.
Angoulême (Henri, grand prieur d'). III, 24, 266.
Angoulême (Louise de Savoie, duchesse d'). II, 223, 261, 262. — III, 45, 177, 253.
*Anjou*. Voyez : *Alençon*.
Anjou (La comtesse Bertrade d'). I, 72.
Anjou (Chronique d'). I, 17.
*Anjou (Pays d')*. I, 17.
Anjou (René d'). II, 256.
Anne. III, 189.
Anne d'Autriche, reine d'Espagne. III, 136.
Anne de Boulen. I, 23, 233. — III, 251.
Anne de Bretagne. I, 234. — III, 176.
Anne, reine de Navarre. II, 219.
Annibal. III, 164.
Antioche (Un chrétien d'). I, 102.
Antoine de Palerme. I, 234.
Antoine de Portugal. I, 242.
Antonine (Dona). II, 139.
Antonio (Marco). II, 119.
Apis. II, 68, 69.
Appien. II, 17, 241.
*Aquitaine (Duché d')*. I, 233.
*Aragon*. II, 219.
Aragon (Jean d'). III, 150.
*Archipel (L')*. II, 234.

Arétin (L'). I, 40, 41, 42, 43, 48, 138, 234, 239. — III, 50, 62.
Arioste (L'). I, 48, 156. — II, 27. — III, 72.
Aristote. I, 235. — III, 188.
*Arles*. III, 144.
Armagnac (Georges, cardinal d'). I, 191, 194, 247.
Arménie (Le prince d'). I, 233.
Armie. II, 151.
Arnaud de Villeneuve. II, 29, 242.
Arnoul (St). I, 229.
Arpajon (Thomette d'). II, 248.
Arschot (Le duc d'). I, 163.
*Asie*. II, 63.
Artaxerxès. II, 126.
Aspasia. II, 126, 252.
Astazia. Voyez : *Aspasia*.
*Athènes*. II, 19. — III, 39, 222.
Atrie (Mlle d'). Voyez : *Châteauvilain*.
Aubigné (Agrippa d'). I, 111, 241.
Auguste (Octave-César). I, 167. — II, 16, 17, 26, 48, 123, 199, 243, 251. — III, 51.
Augustin (Saint). I, 21, 39, 102. — III, 107.
Aumale (De Lorraine). II, 247.
Aumont (Françoise Robertet, dame de la Bourdaisière, puis d'). II, 128, 252.
*Aunay* (*Vicomté d'*). III, 185.
Aurelia Victorina. II, 200, 259.
Aurélien. II, 196.
Autriche (Bouches de la maison d'). III, 148.
Autriche (Albert d'). I, 245.
Autriche (Isabelle-Claire-Eugénie, archiduchesse d'). I, 245. — II, 200, 259.
Autriche (Marguerite, archiduchesse d'). I, 234.
*Autriche* (*L'*). III, 139.
Auverbruck (Blanche d'). I, 74.
Auvergne (Béraud, dauphin d'). III, 264.
Avalos (La famille d'). I, 232.
Avalos (Carlo ou Charles d'). I, 15. — II, 146. — III, 59.
Avalos (César d'). II, 146.
Avalos (Jean d'). II, 146.
Avaret (Le capitaine). II, 120, 251.
Avesnes (Gabriel d'Albret, sieur d'). I, 206, 248. — III, 77.
*Auxonne*. I, 239.

Babou de la Bourdaisière (Françoise). II, 242.
Baïf. I, 110.

Baillive de Caen (La). Voyez : *Silly*.
Balagny (Diane d'Estrées, dame de). II, 262.
Balagny (Jean de Monluc-). II, 232, 262.
Balagny (Renée de Clermont d'Amboise, dame de). II, 231, 262.
Balthazarini, dit Beaujoyeux. III, 199, 276.
Bandello. I, 236. — II, 154.
Baraud (Le protonotaire). I, 7, 230.
Barbançon (Mme de). II, 257.
Barbarie (Oiseaux de). I, 137.
*Barbarie* (*La*). II, 222. — III, 150, 273.
Barbazan (Charles de Rochechouart, sieur de). III, 220, 278.
Barbazan (Françoise de Mouchy, dame de). III, 220, 278.
Barbe de Cilley, impératrice. III, 75, 270.
Barbésieux (Charles de la Rochefoucauld, sieur de). II, 129, 252.
*Barbette* (*La porte*). I, 65, 236. — III, 5.
Bassa. I, 190.
Bâtard d'Orléans (Le). I, 236.
Baudoin, roi de Jérusalem. I, 99.
Baudoin Ier. I, 233.
Baudoin II, roi de Jérusalem. I, 23.
Baudoin II. I, 233.
Baudoin, empereur. III, 107.
Bavière (Albert, duc de). III, 5.
Bavière (Renée, duchesse de). III, 167, 274.
*Bayonne*. III, 152.
Béatrix, reine de Naples. II, 166, 256.
Beaufort (Gabrielle d'Estrées, duchesse de). II, 232, 262.
Beaujoyeux. Voyez : *Balthazarini*.
Beaulieu* - Chastaignier, capitaine de vaisseaux, I, 160, 161, 246. — II, 233, 234.
Bellegarde (Roger de St-Lary, maréchal de). III, 207, 277.
Belon (Pierre). II, 61, 245.
Bernage (M. de), sieur de Civray. I, 36, 234.
Bernardo, libraire. I, 48.
Bernardo (Messer). I, 88.
Bertrade d'Anjou. I, 237.
Beze (Th. de). I, 187.
Biblis. III, 106.
*Binch* ou *Bins*. II, 86, 89. — III, 151, 152, 273.

* Rectifier ainsi la note du volume I, page 246.

*Bithynie*. II, 65.
*Blamont*. III, 135.
Blanche de Bourgogne. I, 22.
Blanche de Castille. II, 2.
Blessac (La prieure de). I, 237.
Blois (Charles de). II, 201.
*Blois*. III, 49, 245.
*Blois* (*Le château de*). II, 212.
*Blois* (*La comté de*). I, 104.
Blois (Les Etats de). II, 222.
Blosset (Anne de Cugnac, dame). II, 243.
Blosset (Jean). II, 243.
Boccace. I, 28, 84, 209, 246.
Boccace (Le *Filocopo* de). III, 65, 72, 269.
Bogud ou Bocchus. II, 65.
Bohémiens (Les). II, 206.
Bonneval (Le sieur de). III, 213.
Bonnivet (François de Gouffier, sieur de). III, 207, 277.
Bonnivet (Guillaume Gouffier, amiral de). II, 159, 160. — III, 214, 246, 247.
*Bonport* (*Abbaye de*). III, 208.
Bonvisi, banquier. I, 50, 236.
*Bordeaux*. I, 29, 234. — II, 130. — III, 211.
Bordes (René de la Platière, sieur des). II, 169, 256.
Boucard (Cécile de). II, 248.
Boucard (Jeanne de l'Hospital, dame de). II, 248.
Bouchard d'Aubeterre (David). II, 227, 262.
Bouchard d'Aubeterre (Renée de Bourdeille, dame). II, 226, 262.
Bouchet. I, 230.
Boulanger. I, 237.
Boulogne (La maison de). III, 18.
Bourbon (Louis III, duc de). III, 6.
Bourbon (Le connétable de). II, 215. — III, 159.
Bourdeille (Maison de). II, 112.
Bourdeille (André de . II, 262.
Bourdeille (Jacquette de Montberon, dame de). II, 129, 201, 230, 252, 260, 262. — III, 184, 275.
Bourdeille (Jean de). II, 109, 250. — III, 207, 277.
Bourdeille (Madeleine de). III, 253, 280.
Bourdet (Le capitaine). II, 120.
Bourdigné (Jean). I, 232.
Bourdillon (Le maréchal de). II, 256. — III, 213.
*Bourg-en-Bresse*. I, 203. — III, 150.
Bourgogne (Bouches de la maison de). III, 148.
Bourgogne (Charles le Téméraire, duc de). II, 167. — III, 161, 273.

Bourgogne (Jean sans Peur, duc de). I, 236. — III, 5, 7, 264, 273.
Bourgogne (Marguerite de Bavière, duchesse de). III, 5, 263-64.
Bourgogne (Philippe le Bon, duc de). III, 273.
Bourgogne (Philippe le Hardi, duc de). III, 149, 273.
Bourgueil. I, 230. — II, 255.
Bournazel (Le baron de). II, 214.
Bovelles (Charles). II, 29, 242.
Bracciano (Paolo Orsini, duc de). I, 230, 231.
Bracciano (Isabelle de Médicis, duchesse de). I, 230, 231.
Bradamante. II, 188, 189. — III, 77.
Brantôme (Le gentilhomme content). II, 176, 177, 257.
Bray (Étienne de), trésorier. I, 94.
Brennus. II, 258.
*Bretagne*. I, 62.
Bretagne (Le comte de). I, 72.
Breuil (Marguerite du). II, 248.
Brilland, valet de la princesse de Condé. I, 241.
Brion (Françoise de Longwy, amirale de). II, 129, 252. — III, 264.
Brisambourg (Charles Poussard, sieur de). III, 7, 264.
Brissac (le maréchal de). III, 199, 276.
*Brou*. III, 150.
Brutus. III, 40.
*Bruxelles*. III, 154, 156.
*Bubaste*. II, 246.
Bucy (Le cardinal de). III, 263.
Bussy d'Amboise (Louis de). I, 184, 230. — II, 170, 244, 256. — III, 242, 243, 267, 279.
Buzambourg.
Voyez : *Brisambourg*.

Cabrian (Le docteur). III, 104.
Caen (La baillive de). Voyez : *Silly*.
Caius Silius. I, 29.
Caligula. I, 27, 87, 239. — II, 104, 123, 124, 125, 126, 251.
*Cambray*. I, 203. — II, 231.
Cambray (Le prince de). Voyez : *Balagny*.
Camille. II, 150.
Canaples (Marie d'Acigné, dame de). II, 243. — III, 11, 265.
Candaule. I, 64.
Cane (Facino). II, 107, 250.
Canut. I, 32,
Cany (Aubert de). I, 236.
Cany (Marie d'Enghien, dame de). I, 236.

Capanée. I, 71.
Capella, secrétaire du cardinal d'Este. I, 42.
*Capoue*. I, 163.
Caracalla. II, 105.
Caraffa (Le cardinal). II, 245.
*Carinthie* (*La*). III, 135.
Carnavalet (François de Kernevenoy, dit). II, 119, 251.
Carnavalet (Françoise, dame de). II, 184, 275.
Carouges (Le sieur de). II, 174.
*Carthage*. II, 61, 194 — III, 164.
Carvel (Hans). I, 232.
Casale (Jean de). II, 203.
*Castellamare*. I, 161.
Castellan (Honoré). III, 104, 271.
Castellane (Philippe Altoviti, sieur de). III, 141, 266.
Castellane (Rénée de Rieux, dame de). III, 141, 266, 267.
*Castille*. I, 239.
Castille (Jeanne, princesse de). I, 239.
Catherine Howard. I, 233.
Catherine de Médicis. I, 244, 247. — II, 179, 239, 241, 244. — III, 9, 17, 20, 21, 23, 38, 104, 127, 158, 168, 173, 253, 265, 266, 270, 271, 273.
Catilina. I, 26. — III, 39, 40.
Caton. II, 245. — III, 39, 186, 187.
Caucan, roi des Avarois. II, 152, 153.
Caumont d'Aymé (François de). III, 277.
Caumont (Geoffroy de). III, 277.
Caunus. III, 106.
Cécile, bâtarde de France. I, 72.
Cécile, fille de Philippe Ier. I, 237.
Celtibériens (Les). II, 61.
Cent Nouvelles (Les). I, 36.
Cental (La maison de). III, 212.
*Cercamp*. III, 162.
Cerealis. III, 187.
Cérès. III, 222.
*Cerisoles*. I, 232.
Certeau (Anne de Berri, demoiselle de). III, 254, 280.
Cezonnia. II, 104.
*Chambord* (*Le château de*). III, 248.
Chanay (Le grand). II, 108.
Changy (Mlle de). III, 175.
Charansonnet (Louise de). III, 253, 280.
Charles Martel. II, 209.
Charles IV, le Bel. I, 22.
Charles V. I, 236.
Charles VI. II, 174.
Charles VII. I, 74. — II, 164, 165. — III, 251.

Charles VIII. I, 34, 36, 203, 234. — II, 190. — III, 4, 150, 170, 213, 263.
Charles IX. I, 185. — II, 45, 119, 214, 218, 234, 240, 251, 255, 261. — III, 20, 26, 49, 128, 166, 265.
Charles d'Anjou. II, 166.
Charles-Quint. I, 203. — II. 67, 85, 217, 245. III, 149, 154, 155, 162, 267, 273.
Charlotte de Savoie, reine de France. III, 2, 263.
Charolois (Le comte de). II, 203.
*Chartres*. III, 274.
Chartres (François de Vendôme, vidame de), prince de Chabannois. I, 245. — II, 38, 243.
Chastes (Aymard de). III, 180, 275.
Chastillon. Voyez : *Coligny*.
Chastillon (Claude). III, 273.
Chastillon (Blanche de Tournon, dame de). III, 212, 213, 214, 277.
Chastillon (Elisabeth de Hauteville, dame de). III, 278.
Chastillon (Jacques II de). III, 213, 277.
Chastillon (Louise de Montmorency, dame de). III, 11, 265.
Chastillon (Odet de Coligny, cardinal de). III, 215, 277.
*Château-Gaillard*, forteresse. I, 22, 233.
*Château-Thierry*. I, 229.
Chateaubriant (Françoise de Foix, dame de). I, 232. — III, 11, 45, 265, 276, 279.
Chateauneuf (La belle). Voyez : *Castellane*.
Chateauvilain (Louis di Ghiaceti, comte de). I, 47, 235, 237.
Chateauvilain (N. d'Atrie, dame de). I, 235.
Châtillon (Guy de). I, 240.
Chevaliers (Les 18). III, 128, 272.
Chicot, fou. III, 108, 271.
Chievres (Guillaume de Croy, sieur de). III, 150, 273.
Chiomara. II, 245.
Christiern II. III, 273.
*Chypre*. I, 135, 180, 244. — III, 48, 231.
Cicéron. I, 24, 233.
Cipierre (Louise de Halwin-Piennes, dame de). II, 164, 255.
Cipierre (Philibert de Marcilly, sieur de). II, 215, 261. — III, 27, 266.
*Civita-Vecchia*. I, 49. — II, 135, 253.
Claude (L'empereur). I, 27, 32.

Claude de France. III, 176.
Claudia Quinta. I, 209, 248.
Claudius (P.). II, 208.
Clément VI. III, 9, 264.
Cléomène. III, 226, 229.
Cléopâtre. II, 15, 16, 199, 208, 240. — III, 217.
Clermont-Tallard (Henri de). Voyez : *Tallard*.
Clèves (Marie de). III, 267.
Clodius. I, 24, 233.
Clouet, dit Janet (François). II, 241.
Coconas (Annibal de). I, 242.
Colas. III, 226.
Coligny (Gaspard Ier de). III, 265.
Coligny (Gaspard de), amiral. I, 243. — II, 214. — III, 133.
Coligny (Jacqueline d'Entremonts, dame de). II, 87, 247.
Colin (Le fou). II, 235.
Collenuccio. II, 108, 195, 250, 259.
Colonna (Agnès de Montefeltro, dame). II, 260.
Colonna (Fabrizio). II, 260. — III, 205, 276.
Comète (La) de Louise de Savoie. II, 224, 262.
Commode (Antoninus Verus, dit). I, 116, 242.
Compère (Le), cheval. I, 120, 251.
*Compiègne*. II, 203.
Condé (Catherine-Charlotte de la Trémoille, princesse de). I, 241, 246. — II, 250, 260. — III, 267.
Condé (Françoise d'Orléans, princesse de). II, 128. — III, 173, 182, 267.
Condé (Louis, prince de). I, 239. — II, 120, 201, 202, 251, 260, 267, 274.
Condé (Marie de Clèves, princesse de). III, 267.
*Cougne* (*La porte de*). II, 258.
Connétable (Le). Voyez : *Montmorency*.
Consistoire (Le) à Poitiers. I, 159.
Constance, reine de Sicile. II, 107, 250.
*Constantinople*. I, 132, 243. — II, 49.
Conte (La présidente). II, 130.
Corneille Agrippa. I, 203.
Cornette. I, 49.
Cornificia. I, 32.
*Cornuaille* ou *Cornouaille*. I, 145.
Créaton. I, 211.
*Crémone*. I, 242.
Cybèle. I, 209.
*Cyrène*. I, 235,
Cyrus. I, 37, 234.

Daire. Voyez : *Darius*.
Dajacet. Voyez : *Châteauvilain*.

Dalmatie (Un seigneur de). I, 36.
*Danemark*. III, 157, 273.
Darius. II, 60, 126.
Dau (Le capitaine). Voyez : *O (Jean d')*.
Dayelle (La). I, 244.
Déesses (Les). III, 252.
*Délos*. I, 211.
Dépensier (Huele). Voyez : *Spencer*.
Des Roches (M.). III, 249.
Desportes. I, 111, 247.
*Deux-Siciles*. II, 166.
Diane (Le temple de). II, 34.
Diane. II, 53, 95, 150.
Didon. II, 151. — III, 107, 189.
*Dieppe*. III, 180.
*Dijon*. III, 148.
Diogène. II, 4.
Dol (L'évêque de). I, 110. Voyez : *Épinay*.
Dolet (Mathieu). I, 240.
Domitia Calvilla. I, 52.
Domitia Longina. I, 32.
Domitien. I, 32.
Domrin. II, 193.
Dorat (Jean). III, 198, 200, 276.
*Dourlens*. I, 247.
*Dreux*. II, 120, 169, 243, 256.
Drusilla. I, 87, 88.
Du Bellay (Jean). III, 212, 215, 277.
Du Bellay (Joachim). I, 129, 242. — II, 17, 241. — III, 62.
Du Bellay (M^me^). Voyez : *Uzès*.
Du Bouchage (Henri de Joyeuse, sieur). I, 245.
Du Guast (Louis de Bérenger). I, 110, 111, 187, 202, 203, 241. — III, 136, 198, 199, 200, 267, 272, 276.
Duguesclin (Bertrand). II, 165, 256.
Duguesclin (Tiphaine Raguenel, dame). II, 165, 256.
Dunois (Les comtes de). I, 66.
Dupinet. II, 246-247.
Dupuy. I, 237, 240. — II, 244.
Duretal (Jeanne de Bourdeille, comtesse de). II, 229, 262.
Du Ru. II, 193.

Eboli (Anne de Mendoza, princesse d'). III, 279.
*Eclaron*. II, 119, 251.
Ecossaise (L'). II, 20.
Ecossaises (Les). I, 188.
*Ecosse*. I, 244. — II, 158, 174, 254, 255. — III, 24, 161, 254, 255.
Edouard IV, roi d'Angleterre. III, 2.
Egmont (Le comte d'). III, 17.
Egypte (Le sultan d'). I, 84.
Elbeuf (René duc d'). II, 247.

Elefantina. I, 42.
Eleonore d'Aquitaine. I, 23. — II, 205, 260.
Eléonore d'Autriche, reine de France. II, 42, 86, 87, 88, 243, 247. — III, 59, 148, 152, 156, 254, 268, 272, 273, 280.
Eléphantis. I, 235.
Eliogabale. I, 32, 42.
Voyez : *Héliogabale*.
Elisabeth (Sainte). II, 108.
Elisabeth, reine d'Angleterre. II, 134, 157. — III, 280.
Elisabeth d'Autriche. III, 128 à 142, 272.
Elisabeth de Portugal, impératrice. III, 59, 268.
Elisabeth de Valois, reine d'Espagne. I, 232, 245. — II, 259. — III, 47, 59, 60, 142, 268.
Enée. II, 150.
Enghien (Jean de Bourbon, comte d'). III, 207, 276.
Epernon (Jean-Louis de Nogaret, duc d'). II, 262. — III, 184, 275.
Epernon (Marguerite de Foix-Candale, duchesse d'). II, 225, 262.
Ephèse (La dame d'). III, 196, 200.
Epinay (Charles d'), évêque de Dol. I, 110, 111.
Escalsador (la comtesse d'). I, 125.
Escars (Jean d'). II, 217.
Esclavonne (L'). II, 20.
*Espagne*. I, 69, 85, 142, 193. — II, 20, 23, 61, 62, 99, 133, 155, 216. — III, 47, 59, 60, 88, 90, 95, 139, 140, 150, 156, 158, 209, 224, 233, 273.
Espagne (Don Carlos, infant d'). I, 232.
Espagne (L'). I, 187.
Espagnole (L'). II, 20, 21.
Espagne (La princesse d'). II, 189.
Espagne (L'infante d'). II, 241.
Esparbez de Lussan (François d'). II, 262.
Esparbez de Lussan (Hippolyte Bouchard, dame d'). II, 229, 262.
Este (Hercule II, d'). Voyez : *Ferrare*.
Este (Le cardinal d'). I, 42.
Estrées (Gabrielle d'). Voyez : *Beaufort*.
Estrées (la maison d'). II, 242.
Estrozze. Voyez : *Strozzi*.
Etampes (Anne de Pisseleu-Heilly, duchesse d'). II, 243. — III, 45, 211, 264, 267.
Etampes (Jean de Brosse, duc d'). I, 240. — II, 235.
Eu (le comte d'). Voyez : *Nevers*.
Eunoé. II, 65.

Entremonts (Béatrix Pacheco, comtesse d'). II, 87, 247.
Entremonts (Sébastien de Montbel, comte d'). II, 247.
Evadné. I, 71, 237.

Farfa (Napoleone Orsini, abbé de). III, 206, 276.
Farnèse (Marguerite d'Autriche, princesse). I, 202, 203, 247.
Farnèse (Octave). I, 248.
Faucula Cluvia. I, 163, 246.
Faustine, courtisane. I, 143.
Faustine, impératrice. I, 115, 242.
Ferdinand Ier. II, 253.
Ferdinand II. I, 239.
Ferdinand, roi de Naples. I, 87.
Feria (Gomez Suarez de Figuaroa, duc de). III, 59, 268.
Ferramont (Le sieur de). III, 67.
*Ferrare*. I, 173. — II, 110, 251. — III, 213, 277.
Ferrare (Hercule II d'Este, duc de). II, 253.
Ferrare (Le cardinal de). II, 93, 185, 186.
Ferrare (Renée de France, duchesse de). II, 110, 251, 253.
Fiasco (Cornelio). II, 179.
Firenzuola (A.). I, 202, 247.
Flamande (La). II, 20.
Flamandes (Les). I, 188.
Flamin (Marie de). III, 24, 266.
*Flandre*. II, 200. — III, 151.
Flandre (Arnoul III, comte de). II, 204, 260.
Flandre (Baudoin VI, comte de). II, 203, 204, 260.
Flandre (Jeanne, comtesse de). III, 107.
Flandre (Marguerite, comtesse de). III, 107.
*Flandres (Les)*. I, 229. — III, 59, 153, 162.
Flavia Sulpitiana. I, 32.
Flavy (Le sieur de). I, 74.
Flora, courtisane. II, 69, 70, 71, 72, 121, 198, 246.
Flore. II, 246.
Florence (Christine de Lorraine, grande-duchesse de). I, 179, 246.
Florence (Le duc de). I, 179, 230, 246. — II, 82.
Foix (Gaston II de). I, 22, 233.
Foix (Le maréchal de).
Voyez : *Lescun*.
*Folembray*. III, 151, 273.
*Fontainebleau*. III, 36, 49, 114, 245.
Fontaine-Chalandray (Claude Blosset, dame de). II, 41, 42, 88, 243, 248. — III, 152, 158, 273.

Fontaine - Chalandray (Louis de Montberon, sieur de). II, 243.
Fontaine-Guérin (Honorat de Bueil, sieur de). III, 20, 266.
Forteguerra (La signora). II, 184, 258.
Forteguerre (Laodomie). I, 202.
Foulon (Benjamin). III, 267.
Foulques d'Anjou. I, 237.
Fouré (Marie). II, 259.
François Ier. I, 129, 132, 204, 240. — II, 8, 66, 68, 78, 161, 193, 194, 240, 255. — III, 7, 8, 12, 45, 46, 150, 153, 154, 176, 177, 246, 248, 249, 253, 264, 275.
François II. II, 158. — III, 25, 26, 36, 254.
Frédéric II, comte palatin. II, 243.
Fulguosus (Baptiste). I, 94.
Fulvia, femme de Marc-Antoine. II, 208.
Furly (Catherine, comtesse de). II, 202.
Furly (Romilde, duchesse de). II, 152, 153.

Gadagne (L'abbé de). II, 258.
Gaillard, historien. I, 232.
Galiot (Jean de Genouillac, dit). III, 213.
Garbe (Le roi de). I, 84.
*Garonne*. I, 234.
*Gascogne*. II, 214.
*Gaule (La)*. III, 122.
*Gênes*. III, 140, 263.
*Genève*. III, 102.
Geneviève. III, 72.
Genevois (Le duc de). III, 23, 266.
Genevre (La belle). II, 174.
Genlis (François de Hangest, sieur de). II, 38, 163, 243, 255.
Génois (Les). III, 230.
Genièvre. I, 156.
Geoffroy (Le capitaine). II, 136.
Germanats (Les). III, 273.
Gergeay (Le sieur de). II, 164.
Germanicus (Drusus). I, 27.
Gersay (Le sieur de). III, 19, 20, 266.
Géta. II, 250.
Ghiaceti. Voyez : *Châteauvilain*.
Gié (La fille puinée de). II, 252. Voyez : *Rothelin*.
Givry (Anne d'Anglure, sieur de). III, 277.
Givry (René d'Anglure). II, 38, 243. — III, 277.
Gobin (Le). II, 132, 253.
Voyez : *Gonzague (Guillaume)*.
Gonnin (Maître). II, 68.
Gonzague (Le). II, 119.
Gonzague (Fernand de). III, 104.

Gonzague (François). II, 253.
Gonzague (Guillaume). II, 132, 253.
Gotterelle (La). I, 159.
Gourgues-Julliac (Oger de). III, 254, 280.
Gournay (De). I, 194.
Granvelle (Antoine Perrenot, cardinal de). III, 17.
Grany (Claude de). II, 248.
Griffon (Pierre). III, 245, 279.
Grignaux (Jean de Talleyrand, dit). III, 176, 177, 275.
*Grisons* (*Les*). III, 102.
*Grèce*. I, 193.
Grecque (La) courtisane. I, 50. — II, 20, 21.
Grecques (Les). I, 188.
Grecs (Les). I, 191. — II, 148. — III, 231.
Greffier (Le), fou du roi. II, 158.
*Grève* (*La place de*). I, 242.
Gruffy (François de Compeys, sieur de). II, 8, 10, 12, 240.
Guasto (Alphonse, marquis del). I, 232. — II, 134, 253.
Guasto (Marie d'Aragon, marquise del). II, 134, 138, 139, 142, 143, 144, 145, 146, 253.
Guillaume (Monsieur). I, 248.
Guillaume, précepteur de la comtesse de Flandres. III, 107.
Guillaume. III, 226.
Guillot le Songeur. Voyez : *Le Songeur*.
Guise (Anne d'Este, duchesse de). Voyez : *Nemours*.
Guise (Catherine de Clèves, duchesse de). I, 231, 244. — III, 181.
Guise (Charles de Lorraine, cardinal de). II, 67, 135, 245. — III, 148, 163, 166, 266.
Guise (Henri de Lorraine, duc de). I, 2, 231, 244. — II, 49, 212, 243, 257, 261. — III, 183.
Guise (François, duc de). II, 119, 131, 169, 213, 251, 253. — III, 147, 148, 163.
Guise (Louis de Lorraine, cardinal de). II, 245.
*Guyenne* (*La*). I, 179. — II, 47, 204, 205. — III, 185, 208, 216, 222.
Guyenne (Edouard II, duc de). II, 204.
Guyenne (Isabeau de France, duchesse de). II, 204, 260.
Gygès. I, 64.

*Ham*. I, 247.
*Hainaut*. III, 5.
Hainaut (Jean de). II, 204, 260.

Hainaut (Richilde, comtesse de). II, 203, 260.
*Hautefeuille* (*Rue*). II, 257.
Hieronime (Dona). II, 139.
Hector. II, 148, 149, 254.
Hélène (La belle). I, 16. — II, 24, 34, 181, 241, 242.
Héliogabale. I, 32, 42, 201. — II, 102. — III, 124, 224.
*Hennebont*. II, 201, 202, 260.
Hennin (La collection). I, 243.
Henri II. I, 130, 158, 162. — II, 38, 68, 89, 90, 91, 93, 119, 120, 135, 157, 189, 200, 220, 244, 245, 248, 253. — III, 9, 17, 18, 22, 23, 25, 158, 159, 217, 220, 245, 264, 268.
Henri III. I, 2, 46, 194, 236, 241, 245. — II, 49, 50, 97, 156, 209, 221, 242, 249, 250, 252, 254. — III, 29, 30, 31, 32, 49, 58, 127, 140, 173, 174, 175, 202, 267, 271, 274.
Henri IV. I, 231, 239. — II, 241. — III, 273.
Henri IV de Castille. I, 94, 239.
Henri VIII. I, 23, 233. — III, 150, 251.
Herculalina. Voyez : *Urgulanilla*.
Hercule. I, 237.
Hercule (Le temple d'). II, 246.
Hercule (La statue d'). III, 114.
Hérode. II, 59.
Hérodote. I, 234. — II, 246.
*Hesdin*. II, 110. — III, 156.
Hesdin (Siège de). III, 277.
*Hollande*. II, 117.
Homère. III, 231.
*Hongrie*. II, 145. — III, 150.
Hongrois (Les). III, 146.
Horace. II, 104.
Hostilia (Livia). Voyez : *Orestilla*.
*Huchette* (*Rue de la*). III, 202.
Humières (Charles d'). I, 247.
Humières (Sidonie de Mervilliez, dame d'). II, 248.

*Indes* (*Les*). III, 150.
Ingeburge. I, 32, 234.
Ingrande (Le baron d'). II, 164. — III, 266.
Iphis. I, 237.
Isaac (Jaspar). I, 241.
Isabeau de Bavière. I, 236. — II, 239, 240.
Isabeau de Lorraine. II, 167, 256.
Isabelle, reine de France. I, 34.

Isabelle, reine de Castille. I, 239. — II, 67.
Isis. II, 246.
*Issoire*. I, 247.
*Italie*. I, 135, 142, 143, 173, 193, 242, 247. — II, 23, 104, 110, 111, 133, 151, 173, 189, 249. — III, 140, 147, 168, 169, 217, 250, 273.

Jacques d'Aragon, roi de Majorque. I, 238.
Janequin, musicien. II, 262.
*Jarnac*. II, 254. — III, 201.
Jarnac (Guy Chabot, sieur de). I, 240.
Jarnac (Le coup de). III, 245, 279.
Jarsé. Voyez : *Gersay*.
Jean II, roi de France. I, 165, 246.
Jean d'Aragon. I, 203.
Jean, roi de Navarre. II, 219.
Jean et Baudoin, fils de Jeanne de Flandres. III, 107.
Jean de Meung. I, 205, 206.
Jeanne de France, fille de Louis XI. I, 234.
Jeanne de Naples. I, 75.
Jeanne de Naples, reine de Naples. I, 87.
Jeanne II de Naples. II, 195.
Jeanne Seymour. I, 233.
Jeanne d'Arc, pucelle d'Orléans. I, 74. — II, 183.
Jeanne d'Artois. I, 233.
Jérôme (Saint). I, 49. — II, 81. — III, 187.
*Jérusalem*. II, 166. — III, 161.
Joanne (dona). II, 139.
Joanneau. II, 259.
Josèphe. II, 59, 244.
Jove (Paul). I, 127, 242.
Joyeuse (Anne, duc de). I, 245. — II, 132. — III, 180.
Joyeuse (Marguerite de Lorraine, dame de). I, 245.
Joyeuse (M^me de). Voyez : *Luxembourg*.
Juba. II, 65.
Jules César. I, 24, 25, 37, 182. — II, 65, 123, 171, 213, 245. — III, 39, 40, 121, 122, 125, 217.
Julia. II, 105, 107.
Julie, fille de César-Auguste. I, 26, 32, 167.
Julien (Le valet de chambre). II, 233.
Junon. III, 105.
Jupiter. I, 144. — II, 147. — III, 105.
Justin. I, 234. — II, 150.
Juvénal. I, 28, 192.

La Batresse. II, 258.
La Borne (Charles d'Aubusson, sieur de). I, 237.
La Borne (Jeanne de Montal, dame de). I, 74, 237.

La Bourdaisière (Françoise Robertet, dame Babou de). Voyez : *Aumont*.
La Brelaudière (M^lle de). III, 253, 279.
La Brosse-Mailly (N. de). III, 159, 274.
Lacédémoniens. II, 72, 73.
La Chapelle (Christophe Jouvenel des Ursins, sieur de). II, 189, 258.
La Chapelle (Léonore de). II, 248.
La Chasteigneraie (François de Vivonne, sieur de). I, 103, 240. — II, 7, 240. — III, 279.
La Chasteigneraie (Philippe de Beaupoil, dame de). III, 277.
La Chastre (Jeanne Chabot, maréchale de). III, 277.
Ladislas, roi de Naples. II, 127.
Laïs. II, 70, 121. — III, 112.
La Marche (Jacques, comte de). II, 195.
Lamia. II, 4.
La Môle (Joseph de Boniface, sieur de). I, 242.
*Langres*. I, 235.
La Noue (François de). II, 191, 218, 258, 261.
Lansac (Louis de Saint-Gelais, sieur de). III, 139, 272.
La Palice Jacques de Chabannes, maréchal de). II, 219.
La Platière (Catherine Motier de La Fayette, dame de). II, 256.
La Platière (Réné de). II, 256.
*Larignum*. III, 122.
Larix (Le), mélèze. III, 121, 271.
La Roche (Marie Lucas, demoiselle de). II, 110, 112, 251.
La Rochefoucault (Charlotte de Roye, dame de). II, 224, 262.
La Rochefoucault (François III de). II, 262. — III, 271.
*La Rochelle*. I, 127, 194, 242, 247. — II, 49, 218, 243. — III, 208.
La Roche-sur-Yon (Charles de Bourbon, prince de). II, 234.
La Roche-sur-Yon (Philippe de Montespedon, princesse de). I, 240.
La Tour (M. de). II, 214.
Lautrec (Odet de Foix, sieur de). II, 8. — III, 128.
La Vauguyon. Voyez : *Escars*.
Lavoix (Jean). I, 237.
Légat (Le fou). III, 60.
Le Grand (Nicolas), médecin. III, 104.
Le Mignon (Henri), évê-

que de Digne. III, 203, 276.
Léon X *. II, 233, 263.
Lerontife. Voyez : *Terentile*.
*Lesbos*. I, 191.
Lescun (Thomas de Foix, sieur de). I, 125, 126, 242. — III, 207, 276.
Le Songeur (Guillot), *Guilau el Cuidador*. I, 139, 244.
Lestoile (Pierre de). I, 229.
L'Estrange (Claude de). II, 135, 253.
Leyde (Jean de). II, 259.
*Levant* (*Le*). II, 233.
Levois. Voyez : *Lavoix*.
Lewiston (N. de). III, 266.
Lhospital (Michel de). II, 215.
Licurgue. III, 232.
Lignerolles (Philibert Le Voyer, sieur de). II, 159, 255. — III, 267.
Limeuil (Isabeau de La Tour de). Voyez : *Sardini*.
Limeuil (N. de La Tour de). II, 232, 262. — III, 17, 265.
Limosin (Léonard). III, 272.
Ligue (La). II, 183, 201, 209, 219, 241.
*Lisbonne*. III, 254.
Livia Fausta (La signora). II, 185, 258.
Lollia. I, 233.
*Lombardie*. I, 69, 125.
*Londres*. III, 255.
Longinus (Lucius Cassius). I, 87.
Longueville (Léonor, duc de). II, 119, 128, 251.
*Lorette*. II, 154.
*Lorraine* (*La*). III, 136, 157, 158, 161, 162, 165, 169.
Lorraine (Charles II, duc de). III, 273.
Lorraine (Christine de Danemark, duchesse de). III, 157, 165, 167, 168, 220, 273.
Lorraine (La duchesse de). II, 88.
Lorraine (François Ier, duc de). III, 273.
Lorraine (Jean, cardinal de). III, 14, 15, 16, 17, 128, 265.
Lorraine (François de), grand-prieur. I, 161, 246. — II, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 157, 233, 247, 253. — III, 141, 254.
Loudunois (Françoise de Rohan La Garnache, duchesse de). III, 266.
Louis VII, le Jeune. I, 23, 233.

* La note porte à faux Léon XII.

Louis IX, roi de France. II, 2, 166. — III, 107.
Louis X, le Hutin. I, 22, 232. — III, 2, 263.
Louis XII. I, 34, 234. — II, 219, 253. — III, 5, 163, 176, 263, 272.
Louis XII (La statue de). II, 213.
Louis XIV. I, 234.
Louis II de Hongrie. II, 259. — III, 146.
Louise de Vaudemont, reine de France. III, 135, 174, 175, 178, 274.
*Louvre*. I, 199, 205, 231. — III, 203.
Luce (Sainte). Vierge martyre. I, 134.
Lucio. II, 179.
Lucien. I, 191, 192, 193, 201, 247.
Lucrèce. I, 135, 190. — II, 64.
Luna (Isabella de). I, 191, 247.
Luther. II, 110, 251. — III, 215.
Lydiens (Les). I, 64.
*Lyndos*. II, 242.
*Lyon*. I, 50, 236. — II, 89, 91, 92, 131, 212, 248, 249. — III, 136, 263.
Lysander. III, 230.

Macédoine (La princesse de). III, 167, 168.
Machiavel. II, 202, 260. — III, 175.
*Madrid*. III, 60, 63.
Mahomet. I, 63. — II, 60.
Maine (M. du). Voyez : *Mayenne*.
*Majorque*. I, 75, 238. — II, 28, 241.
Malaspina (Ypolita Fioramonti, dame de). II, 191, 258.
Malaspina (Louis de). II, 258.
Malespini. I, 236.
Malheureux (Le), cheval. II, 120.
*Malte*. I, 161. — II, 71.
Malyterne. Voyez : *Mélitine*.
*Mantoue*. II, 119, 132, 253.
Manuce (Alde). I, 48.
Mane (François de Bouliers de). III, 212, 213, 277.
Manilius. II, 72, 246.
Marc-Antoine. I, 26. — II, 15, 16, 17, 208, 240. — III, 217.
Marc-Aurèle. I, 115. — III, 124.
Marcella. III, 187.
Marcellus. III, 51.
*Marché-Vieux* (*Le*), à Poitiers. I, 159.
Mareuil (Catherine de Clermont, dame de). II, 129, 252.
Mareuil (Guy de). II, 252.
Marguerite de Bourgogne. I, 22, 233. — II, 240.

Marguerite de Valois, sœur de François Ier, reine de Navarre. I, 206. — II, 4, 7, 80, 110, 111, 131, 159, 223, 251. — III, 8, 46, 77, 101, 109, 213, 214, 216, 238, 240, 250, 264, 271.

Marguerite de Valois, femme d'Henri IV. I, 240, 242, 245, 248. — II, 23, 84, 85, 226, 241, 244, 247, 256, 257. — III, 49, 138, 139, 143, 203, 265, 279.

Mariane. II, 59.

Marie d'Angleterre, reine de France. III, 176, 177, 178, 275.

Marie d'Autriche, impératrice. III, 139.

Marie d'Autriche, reine de Hongrie. II, 86, 88, 200, 259. — III, 39, 59, 146, 148, 149, 150, 154, 156, 157, 158, 267, 268, 272.

Marie de Bourgogne, impératrice. III, 149.

Marie, reine de Naples. II, 127, 252.

Marie Stuart. I, 244. — II, 131, 132, 134, 247. — III, 165.

Marolle (Pucelle de). I, 93.

Marot. II, 241.

Marphise. II, 27. — III, 77.

Mars. I, 71, 237. — II, 148, 206.

*Marseille*. II, 20. — III, 11, 24, 140, 141, 265, 266.

Martigues (Sébastien de Luxembourg). I, 240. — III, 207, 277, 279.

Martia. III, 186, 188.

Martial. I, 190, 191, 201. — II, 246. — III, 188.

Massinissa. II, 17, 65, 66, 168.

Mathurin (Saint). I, 113, 241.

Matha. II, 201, 260.

Matha (Pierre de La Mare, sieur de). III, 18, 265.

Matignon (Le maréchal de). III, 208.

Maugiron. III, 279.

Maures (Les). III, 147.

*Mauritanie*. II, 65.

*Mauverets* (*Saint - Jean des*). I, 17.

Mayenne (Charles de Lorraine, duc de). I, 2, 231. — II, 217, 257, 261. — III, 180, 273.

Maximilien, empereur. II, 253. — III, 134, 272.

*Mécènes*. II, 72.

Médicis (Alexandre de). I, 248. — III, 245, 279.

Médicis (Cosme Ier de). I, 230, 239.

Médicis (Eléonore de Tolède, dame de). I, 230.

Médicis (Ferdinand Ier de). I, 179, 246.

Mélitine (Le prince de). I, 233.

Mélitine (Morphie de). I, 23, 233.
Memmius (C.). I, 27.
Mendoça (Le seigneur de). II, 154, 156.
Ménélas. I, 16. — II, 182.
Mercœur (Le duc de). II, 194, 259.
Mercœur (Mme de). I, 245.
Méré (Aimée de). III, 18, 265.
Mervillez (Sidonie de). Voyez : *Humières*.
Messaline. I, 28, 29, 32, 234. — II, 80, 247.
Métella. III, 39.
*Meudon*. III, 7.
*Meung-sur-Loire*. II, 119, 120, 251.
Mézières (Gabrielle de Mareuil, marquise de). II, 129, 252.
Mézières (Nicolas d'Anjou, marquis de). II, 129, 252.
*Milan*. I, 69. — II, 57, 107, 159, 160, 203, 233. — III, 163, 273.
Milan (La Castellane de). III, 168.
Milan (Brodeurs de). I, 126.
Milon de Crotone. III, 243.
Minerve. II, 242.
Minerve (La). Voyez : *Surgères (Hélène de Fonsèques de)*.
Miramont (Guy de Saint-Exupéry, sieur de). II, 257.
Miramont (Madeleine de Senneterre, dame de). II, 257.
Moïse. I, 60.
Molière. I, 229.
Monceaux (Mme de). Voyez : *Beaufort*.
*Moncontour*. II, 163, 254.
Monluc (Blaise de). I, 127, 242. — II, 258.
Monluc (Jean de), évêque de Valence. II, 262.
Monneins (Tristan de). III, 211, 277.
Monneins (Mme de). III, 211.
*Mons*. II, 203, 204, 260.
Mons (Chanoinesses de). III, 258.
Monsieur. Voyez : *Alençon, Henri III*.
Montal (N. de). II, 257.
Montauban (Renaud de). I, 48.
Montauban (Le sieur de). I, 156.
Montbardon (N. de). III, 159.
Montbason (Le sieur de). I, 231.
Montferrat (Adèle de). I, 233.
Montferrat (La marquise de). III, 172.

Montfort (Jean de). II, 260.
Montfort (Jeanne, comtesse de). II, 201, 202, 260.
Montgommeri (Jacques de Lorges, sieur de). II, 161, 162, 255.
*Montmartre*. I, 242.
Montmorency (Anne de), connétable de France. I, 64, 232, 236. — II, 120, 251. — III, 264.
Montmorency (Henri, connétable de). II, 157, 255.
Montmorency (Madeleine de Savoie, duchesse de). III, 264.
Montpensier (Catherine de Lorraine, duchesse de). I, 235. — II, 209, 242, 261. — III, 181, 267, 268, 275.
Montpensier (François, duc de). II, 129, 252.
Montpensier (Henriette de Joyeuse, duchesse de). I, 245.
Montpensier (Jacqueline de Longwy, duchesse de). III, 268.
Montpensier (Louis, duc de). II, 261. — III, 47, 268.
Montpezat (Melchior des Prés, sieur de). II, 38, 243. — III, 221.
Montrevel (François de La Baume-). III, 184, 275.
*Montserrat* (*N.-D. de*). III, 126.
Montsoreau. I, 230.
Morone (Hieronimo). II, 207, 260.
Mortemart (Renée Taveau, dame de). II, 237, 263.
Mortemer (Le seigneur de). II, 204.
*Moulins*. II, 45.

Namur (Marguerite de). I, 104, 240.
*Nancy*. III, 159, 161.
*Naples*. I, 239. — II, 12, 127, 135, 144, 166, 167, 190, 203, 207. — III, 4, 128, 161, 170, 238.
Naples (La reine de). I, 83.
*Naples* (Le royaume de). I, 14.
Naples (Le savon de). III, 57.
Naples (Les vendangeurs de). III, 60.
*Narbonnaise* (*La Gaule*). I, 146.
Narcisse. II, 100.
Nassau (Le comte de). II, 194, 259.
Nauclerus (Jo.). II, 206, 260.
Navarre (Le roi de). I, 231.
*Navarre* (Le royaume de). II, 219, 261.
Nemours (Anne d'Este, d'abord duchesse de Guise,

puis de). II, 130, 131, 211, 212, 217, 219, 253. — III, 165, 255, 266.
Nemours (Gaston de Foix, duc de). I, 126.
Nemours (Jacques de Savoie, duc de). II, 38, 157, 158, 159, 212, 243, 253, 254, 261. — III, 35, 266.
Néron. I, 32, 234. — II, 81.
*Nesle* (L'hôtel de). II, 13.
Nevers (Anne de Bourbon, duchesse de). III, 47, 268.
Nevers (François de Clèves, comte d'Eu et duc de). III, 47, 268.
Nevers (Le duc de). I, 229. — II, 169. — III, 104.
Nevers (Henriette de Clèves, duchesse de). I, 242.
Nevers (Jean II de Bourgogne, comte de). II, 260.
Nevers (Paule de Penthièvre, comtesse de). II, 203, 260.
*Nice*. III, 8, 11, 264.
Niel (M.). II, 247.
*Nîmes*. I, 146.
*Niort*. III, 201.
Noirmoustier (Charlotte de Beaune, d'abord dame de Sauves, et depuis marquise de). II, 244.
*Nostre-Dame de Populo*. II, 113.
Nouvelles (Les cent). Voyez : *Les Cent Nouvelles*.
O (Jean, sieur d'). II, 132.
Octavia. I, 32, 234.
Octavie. III, 51.
Oldrade. II, 29, 242.
Oraison (André d'). III, 208, 277.
Ordre du roi (L'). I, 103.
Orestilla. I, 233.
Orient (Les femmes d'). II, 60.
*Orléans*. II, 127.
Orléans (Le bâtard d'). I, 66.
Orléans (Louis, duc d'). I, 65, 66, 104, 240. — III, 5.
Ornano (Vanina d'). I, 231.
Orombelli (Michel). II, 250.
Orose. II, 149.
Orsini (Claudia Colonna, dame). III, 276.
Orsini (Troïle). I, 231.
Ortiagon. II, 63, 245.
Ortragon. Voyez : *Ortiagon*.
Ours (Le Prévôt d'). Voyez : *Bellegarde* (*Roger de Saint-Lary*).
Ovide. I, 129, 237. — III, 106.

*Palais-Vieux* (Le) à Florence. I, 230.
*Palerme*. I, 161. — II, 108.
Palès. II, 86.
*Pampelune*. I, 206. — II, 219. — III, 77.

Pandore (La), courtisane. I, 191.
Panier (Le capitaine). II, 234.
Panurge. III, 225.
*Paon* (*Impasse du*). II, 257.
*Paphos*. I, 180.
Paradin. III, 160, 274.
Paradis d'amour (Le), pièce. III, 86.
Paris (Le comédien). I, 32.
*Paris*. I, 158, 182, 229, 235. — II, 13, 29, 176, 179, 181, 210, 216, 217, 220. — III, 2, 6, 7, 104, 190, 202, 203, 264, 274.
*Parme*. II, 111.
Parme (Le duc de). III, 161.
Parme (Le prince de). II, 210.
Pasquier (Etienne). II, 1, 2, 3, 239.
Passerat. I, 250.
*Pau*. II, 111.
Paul (Saint). III, 189.
Paul III. III, 8, 11, 264.
Paul IV. II, 67, 135, 253. — III, 147.
Paul-Emile. II, 199. — III, 107.
Paule (La belle). II, 129, 253.
Pausanias. II, 72, 246.
*Pavie*. I, 125, 127, 242. — II, 191, 258.
*Pays-Bas*. II, 89, 259. — III, 150, 151, 155, 267, 273.
Pencalier (Le comte). II, 155.
Pénélope. II, 37.
Penthasilée. II, 145, 254.
Perez (Antonio). III, 279.
*Périgord*. III, 176, 185, 249.
*Péronne*. II, 194, 259.
*Perse*. II, 39, 126.
Persée. II, 199.
Persiennes (Les). II, 60, 61.
Pertinax. I, 32.
Pescaïre (Fernand d'Avalos, marquis de). I, 15, 232.
Pescaïre (François-Ferdinand d'Avalos, marquis de). II, 57, 145, 244, 254.
Pescaïre (Vittoria Colonna, marquise de). II, 207, 260. — III, 205, 208, 276.
*Petit-Leith* (*Le*). II, 158, 255.
Phaon. I, 196.
Philenis (Filénes). I, 192, 247.
Philippe Ier, roi de France. I, 72, 237. — II, 204.
Philippe-Auguste. I, 32, 23 .
Philippe le Bel. II, 204.
Philippe VI, roi de France. I, 233.
Philippe, roi d'Espagne. I, 34.
Philippe II. I, 69, 232, 245. — II, 85, 89, 253, 259. — III, 137, 138, 152, 154, 157, 162, 279.
Philippus (Galeries de). II, 241.

Pic de La Mirandole. II, 56, 244.
*Picardie*. II, 193, 210. — III, 39, 153.
Piccolomini (La signora). II, 184, 257.
*Piémont*. II, 89, 110, 111. — III, 122, 207, 208, 199.
Piémont (Le prince de). III, 153
Piney (Marguerite de Lorraine, dame de Joyeuse, puis de Luxembourg-). III, 180, 181, 275.
Pisani. I, 246.
Pison (C.). I, 27.
Pleuviau (Le sieur de). III, 201, 276.
Pline. II, 131, 247. — III, 202, 222.
Plotina. I, 146.
Plutarque. III, 230, 231.
Poisle, juge. I, 237.
*Poissy*. III, 128.
*Poitiers*. I, 159, 231.
Poitou (La sénéchale de). Voyez : *Vivonne*.
*Poitou* (*Le*). II, 237. — III, 99, 225.
Poix (Catherine de). II, 259.
*Pologne*. I, 69. — II, 131. — III, 30, 134, 135.
Polonais (Les). III, 135.
Poltrot de Méré. II, 261.
Pompée. II, 65, 246. — III, 217.
Pompée (Cneius). III, 217.
Pompeia, femme de Jules César. I, 24.
Pons (Barbe de). II, 248.
Poppea Sabina. II, 247.
*Port de Pile* (*Le*). I, 180.
Portia. III, 186, 188.
Portugal (Jeanne d'Espagne, princesse de). III, 142, 272
Portugal (Marie, infante de). III, 254, 280.
*Portugal* (*Le*). III, 142, 143.
Potenza (Béatrix d'Avalos, comtesse de). II, 254.
Poupincourt (Jeanne de). III, 253, 279.
Pragmatique (La). I, 219.
*Prague*. II, 206.
Priape. III, 53.
Primislas. II, 206.
Prince-Dauphin (François de Montpensier, dit le). II, 129, 252.
Principia. III, 187.
*Provence* (*La*). III, 24, 144.
Provence (Raymond Bérenger IV, comte de). II, 166.
Prudence (Le poète). III, 258.
Pybrac (Guy Du Faur de). III, 160, 274.

Quadragant (Le), cheval. II, 119.
Quinte-Curce. II, 149.

Rabelais (François). I, 129. — II, 48. — III, 225.

Rabodanges (Jean de). III, 127, 128, 272.
Rabodanges (Marie de Clèves, dame de). III, 127, 272.
Randan (Charles de La Rochefoucauld, comte de). I, 247. — II, 37, 38, 158, 243, 254. — III, 183, 275.
Randan (Fulvie Pic de La Mirandole, dame de). III, 183, 275.
*Ravenne*. III, 213.
Raymond Lulle. II, 28, 29, 241.
Réale (La), galère. II, 136.
Réaumont (Chanoinesses de). III, 258.
Regulus (M. Attilius). I, 163.
*Reims*. II, 97. — III, 166.
*Reims* (*Hôtel de*). II, 179, 257.
Renaud. II, 174. — III, 72.
Renée de France. Voyez : *Ferrare*.
René d'Anjou. II, 167, 256.
Retz (Albert de Gondi, maréchal et duc de). I, 132, 133, 234, 236, 243. — II, 218, 261.
Retz (Claude-Catherine de Clermont, duchesse de). I, 234. — II, 244.
*Rhodes*. II, 193, 259.
Rhodiennes (Les). II, 193.
Riccio. I, 244.
Richard Cœur-de-Lion. III, 135.
Richardet. II, 188.
*Riez*. III, 208.
Robert le Frizon. II, 204, 260.
Robert (Pierre). I, 237.
Rochechouart (Aimeric de). II, 31, 242.
Rochechouart (Albin de). II, 242.
Roger. II, 189.
Rohan (Françoise de Daillon, dame de). I, 232.
Rohan (Jean de). I, 232.
*Rome*. I, 29, 42, 43, 114, 143, 175, 191, 209. — II, 17, 30, 66, 67, 69, 71, 94, 104, 113, 114, 135, 145, 160, 166, 173, 184, 186, 198, 199, 241, 258. — III, 14, 16, 29, 164, 212, 220, 223, 232, 246, 256, 257.
Rome (Courtisanes de). II, 19.
Romaines (Les). I, 171. — II, 71.
Romains (Les). I, 163. — II, 71, 72. — III, 124.
Romains (Ferdinand, roi des). III, 150.
Ronsard (Pierre de). I, 46, 110, 240. — II, 26, 157, 241, 254. — III, 103.
Roques (Antonio). II, 216.

Rothelin (François d'Orléans, marquis de). II, 252.
Rothelin (Jacqueline de Rohan, marquise de). II, 128, 252. — III, 182, 264, 275.
*Rouen*. II, 164.
*Roye*. II, 203.
Rufilla. II, 16, 241.

Sabine, impératrice. I, 113.
Sabine (Sainte). I, 135.
Sainctan (Catherine de). II, 248.
Saint-Aignan (Claude de Beauvillier, sieur de). III, 36, 267.
Saint-Aignan (Marie Babou de La Bourdaisière, dame de). III, 36, 267.
Saint-André (Marguerite de Lustrac, maréchale de). III, 277.
Saint-Barthélemy (La). I, 38. — III, 135, 201, 202, 271, 276.
Saint-Bonnet (Adrienne de Bourdeille, dame de). II, 262.
Sainte-Soline. I, 236.
*Saint-Germain*. II, 234. — III, 25, 245.
Saint-Germain (Foire de). I, 130.
*Saint-Jacques* (*Rue*). I, 48, 158. — II, 260.
*Saint-Jean d'Angely*. II, 260.
*Saint-Martin* (*Le prieuré*). I, 234.
Saint-Mégrin (Paul de Caussade de). I, 231, 232.
Saint-Michel (L'ordre de). I, 240. — III, 128.
*Saintonge* (*La*). III, 7.
*Saint-Quentin*. III, 207.
Saintré (Jean de). III, 238, 239, 279.
*Saint-Ricquier*. II, 193.
Saint-Vallier (Jean de). I, 239. — II, 215, 249.
*Saint-Victor de Marseille*. III, 140.
Salisbury (La comtesse de). I, 165.
Salomon. I, 134. — II, 5.
Saloninus. II, 245.
Salure Litisenie. Voyez : *Salvia Titisenia*.
Salvia Titisenia (Salvie Titisenie). II, 16, 241.
Salvoison (N. de). III, 207, 276.
Samson, cheval. II, 119.
Sampietro. I, 231.
*Sancerre*. II, 194, 259.
Santa-Cruz. I, 242.
Sanzay (Charles, Christophe, Claude, René, frères, de). I, 236.
Sanzay (Le chevalier de). I, 62, 64.
Sanzay (Famille de). I, 236.
Sapho. I, 196, 202.
Saphos. I, 190, 191.
Sardanapale. I, 201.

Sardini (Isabeau de La Tour de Limeuil, dame de). I, 238, 239. — II, 262. — III, 267, 270.
Sardini (Scipion). I, 239. — II, 262.
Sarrasins (Les). II, 205.
*Saumur*. I, 230.
*Savoie*. I, 203, 248. — III, 169, 170, 171.
Savoie (Le duc de). II, 120. — III, 200.
Savoie (La duchesse de), de Bandello. II, 154, 156.
Savoie (Aimé II, comte de). I, 184.
Savoie (Béatrix de). II, 248.
Savoie (Béatrix de Portugal, duchesse de). III, 16, 265.
Savoie (Blanche de Montferrat, duchesse de). III, 169, 170, 274.
Savoie (Catherine d'Autriche, duchesse de). I, 245. — II, 133, 253.
Savoie (Charles Ier, duc de). III, 169, 274.
Savoie (Charles-Emmanuel, duc de). I, 245. — II, 133, 253.
Savoie (Emmanuel-Philibert, duc de). I, 69, 236, 238.
Savoie (Louis, duc de). III, 263.
Savoie (Marguerite de France, duchesse de). I, 236, 238.
Savoie (Marguerite de Flandres, duchesse de). III, 149.
Savoie (Philibert, duc de). III, 150.
*Scio*. II, 95, 249.
Scio (Femmes de). III, 229, 230, 278.
Scipion, II, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 168, 245. — III, 164.
Scott (Duns), *le Docteur subtil*. I, 134, 243.
Scribonia. I, 26.
Sébastien, roi de Portugal. III, 147, 272.
*Ségovie*. III, 87.
*Seiras*. II, 60.
Séius. I, 247.
Séjan Commodus. I, 52.
Séjan. I, 185, 247.
Sémiramis. I, 37, 234.
Sénéchale (La grande). Voyez : *Valentinois*.
Senones (Les). II, 190, 258.
Servilla. III, 40.
Sévère. I, 32.
Sevin (Mlle) folle. III, 216.
Sforza (Le capitaine). II, 195.
Sforza (François-Marie). III, 163, 169, 273.
Sforza (Marguerite). II, 195.
Sibille (L'antre de la). II, 36.
*Sicile*. I, 161. — II, 167. — III, 161.

Sicile (Le vice-roi de). Voyez : *Pescaïre*.
*Sienne*. II, 93, 184, 189, 190, 249, 258.
Sigismond (L'empereur). III, 75.
Silly (Aimée Motier de La Fayette, baillive de Caen, dame de). III, 11, 265.
Silly (François de). III, 265.
Simiers (Louise de Vitry, dame de). I, 244, 246, 247.
Simone. I, 233.
Sisteron (L'évêque de). Voyez : *Rochechouart (Aimeric de)*.
Sixte V. I, 42.
Soissons (Le comte de). II, 239.
Soissons (Assemblée de). I, 34.
Soliman II. II, 145, 193, 254. — III, 150, 153.
Sophonisbe. II, 17, 65, 168. — III, 204.
Sophronie (Sainte). I, 135, 244.
Soria (Madalena de). III, 192.
Soubise (Jean de Parthenay, sieur de). III, 201, 276.
Souillelas. Voyez : *Oraison (André d')*.
*Sparte*. II, 184. — III, 230.
Spartien. I, 241.
Spencer (Hugues). II, 204, 260.
Spinola (Thomasina). III, 263.
Strapparda. I, 236.
*Strasbourg*. II, 243, 255.
Strozzi (Philippe). I, 64, 120, 121, 236, 242. — II, 191, 258. — III, 100, 186, 207, 276.
Suétone. II, 72, 246.
*Suisse (La)*. II, 20, 69.
Suisses (Les). III, 102.
Suisses (La défaite des), air de musique. II, 233, 262.
Suisses (Les femmes), I, 188.
Sulmone (N. d'Avalos, princesse de). II, 254.
Surgères (Hélène de Fonsèques de). III, 254, 280.
Sylla. III, 39.
Symmaque. III, 257.
*Syrie*. I, 23.

Table-Ronde (Les chevaliers de la). II, 170.
Taix (Jean de). III, 11, 265.
Tallard (Claude de Clermont). II, 163, 255.
Tallard (Henri de Clermont-). — I, 194, 247. III, 208, 277.
Tallard (Marguerite de Clermont-). II, 108, 250.
Tallard (M^lle de). Voyez : *Uzès*.
Tallestride. II, 149.
Tancrède. I, 72, 237.

*Tarente*. II, 127.
Tarpée. II. 151.
Taruntius. II, 246.
Teligny (Charles de). I, 133, 243.
Tenda (Guillaume de). II, 250.
*Tercères* (*Les îles*). I, 236.
Terentilla (Terentille). II, 16, 240, 241.
*Terracine*. II, 145.
*Terre-Sainte* (*La*). II, 222. — III, 135.
Tertulla (Tertule). II, 16, 240, 241.
Thebé. I, 71, 237.
Théodose. III, 257, 258.
Thermes (Paul de Labarthe, maréchal de). II, 93, 185, 249, 258,
*Thessalie*. I, 71.
Thevet. II, 260.
Thibaut de Champagne. II, 2, 3, 239.
Thomyris. I, 234.
Thônis. II, 239.
Tibère. I, 88. — III, 257.
Tibussa. II, 206.
Tignonville (M^lle de). I, 239.
Tigre (Le), pamphlet. III, 26, 266.
Tite Live. I, 163, 165, 209. — II, 17, 186, 241, 258. — III, 165.
*Tolède*. II, 24. — III, 59.
Tombes (Marie de). II, 248.
Torcy (La Belle). Voyez : *Fontaine-Chalandray*.
Torcy. Voyez : *Blosset*.
Tortale. Voyez : *Tertule*.
Tortoni. III, 168.
*Toscane*. II, 189. — III, 201.
*Toulouse*. I, 194, 247. — II, 129.
*Tours*. III, 253.
Trajan. I, 146
Trente (Concile de). II, 245. — III, 172.
Tripoli (Le comte de). I, 72.
*Troie*. II, 148, 151, 182.
Troyens (Les). II, 151.
Tulle. II, 151.
Tullia Paulina. Voyez : *Lollia*.
Turc (Le), cheval. II, 120.
Turcs (Les). I, 135. — III, 89, 146, 230.
Turenne (La maison de). III, 18, 265.
Turenne (Le vicomte de). II, 257.
*Turin*. II, 154. — III, 170.
Turissan (Bernardin). I, 235.
Turnus. II, 150, 151.
*Turquie*. I, 135, 136, 193. — II, 39, 82.
Tymandre. III, 112.
Tyrezias. III, 105, 106.

Urbain IV, pape. II, 166.
Urgulanilla. I, 233.
Ursins (Les). Voyez : les *Orsini*.
Uzès (Antoine de Crussol, duc d'). III, 265.
Uzès (Louise de Clermont, duchesse d'). II, 250. — III, 11, 265, 272.

Valasca. II, 206.
Valentinois (César Borgia, duc de). II, 202, 203. — III, 207, 276.
Valentinois (Diane de Poitiers, duchesse de). I, 239. — II, 92, 127, 220, 244, 249, 252. — III, 18, 217, 278, 279.
Valeria. III, 210.
Vasari. I, 230.
*Vassy*. II, 251.
*Vaucelles*. II, 245.
Vaudemont (Nicolas de Lorraine, sieur de). III, 173, 274.
*Velladolid*. III, 60.
Vendôme (Mme de). III, 264.
*Venise*. I, 37, 242. — II, 67, 145, 245, 246. — III, 29, 135.
Vénitiennes (Les). II, 245.
Vénus. I, 188. — II, 147. — III, 231.
Venouse (Charles Gesualdo, prince de). I, 14, 232.
Venouse (Marie d'Avalos, princesse de). I, 14, 232.
*Versailles*. II, 240.
Vesta Oppia. I, 163, 246.
Victorin. II, 259.
*Vieille-du-Temple* (*La rue*). I, 236.
*Vienne*. III, 153.
Villalona (Marie de). II, 248.
Villars (L'amiral de). I, 247.
Villeconnin (Nicolas d'Estouteville, sieur de). I, 132, 133, 243.
Villena (Le marquis de). III, 59, 268.
Villequier (René de). I, 231.
Villequier (Françoise de La Marck, dame de). I, 231. — III, 270.
*Vincennes*. I, 163.
Virgile. II, 151, 254. — III, 51.
Visconti (Béatrix de Tenda, dame). II, 107, 250.
Visconti (Philippe-Marie). II, 107, 250.
Vitteaux (Guillaume du Prat, sieur de). I, 241. — III, 104, 271.
Vitellius (Lucius). II, 80.
Viterbe (Vierges de). I, 89.
*Vitré*. II, 194, 259.
Vivonne (Mme de). III, 171, 214, 274.
Vulcain. II, 147.

Xénophon. I, 234.

Yvetot (La princesse d'). V. *Uzès (Louise, duchesse d')*.

*Zélande*. III, 5.
Zénobie. II, 196, 198, 199.
Zeuxis. II, 24, 241.

# TABLE

## DES TROIS VOLUMES

### TOME PREMIER.


NOTE DE L'ÉDITEUR. . . . . I

PRÉFACE, par Henri Bouchot. . . . . V

PREMIER DISCOURS : Sur les dames qui font l'amour, et leurs maris cocus. . . . . I

NOTES. . . . . 229


### TOME DEUXIÈME.


DEUXIÈME DISCOURS : Sur le sujet qui contente le plus en amours, ou le toucher, ou la veue, ou la parolle. . . . . I

TROISIÈME DISCOURS : Sur la beauté de la belle jambe et de la vertu qu'elle a. . . . . 77

QUATRIÈME DISCOURS : Sur l'amour des dames vieilles, et comme aucunes l'ayment autant que les jeunes. . 99

CINQUIÈME DISCOURS : Sur ce que les belles et honnestes dames ayment les vaillans hommes, et les braves hommes ayment les dames courageuses. . . . . 147

NOTES. . . . . 239

## TOME TROISIÈME.

Sixième Discours : Sur ce qu'il ne faut jamais parler mal des dames, et la conséquence qui en vient. . 1

Septième Discours : Sur les femmes mariées, les vefves et les filles, à sçavoir desquelles les unes sont plus chaudes à l'amour que les autres. . . . . 64

Notes. . . . . 263

Index des noms. . . . . 281

---

## LISTE DES GRAVURES

Premier Discours. — *La Dame fouettée.* — Tome I, p. 20.

— *Les Oiseaux de Barbarie.* — I, 137.

Deuxième Discours. — *Le Gant dans le lit.* — II, 57.

Troisième Discours. — *La Jarretière.* — II, 79.

Quatrième Discours. — *Les Cavaliers espagnols.* — II, 102.

Cinquième Discours. — *L'Audacieux et le Timide.* — II, 176.

Sixième Discours. — *Le Cardinal de Lorraine.* — III, 16.

Septième Discours. — *L'Hercule mesquin.* — III, 114.

— *Le Devant de la dame.* — III, 235.

*Imprimé par D. Jouaust*

POUR LA

PETITE BIBLIOTHÈQUE ARTISTIQUE

M DCCC LXXXII

BELLES
ET
HONNESTES

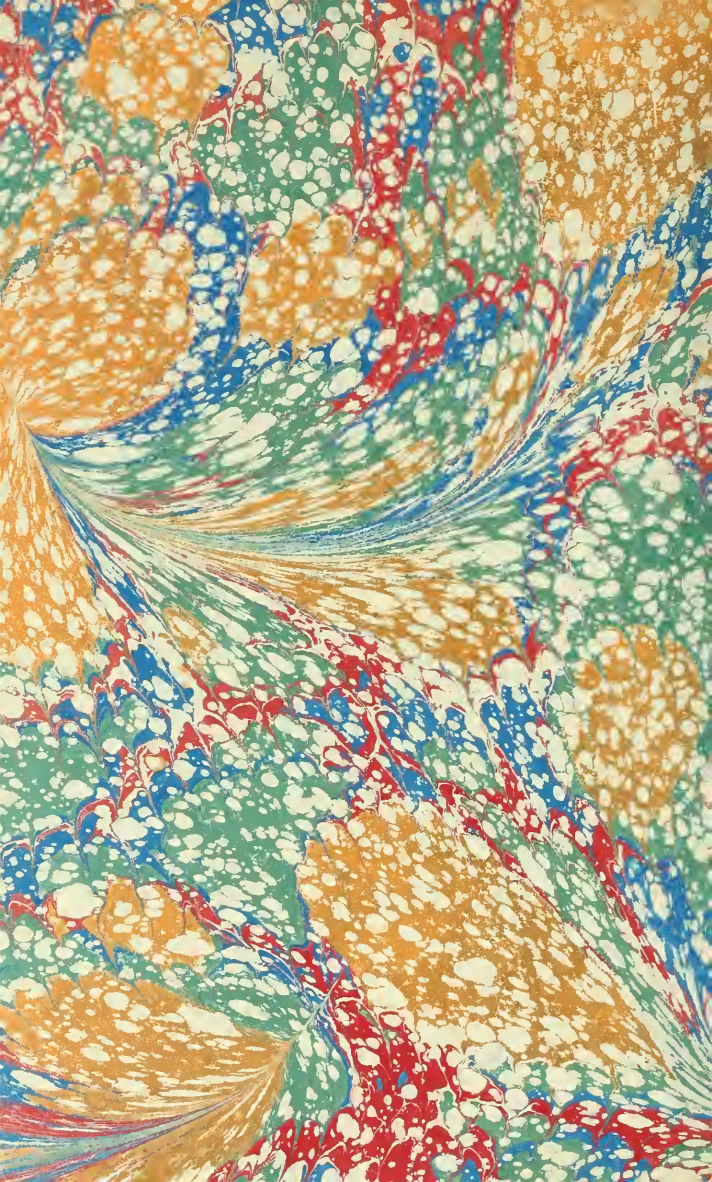

HQ
461
B73
1882
t.3

Brantôme, Pierre de Bourdeille
Les sept discours touchant
les dames galantes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY